God
Fr 054
Bac/Mém
102512

00102512

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

CLASS

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA

102512 ac

REPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

PAR FEU M. DE BACHAUMONT.

TOME SEPTIEME.

Vol VII

. . . . huc propius me,
. . . . vos ordine adite.

HOR. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSOHN.
MDCCLXXVII.

00102512

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

L'AN MDCCLXXIII.

1 *Juin.* Le Sr. La Borde est si atterré de l'abandon de Mlle. Guimard, qu'il en a contracté une mélancolie affreuse. Quand son service auprès du Roi sera fini, ce qui arrive au 1er. Juillet, il va voyager, pour dissiper ces vapeurs & perdre le souvenir de l'infidele. La musique même lui est devenue odieuse, & il semble vouloir y renoncer aussi. Il écrit que cet art, dont il faisoit son amusement, lui a donné plus de chagrin, suscité plus de tracasseries que les affaires les plus tristes & les plus épineuses.

4 *Juin* 1773. On a joué hier *Térée & Philomele.* Ce sujet, tiré de la fable que tout le monde connoît, & qui occasionna, il y a douze ans, une chûte à M. le Micre, n'a pas été plus favorable à M. Renout. La piece est absolument tombée, & ne s'est soutenue jusqu'à la fin de la premiere représentation, qu'à la faveur du jeu des acteurs, & graces à la bonhommie du Parterre, dont la patience devient de plus en plus admirable. C'est sans doute déja une grande mal-

adresse que de choisir un trait aussi atroce & aussi ingrat. Le caractere de *Terée* est d'une horreur dégoûtante. Le reste est à l'avenant. Nulle entente du théâtre dans cette tragédie, mortellement longue, & qui ne mérite aucune discussion.

7 *Juin* 1773. On a parlé du procès singulier que s'étoit suscité à Londres M. le Comte de Lauraguais, en laissant marier sa maîtresse, qu'il avoit plaisamment qualifiée du titre de Comtesse *du Tonneau*, avec son Secrétaire, & en continuant de vivre avec elle. Celui-ci, après avoir paru se prêter sourdement à ce commerce infâme, a accusé son maître d'adultere, & lui a fait un procès criminel, sans doute pour en tirer de l'argent. Le Seigneur dont il est question, naturellement facétieux & qui aime à écrire, en a pris occasion de faire un Mémoire intitulé : *Pour moi & par moi.* Puis il détaille ses noms & ses surnoms. Rien de plus original que ce pamphlet, où se livrant à la folie la plus extrême, il dit tout ce qui lui passe par la tête, avec cette tournure qui lui est propre. Dans le galimathias où le plonge son imagination vagabonde, on trouve des saillies charmantes. Il a dédié ce burlesque ouvrage au Duc son pere.

9 *Juin. La Politique naturelle, ou Discours sur les vrais principes du Gouvernement, par un ancien Magistrat*, dont on a annoncé le titre, acquiert la plus grande vogue & passe pour le

livre le mieux fait en ce genre qu'on connoiſſe encore. L'auteur y eſt abſolument dégagé de tous les préjugés, ſoit de religion, ſoit de gouvernement, ſoit même de ſociété, qui offuſquent les idées & les empêchent de ſe produire dans toute leur netteté.

Le premier volume contient quatre diſcours. 1°. De la ſociété: 2°. du gouvernement: 3°. de la ſouveraineté: 4°. des ſujets. Dans le ſecond ſont renfermés les diſcours, 5°. des abus de la ſouveraineté, du deſpotiſme & de la tyrannie: 6°. de la liberté: 7°. de la politique en général: 8°. de la politique extérieure: 9°. de la diſſolution des Etats.

Sans entrer dans la diſcuſſion de ces diſcours, trop longs & trop difficiles à analyſer, il ſuffit d'obſerver que le but de l'Ecrivain eſt de faire voir que la politique, ou l'art de gouverner les hommes, ne peut être une ſcience obſcure, problématique, douteuſe, que pour ceux qui ne ſe ſont pas donné la peine de méditer ſuffiſamment la nature humaine & le but de la Société: que les paſſions, les intérêts imaginaires des Princes, les idées métaphyſiques de la théologie, les menées ténébreuſes des cours ont contribué à en faire un cahos impénétrable pour les eſprits les plus exercés. Mais qu'en la faiſant dériver de cette ſource indiquée, elle ſe réduit à deux principes bien clairs: 1°. Que nul peuple ne peut être heureux, s'il n'eſt gouverné ſuivant les Loix

de la nature, qui conduisent toujours à la vertu : 2°. Que nul Souverain ne peut être grand, puissant & fortuné, s'il ne regne avec justice sur des peuples raisonnables. Telle est la base de l'harmonie sociale, que le gouvernement est fait pour établir.

11 *Juin* 1773. On sait aujourd'hui, à n'en pas douter, que c'est le Maréchal Prince de Soubise qui a exigé l'expulsion de M. de la Borde de chez Mlle. Guimard. Ce Seigneur s'est repris d'une belle passion pour la Danseuse en question, & a demandé le sacrifice de l'amant. Quelques gens prétendent qu'il s'est fait de concert, & qu'il y a encore intelligence entre eux. Quoi qu'il en soit, les spectacles de la moderne Terpsicore sont absolument interrompus, & elle réforme ses deux théâtres.

13 *Juin* 1773. M. de Voltaire n'a pas laissé échapper l'occasion de la prétendue Comete, pour s'égayer & écrire. Il a fait une Lettre à ce sujet, où il développe son érudition ordinaire, & jette du ridicule sur les principaux Astronomes qui ont traité la matiere des Cometes. Il est tour-à-tour savant & bouffon.

14 *Juin*. On a scellé au Sceau du mercredi 9 des Lettres patentes portant attribution à M. le Lieutenant Général de police de Paris pour juger un Libraire Imprimeur de Strasbourg & ses adhérens, sur la saisie faite sur lui de différens ouvrages proscrits, clandestins & libelleux, qu'il

eſt véhémentément ſoupçonné d'avoir imprimé furtivement chez lui pour la plupart. Ces délinquans ſont détenus à la Baſtille. Il faut que leſdits ouvrages ſoient pourtant d'un genre différent de ceux dont on fait la recherche au nouveau tribunal, auquel ſans doute on auroit joint la connoiſſance de ce nouvel incident: ce qui fait préſumer la vérité des bruits répandus à cet égard ſur l'enlévement de ce Libraire, dont on a rendu compte.

14 *Juin* 1773. Le Prince de Condé a en effet réclamé l'exécution du traité fait avec lui pour l'achat de ſon hôtel, & les circonſtances étant devenues favorables, on a jugé convenable de tenir le marché. En conſéquence la ville eſt chargée de payer ce bâtiment, & cela donne lieu à renouveller le projet d'y établir la nouvelle ſalle de Comédie. Enſorte que le plan du Sr. Liegeon reçoit de cette part une nouvelle contradiction, malgré la déciſion du Conſeil, & quoique le Roi ſe ſoit expliqué pluſieurs fois à cet égard. En attendant, tout reſte *in ſtatu quo*; & la reſtauration même commencée, laiſſe voir des ouvrages imparfaits: *Pendent opera interrupta.* Le Sr. Liegon ſe flatte pourtant que les mêmes obſtacles provenant du local ſubſiſtant toujours, arrêteront encore une fois l'exécution du projet qu'on voudroit remettre en vigueur, & que celle du ſien ne ſera que retardée.

15 *Juin* 1773. La piece de l'*Erreur d'un moment*, jouée hier aux Italiens, a eu le succès le plus complet. Depuis longtems on n'en avoit vu un pareil à ce spectacle. Elle a été applaudie continuellement depuis le commencement jusqu'à la fin. On a demandé l'auteur des paroles avec des transports indicibles, & comme il s'est retiré brusquement après avoir paru, on a crié *bis*, & l'on vouloit le revoir une seconde fois. Quant à M. *Dezaides*, le compositeur de la musique, on l'a réclamé aussi; mais avec moins d'instances, & il ne s'est pas montré. Il faut convenir que cette ivresse du public peut passer aussi a merveille pour l'*erreur d'un moment*. Elle n'est pas à beaucoup près digne des brouhahas extraordinaires qu'elle a occasionnés. Cependant si l'enthousiasme se soutient, on en parlera plus au long.

16 *Juin*. Madame la Dauphine & M. le Dauphin sont venus à l'Opéra aujourd'hui, ainsi qu'ils y étoient attendus. On juge aisément de l'affluence qu'ils ont attirée à ce spectacle, désert depuis longtems. Madame la Duchesse de Chartres a eu soin de se rendre à sa loge avant l'arrivée de ce couple auguste. M. le Dauphin est entré le premier, & n'a pas représenté avec la même dignité que le jour de son entrée dans Paris. Il a fait deux petites revérences assez maltournées, a eu l'air très-décontenancé, & s'est bientôt rangé pour laisser paroître Madame la

Dau-

Dauphine, qui a occupé tout le devant de la loge. Les Dames de sa suite garnissoient absolument les loges de son côté. M. le Maréchal Duc de Biron avoit retenu les balcons: dans celui opposé à la Princesse, il a mis les femmes les plus aimables de sa connoissance, & en a formé un coup d'œil délicieux pour le public. Il avoit placé dans l'autre balcon les Seigneurs les plus distingués de la Cour.

Il est d'usage, lorsque les Princes ou Princesses de la famille Royale viennent au Spectacle de former une enceinte au dessous de leur loge, qui est surmontée d'un dais. Cette enceinte est garnie de Cent-Suisses de leur garde. La loge des secondes au dessus de leur tête reste également vuide: il n'y a qu'un seul Garde du Corps en sentinelle. Deux Gardes du Corps sont placés en faction sur le Théâtre, ainsi qu'il est d'étiquette aux spectacles de la Cour, & sont relevés d'acte en acte. M. le Dauphin & Madame la Dauphine ont éprouvé la joie du Public par les battemens de mains du Parterre & des Loges.

Les Directeurs de l'Académie Royale de Musique n'ont donné que le spectacle ordinaire, dont ils ont même retranché le Prologue de *Platée*. Ils n'ont pas même eu le tems de remettre celui d'*Amadis*, ainsi qu'ils en avoient eu l'idée, & qui présentoit des choses analogues à la fête. Ils ont seulement lardé les deux Ac-

tés de *Théonis* & de *Zelindor* de toutes ſortes d'ariettes charmantes, mais connues, pour donner lieu à tous les coryphées de la muſique de déployer leurs talens. Ils ont également augmenté les Ballets de Danſes variées & agréables. La Dlle. Heinel, qui heureuſement étoit revenue la veille d'Angleterre, a eu l'avantage de recommencer l'uſage de ſes talens à Paris devant ce couple auguſte. Elle étoit brouillée depuis longtems avec Veſtris, pour les raiſons qu'on a dites dans le tems, & cette fête a été le ſujet d'un raccommodement. Ils ont exécuté enſemble la chaconne de *Le Breton*, toujours très-bien reçue des Spectateurs. Le Sr. Gardel, qui a eu l'honneur d'être le maître à danſer de Madame la Dauphine, a eu des rôles de diſtinction à remplir dans la chorégraphie, & s'eſt évertué de ſon mieux, ainſi que tous les autres coryphées de la Danſe. Cependant on convient aſſez généralement que M. le Dauphin & Madame la Dauphine n'ont pas témoigné une grande ſatisfaction du ſpectacle. On ſait qu'en général, la Princeſſe accoutumée à ceux de Vienne, n'aime pas notre muſique.

Il eſt d'étiquette de ne point applaudir aux ſpectacles de la cour, par une ſorte de reſpect, qui eſt toujours un ſentiment triſte & froid. Les gens du Parterre, peu au fait de cette regle, ont voulu ſe livrer à leurs tranſports ordinaires; mais des murmures ſourds des Gardes ont con-

tenu l'admiration, & l'ont empêchée d'éclater en battemens de mains, qui déjà le signal de la joie publique vis-à-vis les augustes époux & consacré pour eux, ne pouvoit plus se prodiguer à des histrions au même instant. Cependant la Dlle. Heinel ayant paru, & Madame la Dauphine ayant invité une Dame à côté d'elle de battre des mains, le public a regardé ce signal comme une permission de le faire, & cette Danseuse a eu l'honneur d'être la seule qui ait reçu cette marque de satisfaction générale.

17 *Juin* 1773. On ne doit pas omettre dans la relation de ce qui s'est passé à la bonne réception que M. le Dauphin & Madame la Dauphine ont éprouvée des Parisiens, le compliment des Poissardes, court, énergique & plus en gestes qu'en paroles. Ces Dames, qui sont de tems immémorial en possession de haranguer les Rois, Reines, Princes & Princesses aux cérémonies publiques, ont attendu le couple auguste au Cours, lorsqu'il est allé monter dans l'un de leurs carosses de campagne, & là, après les avoir comblés de bénédictions l'un & l'autre, elles se sont retournées vers Mgr. le Dauphin, & déployant leur avant-bras long, gros, rond & bien tendu: *Nous vous en souhaitons un comme cela, Monseigneur*, lui ont-elles dit: *ce n'est pas trop pour une aussi jolie femme. Quand on en a une pareille il faut bien la fêtoyer.* Et les

heureux Epoux de rire à gorge déployée, ainsi que toute leur suite.

Mais ce qui mérite surtout d'être retenu, c'est la maniere fine & adroite dont Madame la Dauphine a prévenu la jalousie du Roi à l'occasion de la réception flatteuse qui lui avoit été faite, ainsi qu'à son auguste Epoux; contraste trop frappant avec la maniere dont le Monarque est accueilli depuis longtems, pour ne pas l'affliger cruellement: „ Sire", lui a-t-elle dit, avant de lui raconter les détails de son entrée; „ il faut que Votre Majesté soit bien aimée „ des Parisiens, car ils nous ont bien fêtés."

18 *Juin* 1773. Le succès de l'*Erreur d'un moment* se soutient. C'est, comme on l'a annoncé, la suite de *Julie*. Le mari de celle-ci se dégoûte bientôt de sa femme & devient amoureux de celle du paysan, chez le pere duquel s'étoit refugiée Julie. Il fait à la villageoise une déclaration par écrit, & vient pour avoir la réponse. Elle a tout appris à son mari, qui lui permet l'entrevue, l'exige même, & se réserve de survenir en tems & lieu: ce qu'il fait, avec la femme du Seigneur. Le petit-maître, touché du desordre qu'il alloit porter dans une famille désolée, & dans la sienne propre, revient à lui & se raccommode avec sa moitié.

On voit par cet exposé, que le sujet a le mérite peu commun aujourd'hui d'être très-simple; & que s'il n'est pas fortement intrigué, il n'est point

soutenu par ces ressorts romanesques & absurdes que mettent en œuvre à présent nos faiseurs de comédies & même d'opéra-comiques. C'est une action purement agreste. La scene de la Lettre, où le Seigneur fait sa déclaration; l'embarras de la paysanne en la recevant; son ingénuïté de la confier à son mari avant de l'avoir lue; l'état, le désespoir de celui-ci à cette lecture; la réponse, qu'il dicte lui-même: tout cela est charmant; il en résulte des tableaux vrais & piquans, bien supérieurs à nos coups de théâtre magiques. S'il ne regne pas dans cette piece une joie bouffonne, on y goûte le plaisir doux & pur que procure le spectacle touchant des mœurs innocentes de la campagne. Il y a du pathétique, tel que le sujet le comporte, qui en découle naturellement, & ne contraste pas trop durement avec la gaieté du reste. Peut-être le dénouement sent-il trop la capucinade; & le retour du Seigneur à la raison & à la vertu, opéré par les sermons du paysan, est bien dans l'ordre des merveilles de la grace, mais non dans le cours ordinaire des choses. C'eut été sans doute un moyen plus comique de le produire par le ridicule de la situation d'un homme de qualité surpris aux genoux de sa vassale. D'ailleurs, l'amour conjugal est trop peu à la mode aujourd'hui pour intéresser beaucoup au théâtre. Le style est proportionné au sujet, & comme ce sont presque toujours des paysans sur la Scene,

c'est le jargon du village. Mais par une bizarrerie peu analogue aux personnages, les ariettes sont plus élégantes que le dialogue ordinaire. Au surplus, à travers l'idiôme grossier des interlocuteurs, l'auteur a hasardé des réflexions assez fortes, qui ont été très senties & très-applaudies.

Le Musicien s'est parfaitement conformé au Poëte. La musique est agréable, légere & assortie au genre: elle est facile, & aura l'avantage d'être mieux retenue que tous les grands airs de nos modernes compositeurs.

19 *Juin* 1773. Madame la Dauphine & son auguste Epoux viennent mercredi prochain à la comédie françoise. Cette Princesse a demandé le *Siege de Calais*. Le cérémonial sera le même qu'à l'Opéra.

La comédie italienne souffre des difficultés pour recevoir cette Princesse, par le peu de circulation que permet le quartier. On a proposé de la faire jouer pour le jour où elle viendroit, sur le théâtre de la comédie françoise; mais cela jetteroit un désordre singulier dans l'arrangement des loges, ensorte qu'il n'y a encore rien de décidé à cet égard.

L'Opéra a eu cent Louis pour les loges de M. le Dauphin & de sa suite, ce qui en tout comprenoit quatre loges & le balcon.

20 *Juin*. Les gens de Ruel étoient fort intrigués de la brouillerie de M. la Borde avec la

Dlle. Guimard. Ils ne pouvoient concevoir que le Prince de Soubise, jusqu'à présent si traitable sur l'article de la jalousie, en eût conçu tout-à-coup un accès violent, au point d'exiger de l'Actrice un si cruel sacrifice. A force de rechercher les causes de ce procédé, ils ont trouvé que le Sr. La Borde avoit donné ce qu'on appelle en leur langage une *galanterie* à la Dlle. Guimard; que celle-ci l'avoit procurée au Maréchal, Prince de Soubise; le Maréchal à Madame la Comtesse de l'Hôpital, & la Comtesse à....... Ici se perd cette généalogie; du moins les faiseurs de chronique en sont-là. Ils attendent la suite de la filiation pour en faire part au public. Mais il en résulte certainement un motif de justification pour le Prince de Soubise, que personne ne peut désapprouver.

21 *Juin* 1773. M. le Duc de Chartres a pris un goût extraordinaire pour *Comus*, le joueur de gobelets, qui a poussé l'escamotage à un dégré supérieur & a réduit en principes cet art subtil. Le Prince prend des leçons, & il a resté mardi depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après-midi chez ce faiseur de tours. On assure que S. A. a les plus grandes dispositions. Elle s'est fait faire une petite maison au haut du fauxbourg du Roule, où elle s'exerce à ces petits jeux & autres amusemens de son âge.

22 *Juin*. M. le Contrôleur général, malgré

son extrême envie de favoriser le Prince de Condé & de lui faire sa cour, a peine à ratifier le marché de l'hôtel de S. A. agréé par le Roi; il en calcule les inconvéniens. Il est certain qu'en y bâtissant la comédie, il en coûte au moins un million de plus. Peut-être y auroit-il plus d'avantage pour la ville d'y bâtir des maisons. Quoi qu'il en soit, le Sr. Liégeon se dispose à tout événement, & fait un nouveau plan de salle de spectacle, en cas qu'on s'en tienne définitivement à ce dernier emplacement.

23 *Juin* 1773. On a donné aujourd'hui à la comédie françoise *le Siege de Calais*, & *le Legs*, pieces demandées par Madame la Dauphine. Pour éviter le tumulte indécent qu'on trouve ordinairement à ce spectacle aux jours de premiere représentation, on avoit affiché dès la veille qu'on ne pourroit point faire retenir de places par des laquais ou valets-de-chambre. Cela n'a pas empêché que dès midi il y avoit déjà un monde prodigieux pour les billets de toute espece.

Un peu avant Madame la Dauphine, Madame la Duchesse de Bourbon est arrivée, & a été applaudie, quoique légérement. Cette vue a démenti, à certains égards, les bruits qui couroient de l'exil de cette Princesse à Chantilli.

M. le Dauphin & Madame la Dauphine sont venus à cinq heures & demie, & ont été accueillis avec des transports indicibles. Dès le

commencement de la piece, le Duc de Duras, ayant pris l'ordre de Madame la Dauphine, a applaudi par un battement de mains; ce qui à été un signal au public que la Princesse lui donnoit la liberté de le faire, ensorte que le parterre s'est livré à l'enthousiasme qu'il a voulu.

Au 3eme. Acte, dans une scene où Aliénor disserte sur la Loi Salique, qui exclut les étrangers du trône, & n'y admet que les héritiers de la famille regnante, suivant l'ordre de la succession & le droit d'aînesse, Mlle. Vestris, qui faisoit ce rôle, aux derniers vers:

Le François, dans son Prince aime à trouver un frere,
Qui, né fils de l'Etat, en devienne le pere.

a regardé M. le Dauphin en les prononçant; ce qui a été suivi de longs & unanimes applaudissemens.

Dans un autre endroit, il se trouve ces mauvais vers, mais vrais & sententieux:

Quelle leçon pour vous, superbes Potentats!
Veillez sur vos sujets, dans le rang le plus bas,
Tel, loin de vos regards, dans la misere expire,
Qui, quelque jour peut-être eut sauvé votre Empire!

M. le Dauphin & Madame la Dauphine ont pris leur revanche en cette occasion, & ont applaudi les premiers à la tirade; & cette marque de sensibilité de leur part a été reçue avec des transports nouveaux de tendresse & de reconnoissance du public.

Le reste du spectacle s'est passé dans le cérémonial d'usage, & les comédiens n'ont fait aucuns frais, aucun divertissement, rien qui caractérisât ce jour mémorable pour eux & pût servir d'époque. L'entr'acte même entre la grande & la petite piece a été fort long.

24 *Juin* 1773. On cite beaucoup le compliment de M. le Maréchal de Brissac à Madame la Dauphine, le premier jour où cette Princesse entra dans Paris, tandis que le Prevôt de Marchands débitoit sa lourde & platte harangue : *Madame*, lui dit ce preux Chevalier, *vous avez-là sous vos yeux deux cens mille amoureux de vous.* Propos bien digne d'un antique Chevalier, qui affecte de ne rien faire, de ne rien dire comme nos modernes petits-maîtres.

25 *Juin.* Comme le mariage de M. le Comte d'Artois doit se faire dans l'arriere-saison & aux approches de l'hiver, saison plus favorable pour les bals & les plaisirs, on travaille à force pour donner des fêtes en ce genre. On parle de cinq opéra, dont les auteurs se flattent d'être joués : le reste à proportion. Les Menus sont fort occupés, & l'on sçait d'ailleurs que le Maréchal de Richelieu qui se trouve d'année, a beaucoup de goût.

26 *Juin.* Le Sr. Chassé est un Gentilhomme Breton, qui par libertinage, par indigence ou par une passion effrénée pour le théâtre, s'étoit fait acteur & chanteur de l'Opéra. Sa

belle figure, la noblesse de son jeu & la beauté de sa voix, qui étoit une basse-taille, l'avoient rendu un des coryphées de ce spectacle. Il y a brillé longtems. Depuis plusieurs années il en est retiré. Il a aujourd'hui 76 ans. Cependant, on ne sait trop comment, Madame la Comtesse Dubarri a voulu l'entendre. Il s'est refusé aux instances de ceux qui le sollicitoient pour cette Dame, & a déclaré qu'il ne chanteroit que pour le Roi; d'abord par l'obéissance qu'il devoit à son maître, & ensuite par reconnoissance de ses bontés & des pensions dont il l'honoroit. On lui a donc parlé au nom du Roi, & il a chanté à un petit souper devant S. M. & la Favorite. Ils en ont été émerveillés. Le Prince lui a dit qu'il le retenoit pour les fêtes du mariage; qu'il étoit question de remettre *Roland*, opéra dans lequel il excelloit, & qu'il vouloit que Chassé en fit le rôle. S. M. s'est expliquée ainsi vis-à-vis du Maréchal de Richelieu & des Intendans des Menus; & l'acteur est forcé de céder aux vœux du Monarque. Mais comme il est bien différent de chanter en chambre ou sur le théâtre, les amis de l'acteur tremblent pour lui. Au surplus, le lendemain il a reçu une boëte d'or de la valeur de 50 Louis, & pour ménager sa délicatesse, Madame Dubarri a bien voulu lui faire dire que c'étoit de la part du Roi.

27 *Juin* 1773. Depuis longtems on parle beaucoup d'une tragédie nouvelle du Sr. *de la*

Harpe, intitulée: *les Barmecides*. Suivant son usage il capte les suffrages des sociétés, en la lisant lui-même dans diverses maisons. Il a eu l'honneur d'être admis chez Mad. la Comtesse Dubarri, qui a bien voulu l'entendre. Cependant cette Dame fatiguée dès le premier acte, en avouant que c'étoit très-beau, bâilloit beaucoup. Elle a demandé le cahier de l'auteur; elle l'a parcouru des yeux; elle lui a dit de lui lire les dernieres scenes, & a fini par s'extasier en baîllant toujours. L'amour-propre du petit bon homme a été très-humilié, d'autant qu'il n'ose faire d'épigrammes contre le mauvais goût de la Comtesse.

28 *Juin* 1773. On a parlé du jardin de M. Boutin, appellé *Tivoli*, qui depuis qu'on l'a annoncé est devenu encore plus varié & plus magnifique. On a inspiré au Duc de Chartres le goût d'en créer un semblable, c'est-à-dire un plus magnifique & plus digne de S. A. C'est un séjour enchanté, qui contribue à rendre plus délicieuses les orgies du Prince. C'est le Sr. Carmontel, amateur éclairé des arts & qui les cultive lui-même, très-connu par un recueil de proverbes & par son talent pour la caricature & pour des portraits de société très-ressemblans, qui dirige les travaux de cette petite maison, où, entre autres curiosités, on a fait usage de la pompe à feu, pour l'élévation de l'eau & pour produire une riviere, avec un puits.

29 *Juin* 1773. Extrait d'une Lettre de Barrege, du 20 Juin 1773...... Nous avons ici Mlle. Luzzi de la comédie françoise, qui est venue pour remédier aux suites d'une débauche trop effrenée. Cette actrice, revenue des vains plaisirs de ce monde, est l'édification du public. On admire sa piété, sa résignation dans les souffrances, & elle ne joue pas moins bien le rôle de dévote que celui de soubrette qu'elle faisoit. On dit qu'elle a quitté le théâtre; mais on ne pourra vraiment bien juger de la vérité de cette conversion, que lorsqu'elle sera rétablie, car ces têtes foibles & romanesques passent aisement d'une passion à l'autre.

29 *Juin*. Le Mémoire de M. Linguet, annoncé depuis longtems, se distribue. Il a pour titre: *Supplément aux Observations pour le Comte de Morangiès*. Cet orateur, d'une fécondité sans exemple, ne donne son nouvel ouvrage que comme une premiere partie du travail qu'il se propose. Dans celui-ci il discute la sentence du Bailliage du 28 Mai, & la présente sous 23 chefs différens, qu'il commente, qu'il contredit, qu'il refute, & dont il prétend enfin démontrer l'injustice & l'absurdité en totalité. Il annonce qu'il parlera incessamment de la procédure, en traitant de la prise à partie qui sera demandée certainement, & que l'équité de la cour ne lui permettra sûrement pas d. refuser.

Quelque aride que parut devoir être cette dis-

cussion; le brillant orateur a sçu y répandre les figures de son art. Les morceaux les plus intéressans sont l'exorde, quelques nouveaux détails sur la police, une dissertation sur les Libelles & la justification des siens; enfin sa peroraison vigoureuse contre les conclusions du Procureur du Roi, d'après lesquelles le Comte de Morangiès a été mis sur la sellette. On ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de chaleur dans la plupart de ces endroits, qu'on ne les lise avec plaisir. On n'en peut pas dire autant de la logique de l'Ecrivain, qui n'est pas sa partie dominante. D'ailleurs l'impudence avec laquelle il est convaincu d'avancer les faits les plus palpablement faux, discrédite tous ceux qu'il pourroit articuler en faveur de son client. C'est ce qui ôte beaucoup de force à une piece qu'il cite comme victorieuse, c'est une espece d'apologie du Comte de Morangiès, faite par la Noblesse du Diocese où ses terres sont situées, en date du 29 Avril de cette année, & qui à la rigueur ne concluroit rien. Elle est souscrite de 19 signatures. D'ailleurs, est-ce le plus grand nombre? Comment ont-elles été données? Existent-elles même? Le peu de bonne foi du Sr. Linguet excite à élever de semblables doutes.

30 *Juin* 1773. Hier, quoique ce fût jour de fête, M. le Dauphin & Madame la Dauphine sont venus aux Italiens, qui ont eu le bonheur de jouer sur leur théâtre devant eux, & de sur-

monter les obstacles qu'on proposoit contre. La circulation a été un peu gênante pour le public & pour les voisins du spectacle, qui ont eu peine à rentrer chez eux comme ils vouloient. Au demeurant, il n'est arrivé aucun accident. Ces comédiens se sont distingués d'abord par une décoration dans le pourtour de la salle, qui donnoit un air de fête à cette représentation mémorable. Au moyen de girandoles en lustres qu'ils avoient appliquées contre les loges, il en a résulté un ton plus brillant dans l'enceinte du public: les diamans des femmes jouoient mieux, & celles-ci pouvoient se distinguer avec plus de facilité, & développer tout l'étalage de leur parure.

Madame la Dauphine avoit demandé pour piece Italienne: *Arlequin & Scapin rivaux*, & pour seconde piece, *le Déserteur*. Cette derniere a donné lieu à des applications heureuses, que le public a saisies avec avidité. Dans un récit il est question des acclamations de l'Armée en faveur du Monarque, & de *Vive le Roi*, qu'on répete. Les applaudissemens ont été rendus avec beaucoup d'intelligence par ceux que la police & les comédiens avoient répandus à cet effet dans le Parterre. On a crié *bis*, & Madame la Dauphine, en battant des mains elle-même, a donné son signe d'approbation à l'acteur, qui a recommencé. A cette fois le parterre a chanté en chorus, *Vive le Roi*. Et ce

concert assez discordant a été répété par quelques loges. Le Sr. Clairval, qui faisoit le rôle de *Monte au ciel*, a jetté son bonnet en l'air, en criant à son tour: *Vive le Roi*! & *Vivent ses chers enfans*! Et le public d'applaudir de nouveau, & de recommencer à chanter: *Vive le Roi*.

2 *Juillet* 1773. Le *Journal Historique & Politique*, institué depuis peu par le Sr. Marin & consorts, sur lequel ils avoient fondé les plus grandes espérances de fortune, ne se débite pas comme ils l'espéroient. En conséquence ils ont imaginé de le réunir à celui de Bouillon, & de forcer le Sr. Rousseau à leur faire un sort. Celui-ci en butte à cette cabale puissante, a été obligé de recevoir la loi qu'ils ont voulu lui faire, & dorénavant il doit prélever à leur profit une somme de 51,500 Livres: ce qui paroîtroit incroyable, si l'on ne tenoit le fait du Sr. Rousseau lui-même, qui en outre est obligé de payer une rançon de 5,000 Livres de rentes, pour exempter son Journal Encyclopédique du sort fatal dont le menaçoit M. le Chancelier.

3 *Juillet*. Les Spectacles avoient reçu défenses, lorsque M. le Dauphin & Madame la Dauphine y sont venus, de faire aucun compliment. Malgré cela, les Italiens, comme on a dit, ont su l'éluder, en insérant adroitement au divertissement du *Déserteur*, des couplets qui, sans être di-

directs, préſentoient une allégorie ſenſible de ce qui ſe paſſoit & des ſentimens analogues. Par le défaut naturel à la plupart des acteurs & actrices de ce théâtre, malheureuſement perſonne ne les a entendus. Les voici. Ce ſont cinq couplets ajoutés dans le Chœur qui termine la piece. On les dit du ſouffleur *Anſeaume:*

1er *Couplet.*

Deux cœurs que l'amour enflamme!
Eſt-il rien de plus charmant?
Quel plaiſir porte en notre ame
Un ſpectacle ſi touchant!

2.

Ils partagent l'un & l'autre
Nos tranſports & nos ſouhaits:
Leur bonheur devient le nôtre;
Il ne finira jamais.

3.

Une Vieille. (*Mlle. Deſchamps.*)

Ma carriere eſt preſque faite;
Le terme eſt bien près pour moi;
Mais je mourrai ſatisfaite
D'avoir vu ce que je voi.

4.

Une jeune fille.

De leurs belles deſtinées
Que rien n'altere le cours.

Je donnerois mes années
Pour leur conserver des jours.

5.

Louise & Alexis, avec le Chœur.

Ne perdons jamais la trace
De ces momens enchanteurs.
Ce jour est un jour de grace:
Qu'il sera cher à nos cœurs!
Vive le Roi, &c.

5 *Juillet* 1773. On a enfin tiré au clair l'histoire de la déclaration de M. de Montclar, Procureur général au Parlement d'Aix, qu'on avoit répandue comme souscrite par lui au lit de la mort, & qu'entre autres le gazetier de Cologne, tout Jésuite, avoit adoptée comme authentique. C'est dans une *Lettre d'un Gentilhomme du Diocese d'Apt à M....* que cette intrigue est développée dans toutes ses parties. Il en résulte que cette piece est absolument fausse. Il faut lire, dans l'ouvrage même, le détail incroyable des menées de l'Evêque d'Apt pour obtenir d'abord un pareil acte du moribond, & ne l'ayant pu obtenir par ses émissaires, pour faire accroire au public qu'il l'avoit obtenu. On ne peut gueres révoquer en doute l'historique de cette intrigue, soutenu des Lettres & pieces qui peuvent le fortifier. Cette brochure, au

furplus, eft écrite avec une fageffe & une modération qui difpofent aifément à ajouter foi à l'auteur.

6 *Juillet* 1773. Il nous eft arrivé d'Angleterre un quatrieme volume des *Efforts du Patriotisme*, qui contient de nouvelles pieces, & promet la fuite jufqu'à ce que la collection foit complette.

7 *Juillet.* On n'a pas tardé à répliquer à la fuite des Obfervations de Me. Linguet, & Me. La Croix fait paroître un nouveau *Mémoire pour le Sr. Dujonquay & la Dame Romain, contre le Comte de Morangiès.* On y lit dans une Note; *Cette affaire eut été étouffée par la famille du Comte de Morangiès, fi fon défenfeur ne fe fut vanté de la gagner. Voilà la caufe de fes emportemens.* On y réfume de nouveau le fond de l'affaire, & l'on répond furtout aux critiques diverfes que Me. Linguet fait de la fentence. On lui prouve que fes objections les plus fpécieufes ne devroient pas être faites par un Avocat au fait des formes, de l'ordre & du ftyle judiciaire. Enfin, d'après une confultation du 2 Juillet, Me. La Croix rend compte des motifs qui l'ont déterminé à écrire dans cette affaire, où l'on prétend qu'il n'avoit ni miffion ni caractere, & il déclare que c'eft à la follicitation feule d'*Aubourg* & de Dujonquay qu'il eft entré en lice.

8 *Juillet.* Il paroit une brochure clandeftine

& curieuse, intitulée: *Raisons invincibles qui doivent empêcher le Pape d'accorder, & les Souverains de poursuivre l'abolition de la Compagnie de Jésus, tant que cette cause sera dans l'état où elle est.* On voit par ce titre combien la piece doit être originale & recherchée. Elle est principalement dirigée contre le Duc de Choiseul, à l'inimitié duquel on attribue la dissolution de l'Ordre dans une partie de l'Europe, & mérite une discussion très-ample, cette matiere étant aujourd'hui l'objet de l'attention des différens Royaumes partagés pour ou contre un Ordre fameux, qui semble tenir tête à une multitude de Potentats réunis contre lui.

Le Parlement ancien n'y est pas épargné, & le nouveau Tribunal y est demandé comme juge impartial de la querelle.

12 *Juillet* 1773. La *Fricassée* est une nouvelle brochure qui remplit à merveille son titre: C'est un pot pourri, où l'on parle de tout & où l'on ne dit rien. Si elle parvient à la postérité, elle sera la torture des *Saumaises* à venir, plus encore que *Rabelais* & autres livres de cette espece.

13 *Juillet.* On a fait sur l'*Erreur d'un moment*, comédie nouvelle du Sr. Monvel, les quatre vers suivans:

Monvel, las de nous faire rire,
Hélas! se livre au larmoyant:

Faſſe le ciel que ce délire
Ne ſoit que *l'Erreur d'un moment !*

16 *Juillet* 1773. L'Auteur des *Raiſons invincibles*, &c. en a de générales & de particulieres. Les générales ſont : 1°. que pour détruire un Ordre ancien, approuvé, protégé, loué conſtamment par les plus éminens perſonnages de l'Egliſe, il faudroit des délits clairs, atroces, qui fuſſent ceux du Corps entier, & qu'il ſe fut montré incorrigible. On n'objecte, au contraire, que des imputations, vraies ou fauſſes, contre quelques particuliers. On critique un Inſtitut, brûlé en France, comme *impie*, & canoniſé en Portugal, comme *ſaint*; que tous les Sages, tous les Saints & ſurtout les Papes, les Evêques & un Concile univerſel ont regardé comme un chef-d'œuvre, & dont on n'a fait qu'un extrait frauduleux, ſous le titre d'*Aſſertions*.

2°. Comme le crime ne ſe préſume pas contre 20,000 Religieux, & qu'il ne peut être conſtaté légitimément que le prévenu n'ait fourni toutes ſes défenſes, il étoit également néceſſaire & indiſpenſable d'entendre les Jéſuites auſſi juridiquement, auſſi pleinement, auſſi ſolemnellement que l'exigeoit l'importance de la cauſe.

3°. Les Jéſuites n'ont point été entendus de la maniere qu'on vient de voir qu'il falloit les entendre. On ne voit pas qu'en aucun tems, en aucun lieu, une audience libre, pleine, pu-

blique, aît été donnée à la Société, à son Régime, à ses représentans. L'auteur prétend, au contraire, pouvoir nommer le tems & les lieux où l'on a rejetté chez nous, impitoyablement & sans pudeur, des Requêtes en forme que présentoient les Jésuites, aux fins d'être ouis.

A ces vues énérales, il croit pouvoir joindre des préjugés tirés des opérations dont on a été témoin, & c'est ce qu'il appelle ses raisons particulieres.

1°. Les Jésuites ont été proscrits uniquement sur deux pieces: savoir, sur les *Extraits* de l'Institut, faits ou débités par le feu Abbé Chauvelin, & sur le Recueil des *Assertions*, fabriqué aux Blancs-manteaux; c'est-à-dire, sur deux pieces qui contiennent au moins huit à neuf cens falsifications palpables. Ceux des Tribunaux qui témoignerent longtems une juste horreur pour cette maniere de procéder, furent vaincus, par les ordres, par les menaces & par d'autres menées encore plus indignes du Ministre, (le Duc de Choiseul) qui étoit alors à la tête de la persécution *Anti-Jésuitique.*

2°. Cette persécution est l'ouvrage des Jansénistes, des Philosophes Encyclopédistes, d'un essain de Magistrats Républicains, ennemis du Catholicisme, de la Religion, de l'autorité Monarchique. Les Jésuites n'ont donc été proscrits que parce qu'ils tenoient invinciblement à l'Eglise Romaine, à Dieu & au Roi.

3°. Il est également averé & indubitable que les conjurés de Paris ont donné le branle à tout ce qui a été fait ou tenté en Portugal, en Espagne, à Rome & ailleurs. On n'ignore ni la députation ni le nom des émissaires, ni l'envoi des libelles, ni les sommes offertes ou données, le tout sous la protection du grand chef (le Duc de Choiseul) dont la puissance étoit si étendue.

Ici l'auteur entre dans une grande discussion de ce qui s'est passé en Espagne, & dans une prosopopée touchante au Roi de ce Royaume, qu'il cherche à capter par un tour oratoire, il établit que tout prouve qu'il a été séduit; que tout respire dans le complot en question les noirceurs de la calomnie, le caractere des chefs de la bande, les moyens qu'ils ont employés, les pieces pour & contre qu'on a sur ce grand procès. Il discute ensuite les procédures portugaises, qu'il regarde comme un monstrueux assemblage d'iniquités palpables. On ne peut le suivre dans le développement verbeux de cette partie de l'ouvrage.

Après il propose un *Cas de conscience*: savoir si des Princes Chrétiens & Catholiques peuvent en conscience demander au Souverain Pontife la destruction d'un Ordre, sans avoir vu ni entendu les accusés, sur des accusations dont une partie n'est pas articulée, dont l'autre est fausse, calomnieuse, absurde, &c? Il soumet cette décision au college des Cardinaux & à

tous les Consultateurs Romains, au Clergé de France, à la Sorbonne, aux Universités d'Italie & d'Espagne, même aux Universités Protestantes d'Oxford, de Wittenberg & d'Upsal, enfin au Muphti & à ses Imans.

Du reste, quand? où? en quelle forme fera-t-on la revision du procès qui est l'objet de cette Requête?

Ce ne sauroit être trop tôt, répond-il; à Rome, à Madrid, à Paris ou à Versailles: on ne refuseroit pas aujourd'hui le Parlement de Paris.

Suivent des objections & solutions, terminées par une observation décisive. Suivant l'Ecrivain, c'est que si l'on n'a pas égard à sa réclamation, il prend acte contre les ennemis de la Société en présence de l'univers, qu'ils sont non-seulement atteints, mais même convaincus, de tout ce qu'on leur impute d'atrocités.

Dans cet ouvrage, où il y a de très-bonnes choses, des anecdotes très-précieuses, il regne sous une apparence d'ordre & de méthode, un désordre & une confusion qui en rendent la lecture pénible, par une répétition fastidieuse des mêmes raisons, & par une multitude de mots accumulés, dans lesquels se noie la chaleur de l'orateur.

19 *Juillet* 1773. Le nouveau Mémoire de Me. Linguet paroît, & est enlevé avec un empresse-

ment proportionné à la célébrité de l'orateur. Il a pour titre : *Précis pour le Sr. Ménâger, de l'Académie Royale de Chirurgie.* Après un long détail des raiſons qui obligent ce *Ménâger* d'entrer en cauſe, une grande diſcuſſion des motifs qu'il a de mécontentement contre les juges, des reproches graves qu'il articule à leur faire, enfin il établit deux propoſitions inconteſtables: l'une, que ſon client n'a jamais été dans le cas d'eſſuyer un décret; l'autre, que ce n'eſt qu'en dénaturant la procédure par une manœuvre criminelle, qu'on eſt parvenu à ſe procurer une ſorte de prétexte pour le décréter. De ces deux principes il tire la conſéquence, que le Juge qui a décrété le Chirurgien, & le Procureur du Roi qui a provoqué le décret, ne peuvent ſe ſouſtraire à la priſe à partie.

20 *Juillet* 1773. On prétend qu'il s'eſt élevé une querelle entre la Comteſſe Dubarri & le Comte *Jean* (le beau-frere); qu'elle a été ſi vive que ce dernier, dans un de ces accès d'humeur violente dont on ſe repent toujours, a exhalé ſa bile, & a fait une chanſon, où il ſe permet de rappeller, de la façon la plus piquante, des choſes qu'il auroit dû oublier. Peut-être auſſi un plaiſant a-t-il été bien aiſe de trouver cette occaſion de décharger la ſienne, en imputant au Comte *Jean* une production licen-

tieuse d'une plume très satyrique. Telle qu'elle soit, voici cette chanson :

Sur un Air : De la *Rosiere*.

Drôlesse !
Où prends-tu donc ta fierté ?
Princesse !
D'où te vient ta dignité ?
Si jamais ton teint se fane ou se pele,
Au train
De Catin
Le cri du Public te rappelle.
Drôlesse ! &c.

Lorsque tu vivois de la messe
Du Moine, ton pere Guimard ;
Que la Ramson voloit la graisse
Pour joindre à ton morceau de lard ;
Tu n'étois pas si fiere,
Et n'en valois que mieux :
Baisse ta tête altiere,
Du moins devant mes yeux.
Ecoute-moi, rentre en toi-même,
Pour éviter de plus grands maux :
Permets à qui t'aime, qui t'aime,
De t'offrir encor des sabots !

Drôlesse !
Mon esprit est-il baissé ?
Princesse !
Te souvient-il du passé ?

21 *Juillet* 1773. Dans le tems de la tenue

des Etats de la Province de Bretagne, il a été question d'un *Mémoire de la Noblesse de cette Province au Roi*, qu'elle s'est trouvé obligée de faire seule, les Commissaires ayant eu le secret d'intimider par menaces ou de séduire par promesses les députés des deux autres Ordres, pour qu'ils s'abstinssent d'y prendre aucune part; & c'est ce qui a servi ensuite de prétexte à la cour pour ne pas vouloir recevoir le Mémoire en question, dont on auroit voulu anéantir jusqu'à l'existence: c'est ce qui en a retardé la publicité jusqu'à présent. Il est imprimé aujourd'hui. Il est d'une clarté, d'une précision, d'une force, qui le font lire avec la plus grande avidité. C'est d'ailleurs un tableau aussi fidele qu'effrayant des coups d'autorité multipliés, par lesquels le Ministere sappe sans relâche la liberté de cette province, dont on lui envie jusqu'à l'ombre qui lui en reste. On admire l'éloquence avec laquelle l'orateur, après avoir tracé du pinceau le plus mâle & le plus rapide les ravages du despotisme, les suites funestes, les malheurs sans nombre qu'il entraîne, ramasse toute l'onction du sentiment pour attendrir le cœur du Monarque & émouvoir ses entrailles paternelles. Quelque bien fait que soit celui de la Noblesse de Normandie sur le même sujet, on trouve le Mémoire en question bien supérieur pour l'enchaînement, la marche, le style.

22 *Juillet* 1773. Le Sieur Le Carpentier, Ar-

chitecte, membre de l'Académie Royale d'Architecture, vient de mourir. Il avoit beaucoup de célébrité. Le Pavillon du Sr. Bouret, connu sous le nom de *Pavillon du Roi*, & qu'en effet ce financier avoit fait ériger dans l'espoir que S. M. l'acheteroit, est un morceau très-propre à lui faire honneur, par sa noblesse, son élégance & sa belle distribution.

23 *Juillet* 1773. Outre les quatre volumes qu'on a annoncés sous le titre général des *Efforts du Patriotisme*, &c. on a imprimé dans le même format un *Recueil de Réclamations, Remontrances, Lettres, Arrêts, Arrêtés, Protestations des Parlemens, Cours des Aides, Chambres des Comptes, Bailliages, Présidiaux, Elections, au sujet de l'Edit de Décembre* 1770, *l'Erection des Conseils Supérieurs, la suppression des Parlemens, &c. avec un Abrégé historique des principaux faits, relatifs à la suppression du Parlement de Paris, & de tous les Parlemens du Royaume.* Ces deux volumes, grand in 8°. ont pour Epigraphe: *Majora legum quam hominum imperia.* Ils sont imprimés aussi à Londres. Ils sont précédés d'une préface très-bien écrite & d'une éloquence digne de la matiere importante, traitée dans le contenu de l'ouvrage.

24 *Juillet. Lettre du Pere Caussin, Jésuite, Confesseur de Louis XIII, à Monseigneur le Cardinal de Richelieu.*

On ne peut mieux faire connoître cet ouvrage, que par l'avertissement de l'Editeur, que voici:

„ Le manuscrit que nous présentons ici au public pour la premiere fois, échappe à la jalousie d'une Bibliotheque privée. Beaucoup de traits qu'il renferme intéressent la curiosité du Lecteur dans les circonstances où on le publie, mais écrit d'ailleurs d'un style peu imitable & qui fait peinture par sa saillie & ses images. Il auroit intéressé dans tous les tems: on auroit pu y supprimer quelque préjugé personnel, comme une longue déclamation sur les traités entre un Prince Chrétien & des infideles, quelque comparaison tirée de la scholastique, &c. mais on a préféré à tout la plus exacte conformité avec le manuscrit. Quelques Lecteurs demanderont quelle vraisemblance il y a que le Pere Caussin, exilé & sans appui de ses Supérieurs, ait osé prendre un ton si véhément avec le redoutable Cardinal? On y trouve la réponse dans l'écrit même. Mais ce trait de chaleur & de zele n'eut-il pas été porté jusques sous les yeux du Ministre (ce que le manuscrit ne décide pas) il ne demeure pas moins intéressant de placer parmi les monumens de l'histoire ce qu'un homme d'esprit pensa dans le tems même d'une si illustre administration politique."

Il est certain qu'il est peu à présumer qu'un simple Religieux & un Jésuite ait osé écrire

au Cardinal du ton sur lequel cette Lettre est montée. En tout cas le faussaire a merveilleusement bien contrefait le style figuré de ce tems-là, & y a répandu l'éloquence du siecle, où il y a de très-belles choses. Mais il est à craindre que le but de l'ouvrage ne soit absolument manqué, & ne fasse un effet tout contraire, puisqu'il ne doit inspirer que plus de confiance au Chancelier, par l'exemple qu'il lui fournit d'une administration si blâmée, si injuriée par les contemporains & si exaltée par les historiens postérieurs, si admirée aujourd'hui. Le parallele des tableaux effrayans qu'on y trace de l'état malheureux de la France, assimilé à ceux des Ecrivains actuels, prouveroit que tout ce qu'on en dit aujourd'hui n'est que pure déclamation, comme la Lettre du Religieux.

25 *Juillet* 1773. Le Sr. Morand, membre de l'Académie des Sciences, & chirurgien-major des Invalides, vient de mourir.

28 *Juillet*. On parle beaucoup d'une *Oraison funebre du Roi de Sardaigne*, où l'auteur, sous prétexte de louer ce Monarque, fait une satyre très-vive de tous les Potentats de l'Europe. Cette piece est très-rare & l'on n'en parle encore que par ouï-dire.

29 *Juillet*. M. de Porte-lance, autrefois connu dans la Littérature par quelques ouvrages, & surtout par une tragédie qui, sans avoir réussi, lui fit un certain nom, à raison de

sa jeunesse, vient de sortir de l'obscurité où il étoit resté depuis quelque tems, & a plaidé avec éclat tout récemment dans sa propre cause. Il s'est acquis d'autant plus de gloire, qu'il n'a pas craint de lutter contre Me. Linguet & qu'il a eu l'avantage.

Celui-ci vient de faire imprimer son Mémoire, qui ne gagne point à la lecture. Il défend un nommé *Tranel*, que le premier accuse d'avoir enlevé, par séduction, captation, obsession, hypocrisie, la succession de son beau-frere. L'orateur paroît avoir eu moins en vue de composer un Mémoire dans cette affaire, que d'y mentir, à son ordinaire, impudemment à la face de tout le palais, relativement aux querelles journalieres qu'il se fait avec son Ordre & avec ses confreres les plus en réputation.

1 *Août* 1773. Jeudi dernier, vers les neuf heures du soir, s'est manifesté dans la partie du Sud un phénomene à-peu-près semblable à celui dont on a parlé, il y a deux ans. Il étoit moins considérable: c'est un rayon de feu qui a paru sortir des nuages & n'a duré que plusieurs secondes. Il a renouvellé dans plusieurs têtes foibles les terreurs encore récentes qu'y avoit occasionnées l'annonce prétendue de la comete.

2 *Août*. Le *Regulus*, tragédie nouvelle de M. *Dorât*, imprimé depuis longtems, mais changé de beaucoup, a été joué avant-hier pour la premiere fois. Cet auteur, malheu-

reux jusqu'à présent à chausser le cothurne, a reçu des applaudissemens très grands & trop prématurés au premier acte. Ils n'ont pas été également soutenus au second & au troisieme : & les connoisseurs conviennent généralement que ce n'étoit pas la peine de traiter un pareil sujet après *Pradon*, pour le refaire plus mal. Il ne s'est pas apperçu que *Regulus* étoit un de ces caracteres roides, difficiles à ployer au théâtre; un de ces êtres impassibles, qu'on ne peut par cette raison mettre en scene; que de la vertu extraordinaire & farouche de ce Romain il ne devoit résulter qu'une admiration, très-grande d'abord, mais stérile & froide; que les sentimens généreux de l'amitié, l'amour conjugal, l'amour filial, ne pourroient produire quelque effet, qu'autant qu'ils occasionneroient des combats, des flux & reflux dans le cœur du Héros, & que son genre de patriotisme étoit tel, qu'il ne pouvoit les lui laisser éprouver; qu'enfin le trait héroïque de *Regulus*, propre à éblouir d'abord les jeunes gens, ne fournissoit réellement qu'une scene. C'est ce que prouve la piece de l'auteur, absolument dénuée d'action, qui ne se soutient que par de petits moyens, & n'est, à vrai dire, qu'un long plaidoyer, une amplification de college, où le poëte a fondu tout ce que le patriotisme outré peut fournir d'idées plus gigantesques que vraies.

M. *Dorat* a chaussé le brodequin avec plus

d'avantage : *sa Feinte par amour*, en trois actes & en vers, donnée pour petite piece, ne contient qu'une intrigue foible, trop allongée, trop délayée dans une multitude de scenes oisives & qui ne font pas avancer l'intrigue, peu neuve d'ailleurs, & ressemblante à quantité de pieces. Mais il a enrichi ce fond très-commun de détails piquans & agréables ; il a développé une connoissance heureuse des mœurs du siecle & du caractere des femmes. Ses peintures pourtant sont plus fines que fortes, plus nuancées que coloriées. Son comique est plus de mots que de situation ; & s'il ne se repete pas encore, il est à craindre qu'il le fasse à la premiere fois, & ne reste dans le cercle de frivolité autour duquel roulent toutes ses Epitres. C'est un observateur qui ne saisit que les surfaces, & n'a pas le coup d'œil assez vigoureux pour percer l'écorce & sonder le cœur humain dans la profondeur de ses replis.

3 *Août* 1773. L'Acte d'*Apollon & Coronis*, exécuté vendredi à l'Opéra, a été assez bien reçu du Public.

4 *Août*. Il y a un différend de Madame de Margeret, Abbesse de St. Paul-les-Soissons, avec l'Evêque de cette ville, qui a obtenu une Lettre de cachet, sous laquelle elle gémit à l'Abbaye de Pont-aux-Dames. Il paroit qu'elle ne s'est point rallentie des efforts qu'elle faisoit pour avoir justice des persécutions du Prélat, &

qu'elle a intéressé dans sa cause divers Seigneurs, entr'autres M. de Puysegur, qui a une terre dans le même canton, & qui s'étant interposé à Compiegne en faveur de l'exilée, a eu une dispute vive avec l'Evêque: ce qui a fait dire que ce Seigneur en étoit venu à des paroles dures, à des gestes, & même à des voies de fait. Mais il y a apparence que l'anecdote des coups de pied au cul, répandue avec affectation par les partisans de l'Abbesse, & plus encore par les libertins & les impies, est absolument fausse. Au reste, comme on convient assez généralement que Madame l'Abbesse est très-galante, qu'elle a eu une intrigue avec M. de Puységur, on n'est pas surpris de l'extrême chaleur qu'il a mise vis-à-vis du Prélat. Quoi qu'il en soit, cette histoire, vraie ou fausse, fait rire aujourd'hui la cour & la ville.

Ce M: de Puységur est un homme très-instruit, de beaucoup d'esprit, & auteur d'un livre qui a paru il y a quelques années, où il prétend que le Clergé ne doit pas faire un Ordre dans l'Etat. Cette assertion, révoltante pour le Corps Episcopal, a laissé un venin qui fermente encore, & le rend très-odieux à Nosseigneurs les Prélats.

5 *Août* 1773. *Le Théisme, Essai philosophique:* deux volumes, avec cette Epigraphe: *Ad cœlum hinc ire putandum est sublimes animas....* Ce qui décele tout le plan du Livre, qui n'est

point un ouvrage théologique; qui discute l'objet de la raison, & non celui de la foi. L'auteur veut démontrer que les rayons de la Divinité se font jour dans tous les cœurs par une impression universelle & supérieure à toutes nos institutions. Il ne traite que de la religion naturelle, & s'abstient de rien dire sur la révélation. Cet ouvrage, bien écrit, plein de vie, & qui embellit la métaphysique par tous les charmes d'une imagination riante & poëtique, est divisé par paragraphes. S'il n'apprend rien de nouveau, il a du moins une maniere particuliere qui mérite d'être suivie & discutée.

7 *Août* 1773. L'Acte *d'Apollon & Coronis*, remis sur le théâtre Lyrique le vendredi 30 Juillet, quoiqu'assez bien reçu le premier jour, n'attire pas plus de monde que les autres Fragmens. Il est tiré du Ballet des *Amours des Dieux*; paroles de Frezelier, musique de Mouret, & mériteroit sans contredit plus de succès. Le poëme est intéressant: les paroles en sont harmonieuses, tendres & dans le vrai genre lyrique. La musique est douce, gaie & pleine de sentiment. Mais l'exécution ne répond pas au mérite de l'ouvrage.

8 *Août*. Me. Vermeil, qui depuis ses plaidoyeries dans l'affaire de Dujonquay, avoit gardé un silence profond, répand aujourd'hui un Mémoire volumineux, mais serré de faits & de preuves, qui porte la conviction chez tous ceux qui

en sont susceptibles. Cet Avocat s'est interdit toute déclamation ; il n'y a pas un mot qui n'ait trait à l'affaire, & cet écrit est certainement un modele de tous ceux qu'on devroit publier au palais.

9 *Août* 1773. Vendredi dernier, 6 de ce mois, M. l'Abbé de l'Epée a fait faire l'exercice public, par lequel il termine ordinairement l'année de ses travaux. Ils consistent à instruire des sourds & des muets au point de leur inculquer des notions, qu'ils sembleroient ne pouvoir acquérir, & rendre encore moins. Il apprend aux uns à articuler des sons, avec difficulté, mais qui forment un langage propre à se faire entendre de ceux qui sont au fait, & aux autres à répondre par écrit aux questions qu'on leur fait ; ce qui s'est exécuté devant beaucoup de monde, à la satisfaction de tous les spectateurs.

11 *Août*. Plus de vingt mille curieux s'étoient rendus hier à St. Ouen, & n'ont rien trouvé qui répondît à la magnificence du Prince de Soubise & à l'honneur qu'il avoit de recevoir Madame chez lui. La Fête a consisté uniquement dans une joûte sur l'eau & dans un souper. On ne parle pas de même de celle qui a été donnée à cette Princesse à Vanvres, le 31 Juillet dernier. Elle mérite une description particuliere.

Madame & Madame Elisabeth devant aller à Vanvres pour y voir Mademoiselle, cette Prin-

ceſſe voulut leur procurer quelque amuſement. En conſéquence M. Laujeon fut chargé d'imaginer quelque choſe. On connoît les talens de ce Secrétaire des commandemens plein de goût & d'invention. Il s'aſſocia M. de Plinchcſnè, très-propre à ce genre de ſpectacles, étant exercé depuis longtems à alimenter le théâtre d'*Audinot*, qui ne ſe ſoutient que par lui. Et voici le réſultat de la fête champêtre, tout-à-fait analogue aux circonſtances, car il faut obſerver qu'il ne devoit point y avoir d'hommes.

Madame & ſa ſœur trouverent Mademoiſelle vêtue en fermiere, occupée des fonctions de ſon état, battant le beurre, &c. Elle les prie d'excuſer ſi elles la ſurprennent ainſi. Elle leur propoſe de goûter de ſon laitage, & cependant elle appelle ſes femmes. Après pluſieurs délais, qui donnent lieu à des incidens agréables, & à des couplets, prélude de la fête, celles-ci arrivent dans un accoûtrement ruſtique, & préſentent chacune leurs préſens, un agneau, un nid de fauvettes & des fleurs. Alors Mademoiſelle paſſe dans un cabinet de verdure pour y faire ſa toilette; les Dames de ſa ſuite s'habillent dans d'autres, & toutes reviennent parées convenablement à leur rang. On conduit Madame à un portique de feuillage élevé dans les jardins, & ſervant d'entrée au *Temple de l'Amitié*, auquel Mademoiſelle, qui aime beaucoup à bâtir, avoit travaillé de ſes mains. Comme les Princeſſes ſe

rendoient au Temple, on entendit une musique délicieuse, dont on ne voyoit point les auteurs; ce qui sembloit la rendre céleste. Elle étoit composée d'instrumens à vent, dont les joueurs étoient cachés dans le feuillage. Richer, aussi caché, chanta une hymne à l'Amitié. Il se trouva dans ce lieu un livre magnifique, que Mademoiselle présenta à Madame. Sur le premier feuillet elle vit son nom inscrit en lettres d'or, celui de sa sœur sur le second, & celui de Mademoiselle sur le troisieme. Les trois Princesses mirent la main sur ce livre, & se jurerent une amitié immortelle. A cette cérémonie succéda une piece de M. Laujeon, avec un Prologue, roulant sur le même sujet, & toujours composée exprès pour être exécutée sans hommes. Mesdames se transporterent de-là dans un sallon magnifique, où les compagnes de Mademoiselle, vêtues en Nymphes, exécuterent avec les villageoises un Ballet pantomime, qui enchanta par son expression & sa justesse. Au sortir du sallon, Mesdames entrerent dans un bosquet, où on leur servit une collation. Elles furent reconduites au château à travers une allée, dont les arbres étoient chargés de guirlandes de fleurs & de cartouches, contenant des devises & des emblêmes relatifs au jour, au lieu, aux personnages. On les fit tourner autour d'un bassin, dont les bords étoient ornés d'autres cartons. Il s'y trouvoit des couplets, que Richer chanta successivement.

C'étoit toujours quelque chose de nouveau. Enfin approchant du château, les Princesses furent arrêtées par un dernier spectacle. Ce furent six enfans d'Audinot, qui jouerent une fable, dont les personnages étoient Henriette, Pauline, le Singe, l'Ours, le Chat & l'Ane, & dont la moralité rouloit sur la flatterie des courtisans.

Madame sortit enchantée de tout ce qu'elle avoit vu, & fit les plus grands remerciemens aux auteurs de la fête, qui eurent l'honneur de lui être présentés.

12 *Août* 1773. Mlle. de Raucour, pour mieux s'exercer, est allée à Compiegne & y joue dans la troupe de Préville. Depuis que le Roi est dans ce lieu, Madame la Comtesse Dubarry a fait donner une représentation au profit de cette Actrice. Elle a bien voulu distribuer elle-même des billets aux Seigneurs de la cour, qui pour lui plaire se sont empressés d'en prendre. C'est ainsi que cette illustre favorite cherche à encourager les talens.

16 *Août*. Les comédiens Italiens ont remis depuis quelque temps sur leur théâtre un ancien Opéra-comique de Favart, intitulé: *Acajou*, en trois actes & mêlé de vaudevilles, suivant la mode de ce tems-là; ce qui n'avoit pas d'abord alléché les amateurs: mais on a pris goût peu-à peu à cet ouvrage rajeuni, très-gai, très piquant, plein d'une critique

fine & juste, extrêmement varié dans ses détails, & orné de jolies décorations. Il est annoncé pour la 14eme. représentation, & est digne de succès. Il est infiniment supérieur à tous les opéra-comiques modernes. Il est dans le vrai genre & beaucoup plus naturel que ces drames larmoyans. On y a joint quelques morceaux de chant plus travaillés, bien fondus avec le reste & qui ne font qu'augmenter son mérite.

24 *Août* 1773. C'est le 19 Août que le nouveau Tribunal a enrégistré les Lettres patentes données à Compiegne le 30 Juillet pour la construction des bâtimens devant servir à la comédie Françoise, sur les terreins de l'ancien hôtel de Condé. Le préambule en est curieux par les éloges donnés aux Comédiens, & les égards que la Roi leur témoigne.

C'est le Sr. Moreau, Architecte du Roi, & maître général des bâtimens de la ville, qui est chargé de la construction & du plan de la salle.

Le Roi achete l'hôtel de Condé & environs, & donne à la ville dans cet emplacement le terrein nécessaire pour la Comédie, qu'elle fera construire à ses frais, & pour y subvenir S. M. l'autorise à emprunter 1,500,000 Livres.

25 *Août*. Il est de regle aujourd'hui que les Académies des Belles-Lettres & des Sciences réunies assistent à l'Oratoire pour y entendre le panégyrique de Saint Louis, prêché par un Ec-

Eccléfiaftique nommé par elles. C'eft le Préfident de la premiere qui en fait le choix. Ce difcours fe prononce après celui que fait faire l'Académie Françoife à la Chapelle-du-Louvre. Tout le monde en fortant de cette Chapelle s'étoit rendu à l'autre Eglife, & comme on étoit dans l'attente du difcours, les Académiciens ont appris qu'il n'y avoit perfonne de nommé. M. de Nivernois, le Préfident, qui auroit dû faire la nomination, s'eft rappellé l'avoir oubliée tout net. Pour réparer cette omiffion, s'il étoit poffible, il a demandé fi dans la multitude d'Abbés qui étoient-là, il s'en trouvoit quelqu'un en état de monter en chaire? Il l'a affuré d'avance qu'on l'écouteroit avec plaifir. Mais perfonne n'a ofé prendre une pareille commiffion, & le public s'eft en allé peu édifié de la dévotion de Mrs. les Académiciens.

27 *Août* 1773. Le nommé Loriot, Machiniste connu par plufieurs inventions ingénieufes & méchaniques, a trouvé auffi un maftic également à l'épreuve de la pluie & de la chaleur. D'après les expériences faites, S. M. a acheté fon fécret moyennant un contrat de cent mille francs, à quatre pour cent d'intérêt. Les Architectes du Roi ne veulent pas qu'il en foit fait ufage avant celui qu'on en doit faire pour les maifons royales; & le fécret ne fera divulgué qu'alors. Cependant M. le Duc de Chartres ayant eu befoin de Loriot pour fa petite maifon,

l'a demandé au Contrôleur-général, qui le lui a envoyé. Ce mastic pourra tenir lieu de tuiles ou d'ardoises pour la couverture des maisons.

30 *Août* 1773. Quoique le discours de M. *Necker*, couronné à l'Académie Françoise, soit approuvé, suivant l'usage rétabli par un dernier Arrêt du Conseil, par deux Docteurs de Sorbonne très connus, la Faculté de Théologie, ou du moins quelques membres de cette Faculté, sont scandalisés de la maniere cavaliere dont le Philosophe orateur y parle de l'existence de Dieu, qu'il semble ne donner que comme une opinion utile. Cependant, comme le passage n'est que louche & que l'Ecrivain s'exprime ailleurs d'une façon plus cathégorique, on ne croit pas que l'on s'en occupe en Sorbonne.

30 *Août*. Le Mémoire *sur l'usage qu'il conviendroit de faire du revenu des Abbayes qui sont en commende*, est, dit-on dans un avertissement, le résultat d'une conférence que l'auteur eut avec un célebre magistrat, il y a une douzaine d'années. La conversation étant tombée sur les Bénéfices, l'auteur exposa ses idées sur les Abbayes en commende. Le Magistrat en fut frappé : elles lui parurent très-solides. Il crut que l'auteur les avoit puisées dans un projet de Lettres patentes, dressé par le célebre *Domat*, qui étoit entre les mains du Chancelier d'Aguesseau, mais dont l'auteur n'a jamais eu aucune connoissance. Il le pressa de les

mettre par écrit, ce qu'il ne fit point alors & ce qu'il a fait depuis. L'Editeur a regardé ce projet comme si utile à l'Eglise & à l'Etat qu'il s'est empressé de le publier. Puisse-t-il faire cesser le scandale que causent dans l'Eglise tant de gros Bénéficiers, dont la vie fait gémir les gens de bien & fournit une ample matiere aux censures & aux dérisions des mondains ! On jugera par le développement du projet, quels biens infinis il peut produire pour le temporel & pour le spirituel, & comment l'exécution en pourroit avoir lieu.

31 *Août* 1773. *Acajou* a constamment attiré du monde à la comédie italienne, & l'on donne cet opéra-comique., jeudi pour la 19eme. & derniere fois. Le succès de celui-ci a excité le zele des comédiens, & ils se proposent de choisir cet hyver dans leur répertoire de ce genre, tous ceux qui seront susceptibles d'être présentés au public. Ils doivent jouer incessamment *la Rose* de Piron, piece extrêmement piquante.

1 *Septembre*. L'auteur du Mémoire sur l'usage qu'il conviendroit faire du revenu des Abbayes qui sont en commende, explique d'abord ce que c'étoit que les Abbayes dans les premiers tems de l'Eglise, & fait voir que les Commendes actuelles ne ressemblent en rien aux Commendes d'alors. Il en démontre le vice & l'abus dans la maniere dont on les confere aujourd'hui.

Un Abbé Commendataire est un Ecclésiastique séculier à qui le Roi donne, sans consulter les Religieux, la moitié du revenu d'une Abbaye, qu'on appelle *Manse Abbatiale*, pour en jouir & en faire ce qu'il lui plaira. Et ce n'est pas là, sans doute, ce que devroit être un Abbé de Religieux.

D'ailleurs ces Commendes sont injustes, 1°. parce qu'elles dépouillent, sans aucune forme de procès, les propriétaires d'un bien qui leur appartient légitimément: 2. parce qu'elles anéantissent les dispositions des fondateurs: 3. parce qu'elles donnent les biens des monasteres à des gens qui n'ont aucun titre ni de l'Eglise ni de l'Etat pour les posséder.

Envain ces prétendus Abbés invoqueroient en leur faveur le Concordat. Le Roi s'oblige à ne nommer que des Réguliers aux Bénéfices réguliers, & des Réguliers du même Ordre. D'ailleurs, ce Concordat, par lequel François I accorda au Pape le droit de prendre à chaque présentation le revenu d'une année de chaque Abbaye, à condition que le St. Pere lui accorderoit le droit de présenter à toutes les Abbayes de son Royaume, n'est pas regardé comme une convention bien légitime. Mais on est assez d'accord sur le vice & les abus des Abbayes en commende; on demande comment y remédier?

D'abord, comme le Roi même ne peut ôter

à personne sa propriété, il faut rendre aux monasteres un bien qui leur revient légitimément.

En second lieu, par une conséquence du même principe, il faut entrer dans les vues des fondateurs, il faut remplir les charges & conditions qu'ils ont apposées à leurs dons, qui sont:

1°. Qu'il y eut dans les monasteres le plus grand nombre de religieux possible, relativement à leurs revenus, pour qu'il y eût un plus grand nombre de personnes uniquement occupées à prier Dieu pour l'Eglise, pour l'Etat & pour les fondateurs eux-mêmes.

2°. Que le Service divin se fit toujours dans les monasteres avec la plus grande décence.

3°. Qu'en se dépouillant d'une partie de leurs biens en faveur des Religieux, ceux-ci satisfissent mieux pour eux à l'obligation que Dieu impose aux riches de soulager la misere des pauvres.

En conséquence, l'Ecrivain propose d'abolir les Abbés Commendataires, d'en réunir les revenus à la masse totale de ceux des Abbayes, & de charger les Religieux d'en distribuer une partie annuellement aux personnes auxquelles le Roi assigneroit des pensions sur le monastere.

Ceux auxquels on accorderoit de ces pensions, seroient, ou de pauvres Ecclésiastiques capables de servir l'Eglise, mais n'ayant pas un bien de famille suffisant pour subsister, ou de pauvres Militaires, qui ont bien servi l'Etat, ou des hô-

pitaux qui n'ont point assez de revenus pour fournir aux besoins des malades & des pauvres que la misere force de s'y retirer, ou des colleges qui n'ont pas suffisamment de quoi stipendier les maîtres qui élevent la jeunesse, ou enfin des séminaires, dont on voudroit que les pensions des Ecclésiastiques fussent modiques, & même gratuites en certaine quantité.

A la fin de l'ouvrage se trouve un modele d'Edit tout digéré, extrêmement sage, au bas duquel le Souverain n'auroit plus que son nom à mettre; mais qu'il n'y mettra pas: toute la tête du Clergé, revêtue de pareilles Abbayes, est trop intéressée à les conserver, bien loin de les remettre ainsi gratuitement.

Du reste, le Mémoire est très-sagement écrit, sans fiel, sans amertume. L'auteur s'est même abstenu de ces portraits satyriques, très-propres à faire la fortune d'un écrit de ce genre, & qui seuls peuvent attirer les regards des gens du monde sur de pareils ouvrages.

2 *Septembre* 1773. On prétend que Mlle. de Raucoux, cette jeune Actrice, si renommée par ses talens précoces & par sa sagesse antique, a vu enfin sa vertu échouer au voyage de Compiegne; que M. le Duc d'Aiguillon, ce Ministre d'un tempérament fougueux & qui conserve encore tous les feux de la jeunesse, a vaincu & les préjugés & la résistance de la Comédienne.

4 *Septembre* 1773. Les trois nouveaux écrits qui ont paru dans l'affaire du Comte de Morangiès, en même tems du jugement, sont :

1°. *Replique aux derniers écrits du Comte de Morangiès & de ses adhérens.* Celui-ci est le 3eme. Mémoire de Falconnet. Il porte la conviction jusques chez les plus incrédules. D'ailleurs, comme oratoire, c'est aussi une excellente piece. On y trouve plus de nerf que dans les deux premiers, & le sarcasme y est employé plus adroitement.

2°. *Addition au résumé général, &c.* C'est le dernier effort de Me. Linguet, où sa rage redouble contre tous ceux qui osent écrire ou dire quelque chose en faveur des Verons. Le Notaire *L'Héritier* y est surtout très-maltraité. C'est ce Notaire qui a reçu le Testament de la grand' mere. Il annonce dans un postscriptum qu'il attend justice de la Cour contre les Ecrivains adverses qui l'ont trop bien refuté, & il veut les attaquer personnellement sur les injures qu'ils lui ont dites, comme s'il avoit le privilege exclusif d'en dire seul.

3°. *La vérité géométriquement démontrée & juridiquement prouvée dans l'affaire des cent mille écus. Lettres d'un Colonel étranger à un Membre du Parlement d'Angleterre, sur l'affaire du Comte de Morangiès, dans lesquelles on rapporte tout ce qui a été plaidé & imprimé pour & contre les deux parties.*

tifie du projet de corruption qu'on lui ſuppoſe, & le Sr. Malbête, Avocat conſultant, eſt abſolument d'avis qu'on ne peut l'inculper à cet égard.

Ce Mémoire, qu'on ſait être rédigé & composé en entier par M. de Beaumarchais, eſt ſupérieurement fait. Quoi qu'il ne roule que ſur une narration, minutieuſe en apparence, de petites circonſtances peu intéreſſantes, il y a mis tant d'art, tant de préciſion, un ſarcaſme ſi fin & ſi bien ménagé, qu'on le lit avec la plus grande avidité.

Par un concours aſſez ſingulier de circonſtances, quatre hommes de Lettres, fameux ou non, ſe trouvent impliqués audit procès.

1°. Le Conſultant, connu pour tel, célebre au théâtre, & qui ſe propoſoit d'amuſer le Public le carnaval dernier d'une façon plus agréable, par ſon *Barbier de Seville*, que ſa premiere affaire avec le Duc de *Chaulnes* a retardé.

2°. Le Sr. Goezman, atteint & convaincu par ce Mémoire d'avoir compoſé de petites brochures clandeſtines pour le Duc d'Aiguillon, pour le Chancelier, & pour favoriſer la révolution de la Magiſtrature, leſquelles s'imprimoient chez le Sr. Le Jay; ce qui avoit établi un commerce entre ce dernier & le Conſeiller, & ſurtout entre les deux femmes.

3°. Le Sr. Baculard d'Arnaud, qui ſe trouvant lié avec Le Jay, à raiſon auſſi de ſes petits

Ce pamphlet n'eſt qu'une répétition faſtidieuſe de tout ce qui a été écrit dans les divers Mémoires de Me. Linguet, & dénué de ces morceaux d'éloquence chaude qui pouvoient attacher le Lecteur qui n'y cherchoit que les grands mouvemens de l'Orateur.

5 *Septembre* 1773. L'Académie Royale de Muſique ſe propoſe de donner inceſſamment au public un Ballet nouveau en trois actes, dont le titre n'eſt pas encore bien déſigné. Il regne en général ſur *l'union de l'Amour & des Arts*. Les paroles ſont du Sr. *Le Monnier*; la muſique eſt du Sr. *Floquet*. Les amateurs, qui ont aſſiſté aux répétitions, n'en paroiſſent pas extrêmement contens; ils en trouvent la muſique très-médiocre & dans le genre antique.

7 *Septembre*. Les Directeurs de l'Académie Royale de Muſique ayant enfin fixé le titre du nouvel Opéra, il a été annoncé ſous celui de *l'Union de l'Amour & des Arts*, Ballet héroïque en trois entrées, compoſé des Actes de *Bathile & Chloé*, de *Théodore*, & de la *Cour d'Amour*. Il a été exécuté avec un ſuccès extraordinaire. L'enthouſiaſme du public a été porté au point, que dans le courant du ſpectacle on a obligé pluſieurs fois l'Orcheſtre de s'arrêter, pour donner cours aux applaudiſſemens & aux cris tumultueux avec lesquels on demandoit l'auteur. Comme on ne s'eſt pas trompé ſur celui des deux qu'on deſiroit voir, à la fin du ſpectacle,

cle, & la toile tombée, on a amené par un coin du théâtre le Sr. *Floquet*, qui a joui d'un honneur que n'a jamais eu *Rameau*. C'est le premier qui ait été ainsi demandé sur la Scene Lyrique, & qui y ait paru. On a su combien ce Musicien, âgé d'environ 23 ans, avoit eu peine à faire recevoir son ouvrage, quelles mortifications il avoit essuyées pendant les répétitions, & les Spectateurs indignés ont été bien aises de trouver cette occasion de le dédommager de tous ces dégoûts. Au reste, son ouvrage est charmant à bien des égards, mais ne méritoit pas cet excès de fanatisme. D'ailleurs, les danses, variées, pittoresques & délicieuses, n'ont pas peu contribué à faire tourner les têtes.

8 Septembre 1773. M. Caron de Beaumarchais fait paroître un *Mémoire à consulter & Consultation*, dans son affaire contre le Sr. Goezman, Conseiller du nouveau Tribunal. Il y entre dans le plus grand détail de toutes ses démarches pour avoir audience de son Rapporteur & des difficultés qu'il a essuyées, ou plutôt de l'impossibilité absolue où il s'est trouvé de parvenir à lui, avant de faire fournir à sa femme les cent Louis en question pour la premiere fois. Après avoir aussi traité l'article de la montre, qui lui a été rendue, & des 15 Louis demandés pour le Secrétaire, & que celui-ci n'a pas reçus, quoiqu'ils fussent exigés à cet effet, il se jus-

Romans, que celui-ci imprimoit, s'est immiscé comme un sot dans le procès, en donnant mal-à-propos de mauvais conseils à son Libraire.

4°. Enfin le Sr. Marin, auteur de la Gazette de France, qui, lié avec le Sr. Goezmann, a eu la maladresse de vouloir faire un accommodement, & s'est conduit d'une façon très-répréhensible dans ses négociations.

Ces deux derniers auteurs, & surtout le Sr. Marin, sont tellement inculpés par le récit du Sr. de Beaumarchais, qu'ils se trouvent nécessairement obligés de se justifier par d'autres Mémoires.

9 *Septembre* 1773. M. le Duc de Durfort, fils du Duc de Duras, ayant eu la hardiesse de vouloir essayer du préservatif du Sr. Guibert de Préval, dont on a parlé, après s'être oint de cette espece de baume anti-vénérien, a cru pouvoir se livrer à tout ce que la débauche la plus crapuleuse peut inspirer ; mais il en a été amérement puni, & il est obligé d'avoir recours aux remedes curatifs de la même maladie qu'il vouloit prévenir.

11 *Septembre. L'Union de l'Amour & des Arts* s'est soutenue avec un égal succès, vendredi. Il est fâcheux que les paroles ne répondent pas à la musique & aux danses. Ce seroit un des plus jolis divertissemens qu'on eut vu depuis longtems sur le théâtre Lyrique. Le premier acte seul paroît remplir le titre.

La ſcene eſt à Athenes, dans le Temple d'Apollon, Dieu des Arts. *Hermotime*, ſon grand-prêtre, & pere de *Chloé*, a promis ſa fille à celui qui ſauroit mieux la peindre & la chanter. Elle a pour amant *Bathile*, qui dénué des talens néceſſaires déſeſpere de l'obtenir & diſparoît: *Chloé* le regrette, & ne ſe détermine qu'avec répugnance à donner ſa main à *Harpage*, celui qui, au gré du pere, a le mieux rempli les conditions. Au moment où tout ſe diſpoſe dans le temple pour la cérémonie, on voit placé tout-à-coup ſur l'autel un tableau repréſentant la fille du grand-prêtre. On apprend à celui-ci qu'un inconnu vient de l'apporter & que tout le peuple lui donne ſon ſuffrage. *Harpage* réclame le prix qu'il a mérité. *Hermotime* lui déclare que le terme n'eſt pas expiré, & que le nouveau concurrent peut encore être admis. Il ordonne qu'il ſe montre. C'eſt *Bathile*. Surpriſe agréable de ſa maîtreſſe: fureur de ſon rival. Il eſpere du moins qu'il ne pourra chanter *Chloé* comme il a ſçu la peindre: il requiert qu'il ſubiſſe l'épreuve. On apporte une lyre; il la pince aux accords de ſa voix, & il remporte la victoire. *Harpage*, outré de rage, arrache des mains d'un Soldat Athénien un javelot, & vient fondre ſur *Bathile*, qui le déſarme, l'abat & lui pardonne.

On voit qu'au dénouement près, trop tragique, ce canneyas prêtoit infiniment à la ſce-

ne, à de très-jolies ariettes & à des paroles charmantes : mais il a été très-mal rempli. La scene est mal filée ; les ariettes sont peu lyriques, & les paroles tout-à-fait plattes.

Le sujet de la seconde Entrée est le même que celui qui a été traité par *Roi*, dans le Ballet des *Graces*. On en a supprimé seulement un rôle. On a d'ailleurs changé peu de choses à l'ordre des scènes, & conservé beaucoup des anciennes paroles ; ce qui les rend meilleures que les précédentes.

Théophile, Empereur de Byzance, égaré à la chasse, a découvert une jeune beauté dont il est devenu éperdûment amoureux. Celle-ci a conçu pour lui la même passion, sans le connoître. Il veut l'éprouver : il la fait venir à sa cour, pour disputer l'empire avec ses rivales au jour où il doit choisir entre elles. Elle déplore dans le palais sa destinée, qui la force à entrer en concurrence avec ses compagnes, & souhaite sincérement n'être pas victorieuse : elle préfere l'inconnu. Celui-ci paroît : elle est transportée de joie. Après l'avoir sondée sur ses dispositions & reconnu la sincérité de sa passion, l'Empereur se déclare & la couronne ; ce qui donne lieu à un très-beau spectacle.

La Cour d'Amour, ou les Troubadours, composent la derniere Entrée. *Aglaé*, Présidente de la Cour d'Amour, est aimée par *Floridan*, qui se plaint de son insensibilité. Elle n'est qu'ap-

parente, & *Céphise*, bergere, dans les intérêts de celui-ci, le flatte de réussir. Elle lui propose de prendre un déguisement que la fête autorise, & sous le nom de *Misis*, de la forcer à s'expliquer. Il tente d'abord de la vaincre par ses soupirs; elle reste indécise entre la raison & l'amour. Il a recours à la ruse projettée & revient masqué. Il se donne pour un berger qui ne peut décider *Céphise* à aimer. La Présidente, touchée de la tendresse & de la constance de cet amant, ordonne à la beauté rebelle de se rendre. *Floridan* se découvre alors, & lui dit qu'elle vient de prononcer son propre arrêt. Elle ne se défend plus, & il triomphe.

Cet acte, très-simple, & non moins susceptible de délicatesse & d'agrément, est également manqué dans sa coupe, dans son intrigue & dans ses détails, au point d'être tout-à-fait dénué d'intérêt.

15 *Septembre* 1773. Hier M. le Comte & Madame la Comtesse de Provence ont assisté à l'Opéra, plus brillant encore que le jour où M. le Dauphin & Madame la Dauphine y sont venus, par la présence de presque tous les Princes du sang. Ils se sont ensuite rendus au Colisée, où ils sont entrés en carosse, & ont fait neuf révérences au Public, à trois reprises. Il y a eu un feu d'artifice au cirque, & à leur sortie, un second en dehors, a marqué la fête par ce double spectacle.

16 *Septembre* 1773. Le Mémoire de M. de Beaumarchais fait un bruit du diable, & il est recherché avec tant d'empressement, qu'il a été obligé d'en faire une seconde édition, enlevée avec autant de rapidité que la premiere. On ne peut concevoir qu'un écrit aussi diffâmant contre le Sr. Goezmann ne soit pas arrêté. On prétend que ce Magistrat ne reparoîtra plus au nouveau Tribunal, & que son protecteur, le Duc d'Aiguillon, le nomme Consul dans les Echelles du Levant. Ce Seigneur est aussi indirectement impliqué dans l'affaire, où l'auteur du Mémoire dit que la Dame (Goezmann) outrée de colere, l'avoit menacé (le Libraire le Jay) de le perdre, ainsi que moi (le Sr. de Beaumarchais) en employant le crédit de M. le Duc d'...... (Aiguillon).

17 *Septembre.* Le nouveau Pamphlet de M. de Voltaire en faveur de M. de Lally n'est encore qu'un enfant perdu & non avoué, qu'il lance dans le public pour essayer comment il prendra. Il a pour titre : *Fragmens sur l'Inde, sur le Général Lally & sur le Comte de Morangiès*, car il met du Morangiès partout. Quant à ce dernier article, ce n'est qu'une répétition de ce qu'il a dit ailleurs, mais qu'il reproduit ici pour que la curiosité qui fera acheter l'un, fasse se pourvoir de l'autre nécessairement, & répandre ainsi davantage la justification prétendue de ce client.

19 *Septembre* 1773. Les comédiens françois doivent donner incessamment *Orphanis*, tragédie qu'on croit être du Sr. Blin de St. Maur. Ce nom, qui n'est connu ni comme de la fable ni comme de l'histoire, ne peut porter d'avance aucun intérêt, & n'excite qu'une curiosité vague.

20 *Septembre.* M. de Voltaire, dans ses *Fragmens sur l'Inde*, publiés depuis peu, prétend que la condamnation de M. de Lally *est un de ces meurtres commis avec le glaive de la Justice.* Et pour soutenir son assertion, il fait un abrégé historique des événemens & intrigues qui ont conduit ce brave Général sur l'échaffaud, dans l'esprit propre à justifier son sentiment particulier. Il est incroyable comment ce célebre auteur peut se permettre du sein de sa retraite de juger ainsi le Parlement, & insulter à des Magistrats dispersés qu'il accuse d'une partialité atroce, partialité qu'il décele lui-même dans sa maniere d'exposer les faits avec une impudence lâche. L'éloge qu'il fait dans ce Pamphlet de M. l'Abbé Morellet & de son Mémoire sur la Compagnie des Indes, prouve avec quelle légéreté il prononce sur les matieres même qu'il entend le moins.

21 *Septembre.* Il paroît différentes critiques du Sallon, entr'autres *La Vision*, où il y a d'assez bonnes choses, des réflexions judicieuses & fines quelquefois. Mais le quolibet de Mlle.

Arnoux désole plus les peintres que toutes ses brochures. „ Jamais, " dit-elle, le proverbe „ *Gueux comme un peintre*, ne s'est mieux véri- „ fié q'aujourd'hui, où, à dix, ils n'ont pu faire „ cinq (Saint) Louis".

Lundi dernier M. le Dauphin & Madame la Dauphine, M. le Comte & Madame la Comtesse de Provence, vinrent voir le Sallon. Madame la Dauphine se plut surtout à examiner celui du Sr. Machy, représentant cette Princesse aux Tuilleries avec son auguste Epoux, allant vers le pont tournant, le 23 Juin 1773.

23 *Septembre* 1773. Le succès de *l'Union de l'Amour & des Arts* se confirme par la recette abondante des représentations. Les critiques se retranchent aujourd'hui à dire, que la musique n'est qu'un pillage continuel de nos auteurs modernes les plus agréables. Mais ils conviennent que l'auteur a l'art merveilleux de les bien coudre ensemble & d'en former un tout délicieux. Ils veulent pourtant que les Ballets, dans un genre neuf, contribuent beaucoup à attirer la foule; & sans doute ils n'ont pas tort en cela.

Dans le premier Acte, une jeune danseuse, nommée d'Orival, avec le frere cadet du Sr. *Gardel*, très-jeune aussi, attirent l'admiration des connoisseurs, dans un pas de deux qu'ils exécutent. L'actrice surtout est bien supérieure par son exécution libre, savante, légere & gracieuse.

La Dlle. Guimard, les Srs. Vestris & Gardel déployent tout ce que leur art a de plus divin. Les deux coryphées surtout, qui depuis longtems n'avoient pas figuré ensemble, disputent de majesté. C'est un spectacle intéressant de voir ces deux illustres rivaux mériter à qui mieux les éloges du public étonné.

Enfin les Dlles. Allard & Peslin, unies au Sr. Dauberval, ramenent au dernier Acte la gaieté folle, suspendue par l'admiration, & conforme au sujet de la scene.

24 *Septembre* 1773. On se doutoit bien que Me. Linguet essuyeroit quelque brocard à l'occasion du rôle qu'il a joué dans l'affaire du comte de Morangiès. On répand sur son compte l'Epigramme suivante, à l'occasion du Cordon de St. Michel qu'il demande, dit-on.

Ce pâle & débile squelette
Détracteur de Titus, défenseur de Molette, (*)
Du cordon noir veut être décoré.
Pour rendre son nom plus célebre,
Il faut, à ce cordon funebre,
Joindre la Croix de Saint André.

25 *Septembre.* C'est aujourd'hui qu'on donne *Orphanis*, tragédie nouvelle de M. Blin de St. Maur, annoncée depuis longtems. On sait actuellement que c'est un sujet d'imagination,

(*) Nom de famille des Morangiès.

dont le lieu de la scene est en Egypte; mais sujet absolument calqué sur le *Barnevelt* ou *le Marchand de Londres*, c'est-à-dire, roulant sur l'ascendant irrésistible que l'amour donne à une femme dont on est éperdument amoureux. L'auteur en a relevé les personnages & les prend auprès du trône.

26 *Septembre* 1773. On a exécuté à Choisi, devant le Roi, le 23 Septembre, un Ballet héroïque nouveau, intitulé: *Zenis & Almasie*; dont la musique, d'un auteur anonyme, qu'on veut être M. le Duc de Nivernois, & les paroles de M. de Chamfort, en nom, mais attribuées aussi au Duc de la Valliere. Il n'y a que les ballets qui soient en roture, & reconnus pour être du Sr. Laval, maître des ballets de S. M. Ce spectacle, très-commun au fond, a reçu beaucoup de valeur par le brillant du coup d'œil, la beauté des décorations & l'exécution, dont étoient chargés les premiers Acteurs de l'Opéra. On a joué avant *La feinte par amour*, de M. Dorat.

26 *Septembre*. Le lundi 20 Septembre, Madame la Dauphine est venue à la comédie françoise, & s'est placée dans la loge des Gentilshommes de la Chambre. M. le Maréchal de Richelieu, en sa qualité de Gentilhomme de la chambre, a présenté à cette Princesse le Sr. Dorat, auteur des deux pieces nouvelles qu'elle a honorées de sa présence. La verve de ce poëte s'est excitée, & il a enfanté le madrigal suivant:

A Madame la Dauphine, sur son incognito.

Quoi, sous un nuage envieux,
Croyez-vous, auguste Dauphine,
Pouvoir vous cacher en ces lieux?
Lorsque Vénus descend des cieux,
On sent l'influence divine;
Et, lorsque vous trompez leurs yeux,
Le cœur des François vous devine.

Le même Poëte a voulu exhaler sa reconnoissance envers le Maréchal par l'Epitre suivante:

Entre les palmes de Mahon,
Pour vous seul reverdit encore
La couronne d'Anacréon;
Et, sans vieillir comme Titon,
Vous fêtez plus d'une Aurore.
Votre automne est un long printems
Que l'on admire & qu'on envie.
Vous cueillez à tous les instans
Les fleurs du matin de la vie;
Et l'Amour amuse le tems
Pour qu'à jamais il vous oublie.
Ah! conservez ces goûts charmans,
Cette aimable philosophie,
Cette fleur de galanterie,
Qui vaut bien les beaux sentimens
De la gothique bergerie.
Rendez Ovide à ma patrie,
Et laissez un Code aux Amans:
Voltigez de Belles en Belles:
Vos lauriers, toujours florissans,
Doivent tenter les plus cruelles.

Amusez - les par des fermens :
Pour les fixer gardez vos ailes.
Et puissiez - vous, grondé par elles,
Entendre encor, après cent ans,
Tout ce qu'on dit aux infideles !

27 *Septembre* 1773. La piece de M. Blin de St. Maur est recommandable par une action très-simple. Il n'y a que quatre acteurs essentiels. L'auteur a transporté en effet son action en Egypte, sous le regne du grand *Sésostris.* Toute l'intrigue roule sur l'amour d'un petit-fils de ce Potentat pour une femme obscure, ambitieuse, & qui ne craint aucun forfait pour parvenir au trône. Par une intrigue adroite, graduée & profonde, elle conduit insensiblement son amant au projet affreux d'assassiner son ayeul & son Roi. Il y a des longueurs dans l'ouvrage, qui retranchées pourront laisser plus de force à l'intrigue. En général peu d'action, ce qui rend une tragédie languissante, si elle n'est ranimée par un grand jeu de passions, & soutenue par l'élégance continue de la versification, comme dans Racine. Celle du poëte qui entre aujourd'hui dans la carriere dramatique, n'est point boursouflée; elle a plus de correction, de douceur & d'harmonie, que n'en connoissent aujourd'hui nos tragiques.

28 *Septembre*. La premiere décoration de *Zenis & Almasie* représente un théâtre hérissé de rochers, & l'on voit au fond un volcan qui jette

des feux. *Zénis* ignore fa naiffance. Il paroît feul & fe plaint qu'on ait enlevé la Reine de Memphis qui partageoit fon ardeur. Il la cherche partout. Une voix inconnue lui a annoncé qu'il réuffiroit enfin. Des monftres fortent des rochers: elle fe renouvelle & raffure la conftance de cet Amant. Il les combat & les fait fuir. Un aigle paroît & vole autour du théâtre. La même voix, toujours favorable, lui dit de le fuivre. L'oifeau de Jupiter s'abîme dans le volcan, & *Zénis* s'y précipite.

Le théâtre change & repréfente un Palais fuperbe. La Princeffe *Almafie* paroît endormie au fond du théâtre, fous un pavillon magnifique. On voit à côté d'elle, fur un riche-carreau, un fceptre d'or. Quelle furprife de *Zénis* & quelle joie! Celle-ci eft troublée, lorfque fon amante lui apprend qu'elle eft fous l'empire du *Génie* qui commande en ces lieux & qui l'aime. Elle lui fait craindre qu'il ne les furprenne. Des efprits invifibles veillent fans ceffe à l'entour & peuvent immoler le téméraire. S'il touchoit feulement le fceptre redoutable qu'il voit, le Dieu fe montreroit furieux & terrible fur un char enflammé. Son amant, excité par fa paffion, brave courageufement cet ennemi. Il brife lui-même le fceptre fatal. Auffitôt on entend une tempête affreufe: le théâtre s'obfcurcit: le tonnerre gronde: un chœur d'efprits invifibles cherche à épouvanter le prophane auda-

cieux. Le *Génie* vole dans les airs sur un char de feu. Il menace. Crainte des deux amans. Il s'adresse à sa captive : il lui dit que pour preuve qu'elle ne répond point à l'amour de cet indigne rival, qu'il est venu en ces lieux à son insçu & sans son aveu, il lui donne un poignard dont il faut qu'elle le perce. Elle se refuse à ce forfait, & lui avoue qu'elle adore *Zénis*. Ce dernier, vengé par un tel aveu, provoque toutes les fureurs du Dieu jaloux & courroucé, qui veut le tuer. La Princesse s'y oppose. Elle s'offre pour victime : Elle veut arracher le poignard pour s'en frapper. Alors le *Génie* fait signe à sa suite infernale de disparoître. Ce n'étoit qu'une épreuve. *Zénis* est son fils, & il partage avec lui son empire, dont il s'est montré digne par son courage & sa constance. Le spectacle finit par une fête superbe.

On juge combien cette coupe heureuse prête à la pompe de la scene. Les paroles sont harmonieuses & lyriques. Elles font honneur au Duc auquel on les attribue.

29 *Septembre* 1773. Dimanche dernier, les Comédiens François ont été jouer à Versailles chez Madame la Dauphine, *la Partie de chasse d'Henri IV*, cette piece, qu'on représente dans toutes les Provinces, chez les Princes & à la cour, comme l'on voit, & qu'on n'a jamais voulu laisser sur le théâtre national. On espere que la Princesse obtiendra cette permission.

1 *Octobre* 1773. C'est le 8 Août 1772. que la Faculté de Médecine a ordonné que M. *Guibert de Préval*, Docteur-Régent de la Faculté, seroit rayé du tableau, & le 12 dudit Arrêté que le Décret précédent seroit confirmé & motivé. Il s'est pourvû au nouveau Tribunal contre ces deux Décrets, & a empêché qu'ils ne fussent confirmés par un troisieme, nécessaire en pareil cas, sans quoi les autres ne sont, suivant que s'en explique la Faculté, qu'un jugement commencé. De-là un procès en regle entre lui & la Faculté. Il doit attirer beaucoup de curieux au Palais. Le Sr. *de Préval* fait déjà paroître son Mémoire, dans lequel il établit, 1°. Qu'il n'y a aucune cause qui ait pu déterminer sa radiation du tableau des Docteurs Régens de la Faculté de Médecine, sauf une basse jalousie de quelques-uns de ses confreres, qui pour avoir formé le plus grand nombre de Docteurs qui se sont trouvés aux assemblées, où sa perte a été arrêtée, ne sont pas le seizieme des Docteurs-Régens de la Faculté. 2°. Que les Docteurs-Régens de la Faculté ne peuvent s'ériger en Juges & rendre des jugemens contre leurs confreres, & que leurs Décrets ne sont jamais que de simples Délibérations. 3°. Il établit la nullité des Décrets rendus contre lui, soit qu'on les considere comme de simples arrêtés, soit qu'on les regarde comme des jugemens.

C'est

C'eſt ce M. de Préval qui prétend avoir trouvé un préſervatif contre la vérole, une eau dont on ſe baigne & qui rend invulnérable: c'eſt lui qui en a fait l'expérience ſur ſa perſonne en préſence de pluſieurs Princes du ſang, &c.

1 *Octobre* 1773. M. le Comte d'Eu ne pouvant, à cauſe de ſes infirmités, chaſſer, ni à pied ni à cheval, chaſſe en voiture dans ſon parc, & pour lui faciliter ce plaiſir, on lui en a conſtruit une d'une ſtructure particuliere. Elle tourne ſur un pivot, de façon qu'elle prend tous les aſpects qu'il veut lui donner, & le met à même de faire rapidement toutes les voltes qu'il feroit à pied. S. M. qui commence à vieillir, & eſt obligée d'avoir un marche-pied pour ſe faire aſſeoir à cheval, goûte beaucoup cette invention, & ſe propoſe de ſe ſervir d'une voiture ſemblable.

2 *Octobre.* On commence à ſe faire inſcrire pour avoir des billets, avec leſquels on puiſſe aſſiſter aux fêtes & aux ſpectacles pour le mariage de Monſeigneur le Comte d'Artois. En voici la diſtribution.

Le mardi 16, jour du mariage, grand Appartement; jeu dans la Galerie; feu d'artifice; feſtin Royal; Illumination. Le mercredi, 2de journée, Bal paré. Le lundi 22, 4eme journée, Bal maſqué. Le 25 Novembre l'Opéra de *Bellerophon*, ancien & refondu, ſurtout pour la muſique. Le jeudi, 2 Décembre, 6e. journée,

l'Opéra de *Sabinus*, nouveau. Le jeudi 9 Décembre l'Opéra d'*Ernelinde*, remis & refondu. Le jeudi 16 Décembre, huitieme & derniere journée, l'Opéra d'*Iſſé*, ancien.

4 *Octobre* 1773. Les Comédiens Italiens ordinaires du Roi ont affiché pour aujourd'hui la premiere représentation du *Stratagême découvert*, Comédie en deux actes & en Proſe, mêlée d'ariettes.

5 *Octobre*. M. Dorat a eu l'honneur d'être joué devant le Roi, à Choiſy, où l'on a donné ſa nouvelle piece de *la Feinte par amour*, le jeudi 23. Il a reçu, ſuivant l'uſage, la double faveur d'être préſenté à S. M. & il l'a remerciée par les vers ſuivans.

Des Souverains, quoi! le plus adoré,
A mes eſſais daigne ſourire!
Plus mon cœur en eſt enivré,
Moins j'ai de force pour le dire.
Des Ecrivains heureux que leur ſiecle chérit,
Un autre âge, ſouvent, vient fanner la couronne;
Mais rien ne la flétrit,
Lorſque c'eſt Louis qui la donne.
Une timide fleur, peu faite pour briller,
Loin de lui languiſſoit encore;
A ſes yeux elle vient d'éclore,
Et la fleur ſe change en laurier.

5 *Octobre*. Hier on a joué en effet *le Stratagême découvert*, comédie en deux actes & en proſe, mêlée d'ariettes, nouvelle production du Sr. Monvel, de la comédie françoiſe & du mu-

ficien *Dezaides*. M. le Dauphin, Madame la Dauphine, M. le Comte & Madame la Comtesse de Provence, s'y sont rendus sans appareil & sans qu'on en fut prévenu. Ils étoient au balcon des secondes, & leur présence a beaucoup contenu le Parterre qui, sans cet obstacle, auroit sifflé la piece d'importance: on présume qu'on ne l'auroit pas même finie. On prétend que Madame la Dauphine avoit dit qu'elle seroit curieuse de voir comment une piece tomboit. Si le public eut sçu le goût de cette Princesse, on se fut moins gêné, & l'on s'en fut donné à cœur joie.

Un fermier de campagne, qui, curieux de voir le spectacle dans son accoûtrement villageois, est venu se placer au premier rang du balcon, a plus fait rire que toute la piece.

8 *Octobre* 1773. M. Fenouillet de Falbaire a épousé, il y a un an, une fille assez jolie, dont le Sr. Beaujon, Banquier de la cour, est devenu amoureux, au point de combler de biens le mari & la femme. Il leur a fait avoir d'abord un Domaine du Roi, ayant pour titre *la Baronnie de Cangé*, dont le nouveau marié a pris le nom. Il leur a procuré un quart de place de Fermier-général, dont il a fait les fonds. Il leur a fait 12,000 Livres de rentes. Il vient tout recemment d'envoyer un carosse & des chevaux à la femme, qui est accouchée. En un mot, ce sont tous les jours de nouveaux bien-

faits. Ils sont d'autant moins chers que ce financier est déclaré impuissant, & ne peut cocufier le mari dans les regles; qu'en outre, étant extrêmement jaloux, il empêche qu'il ne soit cocufié par d'autres: c'est une espece d'eunuque très-vigilant que le Baron de Cangé a autour de sa moitié. Du reste, comme les desirs de ce financier, en ne s'éteignant jamais, peuvent se multiplier beaucoup, & que son excessive richesse le met dans le cas de pouvoir achetter toutes les femmes qu'il veut, il en a comme cela plusieurs, qu'on appelle *ses Berceuses*, parce qu'elles l'accompagnent jusqu'au lit & l'endorment par leurs contes & leurs cajoleries. Le Sr. Beaujon est un *Turcaret* dans toute la valeur du terme, sans graces, sans aménité, nullement décrassé, comme les financiers modernes, & très-rustre.

Il faut se rappeller aussi que M. de Falbaire est un auteur, connu par *l'honnête criminel*, Drame qu'il a composé. Son opulence ne l'empêche pas de travailler, & il vient d'en enfanter un autre, qu'il compte faire jouer à Fontainebleau.

10 *Octobre* 1773. Depuis quelque tems les bruits se renouvellent sur la prétention de M. l'Abbé Terrai, d'être élevé à la pourpre romaine: du moins il faut le supposer pour entendre l'Epigramme suivante, inintelligible encore, si l'on n'instruisoit le Lecteur du foible de

cet Eccléſiaſtique envers le beau ſexe. Le voici:

Certain Abbé viſant aux ſceaux,
Ainſi qu'aux dignités du plus haut Miniſtere,
S'adreſſe, dit-on, au Saint Pere,
Pour être colloqué parmi les Cardinaux:
„ Quoi, Saint Pere, dit-il, feroit-ce une arrogance,
„ De tendre au même rang où Dubois fut porté?
„ Non moins que lui j'ai la naiſſance,
„ L'eſprit, les mœurs & la ſubtilité.
„ En outre, mieux que lui, ne ſuis je pas noté?"
„ Connois-toi mieux", lui répond le Saint-Pere
Juſtement animé d'une ſainte colere:
„ O *Satanas! Vade retro!*
„ Vas conter ailleurs tes fornettes:
„ Jamais tu n'auras de chapeau:
„ Il ne te faut que des cornettes."

12 *Octobre* 1773. Le public qui aime à s'inſtruire, étoit fâché qu'il ne parut aucune défenſe imprimée & avouée de M. de Bellegarde dans l'affaire de l'Artillerie, qui a occaſionné un Conſeil de guerre aux Invalides. On fait que les Miniſtres repugnent à ces juſtifications d'éclat, & voudroient que les accuſés reçuſſent ſans ſe plaindre les jugemens qu'ils eſtiment à propos de faire rendre. Il faut convenir que ce feroit auſſi une docilité trop grande de leur part. On eſt donc bien aiſe de voir paroître une Conſultation en faveur du priſonnier en queſtion. Elle eſt de Me. *Linguet*, qui en a délibéré à Nogent le Rotrou, le 6 Octobre dernier. Elle eſt cen-

sée donnée à la requisition de la Dame de Bellegarde, femme de cet Officier. On est surpris d'y voir l'orateur, si chaud, si brillant, y prendre le ton d'un Avocat très-ordinaire, & ne discuter que froidement une affaire bien propre à l'enflammer & à fournir matiere à son éloquence bouillante. On n'y trouve pas même de ces citations de loix, de cette érudition profonde dont ses confreres, au défaut des grands mouvemens de l'art, étayent leurs ouvrages. L'auteur fatigué, sans doute, épuisé des efforts qu'il a faits en faveur du Comte de Morangiès, n'offre rien de séduisant dans ce nouveau Mémoire.

Précédemment à ce Mémoire on avoit répandu dans tout Paris une feuille *in*-4°. de quatre pages seulement, portant *Démonstration de l'innocence des Srs. de Bellegarde & de Monthieu*, signée par un ancien Avocat, nommé *Lochard.* Il y prétend en bref que Monthieu n'est pas coupable, & que M. de Bellegarde conséquemment ne peut l'être.

13 *Octobre* 1773. M. Laurent, fameux Machiniste, très-renommé surtout par un bras artificiel dont on a parlé beaucoup, il y a 13 ou 14 ans, vient de mourir. C'est une perte pour les Arts. Cet habile homme, outre l'invention du génie le plus heureux, avoit des moyens d'économie extraordinaires. Ses machines étoient fort simples. Il est auteur de la belle cascade de Brunoy; de celles de Chantcloup. Il étoit main-

tenant occupé au fameux Canal de Picardie, exalté avec trop d'emphase dans la Gazette de France, mais monument utile, qu'il est fâcheux de ne pas voir finir sous les yeux de celui qui en avoit donné les plans.

14 *Octobre* 1773. M. de Choiseul conserve sa liberté d'esprit dans sa disgrace. On cite un nouveau bon mot sorti de sa bouche, à l'occasion du Comte de Broglio. Ce Seigneur, envoyé à sa terre de Ruffec en Angoumois, devoit nécessairement passer par Amboise. Ses équipages défiloient avec l'appareil qu'il met à tout. M. de Choiseul fit semblant d'ignorer ce que c'étoit que tout ce train. Il demande à qui c'est? On lui répond que c'est à M. le Comte de Broglio. „ Eh! comment, s'écrie-t-il, on le disoit Am-„ bassadeur, même Ministre?- Il s'en faut, Mon-„ sieur le Duc, lui répond-on; il est disgracié; „ il va en exil à sa terre de Ruffec. - Ah! ah! „ dit-il en riant, je le reconnois bien-là. Il „ a toujours fait les choses à rebours; il prend „ le Ministere par la queue."

15 *Octobre*. M. de Voltaire, qui ne lâche pas aisément prise contre quelqu'un auquel il en veut, à plus forte raison contre un Ecrivain qui l'a aussi maltraité que l'a fait M. l'Abbé *Sabbathier de Castres*, vient de répandre une feuille sanglante contre ce petit auteur. Elle a pour titre: *Extrait d'un ouvrage nouveau des Dictionnaires de calomnies*, article 15. Il y est

peint comme un hypocrite des plus méprisables, puisqu'il rapporte divers écrits que cet Abbé a faits, bien différens des postérieurs. Il y attaque la Religion, qu'il défend aujourd'hui. M. Sabbathier se trouve obligé de se disculper de ces graves imputations, & sans doute il profitera de la circonstance favorable de la nouvelle Edition de son Dictionnaire pour confondre le Philosophe de Ferney, qui ne se pique pas toujours d'une grande exactitude sur les faits.

16 *Octobre* 1773. Dans le préambule éloquent du Mémoire de l'Avocat Mille, en faveur de Madame de Bellegarde, après le portrait de Monsieur de Monteynard conçu en ces termes:

„ Il est un homme à qui mon cœur rend un „ sincere hommage, lors même qu'il éprouve „ par ses ordres les maux les plus déchirans. Ap„ pellé à un rang élevé, sa mission est de punir „ les brigandages, comme de récompenser les „ actions généreuses. Le scandale d'une foule „ de déprédations a frappé ses regards. Peut„ être dans sa vie privée en a-t-il été plus „ d'une fois le spectateur impuissant. Il devoit „ à son Roi & à sa patrie de frapper des coupa„ bles. Il s'est trompé dans son choix, & sa „ justice me répond qu'il deviendra l'ami de „ ceux qui souffrent en son nom. Qu'on ne „ croie pas que ce soit ici la terreur ou la ser„ vitude qui caressent le pouvoir. J'espere „ qu'il verra par la vigueur de ma défense que

je

„ je l'honore assez pour ne pas le crain-
„ dre ".

On trouve celui-ci de M. de St. Auban, Lieutenant-Général d'Artillerie, l'ennemi personnel de M. de Bellegarde, l'accusateur & l'instigateur du jugement :

„ Mais il est un autre homme que je dénonce
„ à nos juges & à la société entiere ; comme
„ l'oppresseur, le délateur & le calomniateur
„ de mon mari. Ennemi des noms fameux, &
„ d'une gloire qui l'accable, il a voulu punir
„ dans mon mari son attachement pour eux &
„ celui dont ils l'honorent. Protecteur d'une
„ Manufacture justement décréditée, il a voulu
„ couvrir sa honte & arrêter sa chûte, en ren-
„ dant suspects ceux qui en ont juridiquement
„ constaté les désordres. Une diversion hardie
„ lui a paru pouvoir servir tout à la fois, son
„ affection, sa jalousie & sa vengeance".

17 *Octobre* 1773. Le Sr. Gondouin, jeune Architecte, qui construit les nouvelles Ecoles de Chirurgie, annonce un grand talent par cet édifice que les curieux s'empressent de visiter, quoiqu'il ne soit encore que commencé. L'Amphithéâtre surtout, déjà achevé, est d'une beauté singuliere, par sa belle forme, sa clarté, sa distribution & l'admirable coupe des pierres. Comme les Cordeliers, dont le couvent est de l'autre côté de la rue, masqueroient cet Edifice moderne, qui exigera un point de vue, le Sr. de

la Martiniere a profité de son crédit pour proposer de faire passer ces moines au couvent des Céleftins. On abattra ainsi celui-ci, & il en résultera une place excellente, tant pour la décoration de l'établissement en question, que la commodité de la nouvelle salle de comédie françoise, à construire à l'hôtel de Condé, ou un palais pour le Clergé, &c.

18 *Octobre* 1773. L'auteur du Livre des *Recherches sur les Américains*, fort couru pour ses assertions hardies, vient d'en répandre un autre qui ne sera pas moins de bruit. Ce sont des *Recherches philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois*, en deux volumes, où il renverse toutes les opinions reçues sur ces deux peuples. Ce qu'il dit principalement des Chinois est frappant. Il représente cette nation, que les voyageurs, & les économistes depuis peu, nous donnoient comme le modele parfait d'un peuple sage, agricole, politique, humain, civilisé, religieux, comme brute, paresseux, barbare, inepte, idolâtre. Il faut voir dans l'ouvrage même tout ce que l'Ecrivain avance à cet égard, avec une confiance d'autant plus décidée, qu'il pose ses assertions comme autant d'oracles infaillibles, & ne cite aucune autorité le plus souvent. Au surplus, ce Philosophe rempli de la plus vaste & de la plus profonde érudition, est un M. *de Paw*, Chanoine de Santen. Le style est lâche, diffus & incorrect.

19 *Octobre* 1773. Les Graces, les Amours & les Muses pleurent également la mort de Madame la Comtesse d'Egmont, fille du Maréchal Duc de Richelieu, & qui, à ce titre, avoit droit de prétendre à figurer parmi toutes ces Divinités. Il paroît qu'un attrait invincible pour le plaisir a abrégé les jours de cette femme très voluptueuse.

20 *Octobre*. M. Baccülard d'Arnaud, connu dans la République des Lettres par des ouvrages de différentes especes, s'est trouvé compromis dans l'affaire de M. Caron de Beaumarchais avec le Conseiller Goezmann, à raison d'une Lettre surprise à la bonhommie de cet auteur. Celui-ci publie enfin un Mémoire de 15 pages d'impression, dans lequel il prétend être en droit & réclame réparation, dommages & intérêts, applicables de son consentement à des œuvres pies, & la suppression du Libelle de Caron en ce qui le concerne. Ce Mémoire est signé *Mille*.

On parle d'un autre, que M. Marin, le rédacteur de la Gazette de France, impliqué dans la même affaire, publie aussi pour sa justification.

20 *Octobre*. M. de Voltaire, dans sa feuille contre l'Abbé Sabbathier, lui reproche d'avoir composé & fait imprimer à Amsterdam *l'Analyse de Spinosa*, où il finit ainsi cet ouvrage : *point de Religion, & j'en serai plus honnête homme : la Loi ne fait que des esclaves ; elle n'arrête que la main ;* & signé *Adieu ; Baptisabit*.

Il parle auſſi de la priſon de cet Abbé à Strasbourg, & prétend avoir des vers infâmes & libertins, écrits de ſa main lorſqu'il y étoit. Puis il le peint comme un nouveau *Tartuffe*, qui, accueilli, nourri, habillé, &c. chez M. Helvétius, a fini par diffamer ſon bienfaiteur après ſa mort.

22 *Octobre* 1773. On ſavoit bien qu'on trouvoit mauvais à la cour que Mrs. de Bellegarde & de Monthieu euſſent trouvé des défenſeurs en état de mettre leur cauſe dans un jour lumineux & d'en rendre le public juge par des Mémoires imprimés; mais on ne croyoit pas que le Miniſtere pouſſeroit le Deſpotiſme au point de faire exiler les Avocats qui ont pris généreuſement leur défenſe. Me. Mille & les deux que ce dernier a aſſociés à ſa Conſultation, ont reçu avant-hier leur Lettre de cachet. Me. Mille eſt envoyé à 75 lieues, en Bourgogne, ſa patrie, il eſt vrai, dont il a fait l'hiſtoire.

23 *Octobre*. Un Janſéniſte charitable n'a pas manqué de faire l'épitaphe des Jéſuites. On préſume du moins, à l'énergie de cette piece, qu'elle part d'une main très ennemie de la Société. Voici comme celle-ci eſt définie.

Epitaphe des Jéſuites.

Pour la tranquillité publique,
Et pour l'intégrité des Loix,
Ci gît le corps Jéſuitique,
L'opprobre de l'Egliſe & l'aſſaſſin des Rois

Pélagien dès sa naissance,
Pharisien dans tous les tems,
Persécuteur de l'innocence
Il ne dût qu'aux forfaits des succès étonnans.
Si son exécrable mémoire
Va jusqu'à la postérité,
C'est que l'horreur, comme la gloire,
Conduit à l'immortalité.

23 *Octobre* 1773. La Dlle. Arnoux, de l'Opéra, ayant écrit une Lettre à M. le Duc d'Orléans pour lui demander la permission de tirer un Feu d'artifice sur le Palais-Royal, où elle demeure, en l'honneur de la naissance du Duc de Valois, a reçu une réponse très-favorable de S. A. En conséquence, vendredi, après l'Opéra, exécuté par tous les bons Acteurs, ce qui avoit attiré un monde immense, on s'est rendu dans le Jardin, & l'Actrice a donné sa fête extrêmement applaudie de tous les spectateurs. On se doute bien de la quantité de filles qu'il y avoit, ce qui réjouissoit merveilleusement les amateurs.

24 *Octobre*. On chante dans Paris le couplet suivant, fort à la mode: il a été fait en l'honneur de la jeune Vicomtesse Dubarri, & a passé de la cour à la ville. Il est sur l'air: *Lison dormoit*, &c. tiré de *Julie*.

Est-il Beauté plus accomplie?
Hébé, Vénus......Oui, la voilà.
Voyez sur sa gorge jolie,

Ce bouton-ci, ce bouton-là ;
Cette taille fine & légere,
Et plus bas, plus bas..... .Alte-là !
On n'voit pas çà, on n'touch' pas là;
C'est la cachette du mystere.
L'Amour jaloux défend ce lieu;
Un mortel y seroit un Dieu !

27 *Octobre* 1773. On a fait sur le mariage annoncé de M. de Giac avec Madame la Duchesse de Chaulnes, l'Epigramme suivante, qu'on prétend pourtant très ancienne, & inférée dans un vieux Recueil à l'occasion d'un mariage aussi disproportionné d'une autre de Chaulnes. La voici, & elle n'en est pas moins bonne, quoique très-grossiere :

Si je quitte le rang de Duchesse de Chaulnes
Et le siege pompeux qu'on accorde à ce nom,
C'est que Giac a le v.. long d'une aune
Et qu'à mon c.. je préfere mon c...

28 *Octobre*. M. l'Abbé Terrai s'est fait bâtir un nouvel hôtel, rue Notre Dame des champs. Il est vaste, magnifique, élégant, comme le peut être un bâtiment fait pour un Contrôleur général. Les meubles répondent à la richesse du maître. Tout y est d'un luxe très-recherché. On y va voir, entre autres choses, un lit qu'on disoit coûter 400,000 Livres, mais qui n'en coûte que 80,000, prix encore énorme pour un pareil meuble.

30 *Octobre*. Voici comme le Sr. Caron de

Beaumarchais est peint dans le préambule du Mémoire du Sr. d'Arnaud, Conseiller d'Ambassade de la Cour de Saxe, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse.

..... „ Abandonnant la bassesse & le tour-
„ ment de l'intrigue à ces hommes du jour,
„ espece d'*Enfans perdus*, qui se jettent sur
„ toutes les routes, marchent à la fortune avec
„ un front d'airain, *per famam & populum*,
„ qui, endurcis à la diffamation & au scandale,
„ s'agitent dans tous les sens pour exciter le bruit,
„ bien différent de la réputation; dont l'im-
„ pudence effrénée ose & brave tout; qu'on ne
„ sçauroit confondre, parce que leur audace est
„ au dessus du ridicule & de l'insulte; qui, en
„ un mot, sont au comble de leurs vœux, lors-
„ qu'à quelque prix que ce soit, ils sont parve-
„ nus à représenter sur la scene du monde:
„ plaignant ces sortes de gens d'être connus,
„ &c. ......"

31 *Octobre* 1773. Le Sr. Torré, le plus habile artificier que nous ayons, est chargé du feu qui doit s'exécuter à Versailles pour le mariage du Comte d'Artois. Il doit ne pas moins se distinguer dans sa partie que les autres Directeurs. Il s'occupe à seconder de son mieux les intentions de M. le Maréchal Duc de Richelieu, pour que cette fête soit citée & fasse époque, comme sans exemple, & ne pouvant être surpassée en goût, en magnificence & en dépense.

1 *Novembre* 1773. Des Lettres particulieres de Venise portent que *Moncenigo*, un des Grands de cette République, ayant été atteint & convaincu du crime de Sodomie, a été condamné à être mis dans un sac & jetté à la mer, au moment où il se disposoit à remplir une place importante dans une cour étrangere, à laquelle il avoit été nommé. Cette nouvelle a d'autant plus surpris, que la pédérastie est fort à la mode en Italie, & s'y traite comme une gentillesse. Au surplus, on dit que ce supplice est celui adopté par l'ancienne Législation Romaine. Cet événement n'a pas laissé que d'effrayer nos pédérastes de France, où ce vice devient de plus en plus en vogue.

2 *Novembre*. *Le Médecin par occasion* est une comédie en cinq actes & en vers, de Boissi. Elle est fort jolie. Il y a dedans un rôle de *Métromane*, qui a la fureur de faire des vers sur tous les événemens du jour. Le *Médecin par occasion*, qui a intérêt de capter la bienveillance de ce fol, lui suggere un sujet. Il est d'usage de le varier à chaque représentation. Cette fois-ci, cette piece ayant été jouée à Fontainebleau devant le Roi, les comédiens ont imaginé de faire quelque chose de relatif aux jeunes Princesses qu'on veut amuser, & le Sr. Monvel a composé une fable allégorique, qui a été extrêmement applaudie.

3 *Novembre*. Les talens de la jeune Sainval se

trouvant absolument éclipsés par ceux de Mlle. Raucoux, ou même s'étant perdus au point de ne la plus reconnoître, on lui a déclaré qu'elle ne seroit pas reçue & qu'elle eût à prendre son parti après l'année de son essai à la pension. Cette Actrice, piquée de ce renvoi, a témoigné son humeur, & a refusé de jouer dans ce tems de délabrement, où les meilleurs Acteurs sont à Fontainebleau. Il a fallu avoir recours à la correction ordinaire. Elle a été mise au Fort-l'Evêque. Ce léger châtiment l'a rendue moins mutine, & elle est sortie.

4 *Novembre* 1773. Pendant les beaux jours qu'il a fait, le jeune Duc de Valois a été promené par sa nourrice dans le petit jardin de S. A. R. séparé seulement de l'autre par une grille de fer; ensorte que l'on s'est empressé d'admirer le nouveau-né. Il est à la nouvelle mode, dans une corbeille, sans langes & autres entraves de la vieille éducation. En outre M. le Duc de Chartres & la Princesse, sensibles à la joie que le public a fait éclater de cet heureux événement, permettent à tout le monde de venir visiter le jeune Prince dans son appartement. On demande au valet de chambre la grace d'être introduit auprès de lui. Il écrit votre nom, & l'on a la liberté de contempler à son aise cet illustre rejetton. On ne doute pas que l'affluence ne devienne grande, à mesure que le bruit de cette liberté accordée se répandra. La vénéra-

tion particuliere qu'ont les Parisiens pour les Princes du sang, & surtout pour ceux de cette branche, se manifestera en cette occasion non moins que leur allégresse.

5 *Novembre* 1773. Quoique *l'Union de l'Amour & des Arts* continue à rendre de l'argent à l'Opéra, les Directeurs, pour ne pas user ce ballet, se disposent à remettre *Callirhoé*, Opéra, dont les paroles sont de Roi, la Musique de Destouches. On présume que celle-ci sera changée & fortifiée, surtout augmentée pour les airs des Ballets, la partie brillante de ce spectacle.

6 *Novembre*. On sait que *Madame*, d'une corpulence extraordinaire pour sa taille & pour son âge, a reçu des courtisans le burlesque sobriquet de *Gros Madame*. Une des Dames de son jeu ayant eu l'indiscrétion de se servir de cette expression indécente en présence de Madame même, en reçut sur le champ une réprimande sévere de Madame la Comtesse de Marsan, qui lui fit entendre qu'elle feroit fort bien de ne pas reparoître aux yeux de cette Princesse. Celle-ci l'a envoyé chercher le lendemain, lui a déclaré que sa Gouvernante avoit fait son devoir, mais qu'elle alloit faire le sien, en l'invitant de revenir lui faire sa cour, & en oubliant une étourderie qu'elle lui pardonnoit de bon cœur. Ce trait de bienfaisance ne peut qu'augmenter la tendresse qu'ont pour Ma-

dame, tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher.

7 *Novembre* 1773. *Nicolet*, sur lequel le public s'étoit refroidi depuis quelque tems, le ramene aujourd'hui à son spectacle, par une *Pantomime héroïque & burlesque de l'Enlevement d'Europe.* Il est inconcevable à quel point d'industrie est parvenu cet histrion, dont le théâtre est aujourd'hui le rival du théâtre lyrique, & le surpasse par un jeu de machines très-bien combiné & très précis, par la magnificence des décorations, le bon goût des habillemens, la pompe du spectacle, le nombre des acteurs, enfin par une exécution d'une perfection admirable. L'Opéra, jaloux du succès de cette pantomime, a voulu le faire interdire. Mais le sage Magistrat qui préside à la police, sous l'inspection duquel sont particuliérement ces petits spectacles, a cru de son équité de défendre Nicolet contre des sollicitations aussi injustes, d'autant qu'il a fait beaucoup de dépenses, dont il est naturel qu'il se dédommage.

8 *Novembre.* Le Sr. Le Doux, jeune Architecte, connu par plusieurs ouvrages qui annoncent du goût, de la noblesse, de l'imagination, mais auquel il manque quelquefois de la sagesse, vient d'être élu Membre de l'Académie d'Architecture, au préjudice de beaucoup de ses anciens. M. le Contrôleur général a déclaré à Mrs. de l'Académie, que Madame la Comtesse

Dubarri & lui desiroient qu'on donnât la place vacante par la mort du Sr. Le Carpentier au Sr. Le Doux. C'est cet Artiste qui a construit le nouveau Pavillon de Lucienne. Il a fait aussi le Temple de Terpsicore de Mlle. Guimard, & quantité d'autres monumens plus agréables que grands.

10 *Novembre* 1773. Les Directeurs de l'Académie Royale de musique ont remis hier sur leur théâtre *Callirhoé*. Cette tragédie en 5 Actes, & qui n'est pas mauvaise, comme Poëme, a été si mal accueillie du Public, qu'il a eu peine à en supporter toute la représentation.

11 *Novembre*. On parle d'un petit spectacle qu'on doit donner à Madame la Comtesse d'Artois à Nemours, relatif à son mariage. On en a fait à Fontainebleau une répétition devant Madame la Dauphine. On y a trouvé beaucoup de mouvement & de cette joie bruyante, qui sied bien à une pareille fête.

12 *Novembre*. M. l'ancien Evêque d'Orléans est en Provence dans le sein de sa famille. Il est souvent à Marseille, & ce Prélat aimable s'y délasse des pénibles fonctions du Ministere Episcopal qu'il a rempli autrefois, & de celles qu'il a exercées auprès de S.M. lorsqu'il avoit la Feuille des Bénéfices. Il est naturellement gai, galant & va au spectacle avec une franchise qui annonce la pureté de son cœur à cet égard. Il y a dans cette ville un petit Waux-hall, à l'in-

ſtar de celui de la foire St. Germain. M. l'Evêque d'Orléans ne craignoit pas de s'y montrer auſſi. M. Du Belloy, Evêque de Marſeille, remarquant que cet exemple influoit ſur tout le Corps Eccléſiaſtique, & que beaucoup d'Abbés ne ſe faiſoient pas de ſcrupule d'imiter ce Prélat, a donné un Mandement, par lequel il défend aux Eccléſiaſtiques de ſon Dioceſe de ſe montrer en ce lieu prophâne, ſous peine d'encourir les cenſures Eccléſiaſtiques. On écrit de Marſeille que cette animadverſion indiſcrete de la conduite de M. de Jarente, a jetté du froid entre les deux Prélats.

13 *Novembre* 1773. Le Sr. Beaujon, le Banquier de la cour, ſe trouvant encore trop mal logé à l'hôtel des Ambaſſadeurs Extraordinaires, ci-devant hôtel d'Evreux, & depuis hôtel de Pompadour, y fait beaucoup de dépenſes, & ſurtout dans les jardins où il bouleverſe tout. On s'entretient à cette occaſion de ce magnifique Seigneur, dont on conte ainſi la vie. Il ſe leve à quatre heures du matin; il travaille juſqu'à neuf. Il s'habille alors, il prend ſon chocolat, il reçoit des viſites, il donne ſes audiences, &c. Il dîne en grande compagnie & vit en ſociété pendant toute la ſoirée. A neuf heures il va ſe coucher: quand il eſt au lit on ouvre ſes rideaux, & ſes familiers, mais ſurtout ſes *Berceuſes* entrent, le cajolent juſques à neuf heures & demie, qu'on referme ſes rideaux. Alors on

va souper, & la compagnie fait tout ce qu'elle veut & se retire quand bon lui semble.

14 *Novembre* 1773. Il y a une Galerie d'une longueur immense, qui unit le Palais des Tuileries à celui du Louvre. C'est-là où sont placés tous les modeles en relief des diverses frontieres & places fortifiées du Royaume. On a présenté à M. l'Abbé Terrai un projet, par lequel on lui propose, des fonds provenans des châteaux du Roi, qu'il compte faire démolir, de faire bâtir une Galerie à l'Ecole Militaire, où l'on transporteroit ces plans, sur lesquels les Eleves prendroient des leçons bien supérieures à celles d'une vaine & stérile théorie.

Cette Galerie, ainsi débarrassée de l'attirail immense de tant de machines, l'auteur propose d'y exposer les Tableaux du Roi, les Sculptures, les Richesses mobilieres de S. M. de toute espece, entassés, soit dans la *Salle des Antiques*, soit dans divers Garde-meubles; de former ainsi de cette Galerie un Waux-hall, c'est-à-dire un lieu d'assemblée publique pour l'hiver, dont n'approcheroit aucun Waux-hal, aucun Colisée possible, par cet aliment continuel que celui-ci offriroit aux yeux.

Ce projet présenté au Contrôleur général, en a été très-bien accueilli, & ce Ministre ne semble pas éloigné de s'y prêter.

14 *Novembre*. Les Directeurs de l'Académie Royale de musique n'ont pas osé continuer la

tragédie lyrique de *Callirhoé*. Ils ont repris vendredi *l'Union de l'Amour & des Arts*. Madame la Duchesse de Chartres y a reparu pour la premiere fois depuis ses couches. Elle a été reçue du public avec de grands applaudissemens. Madame la Duchesse de Bourbon y étoit aussi & en avoit eu sa part. Les bons acteurs, quelque harassés qu'ils fussent des répétitions, se sont empressés de donner à ces Altesses des marques de leur zele, en jouant ce jour-là, ce qui a attiré un monde immense.

D'ailleurs le Public n'a pas été fâché de mortifier le Sr. *d'Auvergne*, qui a tracassé prodigieusement le Sr. *Floquet*, Auteur de la Musique du Ballet repris.

15 *Novembre* 1773. On vient de rétablir trois chaires de Professeur au College Royal; on les a du moins converties en d'autres destinations plus utiles: une chaire de Professeur de Droit François a été donnée au Sr. *Bouchaut*, Docteur en Droit; une de Professeur d'Eloquence Françoise à l'Abbé *Aubert*, auteur de Fables & du Journal servant de continuation à celui de Trévoux; enfin une de Méchanique, à l'Abbé *Giraut*, Professeur de Philosophie au College de Navarre.

17 *Novembre*. Il n'y a point eu hier d'Opéra à Paris, à cause des répétitions pour celui d'*Ismenor*, qu'on a dû jouer aujourd'hui à Versailles. Les boutiques ont été fermées hier par ordre

de la Police. On a illuminé dans toutes les rues. Le feu d'artifice n'a point eu lieu, à cause des dégâts survenus. Ce sera pour vendredi, si la charpente, très-considérable, est réparée, & si le tems, fort incertain dans cette saison, le permet.

18 *Novembre* 1773. L'Opéra d'*Ismenor*, joué hier à Versailles, n'a point eu de succès. On a trouvé gauche d'y reproduire le spectacle de quelques beautés locales du château, ce qui auroit pu faire effet à Turin. Mais quand on a la réalité sous les yeux, on fait peu de cas de l'image. Les ballets n'ont pas non plus été exécutés avec la précision ordinaire.

19 *Novembre*. M. Caron de Beaumarchais rentre en lice, & répand un *Supplément au Mémoire à consulter* par lui accusé en corruption de Juge & calomnie. Dans la premiere partie il attaque Madame Goezmann; il rappelle les confrontations d'elle avec lui & de lui avec elle. Il fait voir de quel ridicule le Conseil de cette Dame l'a forcée de se couvrir dans ses défenses, & il en porte sa justification au plus haut degré d'évidence.

Dans la seconde partie il s'en prend au mari; il le dévoile comme le principal auteur de cette noire intrigue, comme celui qui en fait jouer tous les ressorts. Il en établit les preuves morales & les preuves physiques. Il discute les deux déclarations du Libraire Le Jay, ainsi que la

la dénonciation du Conseiller au Parlement, & partout il presse son adversaire de façon à ne point le laisser échapper.

Suit une Consultation du 17 Novembre, signée de deux Avocats, qui estiment que le Sr. de Beaumarchais doit conclure à être déchargé de l'accusation en corruption de juge & calomnie, & demander personnellement contre le Sr. Goezmann des dommages intérêts, &c.

Il paroît, suivant que l'annonce le Sr. de Beaumarchais, qu'il se dispose à publier un troisieme Mémoire concernant le Sr. d'Arnaud & le Sr. Marin; qu'il attend pour cela que ce dernier ait fait paroître le sien.

Il regne dans celui-ci le même intérêt, le même sarcasme, la même gaieté que dans le premier. Quoique la curiosité ne soit plus aussi pressante, l'adresse de l'auteur à faire valoir toutes les minuties y supplée & n'excite pas moins l'avidité du Lecteur.

20 *Novembre* 1773. On ne peut décrire la beauté du coup d'œil du Banquet Royal. L'Olympe, tel qu'on nous le dépeint dans le jour le plus brillant, peut seul en donner une idée. Le Sr. Arnoux, machiniste plein d'imagination, a inventé un surtout d'une méchanique admirable. Le milieu en étoit une riviere qui a coulé pendant tout le repas avec une abondance intárissable: son cours étoit orné de petits bâteaux & autres décorations du mouvement d'une ri-

viere, & les bords représentoient tout ce qui peut les rendre agréables. Le jeu des diamans, dont on ne peut calculer la richesse, faisoit croire qu'on étoit dans un palais de Fées. On sait qu'à ce Banquet la seule Famille Royale & les Princes du sang sont admis. Le Roi étoit au milieu. En face de S. M., au rang des Spectateurs, se remarquoit Madame la Comtesse Dubarri, radieuse comme le soleil, & ayant à elle seule pour cinq millions de pierreries sur sa personne. Pendant tout le repas elle n'étoit en contemplation que de S. M., & le Roi ramenoit sans cesse sur elle des yeux de complaisance & lui faisoit des mines très-remarquables. On a cru que S. M. étoit bien aise de démentir ainsi publiquement les bruits de défaveur qu'on faisoit courir sur le compte de cette Dame, dont la reconnoissance & le profond respect n'éclatoient pas moins sensiblement.

21 *Novembre* 1773. Le feu d'artifice avoit d'abord été marqué par un très-grand accident. L'homme de confiance de Torré ayant disparu depuis l'ouragan qui avoit renversé une partie de l'Edifice, ce Directeur a été très-embarrassé pour le suppléer, & depuis on l'a retrouvé noyé dans un bassin du jardin : on présume que désespéré du désordre il a perdu la tête. D'autres accidens encore, mais moins sinistres, ont résulté de ce feu, exécuté hier, qui n'a pas eu le succès qu'on attendoit de cet habile artificier.

Il devoit représenter les Forges de Vulcain, & une allégorie soutenue, relative au mariage du Comte & de la Comtesse d'Artois. La précipitation avec laquelle il a fallu tout réparer, & l'humidité de la saison, peuvent servir d'excuse à l'auteur.

21 *Novembre* 1773. L'Impératrice des Russies, toujours pleine d'idées grandes & magnifiques, veut se faire construire un palais exactement semblable à celui des *Augustes*, ou Empereurs Romains. Elle a pour cet effet écrit à Paris, & demandé à l'Académie d'Architecture un sujet en état de diriger ce superbe monument. On a jugé M. Clérisseau très-propre à répondre à ses vues. Cet Artiste, Peintre & Architecte, a fait une étude particuliere des bâtimens antiques; il doit partir incessamment pour se rendre aux ordres de cette Princesse. Les meubles répondront à l'Edifice, & tout doit être dans le costume des anciens. Une Souveraine aussi sublime ne sera point déplacée dans un lieu dont elle remplira à merveille toute la majesté.

23 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Montargis, du 19 Novembre. La fête donnée ici le 12 à Madame la Comtesse d'Artois, a été exécutée par les enfans de l'Ambigu-comique. Elle a commencé par un Prologue. Le théâtre représentoit la place publique d'un village, entremêlé d'arbres & de maisons. Il étoit couvert de paysans & de paysannes de tous les âges. Le

ſujet étoit l'embarras où l'on étoit de bien témoigner à la Princeſſe la joie de ſon arrivée, ce qui amenoit des vaudevilles & l'annonce d'une comédie intitulée *la Nôce de Montargis.*

La ſcene de celle-ci ſe paſſe dans un hameau, qui eſt cenſé être un village des environs de Montargis, & finit par un Divertiſſement de Mariniers. Le tout roule ſur l'événement du jour, qu'on célebre de différentes manieres.

Cette comédie devoit être ſuivie d'une autre piece intitulée: *La Guinguette.*, dont la ſcene devoit ſe paſſer dans un jardin de cabaret à Paris, au Gros-caillou. Celle-ci n'a point eu lieu, la Princeſſe s'étant trouvée trop fatiguée. Il n'y a eu qu'un compliment en proſe, que l'auteur y avoit inſéré dans la bouche d'un Abbé, qui ait été prononcé à la fin de la premiere, & l'on a enſuite chanté le vaudeville de la fin.

24 *Novembre* 1773. Le Roi a ſoupé hier dans les petits Appartemens chez Madame la Comteſſe Dubarri. S. M. avoit dit au Marquis de Chauvelin, un de ſes favoris intimes, que Madame Dubarri l'invitoit d'en être; ce Seigneur, en acceptant, a ſupplié S. M. de permettre qu'il ne ſoupât point, parce qu'il ſe ſentoit un peu incommodé; cependant il avoit commencé un whisk avec S. M. Il s'eſt mis à table enſuite, & n'a mangé que deux pommes cuites: il a repris le jeu. La partie finie, il eſt allé s'adoſſer

à la chaise de Madame la Maréchale de Mirepoix, qui jouoit à une autre table. Il a plaisanté avec cette Dame. Le Roi, qui étoit du côté opposé au Marquis, a remarqué de l'altération sur son visage, lui a demandé s'il ne se trouvoit pas mal? Il est à l'instant tombé roide mort. Envain lui a-t-on donné tous les secours les plus prompts. Le Roi & toute l'assemblée n'ont pu qu'être vivement frappés d'un pareil spectacle.

M. de Chauvelin n'avoit que 57 ans. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, cultivant les lettres. On a de lui de très jolies choses. Il avoit été employé dans les négociations. Son expédition de Corse ne lui avoit pas fait autant d'honneur: il disoit lui-même qu'il n'étoit point Général. Quoique ce nom soit redoutable aux Jésuites, ce Chauvelin-ci, qui avoit été éleve du Pere de la Tour, leur étoit fort attaché. S.M. l'aimoit beaucoup, & l'on peut dire qu'il est mort en vrai courtisan.

25 *Novembre* 1773. Quoique le feu d'artifice de Versailles n'ait pas réussi parfaitement à beaucoup près, on rend justice aux soins & à l'invention du Sr. Torré. On y a admiré des bombes d'une construction nouvelle, qui, au lieu d'éclater & de se dissoudre en l'air, y conservent leur figure ronde quelque tems & forment des globes de feu.

26 *Novembre*. Le Sr. *Floquet*, auteur de la

102512

musique de *l'Union de l'Amour & des Arts*, ballet qui rapportera plus de cent mille francs à l'Opéra, n'a eu que mille écus, suivant la convention des Directeurs. Il est en outre tourmenté d'un procès avec des marchands de musique, qui lui enleve une partie de la rétribution qu'il pouvoit espérer de son ouvrage. Au reste, il a déjà un second Opéra fait.

27 *Novembre* 1773. Il court depuis quelque tems ici une Lettre du Roi de Prusse à son Chargé d'affaires à Rome, l'Abbé Colombini, à l'occasion des Jésuites, que les politiques ont d'abord regardé comme une piece controuvée par ces bons Peres. Cependant comme elle est parfaitement conforme à la conduite humaine, sage & adroite de ce Monarque envers eux; qu'elle est écrite d'ailleurs avec ce ton libre, fier, plaisant & spirituel qui caractérise son auteur, on va la rapporter:

„ Vous direz à qui voudra l'entendre, pourtant sans air d'ostentation ni d'affectation, & même vous chercherez l'occasion de le dire naturellement au Pape ou au premier Ministre, que, touchant l'affaire des Jésuites, ma résolution est prise de les conserver dans mes Etats, tels qu'ils ont été jusqu'ici. J'ai garanti au Traité de Breslau, *in statu quo*, la Religion Catholique, & je n'ai jamais trouvé de meilleurs Prêtres à tous égards. Vous ajouterez que puisque j'appartiens à la

„ classe des hérétiques, le Saint Pere ne peut
„ pas me dispenser de l'obligation de tenir ma
„ parole, ni du devoir d'un honnête-homme &
„ d'un Roi...... Sur ce, je prie Dieu, Abbé
„ de Colombini, qu'il vous ait en sa sainte gar-
„ de."

27 *Novembre* 1773. A mesure qu'on veut éclaircir l'affaire du Sr. de Beaumarchais, elle se complique davantage, parce que consistant principalement dans des propos, des rapports, des dits & contredits tenus par différentes personnes, qui ont intérêt de les nier ou de les altérer, elle dégénere en pots-pourris de société, qu'il sera peut-être impossible de jamais bien tirer au clair. Par exemple, le Sr. Bertrand d'Airolles, Négociant de Marseille, amant d'une sœur du Sr. de Beaumarchais, logeant chez elle, ami du frere, & à ce double titre agent dans ses négociations, porteur de parole vis-à-vis du Sr. Le Jay, conséquemment pivot de tout le Mémoire du Sr. de Beaumarchais, intervient aujourd'hui par un *Mémoire à Consulter*, & au moyen de ses dénégations fait écrouler une partie de la défense du Sr. de Beaumarchais: de son ami qu'il étoit, il paroît être devenu son ennemi, l'attaquer personnellement, lui faire des reproches sanglans de méchanceté, de mauvaise foi, de calomnie. A l'en croire, le projet de l'Ecrivain a été seulement de causer du bruit, d'amuser le Public, de faire de ses Mé-

moires une Suite à la Correspondance. Ce dernier mot, que le Sr. d'Airolles met par une réticence perfide, est d'une atrocité qui va de pair avec toutes celles du premier. Il y est question surtout du Médecin Gardanne, autre témoin très-mal mené; ce qui doit obliger le Docteur à paroître aussi sur la scene & à produire sa justification.

27 *Novembre* 1773. M. de Voltaire, qui n'est jamais longtems sans alimenter la curiosité du Public, vient d'envoyer dans ce pays-ci une espece de Satyre, intitulée: *La Tactique*. Elle est faite à l'occasion du l'ouvrage de M. *Guibert* sur cet Art meurtrier. L'humanité du vieux Philosophe se récrie contre, & fait intervenir le dissertateur, qui lui prouve la nécessité malheureuse d'apprendre aux hommes à s'égorger méthodiquement. Il y a un tour original dans cette piece de poësie, qui caractérise toutes les œuvres les plus minces de cet Auteur unique. C'est un mélange de persiflage & de sentiment, de bouffonnerie & de sublime, qu'il amalgamme si bien, qu'il fait passer des choses révoltantes dans la bouche de tout autre. Du reste, on y trouve des descriptions très pittoresques & dignes d'un vrai poëte. La tirade du *Te Deum*, qu'on va chanter après une bataille gagnée, ou une ville emportée d'assaut, est le morceau le plus neuf & le plus piquant.

28 *Novembre*. On vient d'exposer un nouveau

Fa-

Fanal ſur le Mont-Valérien. Il eſt d'une ſtructure encore ſupérieure à ceux qu'on avoit montrés à l'Obſervatoire & à Montmartre. Celui-ci eſt inventé particuliérement par le Sr. Bourgeois de Château-blanc, auteur des meilleures lanternes à reverbere, que les autres n'ont que mal imitées. Le fanal en queſtion eſt le réſultat d'opérations fondées ſur une étude ſavante de l'antiquité, car l'auteur a eu en vue la fameuſe colonne de feu dont il eſt parlé dans l'Ancien Teſtament, qui ſervit ſi longtems à conduire les Juifs dans le déſert.

28 *Novembre* 1773. *Isménor* étoit très-protégé par Madame la Comteſſe Dubarri, qui n'étant pas contente des premieres paroles a fait faire les ſecondes par le Sr. Desfontaines ſur la muſique de Rodolphe. Son objet avoit été de faire ſa cour au Comte & à la Comteſſe d'Artois, en y faiſant inſérer tout ce qu'on pouvoit dire de plus direct & de plus flatteur à leur louange. Toute cette fadeur n'a point eu de ſuccès, comme on a dit, & malgré les efforts de la protectrice, qui applaudiſſoit beaucoup, le Roi, à la fin de l'Opéra, eſt venu dire à Madame la Comteſſe d'Artois: „ ma fille, avez-„ vous bien bâillé?"

Il n'en a pas été de même de *Bellérophon*, Opéra ſurtout en ſpectacle, & dont les machines & habillemens ont coûté cent mille écus. La muſique, renforcée par des airs du Sr. *Le Bre*

ton, a eu beaucoup de succès, ainsi que l'ouvrage entier.

29 *Novembre* 1773. Madame Goezmann paroît enfin sur la scene. Elle publie un Mémoire assez volumineux, mais moins propre à la justifier parfaitement qu'à inculper le Sr. de Beaumarchais. On y trouve des détails étrangers à l'affaire, qui font présumer avec raison que cet écrit est l'ouvrage du mari. Il est mal écrit, & ne peut se lire que par ceux qui ont intérêt à discuter le fond. On trouve à la fin une grande apologie du Sr. Goezmann, dont on fait l'histoire.

29 *Novembre*. On raconte avec transport l'exclamation du Roi, à l'occasion de la mort du Marquis de Chauvelin: „ Je perds en lui, a dit S. M., un bon & vieux ami!"

1 *Décembre* 1773. *Bellerophon*, joué à Versailles le 27 Novembre, est, comme on sait, un Opéra de Fontenelle. C'est Lulli qui en avoit fait la Musique. Mais depuis 1679 qu'il a été donné pour la premiere fois, il a fallu nécessairement faire divers changemens à la musique. C'est le Sr. Berton, maître de la Musique du Roi, Directeur de l'Opéra, & le Sr. Granier, ordinaire de la Musique du Roi, qui se sont chargés de ce soin cette fois-ci.

3 *Décembre*. *Le Mémoire à consulter pour le Sr. Marin, en réponse à ce qui le concerne dans un Mémoire pour le Sr. Caron de Beau-*

marchais, paroît dans l'instant & va donner matiere nouvelle à l'amusement du Public.

4 *Décembre* 1773. La fermentation excitée dans ce pays-ci à l'occasion du jugement du Conseil de guerre des Invalides, quoique très-affoiblie par la nouvelle affaire du Sr. de Beaumarchais, n'est pas absolument terminée. On répand aujourd'hui des couplets contre le Président, où il est tourné en ridicule, d'une maniere très-sensible pour le Maréchal de France. On recueille avec soin ces Vaudevilles, moins comme plaisans ou malins, que comme des pieces propres à servir à l'histoire du tems, à faire connoître à la postérité les diverses opinions des contemporains sur un événement où plus souvent la générale est la meilleure, & quelquefois à fixer son indécision. C'est à ce titre qu'on conserve celui-ci, précieux monument d'ailleurs de la gaieté françoise, qui se perd tous les jours :

Air : *De la mariée de Poissi.*

Biron a donné ses soins
  Au Conseil de guerre;
S'il n'est pas juste, du moins
  Il est bien sévere!
Aux Juges l'on applaudit,
Et dans tout Paris l'on dit
Ils sont gens de guerre (guere) d'esprit,
  Ils sont gens de guerre.

Air : *Quand Biron voulut danser.*

Quand Biron voulut juger (bis)
Son Epée fit apporter, (bis)
Ses lunettes,
Pas trop nettes,
Son esprit tout rond ;
Vous jugerez, Biron.

5 *Décembre* 1773. *L'Oraison funebre de Charles-Emmanuel, Roi de Sardaigne & Duc de Savoie, prononcé à Chambery le 17 Mars 1773, par M.... Vicaire de la Paroisse de St.......* fort rare jusqu'à présent, devient aujourd'hui plus commune. On ne sait pas pourquoi elle a été si longtems à percer. Elle contient sans doute des vérités fortes, mais énoncées vaguement, sans caractériser aucun Souverain, ni aucune Cour. Du reste, c'est un Eloge du Prince défunt, sur lequel l'Europe entiere semble s'accorder. Cet ouvrage, pensé profondément, est aussi nerveusement écrit, & ne peut que faire honneur à l'Ecrivain quelconque qui l'a conçu & enfanté. C'est une harangue aux Potentats, qui contient des leçons utiles, qu'il seroit à souhaiter de voir mettre en pratique par tous, comme le faisoit le Roi de Sardaigne mort, & comme le fait son auguste fils.

6 *Décembre.* On peut se rappeller un certain Abbé *Cerutti*, ci-devant Jésuite, jeune homme de mérite, qui a écrit en faveur de sa Compagnie avec une chaleur digne de l'enthousiasme

qu'elle inspiroit à ses Membres. Cet auteur, venu à Paris, s'y est fait connoître, s'est impatronisé dans de bonnes maisons, & enfin le bruit est que la vieille Duchesse de Brancas l'a épousé.

7 *Décembre* 1773. Le Duc de *Glocester*, frere du Roi d'Angleterre, est ici depuis quelque tems dans le plus parfait incognito; ce qui l'empêche d'aller à la cour. C'est le Sr. Monnet, ancien Directeur de Spectacles & fort répandu dans les filles de cette Capitale, qui s'est emparé de S. A. & préside à ses plaisirs. Il a demandé pour elle aux différentes comédies les pieces qu'elle desiroit, & elle a été annoncée sur les affiches comme une personne de la plus grande considération. Ce Prince, comme tous ceux qui voyagent, est ami des arts. Il a visité les beaux monumens de Paris. La Magdelaine des Carmélites, par le Brun, l'a surtout vivement affecté, & il a chargé un Artiste de lui en tirer copie. On sait que c'est Madame de la Valiere, dont la tête a servi de modele au Peintre.

8 *Décembre*. On admire ici une figure d'Henri IV, extrêmement curieuse, par la vérité de la ressemblance. Elle est en pied, dans les mêmes proportions qu'avoit la personne de ce grand Roi. La matiere dont elle est combinée, a permis d'en conserver le coloris & toutes les formes. Les cils, les sourcils, les cheveux, la barbe sont naturels & enraçinés. On a eu soin

d'habiller ce Prince de vêtemens pareils à ceux dont on se servoit alors. Les étoffes ont été faites dans la plus exacte recherche, relativement au costume. En un mot, à l'ame près, c'est Henri IV, tel qu'on le voyoit de son vivant. L'artiste prétend que cette composition est si bien faite, qu'on n'a rien à redouter des injures du tems pour les différentes substances qui y entrent.

10 *Décembre*, 1773. Les partisans de M. *de Voltaire* se réjouissent d'une sottise énorme que vient de faire le Sr. *Clément*, le redoutable adversaire de ce Philosophe Poëte, qu'il épluche depuis quelque tems dans des Lettres critiques très-bien faites. Ce dernier vient d'épouser une vieille coquette, ou plutôt une femme publique, sur le compte de laquelle on calcule cent & tant d'amans. On attend avec impatience les plaisanteries du vieillard de Ferney.

12 *Décembre*. *Ernelinde* a été jouée hier à Versailles, & a eu le plus grand succès par la pompe du spectacle extrêmement imposante. Il y avoit dans une action 400 Grenadiers à cheval sur le théâtre. On sent quel effet a dû produire une pareille nouveauté.

M. le Maréchal de Richelieu voulant signaler jusqu'au bout son année de service, a fait ajouter d'autres spectacles à ceux qui étoient annoncés. Il y a entr'autres *Céphale & Procris*, Opéra de M. de *Marmontel*, musique de *Gretri*, qui aura lieu après *Issé*.

13 *Décembre* 1773. On sait que *Ganganelli*, le Pape actuel, est d'une extraction ignoble. On prétend même que son pere étoit vendeur d'orviétan, & en cette qualité fort lié avec le pere de *Carlin*, l'Arlequin d'aujourd'hui de la Comédie Italienne. Le St. Pere le connoît & l'aime particuliérement. Il vient de lui en donner une preuve, en conférant un bénéfice à son fils.

13 *Décembre*. M. le Marquis de Chauvelin n'est point un de ces Grands dont le nom périt tout entier avec eux. Il avoit un mérite personnel & des qualités du cœur qui le rendoient recommandable aux lettres & à ses amis. C'est à ce double titre que M. *Léonard*, jeune Poëte d'un talent distingué, a répandu des fleurs sur la tombe de cet illustre Mécene. Il y célebre surtout son attachement solide au Prince de Conti, attachement qui a redoublé chez lui depuis la disgrace de ce Prince, & qu'il savoit allier avec son dévouement au Roi. Il n'avoit point aussi cessé de voir M. de Choiseul, & il alloit souvent à Chanteloup. Marques d'amitié, toutes simples, toutes naturelles dans un particulier, mais effort sublime dans un courtisan!

17 *Décembre*. *Addition au Mémoire de Madame de Goezmann, pour servir de réponse au Supplément du Sr. Caron*. Cette addition est aussi platte que le premier Mémoire. Elle tend à prouver que le Sr. Caron est atroce; & la Da-

me Goezmann déduit en conséquence premiere atrocité, seconde atrocité, troisieme atrocité. Dans la seconde, l'héroïne insinue que cet impudent a voulu faire le galant auprès d'elle; qu'il lui a tenu sur cette matiere des propos avantageux. On y lit cette phrase remarquable...... Vous avez osé ajouter que vous finiriez par vous faire écouter; que vos soins ne me déplairoient pas un jour; que..... je n'ose achever, je n'ose vous qualifier. . . . . . .

Elle finit par déclarer que le Sr. Caron la chargera peut-être de quelques nouvelles imputations, mais qu'elle ne répondra point à leur fausseté.

20 *Décembre* 1773. Une rixe survenue entre M. Bussi d'Agoneau, & le Marquis de Villette, deux mauvais sujets, mais hommes d'esprit, fait rire le public aux dépens du premier. M. de Bussi, qui ayant quitté le service de France, étoit passé en pays étranger pour chercher fortune, est revenu à Paris depuis peu. Passant sous les fenêtres du Marquis, il a remarqué beaucoup de lumiere & tout l'appareil d'une fête: il y est entré. M. de Villette, surpris, l'a accueilli avec réserve, en l'avertissant qu'il y avoit des femmes honnêtes; qu'il l'exhortoit à se conduire en conséquence, ou plutôt à s'en aller, comme n'étant pas trop fait pour une telle société. Son camarade de débauche, excellent pour la riposte, a plaisanté, est resté quelque tems,

puis est sorti, est entré dans le premier Caffé, où il a barbouillé des vers assez plaisans sur la circonstance, & qui finissoient ainsi :

Au reste ; soyez sans allarmes,
Faites férailler votre esprit ;
Je ne me sers que de vos armes.

Il a envoyé cet impromptu au Marquis. Celui-ci s'est trouvé piqué, n'a pu dissimuler à l'assemblée ce qui se passoit, a été obligé de montrer les vers. On l'a rassuré, en lui faisant comprendre que ce n'étoit qu'un cartel d'esprit & l'on a beaucoup ri à ses dépens & l'on en rit encore.

21 *Décembre* 1773. *Vers à M. le Marquis de Villette, par M. de Bussi, ancien Mousquetaire.*

Monsieur le nouveau converti,
Vous avez manqué de prudence :
Tenez-vous pour bien averti
Que la valeur & la naissance
Forment un mérite assorti
Que l'on sait distinguer en France.
Ripostez donc à cet écrit ;
Ne vous livrez pas aux allarmes :
Faites férailler votre esprit,
Je veux me battre avec vos armes.

On a vu précédemment l'anecdote qui a donné lieu à cette courte Epitre. M. de Villette y a, dit-on, répondu, mais mal.

22 *Décembre* 1773. On a des nouvelles de Mrs. *Diderot* & *Grimm*, qui sont en Russie & ont reçu le plus grand accueil de l'Impératrice. On sait de quelles bontés particulieres cette Majesté a honoré le premier.

23 *Décembre*. *Ernelinde*, jouée à Versailles le 11 Décembre, est actuellement en cinq Actes. L'Auteur, qui a retouché le Poëme de feu Poinsinet en trois, ne se nomme pas. On sait cependant que c'est le Sr. Sédaine. Quant au Musicien, c'est Philidor toujours existant.

26 *Décembre*. *Issé*, Opéra exécuté à Versailles le 18 Décembre, n'avoit pas été joué depuis environ 30 ans; ce qui, à force de vétusté, l'a rendu neuf pour beaucoup de monde. Quant aux paroles, elles sont faites pour plaire en tout tems, & la Musique, de Destouches, a éprouvé des changemens dans les fêtes. C'est le Sr. Berton, Maître de la Musique du Roi, Directeur de l'Académie Royale de Musique, qui les a faits.

28 *Décembre*. Deux particuliers s'étant rendus le jour de Noël à St. Denis, à une auberge appellée *l'Epée Royale*, y ont soupé, ont passé la nuit à écrire. Sur le matin on a entendu un bruit d'arme à feu; on est monté dans leur chambre, on les a trouvés morts d'un coup de pistolet que chacun s'étoit donné. Il y avoit sur la table un Testament de mort. On y a appris que l'un étoit Soldat du Régiment de Belsunce Dra-

gons, se nommant *Bordeaux*; qu'il n'avoit que 20 ans; qu'il avoit fait déjà plusieurs métiers, & entre autres avoit été Moine; que depuis l'âge de 5 ans il s'étoit toujours ennuyé de la vie. Cet écrit, en bon style & pensé philosophiquement, annonçoit de l'éducation dans son auteur. L'autre étoit un Tambour-Major, appellé *Humain*, & il y a apparence qu'il n'a suivi le même parti que par fanfaronnade, qu'il n'étoit pas aussi dégoûté de son existence que son camarade. Du reste, ils avoient pourvu au payement de leur écot, & même aux frais de Justice qu'ils savoient devoir être occasionnés par cet accident.

30 *Décembre* 1773. On n'a pas manqué de chansonner M. de Monteynard. Voici ce vaudeville, qui n'est qu'historique & n'a rien des agrémens & du sel de ceux de la vieille cour.

Quel bruit! quel train au séjour
De la Cour!
Seroit-ce donc de l'Amour
Encore quelque miracle?
Non, non, non, non, non, non,
Non, ce n'est qu'une débacle.
C'est Monsieur de Monteynard
Qui répart,
Après avoir par hazard
Occupé le Ministere,
Sans penser, sans penser,
Sans penser, & sans rien faire.

On sent combien tout cela est injuste. Quand M. de Monteynard n'auroit fait que réduire à trente-six millions le Département de la guerre, porté sous M. le Duc de Choiseul à soixante-un millions, ç'auroit été beaucoup.

31 *Décembre 1773*. Pour soutenir l'attention du public dans le procès des Vérons, actuellement au Conseil, dont l'intérêt se rallentissoit sur cette affaire, on répand deux Ecrits très-lumineux.

Le premier est une *Lettre du Marquis de ****, Brigadier des Armées du Roi, à M**** Avocat au Conseil.* Elle est datée du 10 Octobre. Le second est *Le Vœu de la Noblesse, Lettre à M.***, Avocat au Conseil.* Tous deux sont clairs, précis, méthodiques & résument en peu de mots tout l'historique du procès. Ils font sentir de la maniere la plus convaincante & la plus modérée en même tems, l'absurdité de l'Arrêt du 3 Septembre. Le dernier surtout fait remarquer en détail les contradictions qu'il renferme, & qui doivent ouvrir une voie à la cassation. On ne sait si M. de Voltaire répondra des injures, mais il ne répliquera sûrement pas par de bonnes raisons. Le style en est simple, sans éloquence, sans prétention; ce qui rend ces Ouvrages meilleurs. Le Brigadier, au surplus, paroît connoître le Comte de Morangiès. Il en fait ainsi le portrait : „ J'ai servi longtems avec „ lui. Il avoit un caractere liant, une figure „ douce & des manieres assez franches: il m'a

„ quelquefois semblé qu'il avoit dans l'ame plus „ de souplesse que de dignité ; que les refus ne „ le décourageoient pas assez ; qu'il n'étoit pas, „ dans le besoin, excessivement délicat sur le „ choix des moyens de le satisfaire ".

Le Vœu de la Noblesse établit pour premiere proposition, qu'elle n'a point pris fait & cause pour le Comte de Morangiès ; qu'elle ne s'est point liguée en sa faveur ; que son honneur ne tient point à celui de tel ou tel de ses membres ; que loin de les protéger quand ils sont coupables, elle les désavoue ; qu'enfin elle est pour eux le tribunal le plus redoutable.

L'AN MDCCLXXIV.

1 *Janvier* 1774. Le Sr. le Kain a reparu dernièrement dans *Tancrede* avec une affluence de monde prodigieuse. L'art qu'a cet auteur de ne jouer que rarement & de prendre de longues vacances, fait qu'il soutient constamment sa célébrité.

2 *Janvier*. *Cephale & Procris*, ou *l'Amour Conjugal*, tragédie lyrique en trois Actes, a été exécutée jeudi sur le théâtre de la cour. Il ne paroît pas que celle-ci ait eu plus de succès que les autres. On en a trouvé la musique assez jolie, mais pas d'un genre assez relevé. On prétend qu'elle n'est point au dessus de celui de l'O-

péra Comique. C'est le dernier opéra des Fêtes du mariage. Toute la Cour en général est contente d'être débarrassée de ces spectacles d'étiquette, & M. le Dauphin, peu plaisant de son naturel, a dit à M. de Richelieu: *enfin, voilà vos spectacles finis, nous allons donc nous amuser.*

3 *Janvier* 1774. Le Sr. Marin ne se sentant pas en forces pour répondre au Sr. de Beaumarchais sur le même ton de plaisanterie, renonce aujourd'hui à faire des Mémoires, il se retranche dans une défense juridique, qu'il fait seulement paroître imprimée. Sa Requête au Parlement est très bien faite, courte, écrite noblement; on voit qu'il s'en est rapporté à son Avocat & qu'un aussi bon ouvrage ne peut sortir de la plume du Rédacteur de la Gazette de France.

5 *Janvier* 1774. Il y avoit ici un Journal connu sous le nom de l'*Avant-coureur*. Il duroit depuis 1758. On y annonçoit les objets particuliers des sciences, de la littérature, des arts, des métiers, de l'industrie, les spectacles & les nouveautés en tout genre. On y va substituer aujourd'hui une *Gazette Littéraire*, qui se distribuera deux fois la semaine, & sera d'une demi-feuille in 4°. par ordinaire.

Le *Journal de Trevoux*, entrepris par une Société célebre, sous les auspices du Prince de Dombes, passé depuis entre les mains d'un Médecin, ensuite présidé par l'Abbé Aubert, sous

le nom de *Journal des Beaux Arts & des Sciences*, dédié à M. le Duc de la Vrilliere, subit encore une métamorphose cette année, par la promotion de l'auteur à la place de Professeur de Littérature Françoise au College Royal. Ce sont M.M. Castilhon, anciens auteurs du Journal Encyclopédique, qui l'entreprennent & le dédient à S. A. R. Mgr. le Comte d'Artois.

6 *Janvier* 1774. On répand ici une Lettre du Roi de Suede au Comte d'Ostein, un des Sénateurs qui, n'approuvant pas la nouvelle révolution introduite dans le Gouvernement de ce Royaume, s'étoit retiré des affaires. Cet écrit fait également honneur au Monarque & au sujet.

„ Je vous appelle à la tête de mon Sénat pour „ mon conseil & pour mon guide. Si j'avois „ connu dans mon Royaume un homme qui eût „ plus de lumieres & plus de vertus, j'aurois „ respecté votre repos: mais le ciel en créant „ les hommes de génie, les destine en même „ tems & les dévoue au bien public. J'ai fait „ mon devoir, faites le vôtre: j'ai voulu mon„ trer à toute la nation & à toute l'Europe que „ je veux environner mon trône de l'éclat que „ les vertus répandent. Si vous refusez plus „ longtems de vous rendre à mes vœux & à ceux „ de mon Peuple, je vous en rendrai responsa„ ble à la nation & à la postérité ".

7 *dudit*. Le livre posthume de M. Helvetius

eſt intitulé *de l'homme, de ſes facultés intellectuelles & de ſon éducation.* Son Epigraphe eſt priſe de Mr. de Voltaire:

.... Honteux de m'ignorer,
Dans mon être, dans moi je cherche à pénétrer.

L'auteur n'a donné cet ouvrage après ſa mort que pour échapper aux perſécutions. Celles que lui avoit ſuſcitées ſon livre *de l'Eſprit*, en l'aigriſſant, l'avoient rendu plus circonſpect. Dès la préface on trouve des choſes qui n'auroient pu plaire à notre gouvernement:

„ Ma Patrie, dit-il, a reçu enfin le joug „ du Deſpotiſme; elle ne produira donc plus „ d'Ecrivains célebres. Le propre du Deſpo- „ tiſme eſt d'étouffer la penſée dans les es- „ prits & la vertu dans les ames.

„ Ce n'eſt donc plus ſous le nom de Fran- „ çois que le Peuple pourra de nouveau ſe „ rendre célebre. Cette nation avilie eſt au- „ jourd'hui le mépris de l'Europe. Nulle cri- „ ſe ſalutaire ne lui rendra la Liberté, c'eſt „ par la conſomption qu'elle périra. La con- „ quête eſt le ſeul remede à ſes malheurs"....

Le but de cet ouvrage eſt de faire connoître l'homme à l'homme, de lui donner des idées nettes de la morale, & de le rendre ainſi heureux & vertueux. Il n'eſt qu'un développement plus étendu des principes du livre *de l'Eſprit*, que les hommes ſont les mêmes, qu'ils ont preſque tous la même aptitude aux mêmes choſes, &

que la différence de l'éducation fait toute celle qui regne entre les facultés de leur ame & même entre leurs passions. Si ces assertions générales ne sont pas exactement vraies, ou du moins sont contestées par beaucoup de Philosophes, on trouve dans les détails une infinité de vérités particulieres, auxquelles on ne peut se refuser. Ce traité est certainement d'un métaphysicien profond, qui embellit ses idées abstruses par une imagination brillante, & par un style figuré, nerveux & plein d'images. L'auteur y a joint des notes, qui reposent agréablement & délassent les lecteurs par des traits d'histoire ou par des citations, qui amusent en appuyant ses raisonnemens.

9 *dudit.* Les Comédiens Italiens donnent depuis un mois une piece Italienne intitulée *les trois freres jumeaux Vénitiens.* Elle est en quatre actes, & de la composition du Sr. Colalto, auteur & acteur, car c'est le Pantalon de la troupe. On trouve dans cet ouvrage charmant par sa gaîté & son intrigue ingénieuse & piquante, le rôle d'un capitaine de vaisseau, qui conséquemment est un Marin. Cette qualité, qui donne lieu de rappeller le nom du gazetier de France, si bafoué depuis quelque tems, a fourni à Arlequin des *lazzi* naturels, que le public a saisi avec avidité, & ce spectacle est la fureur du jour. Les mardis & vendredis, autrefois absolument déserts aux Italiens, parce qu'ils y font

consacrés aux pieces de leur nation, sont devenus les beaux jours; on s'y porte & l'affluence ne diminue point.

9 *dudit.* L'ouvrage posthume de M. Helvetius mérite qu'on en donne une idée plus détaillée. Dans le premier volume, après une introduction sur le plan de l'ouvrage, l'auteur le divise en plusieurs sections, elles-mêmes sous-divisées en différens chapitres.

1°. Que l'Education nécessairement différente des différens hommes est peut-être la cause de cette inégalité des esprits, jusqu'à présent attribuée à l'inégale perfection des organes.

2°. Que tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit.

3°. Des causes de l'inégalité de l'esprit.

4°. Que les hommes communément bien organisés sont tous susceptibles du même degré de passion: que leur force inégale est toujours l'effet de la différence des positions où le hazard nous place. Que le caractere original de chaque homme (comme l'observe Pascal) n'est que le produit de ses premieres habitudes.

5°. Des erreurs & contradictions de ceux dont les principes différens rapportent à l'inégale perfection des organes des sens l'inégale supériorité des esprits.

6°. Des maux produits par l'ignorance: que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse; qu'elle n'assure point la fidélité des sujets;

qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes. Des malheurs où de tels jugemens peuvent quelquefois précipiter une nation. Du mépris & de la haine qu'on doit aux protecteurs de l'ignorance.

7°. Que les vertus & le bonheur d'un peuple sont l'effet, non de la sainteté de sa religion, mais de la sagesse de ses loix.

8°. De ce qui constitue le bonheur des individus : de la base, sur laquelle on doit édifier la félicité nationale, nécessairement composée de toutes les félicités particulieres.

9°. De la possibilité d'indiquer un bon plan de législation. Des obstacles que l'ignorance met à sa publication. Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle & toute étude approfondie. De la morale & de la politique. De l'inconstance qu'elle suppose dans l'esprit humain. Inconstance incompatible avec la durée des bonnes Loix. Du danger imaginaire auquel, si l'on en croit l'ignorance, la révélation d'une idée neuve & surtout des vrais principes des Loix doit exposer les Empires. De la trop funeste indifférence des hommes pour l'examen des vérités morales & politiques. Du nom de vraies & de fausses, donné aux mêmes opinions, selon l'intérêt momentané qu'on a de les croire telles ou telles.

10°. De la puissance de l'instruction, des moyens de la perfectionner, des obstacles qui

s'opposent aux progrès de cette science. De la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, l'on traceroit le plan d'une excellente éducation.

Telles sont les matieres principales traitées dans les deux gros volumes in 8°. du livre de M. Helvetius, qu'il termine par une récapitulation du tout.

11 *Janvier* 1774. Madame la Marquise du Deffant est une vieille Muse de la Cour de Madame la Duchesse du Maine; elle étoit renommée autrefois pour ses graces, son esprit & sa méchanceté: elle a toujours conservé quelque liaison avec le Philosophe de Ferney, & il vient de lui adresser une Epitre, où l'on retrouve encore la fraîcheur de son jeune âge.

Vers de M. de Voltaire à Madame du Deffant.

Eh quoi! vous êtes étonnée
Qu'au bout de quatre-vingts hivers,
Ma muse foible & surannée
Puisse encor frédonner des vers!

Quelquefois un peu de verdure
Vit sous les glaçons de nos champs,
Elle console la nature,
Mais elle est seche en peu de tems.

Un oiseau peut se faire entendre
Après la saison des beaux jours;
Mais sa voix n'a plus rien de tendre,
Il ne chante plus ses amours.

Ainsi je touche encor ma lyre
Qui n'obéit plus à mes doigts,
Ainsi j'essaye encor ma voix
Au moment même qu'elle expire.

Je veux dans mes derniers adieux,
Disoit Tibulle à *son* amante,
Attacher mes *yeux* sur tes *yeux*,
Te presser de ma main mourante.

Mais quand on sait qu'on va passer,
Quand l'ame fuit avec la vie,
A-t-on des yeux pour voir Delie
Et des mains pour la caresser?

Dans ces momens chacun oublie
Tout ce qu'il a fait en santé;
Quel mortel s'est jamais flatté
D'un rendez-vous à l'agonie?

Delie elle-même à son tour
S'en va dans la nuit éternelle,
En oubliant qu'elle fut belle
Et qu'elle vécut pour l'amour.

Nous naissons, nous vivons, Bergere,
Nous mourrons sans savoir comment;
Chacun est parti du néant:
Où va-t-il? Dieu le sait, ma chere!

14 *Janvier* 1774. On a vu dans le *Mercure* une Lettre du fameux *Gluck*, musicien allemand, qui offroit aux Directeurs de l'Opéra de leur envoyer ou de leur apporter plutôt *l'Iphigénie* de Racine mise en musique. Ces Messieurs, peu curieux de musique étrangere, dans la

crainte qu'elle ne fît tomber la leur, avoient éludé la propofition. Heureufement le Sr. Gluck a jugé à propos d'arriver, & comme il a l'honneur d'être connu de Madame la Dauphine, on efpere qu'il aura affez de protection pour faire jouer fon Opéra. Cette Princeffe lui a donné fes entrées chez elle à toute heure.

14 *Janvier* 1774. M. de Voltaire a fait imprimer, il y a quelques années, la *Sophonifbe de Mairet, réparée à neuf*: ce font fes expreffions. Les Comédiens ne voulant pas jouer les *Loix de Minos*, & ce vieillard étant toujours avide de renommée, il a fi bien intrigué par fes amis, qu'on donne demain cette *Sophonifbe*, annoncée fur l'affiche, fimplement comme une tragédie nouvelle de M. de Voltaire. Ses ennemis crient contre une telle fupercherie.

16 *Janvier*. Les Comédiens François ont donné hier en effet la premiere repréfentation de la *Sophonifbe de Mairet, réparée à neuf par M. de Voltaire*. Le concours a été immenfe, quoiqu'on fente que cette tragédie jouée à Fontainebleau n'y avoit produit que peu d'effet. Il faut convenir que cette piece fupérieure à toutes les pieces modernes les mieux accueillies, par la marche, la netteté, l'enchaînement de l'intrigue, par la vérité des caracteres & le naturel des fituations, eft froide, parce que *Maffiniffe* & *Sophonifbe*, depuis la fin du 3e. acte reftent toujours dans la même fituation, fans qu'aucun

incident causé de ces révolutions qui agitent le cœur & le bouleversent. Mais le dénouement, de la plus grande beauté, répare la langueur qu'on éprouve jusques-là. On ne peut exprimer surtout l'art avec lequel le Sr. le Kain, jouant le rôle de *Massinisse*, y gradue les accès du poison qui circule dans ses veines, se ranime & s'éteint de la maniere la plus frappante. Le style simple de *Sophonisbe* l'est aussi trop quelquefois. Il y a de ces vers ridicules, de ces expressions populaires, tels qu'on en rencontre dans toutes les pieces anciennes & souvent dans *Corneille*. Le public, en général, l'a mal accueillie; ce qui faisoit craindre aux Comédiens qu'on ne voulût pas en tolérer une seconde représentation. En conséquence le Sr. le Kain, comme le plus agréable au public, est venu faire l'annonce: après avoir parlé de ce qu'on donneroit le dimanche & le lundi, il a étendu les bras en signe de compassion, & avec un ton suppliant a dit qu'on donneroit *Sophonisbe* pour la seconde fois le mercredi. Cette insolence vis-à-vis M. de Voltaire, & cette familiarité avec le public, ont produit une sensation contraire à celle qu'elles auroient dû causer, & l'on a fort applaudi l'histrion.

16 *Janvier* 1774. *Fragmens sur l'Inde, sur l'histoire générale & sur la France.* C'est une seconde partie pour servir de Suite à ceux qu'on a déja lus: c'est une rapsodie telle qu'on donne

depuis longtems M. de Voltaire. Il se fait toujours lire par les graces du style, par l'art, avec lequel il fait rapprocher les choses les plus éloignées, & intéresser, sans cependant mériter la confiance du lecteur. Dans la premiere partie, il avoit rapporté les desastres de la Compagnie des Indes, avoit remonté à leur cause, il s'étoit surtout étendu sur la mort du Général Lally, & s'étoit permis des réflexions fort extraordinaires. Aujourd'hui il donne un précis de l'histoire des Indiens & de leur religion. Par un bavardage qu'on ne peut pardonner qu'à la vieillesse, il revient encore sur le Comte de Morangiès, & donne un supplément nouveau, à ce qu'il dit, sur cette affaire. Il parle aussi du procès de l'infortuné Montbailli, & retombe à son ordinaire sur Nonotte, sur Freron, sur la Beaumelle, sur Sabbatier, &c. puis il en revient à divers points de notre histoire.

18 *Janvier* 1774. Les Directeurs de l'Opéra, en attendant *Sabinus*, doivent remettre des Fragmens qui ne sont pas neufs, savoir, *le Devin de village*, *Vertumne & Pomone*, & *le Feu des Elemens*. *L'Union de l'Amour & des Arts*, doit être donnée dimanche 23 pour la 87e. représentation, sans interruption, que celle de *Callirhoé*. Ce succès soutenu est sans exemple dans les fastes lyriques, & cependant le pauvre *Floquet* n'a eu que ses mille écus; & l'on

lui

lui refuse une gratification d'usage, quand la réussite est décidée à un certain point.

19 *Janvier* 1774. Les anti-inoculateurs triomphent beaucoup de la mort du fils de l'architecte Moreau, mort pendant le traitement de l'inoculation, & les partisans de cette méthode n'en sont nullement allarmés; ils attribuent l'évenement à des accidens tout-à-fait étrangers. Quoi qu'il en soit, M le Marquis d'Aligre, Commandeur des Ordres du Roi, ci-devant Premier Président du Parlement, se trouvant bien d'avoir fait inoculer l'année derniere son fils unique, se dispose à faire inoculer sa fille, tant il est convaincu de l'excellence de ce procédé.

Le fameux Gaty, que nos Docteurs regardent comme un charlatan, mais qui avoit été fort en vogue pour cette opération, parce qu'il la faisoit avec beaucoup de graces, de légereté & de facilité pour ses malades, craignant avec raison que plusieurs de ceux inoculés par lui ne se discréditassent par des rechûtes inévitables, à raison de sa maniere de faire l'insertion, est retourné en Italie & ne veut pas revenir en France.

20 *Janvier*. On n'a point encore la Liste des Croupiers & Pensionnaires de la Ferme Générale, suivant le nouveau Bail; on sait en gros que le total de cet objet se monte à trois millions de rentes, ce qui fait presque la moitié du bénéfice. Quant aux acteurs & actrices, & gens à

talens, dont les pensions sont hypothéquées sur cet objet, on explique la chose de deux façons, ou en ce qu'ils ne sont que changer de lieu de recette, c'est-à-dire qu'en place d'être portés sur l'état des Menus dont on suprimera les charges d'Intendans, ils le seront sur celui de la Ferme générale; ou bien en ce qu'ils ne sont pas en nom, & seulement en sous-ordre, c'est-à-dire que tous les Enfans de France, Princes & Princesses, auront assignée une certaine somme sur ces fonds, qu'ils seront maîtres de faire donner aux particuliers, qu'ils voudront obliger par humanité, par charité, par bienfaisance, ou en reconnoissance des amusemens qu'on leur aura procurés.

Mlle. Arnoux, à qui l'on avoit annoncé qu'elle avoit une croupe, a écrit à cette occasion une Lettre très plaisante à M. l'abbé Terrai, & l'on assure que ce Ministre qui entend raillerie, y a répondu très agréablement. Voici copie de l'une & l'autre Lettre.

Lettre de Mlle. Arnoux de l'Opéra, à M. l'abbé Terrai, Contrôleur Général des finances, à l'occasion du bruit qui couroit qu'elle avoit une Croupe dans la Ferme Générale, par le nouveau Bail, signé le 1 Janvier.

MONSEIGNEUR,

J'avois toujours ouï-dire que vous faisiez peu

de cas des arts & des talens agréables; on attribuoit cette indifférence à la dureté de votre caractere. Je vous ai souvent défendu du premier reproche; quant au second, il m'auroit été difficile de m'élever contre le cri général de la France entiere. Cependant je ne pouvois me persuader qu'un homme aussi sensible que vous aux charmes de notre sexe, pût avoir un cœur de bronze. Vous venez bien de prouver le contraire. Vous vous êtes occupé de nous au milieu de l'affaire la plus importante de votre Ministere. Forcé de grever la nation d'un impôt de 162 millions, vous avez cru devoir en réserver une légere partie pour le théâtre lyrique & pour les autres spectacles. Vous savez qu'une dose d'*Allard* (1), de *Caillaud* (2), de *Raucoux* (3) est un narcotique sûr pour calmer les opérations douloureuses que vous lui faites à regret. Véritable homme d'Etat, vous en prisez les membres suivant l'utilité dont ils sont à vos vues. Le Gouvernement fait sans doute en tems de guerre grand cas d'un guerrier, qui verse son sang pour la patrie: mais en tems de paix, le coup d'œil d'un militaire mutilé ne sert qu'à affliger, qu'à exciter les plaintes & les murmu-

---

(1) Danseuse de l'Opéra.

(2) Chanteur retiré de la Comédie Italienne.

(3) Nouvelle actrice de la Comédie Françoise.

res du François, déja trop disposé à geindre. Il faut des gens, au contraire, qui le distraient & l'amusent : un chanteur, une danseuse, sont alors des personnages essentiels, & la distinction qu'on établit dans les récompenses des deux especes de citoyens, est proportionnée à l'idée qu'on en a. L'officier estropié arrache avec peine & après beaucoup de sollicitations & de courbettes une pension modique; elle est assignée sur le Trésor Royal, espece de crible sous lequel il faut tendre longtems la main avant de recueillir quelque goutte d'eau. L'acteur est traité plus magnifiquement ; il est accolé à une sang-sue publique, animal nécessaire, qu'on se fait ainsi dégorger en notre faveur de la substance la plus pure dont il se repaît. C'est à pareil titre, sans doute, Monseigneur, c'est à la profondeur de votre politique que je dois attribuer le prix flatteur dont vous honorez mon foible talent. Vous m'accordez, dit-on, une croupe : ce mot m'effrayeroit de toute autre part, mais c'est une croupe d'or. Vous me faites chevaucher derriere Plutus. Je ne doute pas que dressé par vous, il n'ait les allures douces & engageantes. Je m'y commets, sous vos auspices, & cours avec lui les grandes avantures. Puissiez-vous, en revanche, Monseigneur, ne jamais trouver de croupe rebelle! puissent toutes celles que vous voudrez caresser, s'abaisser sous votre main chatouilleuse! puisse la plus orgueilleuse se laisser domp-

ter par vous & recevoir votre Grandeur avec ce frémissement délicieux, présage du plus heureux voyage; toutes les fois que vous galoperez dans les champs fortunés d'Idalie!

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre &c.

Paris ce 4 Janvier 1774.

Réponse de M. le Contrôleur Général à Mlle. Arnoux.

Versailles le 8 Janvier 1774.

On vous a mal informée, Mademoiselle; vous n'avez point de croupe dans le nouveau Bail: ainsi vous ne chevaucherez derriere aucun Fermier Général. Mais il vous est très permis d'en faire chevaucher quelqu'un devant ou derriere vous. Cet accouplement ne vous sera pas moins utile; il est même plus commode en ce que pour la mise il n'exige qu'un très petit fonds d'avance.

Je suis, Mademoiselle, tout à vous.

L'ABBE' TERRAI.

21 *Janvier* 1774. On prétend aujourd'hui que le Sr. Dauberval n'est point allé en Russie, qu'il n'est pas même sorti de Paris, mais qu'il s'est tenu caché pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers. Quoi qu'il en soit, on l'a vu à l'Opéra, mais il n'a point dansé de toutes les fêtes & ne danse point encore. Quant à la Dlle. Allard, il n'y a pas d'apparence aussi qu'elle reparoisse: elle devient si énormément grasse,

que ses amis lui ont donné le bon conseil de quitter le public au milieu de toute sa gloire, & de ne pas attendre que son talent décline. Heureusement de jeunes sujets se forment, très propres à la remplacer. La Dlle. *Heidoux* surtout a fait des progrès étonnans, depuis quelques mois, qu'elle est excitée par l'émulation de remplacer une Danseuse si aimée des spectateurs.

23 *Janvier* 1774. Jeudi dernier 20 de ce mois, six Commissaires de l'Académie des Sciences se sont transportés auprès du Pont Royal, vis-à-vis la rue de Beaune, pour assister à l'expérience d'une nouvelle machine, à l'aide de laquelle l'inventeur prétend pouvoir rester sous l'eau pendant au moins une heure, sans conserver aucune communication avec l'air extérieur.

Cette machine est une espece de mannequin de cuir, c'est-à-dire un fourreau, conformé exactement comme un homme, à l'extérieur. Celui qui doit subir l'immersion, entre dedans en chemise, ou en camisole, ou nud, par une ouverture qui reste au col. Ainsi affublé, il reçoit un casque de cuivre, qui lui emboëte toute la tête, & par un large collet du même métal vient s'adapter sur un cuir gras, auquel on l'attache avec des écrous bien vissés. Il n'y a d'autre ouverture que des œilleres de verre, & une troisieme au front, de verre aussi. Au sommet de la tête sont deux tuyaux, l'un sur l'autre, avec un conduit de cuir à chacun, du diame-

tre d'une grosse bougie & d'environ quatre pieds de long, qui vont aboutir à une boule de cuivre. Cette boule a un ressort que l'on monte, au moyen duquel l'air y contenu, poussé par le canal inférieur, va se rendre à la bouche du plongeur; & celui qu'exhalent ses poumons, comme plus raréfié, se porte en haut & retourne par le conduit supérieur au récipiend, c'est-à-dire à la boule de cuivre, où il se rafraîchit & revient de nouveau à la bouche. Ce jour-là l'inventeur ayant trop forcé le ressort, il s'est cassé; cependant il n'a pas voulu que les Commissaires s'en allassent sans avoir vu quelque chose: l'expérience s'est toujours faite, mais au bout de dix minutes, l'encastré a tiré la petite ficelle, & il n'a pu y rester plus longtems. Ce qui est toujours beaucoup sans aucune respiration. On doit incessamment recommencer l'expérience. L'auteur assure pouvoir descendre jusqu'à la profondeur de 30 pieds. On a oublié de dire dans la description de la machine, que le cuir est soutenu par des anneaux de fer, de distance en distance, afin que les mouvemens du plongeur ne soient pas gênés par la pression de l'eau & pour conserver d'ailleurs un certain volume d'air.

Les Commissaires de l'Académie présens, étoient M. M. *Le Roi*, le Chevalier *de Borda*, l'Abbé *Bossut*, *Tenon*, *Petit* & *Sage*.

L'auteur de la machine est un homme des côtes, grossier, sans éducation, qui paroît l'a-

voir inventée pour aller ramasser les débris des naufrages.

24 *Janvier* 1774. On a annoncé le phénomene curieux d'une fille âgée de 20 ans, n'ayant que deux pieds quatre pouces. C'est à la foire St. Germain qu'on invite les amateurs de l'histoire naturelle de venir la voir le mois prochain.

25. *Janvier.* Si les François rendent les Etrangers tributaires de leurs modes & de leurs frivolités, ceux-ci viennent prendre leur revanche & mettre à contribution la curiosité crédule de la Nation. Un Anglois, nommé *Wildman*, vient en conséquence d'afficher qu'il avoit trouvé le secret d'apprivoiser des abeilles : ce dont il invite les amateurs à voir ses diverses expériences, qui sont au nombre de quatre.

1°. A son ordre les abeilles sortiront de la ruche & iront se placer sur tel chapeau des spectateurs qu'il leur indiquera.

2°. Elles viendront s'entortiller autour de son bras en forme de manchon, sans lui faire aucun mal.

3°. Elles se porteront sur son visage en forme de masque & le couvriront ainsi parfaitement.

4°. A ses ordres elles partiront & retourneront à leur ruche.

28 *Janvier.* Deux Anglois s'entretenant des François dans ce pays-ci, l'un prétendoit qu'ils aimoient l'argent, l'autre soutenoit le contraire. Les contendans s'échauffent & comme cet-

té; nation aime beaucoup les paris, celui qui étoit pour défendre la nôtre de l'esprit de cupidité que l'autre lui supposoit, gagea que pendant un tems déterminé il feroit crier des Ecus de 6 Livres à 24 Sols, sans que toute sa marchandise, au nombre de 200 écus, fût débitée. Les préalables, de bonne foi, de part & d'autre, bien arrêtés, on va à la monnoye prendre un sac de 1200 Livres, en écus neufs; on loue un crieur ou un aboyeur, qui au jour, lieu & heure marqués commence son annonce; & l'on assure qu'au bout de deux heures, délai convenu, il ne s'étoit encore trouvé que cinq acheteurs. Ce pari, fol d'abord en apparence pour celui qui le proposoit, par les combinaisons de circonstances, paroît fait en connoissance de cause; & l'on assure la vérité du fait.

29 *Janvier* 1774. Un Juif Anglois nommé *Jonas*, arrivé depuis quatre mois environ dans ce pays-ci, ayant eu le bonheur de déployer ses talens pour l'escamotage, chez les jeunes Princes, est devenu tellement à la mode, qu'il n'y a point aujourd'hui de souper élégant dans Paris, où il ne soit appellé & ne serve quelque plat de son métier. Il prend au moins 3 Louis par séance, & l'on juge quelle fortune il doit faire: il est supérieur à *Comus* en cette partie, c'est-à-dire qu'il est plus fin; mais l'autre est plus savant, & vraiment physicien. Le Sr. Jonas a un air balourd, une tournure matérielle

& ronde, qui en impose encore davantage & le fait paroître plus merveilleux.

30 *Janvier* 1774. Le différend du Sr. Dauberval avec Mrs. de l'Académie Royale de Musique étant accommodé, il a reparu dans les Fragmens donnés depuis peu & a été extraordinairement fêté par le public, enchanté de le revoir.

31 *Janvier*. M. Diderot est attendu dans ce pays-ci pour le printems prochain. Ce grand homme écrit qu'il s'ennuye à Petersbourg; qu'il n'y trouve d'intéressant que les conversations qu'il a avec l'auguste Souveraine, sa protectrice. Sans doute qu'elle ne se plaît pas moins dans ses tête à tête avec lui, mais les soins du gouvernement la distraient & l'empêchent d'entretenir aussi souvent qu'elle le voudroit ce fameux Philosophe.

1 *Février*. On a fait de mauvais vers sur le Sr. Mirlavaud, trésorier des grains au compte du Roi, annoncé dans l'Almanac Royal 1774. Les curieux les recueillent toujours comme faisant grande sensation en ce moment & anecdote pour l'avenir. Les voici :

Ce qu'on disoit tout bas, est aujourd'hui public:
Des présens de Cérès le maître fait trafic,
Et le bon Roi, loin qu'il s'en cache,
Pour que tout le monde le sache,
Par son grand Almanac sans façon nous apprend
Et l'adresse & le nom de son heureux agent.

2 *Février* 1774. Il paroît un Mémoire de Me. Linguet pour le Marquis de Soyecourt; on y trouve le spectacle instructif & philosophique d'un Seigneur puissamment riche, qui par une cupidité basse & sordide voulant accroître sa fortune en entrant comme un vil financier dans des entreprises d'affaires lucratives, est la dupe d'intriguans & d'escrocs, qui abusent de sa crédulité, au point de le faire se déranger considérablement & de le conduire sur le penchant de sa ruïne. C'est la suite du procès contre le Marquis du Hautoy, où la Baronne de la Garde, maîtresse du Contrôleur général, jouoit un rôle si infâme qu'il a été obligé de la renvoyer.

4 *Février*. Il court une Epitre à *Margot*, qui fait grand bruit dans cette Capitale, à raison des allusions qu'on croit y trouver relativement à Madame la Comtesse Dubarri, quoi qu'elles ne roulent en général que sur mille exemples qu'on voit tous les jours de Courtisannes parvenues; mais la malignité du public s'exerce & donne beaucoup de vogue à cet ouvrage, bien fait d'ailleurs, mais dont l'auteur est obligé par la raison ci-dessus de garder l'incognito.

5 *Février*. Le Sr. Bellanger, un de ces officiers avanturiers risquant tout parce qu'ils n'ont rien à perdre, connu dans les tripots pour tenir la banque au pharaon, a voulu tenter fortune d'une autre maniere. On assure qu'il a

voit accepté une mission secrete pour aller en Angleterre, dont on veut que l'objet fût l'enlévement de l'auteur du Gazetier cuirassé: il avoit pour associé à son expédition des suppôts de Police, tels que *Receveur*, *Cambert*, *Finet*, &c. Malheureusement pour eux, ils n'ont pas réussi: on a même eu vent de leur dessein, ils ont été désignés dans les papiers publics. Le bruit avoit couru qu'ils avoient été attrapés & pendus comme Espions. Il est fâcheux que cela ne soit pas exactement vrai. Ils sont revenus ici, mais l'Exempt Receveur en a eu une telle frayeur qu'il en est encore fol.

7 *Février* 1774. L'Almanac Royal de cette année devient extrêmement recherché à cause de l'annonce nouvelle dont on a parlé & qui n'existera plus à l'avenir. Le Sr. le Breton, l'imprimeur, en a reçu une sévere réprimande, & son Imprimerie est fermée pour trois mois.

7 *Février*. Une Arthémise nouvelle donne à Paris le spectacle rare d'une douleur conjugale que le tems ne peut affoiblir. C'est Madame la Comtesse d'Harcourt. Son mari mort, il y a près de cinq ans, fit beaucoup de bruit dans le tems à l'occasion du démêlé qu'il excita entre son Confesseur, l'archidiacre *Tandò*, & l'Archevêque de cette Capitale. On va voir aujourd'hui chez le Sr. le Moine le mausolée que son Epouse doit faire élever à Notre Dame à la mémoire du Comte. Elle va souvent chez le sculpteur

pour presser le monument ; elle y paroît les cheveux épars, & dans l'appareil douloureux & lugubre où elle doit figurer dans le cénotaphe. Elle ne s'occupe pas moins du défunt dans son intérieur. Elle lui a toujours conservé son appartement : on y trouve encore sa figure en cire, qu'elle a fait fondre en pied, à la mort de son mari. Il y est habillé dans sa robe de chambre ; il est assis dans son fauteuil à côté de son lit, préparé comme s'il devoit s'y coucher ; & cette femme, dont la tête vaporeuse & mélancolique la fait passer aux yeux des profanes pour tirer un peu à la folie, s'enferme souvent en ce lieu, comme pour s'y entretenir avec cette image muette & la caresser à son aise.

7 *Février* 1774. L'Abbé Rousseau, qui doit prêcher le Carême devant le Roi, a ouvert, suivant l'usage, sa station le jour de la chandeleur. Merveilleusement encouragé par l'exemple de l'Abbé de Beauvais, dont le zele, vigoureux & amer, a été récompensé par un Evêché, celui-ci a suivi les mêmes erremens ; il a encore enchéri, & a tonné avec une hardiesse sainte, aux yeux des dévots, cynique aux yeux des courtisans. Ce premier sermon fait déjà grand bruit.

8 *Février*. *L'Epitre à Margot* est tellement dans le style, la maniere & le genre de M. Dorat, qu'on la lui attribuoit assez générale-

ment. Le ſcandale que cette bagatelle a occaſionné, lui a paru mériter un deſaveu, pour ſe mettre à l'abri du reſſentiment de la femme puiſſante, dont les ennemis de celle-ci ont voulu reconnoître le portrait dans *Margot*. Mais il a cru en même tems n'y devoir mettre aucune importance, & il s'eſt contenté de faire une autre Epitre, où il ſe défend de l'imputation, en décriant beaucoup la premiere piece, qui vaut pourtant mieux que la ſienne.

8 *Février* 1774. Il paroît un Mémoire ſur une réclamation contre des vœux faits malgré l'autorité Eccléſiaſtique: il eſt de Me. la Croix & ſe fait lire avec le plus grand intérêt. Il s'agit d'un Sr. de Poilly, fait Cordelier malgré lui, il y a près de 35 ans & qui réclame conſtamment depuis lors contre cette tyrannie. On ne peut ſe diſpenſer de la reconnoître pour telle, puiſqu'il n'a paru conſentir à entrer dans cet Ordre, que pour ſe ſouſtraire aux mauvais traitemens de ſes parens; que ceux-ci ont d'ailleurs rendu ſa profeſſion irréguliere, faute de ſe conformer aux Ordonnances, en aſſiſtant à la priſe d'habit & en ſignant ſon acte de Profeſſion; qu'elle l'eſt encore, parce qu'il n'a point fait le noviciat convenable, qu'il n'a jamais été admis volontairement parmi ſes confreres; qu'enfin la puiſſance Eccléſiaſtique s'y eſt oppoſée par une ſentence de l'Officialité de Meaux. Le détail des vexations éprouvées par ce malheureux eſt incroyable; & l'on

ne peut concevoir qu'il se trouve une mere assez barbare pour se porter à une persécution aussi constante. On a depuis employé la calomnie contre ce même homme, qu'on a d'abord accusé de péderastie, & qu'on a voulu faire passer ensuite aux yeux du gouvernement pour auteur d'un livre, dont on ne donne que les lettres initiales: *La F. de P. L. D.* répandu dans Paris par fragmens, & l'écrivain réfugié chez l'Etranger a depuis été connu.

8. *Février* 1774. M. de Rosset, Président de la Chambre des Comptes de Montpellier, travaille depuis 25 ans à un Poëme sur l'agriculture. Il compte l'avoir enfin mis au point de perfection dont il le croit susceptible, & il s'imprime actuellement au Louvre aux frais du Roi, in 4°., avec des gravures & tous les ornemens typographiques. C'est M. Bertin, le Ministre, qui ayant eu autrefois connoissance de l'ouvrage, s'en est rappellé le souvenir avec plaisir & a procuré à l'auteur cet honneur. Tous les Economistes sont dans l'attente de ce poëme, qui vraisemblablement n'y répondra pas. Le Poëte est déja presque sexagénaire, mais a encore tout le feu d'une tête méridionale.

9 *Février*. M. de la Condamine, Chevalier des Ordres Royaux Militaires & Hospitaliers de Notre Dame du Mont-Carmel & de St. Lazare de Jérusalem, l'un des XL de l'Académie Françoise, de l'Académie des Sciences, de la Société

Royale de Londres, des Académies de Berlin, de Petersbourg, Bologne, Cortone, Nancy, célebre par ses voyages, entrepris par ordre du Roi, pour déterminer la figure de la terre, par ses connoissances profondes en plusieurs genres, par ses divers Ecrits en faveur de la méthode de l'Inoculation, & même par son talent pour la Poésie légere, est mort âgé de 74 ans. Malgré les infirmités dont il étoit accablé, & surtout une surdité extrême, il a conservé jusqu'à la fin de ses jours une activité, une vivacité d'esprit & une gaîté étonnantes.

9 *Février.* Le Sr. Guignon, ordinaire de la Musique du Roi, est mort à Versailles le 30 Janvier, à près de 80 ans. Son talent supérieur pour le jeu du violon lui avoit mérité l'office de *Roi & Maître des Menestriers du Royaume*, dont S. M. l'avoit pourvu par Lettres patentes du 15 Janvier 1741. Au mois de Mars 1773 il s'étoit démis de cette charge, qui avoit été suprimée.

9 *Février* 1774. Les Comédiens François doivent enfin jouer samedi *le Barbier de Seville*, ou *la Précaution inutile*, Comédie du Sr. de Beaumarchais, attendue depuis si longtems. Elle avoit été arrêtée à la Police & l'anecdote est plaisante. L'auteur s'est rendu chez M. de Sartines, pour se plaindre de l'embargo. Ce Magistrat lui a répondu, que c'étoit à cause des circonstances : à quoi le Sr. Caron a répliqué que c'étoient ces mêmes circonstances qui le dé-

déterminoient à la faire jouer; que ses ennemis ayant répandu le bruit qu'il y tournoit la Magistrature en ridicule, il avoit le plus grand intérêt à se disculper; d'autant qu'il avoit l'approbation de M. de Sartines & de Marin même, comme Censeur de la Police, depuis 18 mois: que si l'on s'obstinoit à arrêter la représentation de sa Comédie, il alloit la déposer au Greffe, munie de cette double approbation, & en requérir la lecture aux Chambres assemblées. Le Lieutenant de Police n'a pu qu'être très ému de cette Requisition, & Madame la Dauphine, dont on a fait intervenir la protection, a enfin levé tous les obstacles. On assure que cette Princesse veut assister à la premiere représentation.

10 *Février* 1774. Il paroît que l'on a fait lire à Madame la Comtesse Dubarri, *l'Epître à Margot*, qu'elle n'a point plu à cette Dame, & que le Sr. Dorat a été obligé de brocher bien vîte une rétractation poëtique.

12 *Février*. Le *Barbier de Seville*, demandé depuis longtems & à plusieurs reprises, par le Parterre, avoit été affiché pour aujourd'hui samedi; mais jeudi au soir, les Comédiens annoncerent que cette représentation n'auroit pas lieu, qu'il étoit venu des ordres supérieurs qui y mettoient obstacle. M. le Duc d'Aiguillon, & Madame la Comtesse Dubarri ont requis du Duc de la Vrilliere qu'il interposât son autorité pour empêcher la publicité de cette Comédie. M. de Beaumarchais paroît encore mieux dis-

posé & intéressé à la déposer au Greffe du Parlement pour se justifier.

Cette suspension fait un grand tort aux Comédiens, qui ayant obtenu la permission de jouer cette piece, d'après un nouvel examen plus sévere & plus détaillé, étoient dans la ferme confiance qu'elle ne souffriroit plus de difficulté, en conséquence avoient fait beaucoup de dépenses en décorations, habits, &c. tout étoit déja loué pour les six premieres représentations.

13 *Février* 1774. On annonce avec beaucoup d'emphase un Bal de M. le Bailly de Fleury, Ambassadeur de Malthe. Le décore en doit être dans un genre singulier: on y entrera d'abord par le *Tenare*, ou plutôt par le Purgatoire, puisqu'on n'y restera pas; & de-là l'on passera aux Champs Elisées: spectacle d'autant plus agréable, qu'il sera vrai pour le local, puisque c'est dans son jardin que sera cet emplacement enrichi de tout ce qui peut figurer le séjour des morts bienheureux.

13 *Février*. M. le Comte de Lauraguais, ce Seigneur aimable, dont le fond de gaîté inépuisable est si merveilleusement secondé par sa vive imagination, après avoir amusé Londres est venu réjouir cette Capitale par ses saillies & ses plaisanteries ingénieuses; on en raconte une charmante.

Il a ces jours derniers formé une assemblée de quatre Docteurs de la Faculté de Médecine, appellés en Consultation. La question étoit de sa-

voir si l'on pouvoit périr d'ennui. Ils ont tous été pour l'affirmative, & après un long préambule, où ils motivoient leur jugement, ils l'ont signé dans la meilleure foi du monde. La famille des *Brancas* est assez généralement composée de personnages idiots, hypocondres, vaporeux, mélancoliques, &c. Ils ont cru qu'il s'agissoit de quelque parent du Consultant & ils ont décidé que le seul remede étoit de dissiper le malade, en lui ôtant de dessous les yeux surtout l'objet de cet état d'inertie & de stagnation.

Muni de cette piece en bonne forme, le facétieux Seigneur est allé la déposer chez un Commissaire & y porter plainte en même tems contre le Prince d'Henin, qui, par son obsession continuelle autour de Mlle. Arnoux, feroit infailliblement périr d'ennui cette actrice, sujet précieux au public & dont en son particulier il desiroit la conservation. Il y requiert en conséquence qu'il soit enjoint audit Prince de s'abstenir de toute visite chez elle, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement rétablie de la maladie d'ennui dont elle est atteinte, & qui la tueroit, suivant la Décision de la Faculté.

On ne dit pas comment le Prince d'Henin a pris la plaisanterie, un peu forte.

15 *Février* 1774. Le 4e. Mémoire du Sr. de Beaumarchais tant attendu paroît enfin. Il l'a donné dimanche aux Magistrats, aux Princes, à la Cour, & dès la nuit il l'a mis en vente au Bal de l'Opéra, car cet auteur adroit a tourné

à son profit la curiosité du Public & fait un gros bénéfice de ses écrits. Celui-ci a pour titre : *Quatrieme Mémoire pour, &c. contre M. Goezmann, Juge Accusé de subornation & de faux : Madame Goezmann & le Sr. Bertrand, accusés ; les Sieurs Marin, Gazetier, d'Arnaud Baculard, Conseiller d'Ambassade, & consorts, &c. Et réponse ingénue à leurs Mémoires, Gazettes, Lettres courantes, Cartels, Injures, & mille & une Diffamations.*

Comme celui-ci est plus fort, plus hardi, plus insolent, plus dérisoire contre le nouveau Tribunal entier, qu'aucun des autres, le Sr. de Beaumarchais, qui fait tout avec finesse, a eu celle de ne le répandre que dans les jours gras, c'est-à-dire dans un tems de vacances, & de gagner ainsi quatre jours de débit.

17 *Février* 1774. On parle beaucoup des deux Bals donnés par M. le Bailli de Fleury, & surtout du décore, qui subsiste encore & que tout le monde va voir. On étoit en effet obligé de passer par le Tenare. On y avoit figuré un Phlégeton. Il y avoit une barque à Caron, des monstres, des bruits souterreins. Les Champs Elysées étoient délicieux : du reste, toutes femmes très-choisies, pas une fille, &c. On compte que cette fête aura coûté 40,000 Livres à M. l'Ambassadeur de Malthe, très-vilain en général, & qui a merveilleusement rempli le proverbe.

18 *Février* 1774. La curiosité de lire le dernier Mémoire du Sr. de Beaumarchais ne peut

BO... ... A...

se rendre. On en a déjà débité six mille exemplaires. Il faut convenir que celui-ci est beaucoup plus intéressant par les grands objets qu'il traite : il est d'ailleurs infiniment mieux fait que le troisieme.

L'ouverture est un chef-d'œuvre. L'auteur, par une prosopopée ingénieuse avec l'Etre Suprême, trouve le moyen de passer en revue tous ses adversaires & d'en faire des portraits encore piquans & rajeunis dans ce nouveau cadre. Outre les personnages déja connus & baffoués, il y amene le Président de Nicolaï, dont le nom, la qualité & les avantures scandaleuses fixent plus particuliérement l'attention. Il passe ensuite à un résumé clair & concis de toute l'affaire & de ses incidens, ce qui amene la discussion du second Mémoire de Madame Goezmann, auquel on lui reprochoit de n'avoir pas répondu. Il répand toujours à pleines mains le sarcasme sur cette Dame, contre laquelle il ne sauroit s'épuiser. Par une transition heureuse, il en vient à sa dénonciation contre le faux de M. Goezmann, dans l'extrait de baptême, cause du premier ajournement personnel dont a été chargé le Conseiller. Il en fait voir la liaison avec son affaire. Il établit l'intérêt pressant qu'il avoit à éclairer cette anecdote de la vie du Magistrat, puis il tombe à bras raccourcis sur d'Airolles, & se tire, sinon en brave, au moins en fin adversaire du cartel. De cette carricature risible il s'éleve à un tableau de Michel-Ange; il dé-

crit d'une façon majestueuse l'assemblée des Chambres, & sous cet appareil imposant déguise une dérision sensible aux yeux des connoisseurs du plat Aréopage. Le détail de l'insulte faite par le Président de Nicolaï au Sr. de Beaumarchais vient comme naturellement à la suite de cette narration, & n'est pas conté à l'avantage du Magistrat. Après s'être contenu dans la gravité du sujet, l'Ecrivain en revient à son ami Marin, qu'il traîne encore dans la boue & qu'il couvre d'opprobre. Enfin, pour se concilier les femmes en intéressant leur cœur, il termine par un long épisode, vrai roman, d'une histoire prétendue arrivée à sa sœur en Espagne, avec *Clavico*, auteur du *Pensador*, feuille philosophique dans le goût du *Spectateur*. Il l'amene au moyen d'une Lettre infâme qu'il suppose que ses ennemis font courir, & qu'on soupçonne plutôt fabriquée par lui-même, pour avoir lieu d'insérer cette partie de son Journal, qu'il a cru devoir faire une diversion curieuse aux yeux de certains lecteurs, fatigués du récit de tant de querelles de palais. On est obligé de convenir que ceci est de trop, en ce que le narrateur prête le flanc au ridicule par des rodomontades qui se ressentent fort du pays où il voyage, & dont ses ennemis profiteront, s'ils sont adroits. A la fin de ce Mémoire on lit une Note curieuse, qui confirme l'anecdote dont on a parlé. Il paroît y persister dans sa résolution de soumettre sa piece du *Barbier de Séville* à

l'examen du nouveau Tribunal, & il supplie en effet, la Cour, d'ordonner que le manuscrit lui soit représenté pour détruire à cet égard les imputations de ses ennemis.

19 *Février* 1774. L'affaire des Exempts & Espions qu'on disoit pendus en Angleterre, acquiert plus de clarté & paroît constatée. C'est à l'occasion du Sr. de Morande, auteur du *Gazetier Cuirassé*, qu'il étoit en effet question d'enlever. Voici ce qui y avoit donné lieu. Ce moderne Aretin, se trouvant encouragé par le débit de son Libelle, & ayant ramassé d'autres matériaux pour y ajouter une suite, a imaginé une tournure plus prompte, moins pénible & moins dangereuse, pour gagner beaucoup d'argent. Il a écrit à quelques particuliers riches de ce pays-ci, qu'il avoit sur leur compte des anecdotes très-scandaleuses, mais qu'il croyoit de son honnêteté de les en prévenir, & de savoir s'ils ne seroient pas fâchés de les voir ainsi révéler au grand jour; que moyennant telle somme, il leur épargneroit ce désagrément. Plusieurs y ont acquiescé, entr'autres M. de Marigny. L'audace du Sr. de Morande a été jusqu'à lui faire écrire à Madame la Comtesse Dubarri, pour la rançonner de la même maniere. Elle en a porté plainte à M. le Duc d'Aiguillon. Ce Ministre s'est abouché avec l'Ambassadeur d'Angleterre, qui en a écrit à sa cour; & S. M. Britannique a répondu qu'elle ne s'opposeroit point à ce qu'on vînt enlever dans ses E-

tats, y noyer dans la Tamise; ou y étouffer ce monstre, peste de la société, fléau de ses semblables, pourvu que cela se conduisît dans le plus grand mystere, & sans blesser à l'extérieur les droits de la Nation. C'est en conséquence de cet accord qu'ont été dépêchés les suppôts dont on a parlé, qui s'étant indiscrétement confiés à Madame de Godeville, Françoise, femme perdue d'honneur & de débauches, refugiée dans ce pays-là, ont été découverts & obligés de se tenir cachés jusqu'au moment favorable pour leur évasion.

20 *Février* 1774. Un faiseur d'Epigrammes s'est exercé sur la querelle entre Me. Gerbier & Me. Linguet, & frappant à la fois sur les deux, les a flétris du même fer chaud. La voici.

C'est grand dommage, dites-vous,
Ils sont fous,
Ces Avocats de haut parage,
Qui, dans des écrits pleins de rage,
S'arrachent la robe & l'honneur.
Quant à la robe, elle eut souvent pareil outrage;
Pour l'honneur, n'ayez crainte; il est bien défendu:
Linguet n'en eut jamais, & Gerbier l'a perdu.

20 *Février*. Le *Taureau blanc*, Conte allégorique de M. de Voltaire, est toujours très-rare. Il n'est point imprimé, il est en prose. C'est une espece de féerie, qui ressemble beaucoup à l'histoire de Nabuchodonosor, changé en bête.

22 *Février*. On attend avec impatience la *Lingue-Morangiade*, poëme auquel le St. Robé

Robé travaille. On conçoit aisément qu'il roule sur le procès des Verons, & contient une satyre contre le Comte de Morangiès & son défenseur. On ne sait si cela sera bien bon. Ce poëte obscene n'a réussi jusqu'à présent que dans les Contes & Epigrammes orduriers. Malheureusement ses ouvrages ne seront peut-être jamais répandus. Il eut une pension du Gouvernement pour les brûler, ainsi que son fameux Poëme de la Vérole, & il l'a fait religieusement. Mais il les sait par cœur & les récite. Il est en outre dévot, grand convulsionnaire, & a fait un poëme sur les miracles du Bienheureux Diacre Pâris. C'est un personnage très-inconséquent, comme tous les poëtes & gens qui ont plus d'imagination que de raisonnement.

23 *Février* 1774. On a dit que *Sabinus* n'étoit autre chose que la Tragédie d'*Eponine* ressuscitée par M. de Chabanon & ajustée au théâtre pour en faire un Opéra en cinq Actes; c'est dans cet état qu'il a été joué à Versailles. Il a subi depuis encore une réduction, & a été refondu en quatre actes, pour paroître ici. Il a été donné hier dans cette forme, & le poëme, sifflé à la Comédie Françoise, n'a pas été jugé meilleur au Théâtre Lyrique. Quant à la musique, on y voit un compositeur qui s'évertue merveilleusement pour trouver du nouveau, pour faire du grand, de l'extraordinaire, qui ne réussit pas toujours, & prodigue souvent des

richesses déplacées ne produisant aucun effet. Les Danses dont il est surchargé, sont une ressource communement sûre. Celles-ci ont été fort goûtées, à raison des coryphées. Tout ce que la choréographie a de sujets plus brillans a voulu s'y distinguer. Le jeune *Vestrallard* y a été fort applaudi. Mais ces ballets ont paru avoir le défaut de la musique, de ne rien exprimer, pour vouloir signifier trop de choses, pour être trop recherchés.

M. le Maréchal Duc de Richelieu a fait donner à l'Opéra les habillemens de Versailles, ce qui a jetté beaucoup de luxe sur la scene. Les décorations ont aussi fait plaisir.

24 *Février* 1774. M. de Guibert est allé, comme l'on sait, voir ces vacances le Philosophe de Ferney. Suivant l'usage, il a été très-bien accueilli par Madame Denis; il a été retenu à dîner, mais n'a point vu M. de Voltaire, ce qui lui a fait naître une plaisanterie. Avant de partir il a demandé une plume & de l'encre, & lui a écrit ces mots: „ Je vous avois tou-„ jours soupçonné être un Dieu, mais j'en suis „ aujourd'hui convaincu, puisqu'on vous boit „ & vous mange, sans vous voir". Cette saillie impie & galante plut tellement au Patriarche qu'il se montra, & vint embrasser l'auteur du billet. Un adulateur de ce grand homme n'a pas voulu laisser perdre le bon mot, & l'a mis en vers qui courent.

O céleste génie! aimable octogenaire,
Philosophe sublime, ô grand homme, ô Voltaire!
Je vous avois toujours soupçonné pour un Dieu:
Vous ne m'êtes plus un problême,
Puisqu'ainsi que l'Etre suprême,
Sans vous voir on vous mange & vous boit en ce lieu.

25 *Février* 1774. Madame de Montglas est la femme d'un Président de la Chambre des Comptes de Montpellier, devenu Chef du Conseil de M. le Comte d'Eu. Il faut qu'elle soit encore jolie, puisqu'elle a occasionné une rivalité assez grande entre M. le Prince de Nassau & M. le Comte d'Esterhasi, Colonel de Hussards, pour en être venus à se battre au sujet de cette Hélene. Le dernier ayant été blessé, & la cordialité ayant succédé à la fureur, les deux amoureux sont convenus de s'en rapporter au choix de leur maitresse, se donnant respectivement parole d'honneur de s'y conformer & de s'éloigner sans murmurer. La Dame s'est expliquée en faveur du Prince de Nassau. Celui-ci est entré en pleine jouissance, mais ayant un jour trouvé Madame de Montglas chez un peintre avec M. d'Esterhasi, il en est survenu une autre rixe, & le scandale a été si grand que le mari, informé des faits, a obtenu une Lettre de cachet pour faire enfermer sa femme dans un couvent, où elle vient d'être conduite.

26 *Février*. Le Sr. Wildman s'est transporté à la Foire St. Germain, & y fait voir ses expé-

riences annoncées, concernant les abeilles: expériences qui étonnent tout le monde. Il ajoute, à ce qu'on a dit, qu'il pourroit leur faire prendre 50 positions différentes, & chacune dans deux minutes. Il prétend être en état de faire les mêmes expériences avec tel essain qu'on lui présentera, même avec des guêpes ou autres mouches des plus méchantes, & qu'il les apprivoisera en cinq minutes, sans qu'il y ait le moindre danger d'être piqué. La salle même est disposée de maniere que les insectes ne volent jamais du côté des Spectateurs, ce qui doit enlever toute crainte à ceux qui en auroient.

Il fait voir aussi des ruches de son invention pour les appartemens & les jardins, qui ont mérité l'approbation de Mrs. de l'Académie des Sciences de Londres & de Paris. Il explique enfin la maniere de conserver toute l'année ces insectes industrieux, d'ôter le miel sans perdre une seule mouche, & de retirer dans une année trois fois plus de miel & de cire que dans les ruches ordinaires.

28 *Février* 1774. *Sabinus* n'ayant point eu un succès décidé à la premiere représentation, les Directeurs l'ont repaîtri encore une fois, & l'on a transporté surtout le Ballet du cinquieme Acte au 4e., ce qui prouve qu'il n'y a pas plus d'ensemble dans la danse que dans les autres parties. On a retranché aussi quelque chose dans le poëme, ce qui le rend moins ennuyeux, mais

ne lui a pas procuré plus d'accueil auprès des connoiſſeurs.

1 *Mars* 1774. Les Comédiens Italiens ont donné hier la premiere repréſentation de *la Roſiere de Salency*, comédie en un acte & en vers, mêlée d'Ariettes, & ſuivie d'un Divertiſſement, qui a déjà été jouée à Fontainebleau, où elle a eu peu de ſuccès, quoique la muſique ſoit de Grétry. Les paroles ſont d'un Colonel, du Marquis de Pezai, que Madame la Dauphine protege. En conſéquence cette Princeſſe a honoré de ſa préſence le ſpectacle, qui n'a pas eu un ſuccès meilleur qu'à la cour.

1 *Mars*. On a fait les vers ſuivans, ſur Madame Goezmann; la chûte en eſt aſſez heureuſe, mais ils ſont du reſte lâches, diffus & ſeulement comme hiſtoriques:

Quand pour ouïr ſa deſtinée,
Aux pieds de l'auguſte Divan,
Tremblante, interdite, étonnée,
La tendre Epouſe de Goezman
Avec pompe fut amenée:
D'un ton doux, civil & prudent,
Monſieur le Premier Préſident,
Fort expert en galanterie,
Au nom de la docte Ecurie
Lui fit ce joli compliment:
Calmez vos ſens; raſſurez-vous, Madame,
Vous en êtes quitte à bon prix:
Vos Juges par ma voix vous déclarent infâme.
Soudain reprenant ſes eſprits:

Quoi! ce n'est que cette misere?
Reprend la Dame aux quinze louis;
En vérité, dans cette affaire,
Soins superflus, Messieurs, vous avez pris;
N'étoit besoin de tout ce formulaire,
De ces grands mots ne disant rien,
Pour condamner à l'infâmie
L'épouse d'un sujet de votre confrérie:
Avec lui suis-je pas, hélas! commune en bien?

3 *Mars* 1774. Le projet de la construction de la nouvelle ville sur le lac de Geneve, abandonné depuis la disgrace de M. le Duc de Choiseul, reprend faveur & l'on s'en occupe: on ne croit pas seulement que ce lieu appellé *Versoy* prenne le nom de *Choiseul la ville*, comme il auroit fait, si le Ministre qui le lui faisoit donner fut resté en place.

4 *Mars*. Les Comédiens François ont remis depuis quelques jours sur leur théâtre le *Venceslas*, tragédie de Rotrou. Cette piece, dont M. Marmontel s'étoit avisé de faire les corrections, changemens, retranchemens, &c. a été donnée dans son premier état, & n'en a eu que plus de succès: il est vrai que le Sr. le Kain l'a fait infiniment valoir par son jeu supérieur & au dessus de tous les éloges.

6 *Mars*. M. de la Condamine n'a pas cru devoir satisfaire à l'usage dans la derniere maladie dont il est mort. Un confesseur s'étant présenté pour lui parler de Dieu, il l'a renvoyé comme

n'ayant aucun besoin de ses secours : sa famille ayant voulu profiter d'un moment d'affaissement pour le faire administrer, il est revenu à lui & s'est refusé à cette cérémonie : enfin la machine étant absolument détraquée, on a eu recours à un bon prêtre accommodant, qui, quoiqu'instruit des scenes précédentes, lui a donné son passeport avec l'extrême onction. Cet Ecclésiastique trop officieux vient d'être interdit par M. l'Archevêque.

7 *Mars* 1774. Le Sr. Moreau, d'après le dernier projet arrêté par Lettres patentes enrégistrées au nouveau Tribunal, comme architecte de la ville, a fait ses plans pour établir la nouvelle salle de Comédie à l'hôtel de Condé. Il est allé dimanche 27 Février les présenter au Roi. S. M. ne les a pas agréés infiniment, elle s'est rappellée ceux que lui avoit présentés le Sr. Liégeon, & a paru desirer que celui du carrefour de Bussi s'exécutât. En conséquence cet architecte est de nouveau entré en conférence avec les Gentilshommes de la Chambre.

D'ailleurs, le Contrôleur général commence à reconnoître que l'exécution dans la circonscription donnée coûteroit infiniment cher. Il y a pour 1,800,000 Livres de maisons à acheter, indépendamment de l'hôtel de Condé, acheté trois millions par le Roi, & dont il faudroit réserver au moins 600000 & plus de terrein. En sorte que l'emplacement seul coûteroit

presqu'autant que la totalité d'un des deux projets du Sr. Liégeon.

Enfin les Comédiens ouvrent les yeux & craignent qu'ils ne perdissent leur propriété, si le Roi faisoit des avances aussi considérables pour eux. Il faut espérer que tant de considérations réunies, & une discussion amenée par l'expérience, engageront le Ministere à se déterminer en faveur de l'un des deux projets du Sr. Liégeon.

8 *Mars.* 1774. Voici une plaisanterie à l'occasion de l'Arrêt du nouveau Tribunal contre le Sr. de Beaumarchais: pour l'entendre il faut se rappeller qu'il se nomme Caron, & c'est sur ce mot qu'on joue: on s'adresse à ces Messieurs:

O vous qui lancez le tonnerre,
Quand vous descendrez chez Pluton,
Prenez votre chemin par terre
Vous serez mal menés dans la barque à Caron!

9 *Mars.* Le Prince de Conti couvre le Sr. de Beaumarchais de la protection la plus éclatante, & malgré l'Arrêt qui déclare ce particulier infame, il l'a fait souper l'autre jour chez lui, avec 40 personnes très qualifiées. Cette faveur qui ne se manifeste ouvertement que dans ce moment-ci, mais qu'on s'apperçoit être ancienne, les soupçons presque tournés en certitude que la *Correspondance* & autres brochures de cette espece sortoient du Temple, & se travail-

loient sous les auspices de S. A., une certaine identité de style, de tournure, de méchanceté & d'esprit, tout forme de fortes présomptions pour faire croire que ses ennemis ne l'ont point taxé vaguement d'avoir eu part aux écrits en question, & qu'ils avoient là-dessus de bons renseignemens.

11 *Mars* 1774. M. *Commerson* étoit un Docteur en Médecine, Médecin Botaniste & Naturaliste du Roi: il avoit acquis de vastes connoissances en cette partie: il avoit été envoyé par ordre du Roi aux terres australes avec M. de Bougainville, pour y faire des observations sur les trois regnes de la nature, partout où cet officier devoit le conduire. Il est resté depuis à l'isle de France, où il est mort. En partant il avoit laissé à M. Vachier, Médecin, son ami, un testament olographe, daté des 14 & 15 Décembre 1766, qui a été ouvert & qui fait bruit par les dispositions originales, curieuses & bienfaisantes qu'il contient. Il y est dit:

„ Au cas où je viendrois à décéder dans une „ ville où il y eût des écoles de Médecine ou „ de Chirurgie, je destine mon cadavre à être „ porté au plus prochain amphithéâtre d'anatomie, pour y être disséqué pour l'instruction „ publique, priant M. le Démonstrateur d'a- „ natomie y préposé d'en faire un squelette ar- „ tificiel, qui puisse déposer perpétuellement

„ au public du desir ardent que j'ai eu toute ma
„ vie de lui être utile."

Il y fonde à perpétuité un Prix de morale pratique, qui sera appellé *Prix de vertu*, & qui consistera dans une médaille de 200 Livres, portant pour légende, *Virtuti Praticæ Præmium*; laquelle sera délivrée tous les ans, à quiconque aura fait la meilleure action connue dans l'ordre moral & politique. Il supplie le Parlement d'être le protecteur & l'exécuteur de cette fondation, &c.

Il legue au Cabinet des Estampes du Roi toutes ses Collections Botaniques, consistant en plus de 200 Volumes in folio, qui contiennent les herbiers & les recherches de plusieurs Botanistes de nom, &c.

12 *Mars* 1774. Le Wauxhall de la foire St. Germain continue à être fort à la mode cet hiver. Le Spectacle du Sr. Jonas qui y donne publiquement des leçons d'escamotage, excite l'avidité de quantité d'enfans de famille perdus de débauche, & qui dans ce malheureux tems où le gros jeu est poussé à un point excessif, voudroient bien apprendre le secret de réparer leurs pertes.

13 *Mars* 1774. Le Sr. du Rozoi, dont la vaste ambition littéraire semble vouloir suffir aux projets les plus vastes, a formé celui de rétablir le *Journal des Dames*, mort déja plusieurs fois. C'est Madame la Baronne de Prinzen qui

en est le prête-nom. Il est dédié depuis sa résurrection à Madame la Dauphine, & le Sr. du Rozoi tient la plume.

14 *Mars* 1774. Un Prêtre a été assez hardi pour oser déclamer en chaire contre le Bref d'abolition des Jésuites, & contre le Pape qui l'a accordé à la priere du Roi. C'est chez M.M. des Missions Etrangeres que cet excès a été commis le jour de St. François Xavier, patron des Missions. Le Sr. Corion, prêchant le Panégyrique de ce Saint, s'emporta contre le Souverain Pontife au point de s'écrier: *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!* & de s'appuyer ainsi dans un discours chrétien d'un vers tiré de l'imprécation d'un Poëte Payen. — On avoit d'abord dit que sur les plaintes de M. le Nonce, ce furieux avoit été rélégué dans une forteresse du Gevaudan; mais il paroît plus certain qu'il a été simplement enfermé à St. Lazare, la veille de Noël, & remis en liberté la veille du premier jour de l'an.

17 *Mars*. On ne doute pas que ce ne soit un des deux candidats exclus par ordre du Roi du sein de l'Académie Françoise, où ils devoient être admis, qui sera nommé à la place de M. de la Condamine, S. M. ayant levé son exclusion peu après, ainsi qu'on l'a dit dans le tems. On croit que ce sera l'Abbé de Lille qui passera le premier, quoique le plus jeune, ayant plus de titres Littéraires.

18 *Mars* 1774. L'Eglise de Lyon est une des plus anciennes & la plus célebre de toutes celles des Gaules. Outre la prérogative qu'elle a de compter le Roi par le premier de ses Chanoines, elle se glorifie d'avoir élevé dans son sein plusieurs enfans de Souverain, d'avoir donné à l'Eglise trois Papes, 14 Cardinaux, une foule de Prélats, enfin d'être composée de membres choisis parmi les noms les plus illustres. Elle est surtout recommandable par son attachement à ses rits, à ses usages, à ses cérémonies. Tandis que la lithurgie des autres Chapitres a éprouvé tant de révolutions & qu'il s'y est introduit tant de nouveaux usages dans le culte extérieur, celui-ci constant dans sa discipline & dans sa lithurgie retrace encore à nos yeux le modele peut-être unique de cette sainte simplicité qui caractérisoit l'Eglise naissante. Il est singuliérement attaché à l'usage du chant par cœur, au point d'avoir un Séminaire commun pour y former habituellement 80 ou 100 Ecclésiastiques, qui composent les divers ordres de sa hiérarchie.

Ce Chapitre, en outre, ne reconnoît point la jurisdiction de M. l'Archevêque, & c'est vraisemblablement ce qui a produit les tentatives de ce Prélat, qui veut en réformer la discipline & surtout abolir l'usage du chant par cœur. Pour y parvenir il a voulu changer deux fois le Bréviaire en 12 ans, il a cherché à introduire aussi

un nouveau Missel : ce qui excite une guerre fort vive entre le Chapitre de Lyon & M. de Montazet : il y a apparence qu'elle durera encore lors de la prochaine assemblée du Clergé, & peut-être celle-ci terminera-t-elle ces disputes indécentes & puériles, dont les prophanes rient.

19 *Mars* 1774. Mlle. Raucoux qui excitoit une grande sensation dans ce pays-ci, n'en excite plus aucune. Elle a même été huée hier dans le rôle d'*Hermione*, qu'elle faisoit dans la tragédie d'*Andromaque*, donnée pour la clôture. En général, cette piece a été si mal jouée, qu'au Sr. le Kain près, tous les autres acteurs ne s'écoutoient pas, & l'on causoit dans les loges comme dans un cercle, sans faire aucune attention à la scene.

Cette Dlle. Raucoux, dont les plus illustres personnages briguoient aussi les faveurs & qu'on disoit inaccessible, à tous les amans, est enfin entretenue publiquement par le Marquis de Bievre, Mousquetaire, qui lui a donné 40,000 Livres pour payer ses dettes, 6000 Livres de rentes viageres, & lui fournit en outre 1500 Livres par mois pour le courant de la maison. Ce Mousquetaire est fort renommé pour les pointes: il est auteur du livre de la *Contestation*, & ne parle jamais qu'à double sens. On jugera de son genre par un de ses quolibets à sa maîtresse : celle-ci étoit à la chasse & vouloit tuer une

corneille; elle se trouva embarrassée dans des broussailles & ne put suivre l'oiseau : „ vous „ comptiez prendre *Corneille*, lui dit son ingé- „ nieux amant, mais vous avez pris *Racine*".

22 *Mars* 1774. La Comédie Italienne vient de perdre un jeune sujet en la personne de Mlle. de la Bussiere, actrice à la pension. Elle n'annonçoit pas encore de grands talens, mais elle avoit de la voix & auroit pu se former. Elle étoit jolie & entretenue d'abord par M. le Duc de Fronsac, qui l'avoit fait recevoir, puis par M. de Saint-foix, dont elle étoit grosse.

23 *Mars*. Il court une *Epitre à Ninon Lenclos*, qui est certainement de M. de Voltaire: quoi qu'on y reconnût aisément sa touche, on ne pouvoit la croire de lui à raison de son portrait qui s'y trouve, agréablement fait, mais on ne peut plus flatté. Qui se seroit persuadé qu'il eût pu se louer aussi impudemment lui-même? Cependant il n'est plus permis d'en douter, depuis qu'il en a fait l'aveu à Madame d'Argental, dans une Lettre où il convient de sa foiblesse, qu'il prie de pardonner à un vieillard. Au reste, elle est intitulée par M. le Comte *de Schowalow*, Chambellan de l'Impératrice des Russies, & cela devient nécessaire, relativement à ce qu'on lui fait dire. Cette idée très bizarre amene des choses peu neuves, mais rapprochées d'une façon intéressante. Différens traits historiques enrichissent cette production, pleine de poésie,

de grâces & de philosophie satyrique: ensorte qu'elle est extrêmement courue, comme tout ce qui sort de la plume de cet auteur célebre.

24 *Mars* 1774. *Lettre d'un Ecclésiastique de Province, sur le prétendu rétablissement des Jésuites dans Paris; 20 Mars 1774.* Dans ce pamphlet, attribué à M. de Voltaire & marqué au coin de sa touche satyrique, l'auteur semble avoir eu moins en vue de raisonner que de plaisanter. Après avoir parlé assez sérieusement sur le premier objet, il tombe sur tous les moines en général & donne l'essor à sa bile. Au reste, tout en riant il releve des abus sensibles & fournit des avis judicieux au Ministere. Ce petit écrit se fait lire avec beaucoup d'intérêt & de plaisir: on y voudroit seulement plus de faits & plus de développemens du prétendu projet de réintégrer les Jésuites.

24 *Mars*. C'est le Marquis du Rollet, qui a amené de Vienne en France le Sr. Gluck, & qui a fait la coupe de la tragédie de Racine d'une maniere propre à être mise en musique. On commence à suivre les repétitions de cet Opéra d'*Iphigénie* avec une fureur, présage de celle qu'on aura à courir aux représentations. Cet Etranger au surplus est enchanté de nos acteurs & surtout de notre orchestre, qui exécute son ouvrage avec la plus grande précision.

Le Sr. Gluck est un Allemand, Eleve de l'Ecole de Naples, d'où sont sortis les grands musi-

ciens de l'Italie, les Pergoleze, les Orlandini. Il débuta à Rome, il y a environ 18 ans, par deux Opéra très accueillis du peuple de cette ville, dont l'oreille superbe est réputée la plus délicate, la plus fine de ces contrées. On adopte sans examen sur les autres théâtres toute musique honorée des suffrages de cette Nation. Le Sr. Gluck a passé depuis à Vienne, d'où il arrive.

25 *Mars 1774*. Versoy est situé à peu près au centre du lac de Geneve, bordé d'une part par la Suisse & de l'autre par la Savoye. Geneve est à l'embouchure d'où découle le Rhône, mais qui n'est navigable qu'à plusieurs lieues de-là à l'endroit qu'on appellé Sessac. Il est question de former par l'intérieur des terres un canal qui conduiroit de Versoy à Sessac. Par ce moyen nous nous rendrions maîtres de toute la navigation du Lac, & ouvririons une communication par le Rhône avec les deux Mers. Il est fâcheux que M. Laurent soit mort, car le Canal en question souffriroit des difficultés aussi considérables que celui de Picardie.

25 *Mars*. L'Abbé de Lille a passé le premier, ainsi qu'on l'avoit annoncé; il a été élu à la place vacante à l'Académie Françoise.

26 *Mars*. Dans le 4e. Mémoire du Sr. de Beaumarchais, on lit le portrait suivant du Sr. Marin, dont il décrit l'enfance, pendant laquelle il étoit Gagiste à la Ciotat en Provence & touchoit de l'orgue... „ Il quitte la jaquette & les

„ les galoches, & ne fait qu'un faut de l'orgue
„ au Préceptorat, à la Cenfure, au Sécrétariat,
„ enfin à la Gazette; & voilà mon Marin les
„ bras retrouffés jusques au coude, & pêchant
„ le mal en eau trouble. Il en dit hautement
„ tant qu'il veut, il en fait fourdement tant
„ qu'il peut: il arrête d'un côté les réputa-
„ tions, qu'il déchire de l'autre. Cenfure, Ga-
„ zettes Etrangeres, Nouvelles à la main, à la
„ bouche, à la preffe, Journaux, petites Feuil-
„ les, Lettres courantes, fabriquées, fuppo-
„ fées, diftribuées, &c. tout eft à fon ufage.
„ Ecrivain éloquent, Cenfeur habile, Gazetier
„ véridique, Journalier de Pamphlets, s'il mar-
„ che, il rampe comme un ferpent; s'il s'éleve, il
„ tombe comme un crapaud : enfin fe traînant,
„ graviffant, & par fauts & par bonds, tou-
„ jours le ventre à terre, il a tant fait par fes
„ journées, que nous avons vu de nos jours le
„ Corfaire allant à Verfailles, tiré à quatre che-
„ vaux fur la route, portant pour armoiries aux
„ panaux de fon caroffe, dans un cartel en for-
„ me de buffet d'orgues, une Renommée en
„ champ de gueule, les aîles coupées, la tête
„ en bas, raclant de la trompette marine, &
„ pour fupport une figure dégoûtée, repréfen-
„ tant l'Europe; le tout embraffé d'une fouta-
„ nelle doublée de Gazettes, & furmonté d'un
„ bonnet quarré, avec cette légende à la hou-
„ pe: *Ques-a-co? Marin*".

Ce dicton provençal, qui veut dire qu'est-ce que cela? a plu si fort à Madame la Dauphine, lorsqu'elle a lu ce Mémoire, qu'elle l'a adopté, le repete souvent & qu'il est devenu un quolibet de cour. Une marchande de modes a imaginé de profiter de la circonstance, elle a inventé une coëffure, qu'elle a appellé un *Quésaco* : c'est un panache en plume, que les jeunes femmes, les élégantes portent sur le derriere de la tête, & qui ayant été goûté par les Princesses & surtout par Madame la Comtesse Dubarri, acquiert une faveur singuliere, & perpétue l'opprobre du Marin bafoué jusqu'aux toilettes.

27 *Mars* 1774. Le bruit que commence à faire M. le Baron de Pirch, excite la curiosité publique sur son compte & surtout celle des militaires, qui en raisonnent suivant leurs affections particulieres. Voici ce qu'en raconte un de ses amis. Il prétend que dès sa plus tendre enfance ce Gentilhomme a été attaché au Roi de Prusse en qualité de Page, qu'il a suivi ce Monarque dans toutes ses campagnes & a saisi la tactique de ce Prince, que de solides réflexions ont encore perfectionnée dans cette jeune tête. Qu'il étoit Capitaine, lorsque son attachement trop grand au Prince *Henri* avoit déplu au Monarque, qui par punition l'avoit fait retrograder & l'avoit envoyé Caporal à Magdebourg. Que ce jeune officier craignant les suites de cette

espece de jalousie, avoit pris le parti violent de contrefaire le malade, de se faire saigner 22 fois, & dans cet état de demander à S. M. un congé pour aller aux eaux de Spa; que l'ayant obtenu, il en avoit profité pour remplir son projet de désertion, & venir chercher du service en France, où il espéroit faire valoir ses talens.

29 *Mars* 1774. Mlle. Jude étoit une Danseuse surnuméraire de l'Opéra, qui à la faveur de ce titre, à l'abri des persécutions de ses parens & des recherches de la police, se livroit au métier de Courtisanne avec tant d'ardeur, d'intelligence & d'économie, que, quoique très jeune encore, elle avoit déja des rentes, de l'argent comptant & un mobilier fort honnête. Malheureusement les suites du libertinage viennent de la conduire au tombeau. Durant sa maladie douloureuse, M. le Curé de St. Eustache averti du danger, a envoyé un prêtre de sa paroisse pour pourvoir au salut de l'ame de cette actrice. Celui-ci n'ayant pas été bien accueilli, le Pasteur s'y est transporté lui-même, & sa charité insinuante lui a fait trouver l'accès qu'il desiroit. Il s'est si adroitement conduit auprès de la malade, qu'il l'a ramenée vers Dieu, & qu'elle vouloit lui donner tout son bien pour les pauvres de sa paroisse. Mais ce digne Curé lui a représenté qu'elle avoit des parens mal à l'aise & dans le besoin, qu'il falloit secourir d'abord; il n'a accepté qu'une légere somme pour

le premier objet. Ce trait cité avec éloge dans les couliſſes & dans les foyers, fait infiniment d'honneur au zele éclairé & judicieux de M. de St. Euſtache.

30 *Mars* 1774. La translation de l'Hôtel-Dieu, vient de donner lieu à un projet pour l'embelliſſement de la ville. Ce ſeroit de combler le bras de la riviere de Seine dans la partie du Pont-Neuf, du côté de la rue Dauphine, jusqu'au lieu connu ſous le nom de *terrein*; de ſorte que l'on réuniroit l'île du Palais & celle de Notre-Dame au continent, & l'on formeroit un eſpace conſidérable propre aux édifices publics, & ſi l'on vouloit même à une promenade pour l'intérieur de Paris, où il en manque. On aſſure que la ſuppreſſion de ce canal n'occaſionneroit aucun inconvénient ſur l'abondance d'eau, qui prendroit ſon cours par l'autre : celui-ci ſeroit en conſéquence plus rempli en tout tems & plus utile pour ſon objet. On ſe rappelle même que M. de Parcieu avoit propoſé quelque choſe de ſemblable, quant au deſſéchement du bras, relativement aux inconvéniens des glaces dans l'hiver. Au ſurplus, le projet en queſtion très détaillé offre des avantages qu'il faudra bien balancer avec les deſavantages, avant que de s'y livrer.

31 *Mars* 1774. M. Marin étant entré ces jours derniers à la foire dans une boutique voiſine d'une loge, où un marchand d'animaux ra-

res & étrangers à des crieurs pour avertir le public ; un malin qui avoit vu le Gazetier de France, donna un écu à l'aboyeur pour qu'il dît : *c'est ici que l'on voit le monstre marin, cet animal sans pareil, né à la Ciotat.* Les clameurs furent telles & attirerent tant de monde, que M. Marin étant venu à sortir, s'arrêta pour voir ce que c'étoit, & ne perdit pas un mot de l'annonce, dont il sentit aisément la méchanceté. Il fait arrêter l'homme, le fait conduire au corps de garde ; mais par l'ingénuité de la narration & de ses réponses, il fut aisé de juger qu'il étoit dupe de son avidité à gagner un écu. Il désigna le Quidam, qui s'étoit enfui, comme on l'imagine aisément : ensorte que l'humanité de M. Marin ne lui permit pas de faire châtier autrement cet aboyeur.

20 *Avril* 1774. Une caricature sur M. de Voltaire attiroit depuis quelque tems l'indignation de son parti : elle avoit été faite relativement au projet de lui ériger une statue. On l'y représentoit sur un piedestal : la Religion paroît au dessus de lui dans une gloire, la foudre lui brise l'avant-bras droit ; il se détache, une plume est encore dans sa main : la Sottise, à la tête des Philosophes, semble consternée de cet événement & recueillir avec avidité ce triste attribut de l'Ecrivain. Un cadavre renversé est au bas, une Harpe à côté de lui ; allégorie froide & puérile, qui sembleroit désigner M. de la Harpe. De

l'autre côté est le parti des dévots ; des prêtres, des Jésuites, des Jansénistes, qui triomphent ensemble d'une telle vengeance. Au bas du piedestal sont les ouvrages les plus impies de cet auteur, que dévorent les flammes. Cette Estampe est intitulée *la Vengeance Divine.*

L'autre gravure, plus simple, plus sagement composée, est le pendant de celle-là & a été faite pour le venger; elle a pour titre *la Vengeance humaine.* M. de Voltaire est dans la même attitude que la précédente, mais c'est l'imagination qui tient lieu de la religion, & au lieu de le foudroyer, elle lui présente le flambeau du génie. Au bas & comme plongées dans la fange, se montrent deux figures emblématiques, que leurs attributs font reconnoître pour la Sottise & l'Envie, qui insultent, chacune à leur manière, la gloire dont il jouit. Dans les deux la figure est peu ressemblante.

3 *Avril* 1774. Les partisans de Madame la Comtesse Dubarry lui ont fait entendre qu'elle ne pouvoit mieux s'illustrer que par une protection éclatante envers les Arts : ils l'ont excitée à se piquer de rivalité à cet égard envers Madame la Dauphine, & comme cette Princesse protege hautement le Sr. Gluck & a favorisé son arrivée en France, ils l'ont engagée à opposer un émule à ce dernier en la personne du Sr. Piccini, qu'elle fait venir d'Italie. On connoît déja ici un Opéra comique de cet auteur, inti-

tulé *la Buona Figliola*, qui a eu beaucoup de succès à Paris.

4 *Avril* 1774. Le Sr. Dorat, qui veut lutter de fécondité avec M. de Voltaire, a fait répondre *Ninon*; du moins on attribue à ce poëte une Epitre, qui paroît au nom de la courtisanne. Il y a de jolies choses, mais beaucoup de longueurs.

4 *Avril*. On s'imaginoit que M. l'abbé de Beauvais ayant réussi au-delà de ses espérances dans la station de l'année derniere à Versailles, puisqu'elle l'a conduit à être Evêque de Senez, deviendroit courtisan. Depuis qu'il est parvenu à cette dignité, il a bien trompé ceux qui l'avoient ainsi jugé: il a prêché le jeudi saint pour la cêne devant le Roi un sermon extraordinaire, & il a tonné avec une éloquence toujours foudroyante; il a dit des vérités que le lieu seul pouvoit autoriser & faire passer. On parle beaucoup de ce discours.

4 *Avril*. Un spectacle curieux a réjoui les amateurs à Longchamp & indigné les gens austeres. On avoit vu précédemment la Dlle. *Du Thé* briller dans un pompeux équipage à six chevaux: Mlle. *Cléophile* s'est piquée d'émulation & s'y est rendue le vendredi saint de la même maniere pour faire assaut de magnificence avec sa rivale. On est resté indécis, non sur la figure, mais sur le luxe & la richesse des ha-

billemens, des diamans, du cortege, sur la beauté des chevaux, l'élégance des voitures, &c.

Mlle. *Cléophile*, quoique beaucoup plus jeune, n'a qu'un minois de fantaisie & ne peut lutter avec l'autre beauté, réguliere, mais fade. La premiere appartient aujourd'hui au Comte d'*Aranda*, qui lui donne, dit-on, 300 Louis de fixe par mois: ce qui la met dans le cas de représenter convenablement à cette dignité. C'est une petite fille qui sort de chez Audinot, & est aujourd'hui Danseuse en double à l'Opéra.

4 *Avril* 1774. Par le calcul fait de ce que coûte l'hôtel de Condé, achetté par le Roi 3,000,000 Livres, de ce que coûteront les maisons qu'on veut achetter pour augmenter l'emplacement de la nouvelle Comédie, de ce que coûtera l'édifice & l'intérieur de la Salle, &c. il est prouvé que le tout reviendra à 7,500,000 Livres; tandis que marchés & soumissions faits avec tous les entrepreneurs d'ouvrages, & contrats de vente arrêtés avec les divers propriétaires des terreins, la Salle à construire aux jeux de boule de Mamus, les clefs à la main, au bout des trois ans convenus, ne coûteroit que 2,100,000 Livres. On ne conçoit pas comment on a préféré le premier projet, dont il résulte d'ailleurs des inconveniens pour le local, dont on a déja parlé plusieurs fois: tout cela s'explique cependant, en songeant que le bien public est toujours sacrifié ici aux intrigues particulieres.

5 Avril

5 *Avril* 1774. Le Sr. Pelerin est un vieux Amateur de Médailles, qui en a une collection des plus rares & des plus complettes. L'Impératrice de Russie, instruite de ce cabinet par ses émissaires qu'elle a en quête de toutes les belles choses, a fait offrir à cet Antiquaire 500,000 Livres de son cabinet, en en conservant la jouissance jusqu'à sa mort. On assure que M. Pelerin peu touché de ces offres s'est refusé à vendre son cabinet.

5 *Avril*. Depuis quelques jours on a recommencé les expériences des Fanaux du Sr. Bourgeois de Château-blanc; on en a allumé un nouveau sur le mont Calvaire, auquel il a donné une perfection qui paroît ne plus laisser rien à desirer pour remplir son objet. On l'apperçoit à huit lieues, & il en résulte un foyer de lumiere très considérable. Il ne faut pas confondre ce nouveau Phare avec ceux qui ont été exposés sur l'Observatoire & sur Montmartre. Celui-ci réunit plusieurs avantages que les autres n'ont pas, & porte à une étendue beaucoup plus considérable.

6 *Avril*. La *Réponse de Ninon à M. de Schowalow*, de M. Dorat, n'est point indigne de faire le pendant de l'Epitre de M. de Voltaire: à quelques longueurs près, & en supprimant des tournures, des pensées d'un persiflage trop puérile, c'est une piece charmante, pleine de graces & de philosophie. On y trouve des images pi-

quantes & vraies, des portraits de la vieille cour frappés de main de maître ; c'est une des meilleures choses qu'ait fait l'auteur.

6 *Avril* 1774. On commence à indiquer par des affiches la vente de la Bibliothèque de feu M. Flomel, qui ne commencera pourtant qu'au deux Mai prochain. Ce Savant, mort depuis quelques mois Avocat au Parlement, Censeur Royal, ancien Secrétaire d'Etat de la Principauté de Monsieur, & ancien premier Commis des Affaires Etrangeres, étoit membre de 24 Académies d'Italie. Il avoit un cabinet qu'il avoit formé lui-même, & qu'il augmentoit tous les jours depuis 1723. Il étoit composé de plus de 15000 volumes Italiens : il se faisoit un plaisir de l'ouvrir à tous les amateurs de cette Littérature. On commence à distribuer le Catalogue en deux volumes in 8o. Ce livre deviendra très précieux comme une nomenclature générale de tous les livres écrits en la langue qu'il possédoit si bien, & qu'il avoit enrichis de notes de sa main, utiles & précieuses à coup sûr.

10 *Avril*. On ne peut exprimer la quantité d'amateurs qui s'étoit rendue hier à la répétition générale de l'*Iphigénie* du Sr. Gluck. Il y avoit plus de monde qu'à la premiere représentation d'un ouvrage très attendu. C'est décidémment mardi que celle de l'Opéra en question aura lieu. Il est réduit en trois Actes. On attend ce jour-là avec la plus grande impa-

ſcience. On ne doute pas qu'il ne faſſe époque dans nôtre Muſique. Celle-ci, au gré de tous les connoiſſeurs, eſt remarquable par une grande expreſſion; l'auteur donne à chaque paſſion ſon langage & ſon accent. Il eſt ſi pénétré lui-même de ſon ouvrage, qu'il ne voit, n'entend rien ſur la ſcene que ſes perſonnages, qu'il s'agite & ſe démene avec des accès convulſifs, indices certains du démon dont il eſt obſédé. Au ſurplus, l'exécution a été admirable, & les acteurs emportés eux-mêmes par le génie du muſicien jouent merveilleuſement bien, même le Sr. le Gros, qui juſqu'ici n'avoit jamais été acteur.

11 *Avril* 1774. On ſait de quelle protection éclatante Madame la Comteſſe Dubarry couvre le Sr. Dauberval. On a excité les regrets de cette Dame ſur la perte d'un tel Danſeur, abîmé de dettes & obligé de paſſer en Ruſſie, pour mettre ordre à ſes affaires & profiter de la fortune conſidérable que lui fait promettre la Souveraine de ces contrées éloignées. En effet la Comteſſe s'eſt mis en tête de ne point perdre un tel ſujet: elle a fait calculer la Somme dont il avoit beſoin pour faire face à ſes affaires: on a trouvé qu'elle ſe montoit à 50,000 Livres. En conſéquence elle a fait dreſſer un autre état de cottiſation de la Cour; elle a fait elle-même la quête proportionnément aux facultés de chacun: on ne pouvoit donner moins de

cinq Louis ; mais elle en exigeoit quelquefois dix, quinze, vingt, vingt-cinq, &c. Au moyen de cette tournure, la somme a été bientôt complette, & les regrets des amateurs commencent à se calmer.

11 *Avril.* M. de Pezay est un auteur dans le genre de M. Dorat, son ami, & qui en cette qualité a cru avoir son talent & s'est efforcé de le singer. Quoi qu'il ait fait de jolies choses, il n'en approche pas; il n'a ni chaleur ni nerf. Ce bel esprit petit-maître, d'une naissance ordinaire, a en outre des prétentions à la qualité & porte des talons rouges : il se fait appeller Marquis, & se donne les airs d'un homme de distinction. Il est rare dans ce pays-ci que le ridicule reste impuni; on a fait à cette occasion l'Epigramme suivante sur M. de Pezay :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure,
En deux ans malgré la nature,
Il s'est fait Poëte & Marquis.

14 *Avril.* Une Ordonnance du Roi du 5 de ce mois, affichée à toutes les portes de l'Opéra & dans l'intérieur de ce Spectacle, afflige fort les amateurs & les paillards. On entroit ci-devant librement aux foyers des Actrices avant & pendant les représentations; on les voyoit s'habiller, on jouissoit de tout le coup d'œil séduisant que pouvoit présenter leur toilette, & les gens propres à l'impromptu y pouvoient faire des

coups fourrés très agréables. Cette communication devient interdite aujourd'hui. Il est défendu aux Directeurs de laisser subsister un usage, aussi contraire au bon ordre du service qu'à la décence & aux mœurs, & ces Dlles. seront desormais obligées de réserver le spectacle de leurs charmes secrets pour le tête à tête de leurs amans. Les prôneurs du Ministere font valoir ce réglement comme une preuve qu'il s'occupe de tout ce qui peut contribuer à une administration sage & à maintenir la vertu.

14 *Avril* 1774. On parle beaucoup d'un nouveau livre intitulé: *Elémens de la Politique, ou Recherche des vrais principes de l'Economie sociale.* On attribue ce livre en six volumes in 8°. à l'abbé Raynal, l'auteur de *l'Histoire Philosophique & Politique des deux Indes.*

15 *Avril.* Comme le Docteur Commerson, dont on a vu le testament, avoit le génie un peu romanesque, ainsi qu'on l'en a jugé, il se trouve dans sa vie des traits qui y sont fort analogues. *Jeanne de Baret*, dite de bonne foi sa Gouvernante, dont il parle avec affection, en fournit un qui mérite d'être rapporté. Ce Médecin en partant l'avoit laissée à Paris, où elle devoit attendre son retour. Celle-ci, fort attachée à son maître & qui connoissoit mieux son lit que sa cuisine, prend le parti de se déguiser en homme, de se rendre à Rochefort où il devoit s'embarquer avec M. de Bougainville, de

s'y présenter comme Matelot volontaire, de se faire recevoir sur le même bâtiment & de partir avec lui, à son insçu: bien plus, craignant à chaque instant qu'il ne l'envisageât, elle se barbouilloit de goudron le mieux qu'elle pouvoit; elle évitoit sa présence & avoit eu le courage de rester ainsi avec lui plusieurs mois sans se faire reconnoître: enfin débarquée, & n'ayant plus à craindre d'être renvoyée, elle s'est montrée au Docteur, qui n'a pu qu'être enchanté d'une telle marque de fidélité & d'attachement.

16 *Avril* 1774. M. l'abbé de la Ville, sacré Evêque dimanche, est mort le jeudi suivant. Sa perte devient nulle relativement aux Affaires Etrangeres, dont il étoit retiré; car il est décidé aujourd'hui que la place de Directeur général des Affaires Etrangeres qu'on avoit créée pour lui, n'étoit qu'un vain titre, dont on avoit décoré sa vanité, afin de l'éconduire plus agréablement. Quoi que ce ne fût pas un génie, *il avoit fait son chemin*, comme l'observe M. de Voltaire, *par beaucoup de circonspection*. Sa mort laisse une place vacante à l'Académie Françoise, dont il étoit, on ne sait trop pourquoi. Il succombe aux suites de plusieurs attaques d'apoplexie, qu'il avoit eues successivement, & le fruit d'une grande intempérance. Sa table étoit renommée dans Versailles, comme très délicate. Il laisse une riche dépouille en pensions & en bénéfices.

17 *Avril* 1774. Le sermon de M. l'abbé de Beauvais, le nouvel Evêque de Senez, prêché le jeudi saint, a fait la plus forte impression. Il rouloit sur une opposition entre la vie oisive & inutile des riches, & la vie active & utile des pauvres. L'Orateur entroit à cette occasion dans une peinture pathétique des misères du peuple, & par un tour oratoire annonçoit pouvoir la faire mieux que personne, puisque lui-même sortoit de cette classe. Il rappelloit au Roi l'époque de sa maladie de Metz, circonstance la plus glorieuse de sa vie, puisque c'est celle où l'amour de son peuple pour sa personne sacrée s'est manifesté à son plus haut degré. Il ne lui a pas dissimulé que cet amour s'affoiblissoit; que le peuple accablé de subsides ne pouvoit plus que gémir sur ses propres maux: il a fait sentir au monarque que, quoique sur le trône, il avoit des amis sans doute, & étoit digne d'en avoir; mais que son meilleur ami devoit être son peuple: enfin il l'a exhorté à ne point s'en fier aveuglement pour l'administration de son Royaume aux conseils de ses Ministres, trop souvent intéressés à le tromper, mais à ne s'en rapporter qu'à lui-même, à son cœur, à l'expérience d'un Regne de plus d'un demi-siecle.

Le Roi n'a point été mécontent de cette hardiesse Evangélique, il a très-bien accueilli le prédicateur, & lui a rappellé l'engagement qu'il avoit pris de prêcher devant S. M. le ca-

rême de 1776 ; qu'il le sommoit de remplir, a ajouté S. M. en riant, quoiqu'Evêque.

Ce Prélat, fils d'un chapelier & neveu, comme on a dit, du Garde des Archives du Clergé, s'acquiert la plus grande considération, en remplissant ainsi son Ministere avec le zele intrépide de nos premiers apôtres. En général, il est vu de mauvais œil de nos Evêques, qui prétendent qu'on ne doit aggréger à leur Corps que des gens de qualité. C'est l'Archevêque de Paris, l'Evêque de Noyon & l'Evêque de Beauvais, qui ont porté fortement cet abbé & ont forcé la main à l'Archevêque de Rheims, aussi imbu des mêmes préjugés. Ils ont été obligés d'employer l'autorité de la famille Royale.

19 *Avril* 1774. Tout se dispose aujourd'hui pour la premiere représentation de l'Opéra d'*Iphigènie*, ce qui attire un monde prodigieux, surtout depuis la certitude où l'on est que Madame la Dauphine doit y venir. Dès onze heures du matin les grilles de distribution ont été assiégées, & il a fallu multiplier de beaucoup la garde, pour contenir la foule & empêcher le desordre.

Dans un avertissement qui est à la tête des paroles, le Bailly du Rollet annonce qu'on sera sans doute étonné qu'en transportant à notre théâtre lyrique, l'un des chefs-d'œuvre immortels de Racine, on n'en ait pas emprunté un plus grand nombre de beautés, & surtout qu'en

conservant quelques-unes des pensées & des images de ce grand poëte, on se soit servi d'autres expressions que les siennes : mais on lui en a fait une loi ; il a fallu s'y soumettre, ou renoncer à faire connoître en France un genre de Musique nouveau, & qu'on n'y avoit point encore entendu.

Ce poëme lyrique est fort long ; il y a beaucoup de récitatif, & l'on est fâché que le poëte, en transportant cette tragédie au théâtre lyrique, n'en ait pas changé le dénouement, & profité de la magie de ce spectacle pour amener plus d'action & de machines dans cette partie. Il a supprimé entiérement le rôle l'Eryphile.

21 *Avril* 1774. Le Spectacle hier a été aussi brillant qu'il est possible de le voir. M. le Dauphin, Madame la Dauphine, M. le Comte & Madame la Comtesse de Provence, sont arrivés à 5 heures & demie : Madame la Duchesse de Chartres, Madame la Duchesse de Bourbon, Madame la Princesse de Lamballe étoient déja en place : les Princes, les Ministres, toute la Cour s'y étoient rendus, & cette époque a paru mériter l'attention générale.

Le Chevalier Gluck n'a pas eu un succès aussi complet que ses partisans l'avoient annoncé. On peut même attribuer en grande partie les applaudissemens qui lui ont été prodigués, à l'envie du public de plaire à Madame la Dauphine. Cette Princesse sembloit avoir fait cabale & ne cessoit

de battre des mains; ce qui obligeoit Madame la Comtesse de Provence, les Princes & toutes les loges d'en faire autant. En convenant qu'il y a de belles choses dans l'opéra d'*Iphigénie*, des morceaux sublimes, on trouve qu'il y en a de très médiocres, & d'autres très plattes. Les airs de Ballet sont absolument négligés, & l'on sait que cette partie est essentielle à Paris. Les décorations sont pitoyables; en un mot, tout l'accessoire est manqué.

22 *Avril* 1774. Un particulier de Lyon venu en cette capitale pour y déployer son talent singulier, fait grand bruit & excite la curiosité des amateurs: on dit qu'il a l'art de déclamer ou de lire une piece de théâtre entiere, en variant tellement ses inflexions de voix qu'il fait illusion & qu'on croit l'entendre jouer par autant d'acteurs différens. C'est à qui aura à souper ce provincial, qui en outre exige un auditoire très nombreux: il se nomme *Texier*.

23 *Avril*. L'affluence n'a pas été moins grande le vendredi pour *Iphigénie*, & les billets de parterre & autres deviennent une affaire de spéculation; des particuliers en accaparent & les revendent six, douze, quinze francs, &c. Il a fallu des gardes à l'entrée du Parterre, pour contenir la multitude & empêcher qu'on n'y fût écrasé. Au reste, l'Opéra a paru prendre beaucoup mieux. L'oreille, non encore faite à ce genre de déclamation chantée, commence à s'y

habituer & à en sentir les beautés. Ce qui fait un éloge incontestable du musicien, c'est que, quoi que les scenes soient quelquefois très longues, on ne s'ennuye point au récitatif, parce que l'ame y est toujours émue des passions qui tourmentent les acteurs; & au rebours des autres Opéra du même genre, ce sont les danses & les divertissemens qui en deviennent la partie fatiguante, parce qu'ils sont très négligés, qu'ils n'ont aucun caractere relatif à l'action, & qu'ils n'expriment rien. Une autre innovation, qui n'est peut-être pas ce qu'il y a de mieux, c'est le silence de l'orchestre entre les actes. Ce qui n'avoit point eu lieu jusques-là, & laisseroit l'auditeur se refroidir s'il n'étoit fortement ému par ce qui a précédé.

24 *Avril* 1774. Vendredi on a demandé l'auteur à l'Opéra avec une constance qui a duré près d'un demi-quart-d'heure. Heureusement on est venu avertir qu'il étoit malade & dans son lit.

M. Rousseau de Geneve s'est réconcilié avec les Directeurs de l'Opéra, par l'entremise du Chevalier Gluck. Celui-ci leur a fait sentir leurs torts vis-à-vis de ce grand homme; il lui a fait rendre justice sur divers objets d'intérêt. Il a assisté aux deux représentations d'*Iphigénie*, & convient qu'il est obligé de se dédire, qu'on peut faire de bonne musique étrangere sur des paroles françoises. Celle-ci n'est

point une musique italienne, mais une musique allemande, c'est-à-dire, de l'Ecole dominante. Il n'y a dans tout l'Opéra aucune cadence, aucun fredon &c.

25 *Avril* 1774. Le public est affligé d'une perte qu'on a fait faire à l'Opéra, c'est-à-dire du renvoi de Mlle. Allard, que les Directeurs ont jugé à propos de congédier, quoiqu'elle continuât de plaire & à ne paroître qu'avec les plus grands applaudissemens. Ils ont prétendu qu'elle étoit devenue trop épaisse & que d'ailleurs elle faisoit habituellement des enfans, qui la rendoient impropre au service pendant plusieurs mois. Ce dernier motif intéresse toutes les Demoiselles de ce Spectacle; elles ne veulent point qu'on leur interdise une liberté qui tient à leurs plaisirs & plus encore à leur fortune: elles ont fait cabale, & il y a une grande fermentation, qui est heureusement appaisée.

26 *Avril.* *Le Pouff au sentiment* est une coëffure qui a succédé au *Quesaco*, & qui lui est infiniment supérieure par la multitude de choses qui entrent dans sa composition & par le génie qu'elle exige pour la varier avec art. On l'appelle *Pouff*, à raison de la confusion d'objets qu'elle peut contenir, & *au Sentiment*, parce qu'ils doivent être relatifs à ce qu'on aime le plus. La description de celui de Madame la Duchesse de Chartres rendra plus sensible cette définition, fort compliquée. Dans celui de S. A. S., au fond

est une femme assise sur un fauteuil & tenant un nourrisson : ce qui désigne M. le Duc de Valois & sa nourrice. A la droite est un Perroquet becquétant une cerise, oiseau précieux à la Princesse. A gauche est un petit Negre, image de celui qu'elle aime beaucoup. Le surplus est garni de touffes de cheveux de M. le Duc de Chartres, son mari, de M. le Duc de Penthievre, son pere, de M. le Duc d'Orléans, son beau-pere, &c. Toutes les femmes veulent avoir un Pouff & en raffolent.

28 *Avril* 1774. La singuliere & ridicule contestation mûe entre l'Archevêque de Lyon d'une part, & le Chapitre de l'autre part, à l'occasion de l'impression du nouveau Bréviaire, ne finit pas & continue à bouleverser cette ville Le Prélat répand aujourd'hui un gros factum sous le titre de *Mémoire pour le Syndic du Diocese de Lyon contre les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise, Comtes de Lyon*, &c. où il établit en bref que la cause du Chapitre est également incontestable & dans le fonds & dans la forme, & que tout ce que contient son Mémoire en maximes, en faits & en imputations est ou contradictoire, ou faux, ou dénaturé.

30 *Avril*. Extrait d'une Lettre de Londres du 15 Avril. Le soi-disant *Chevalier de la Morande*, auteur du *Gazetier Cuirassé*, a pour véritable nom *Thevenot* : il est fils d'un honnête praticien d'Arnay le Duc en Bourgo

gne, qu'il a fait mourir de chagrin. L'argent que lui a valu son infame brochure, lui a fait former le projet de vivre de libelles. Du fond de son répaire il a en effet menacé plusieurs personnes opulentes à Paris d'imprimer des anecdotes secretes & scandaleuses sur leur compte, si elles ne subissoient pas la rançon qu'il leur imposoit ; ce qui lui a réussi à l'égard de plusieurs.

Son second libelle a été contre le Comte de Lauraguais, qui l'avoit traité de gredin dans un *Factum*, intitulé *Mémoire pour moi & par moi*, lors de son procès contre son Secrétaire, &c. Morande n'a point publié ce libelle contre le Comte, qu'il désignoit sous le nom de *Bras cassé*, (Brancas) parce qu'ayant eu la maladresse, pour en préparer la vente, de répandre des vers calomnieux dans un des papiers publics de cette capitale, le Comte lui intenta un procès qui eut dû écraser l'insecte venimeux. Il s'est contenté d'obliger ce *Scribler* à brûler toute l'Edition de son libelle & l'a fait signer dans toutes les gazettes angloises, qu'il se reconnoissoit lui Morande pour un imposteur. Il a répandu le Prospectus d'un ouvrage en 4 volumes qu'il va publier, sous le titre de *Mémoires Secrets d'une Femme Publique*, &c. avec des gravures. C'est une compilation infernale. Le *Gazetier cuirassé* est à l'eau rose, en comparaison de ce nouveau chef-d'œuvre. Le but de Morande étoit de se faire achetter l'Edition par les parties in-

téressées. Ses demandes étoient fort modérées : il ne vouloit que 500 Louis comptant, & 4000 Livres de pension sur sa tête, réversible sur celles de sa femme & de son fils. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que la Comtesse Dubarry ait donné là-dedans; qu'il soit venu des intriguans de Paris, chargés de cette belle négociation, avec une escorte de la sacro-sainte Police; ce qui a fait présumer qu'ils n'y alloient pas de bonne-foi, & vouloient enlever le digne auteur, &c. Morande, plus fin qu'eux, a débuté par leur emprunter à chacun une trentaine de Louis; après quoi il a sonné le tocsin de telle maniere, que les négociateurs véhémentement suspectés par le peuple anglois, se sont cachés & ont repassé l'eau le plutôt qu'ils ont pu. En attendant la confection de son Edition, Morande va lisant des copies de Lettres qu'il doit avoir écrites à M. le Chancelier, à M. le Duc d'Aiguillon, &c. dans lesquelles il les menace & les accable d'injures & de bourrades.

1 *Mai* 1774. Le nommé *Samuseau* vient d'obtenir un Privilege du Roi, pour une composition de son invention, qui préserve de la rouille toutes sortes de métaux. M. M. de l'Académie des Sciences y ont donné une approbation complette. Cette composition brillante n'est susceptible d'aucune odeur & s'adapte tellement à l'objet qui en est empreint, qu'elle est à l'épreuve des coups de marteau : elle s'employe pour

les fusils, les pistolets & les garantit des injures de l'air.

3 *Mai* 1774. Le public est dans l'impatience de voir imprimée la nouvelle Requête des Verons par Me. Drou, Avocat au Conseil; mais on s'oppose à la publication, & l'auteur sollicite vivement qu'il lui soit permis de la répandre, la seule récompense qu'il puisse attendre de sa générosité à défendre ces malheureux, puisque vraisemblablement ils ne seront jamais en état de le payer.

4 *Mai*. La réception de M. l'abbé de Lille à l'Académie Françoise, qui devoit avoir lieu demain, est retardée à cause de la circonstance de la maladie du Roi.

6 *Mai*. Le Sr. d'Hemmery est un Exempt de Police chargé de la Librairie; en conséquence il a cru devoir avoir une Bibliotheque, & il n'a pas eu de peine à s'en composer une à bon marché, très précieuse, au moyen des captures qu'il faisoit & qu'il fait journellement. Il a voulu se donner un air de curieux & de philosophe, il a composé un cabinet d'histoire naturelle, de pieces qu'il a escamotées de droite & de gauche, & qui ne lui ont pas coûté beaucoup plus cher que les livres. Il avoit établi tout cela à l'hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires, ci-devant hôtel de Pompadour, où il s'étoit fait colloquer. Mais le Sr. Beaujon, Banquier de la Cour, ayant acheté ce palais, le Sr. d'Hemmery a été

obligé de déloger : il a voulu tirer parti de cet événement, & il a fait entendre à ce financier qu'un homme comme lui devoit avoir une Bibliotheque, un Cabinet, &c. que la sienne & sa collection d'histoire naturelle se trouvoient déja placées, qu'il les lui vendroit, s'il vouloit : bref, le Turcaret en a donné 40,000 Livres. Cette acquisition en a entraîné une autre, celle d'un Bibliothécaire. Il s'est trouvé un homme de lettres assez bas pour accepter cet emploi, par le canal du même suppôt de Police ; c'est le Sr. *Meunier de Querlon*. Le Banquier de la Cour lui donne un logement, sa table, 1200 Livres, en forme de pension, réversible sur la tête de sa femme, &c.

— 8 *Mai* 1774. C'est à 3 heures du matin que S. M. a dit au Duc de Duras de faire venir l'abbé Maudoux, son confesseur. S. M. est restée quinze à seize minutes avec lui, ensuite elle a eu une conférence particuliere avec M. le Grand Aumônier ; enfin elle a reçu ses sacremens. Avant, le Cardinal de la Roche-aymon a fait le discours suivant pour le Roi :

„ Quoique le Roi ne doive compte de sa con-
„ duite qu'à Dieu seul, il est fâché d'avoir cau-
„ sé du scandale à ses sujets, & déclare qu'il ne
„ veut vivre desormais que pour le soutien de
„ la Foi & de la Religion & pour le bonheur
„ de ses peuples.

8 *Mai* 1774. La châsse de Ste. Genevieve est découverte pour la maladie du Roi.

Du reste, les moines ont fait ce qu'ils ont pu pour piquer davantage la curiosité du public ; ils ont formé une espece de chambre noire dans l'enceinte où est la châsse, afin de faire mieux ressortir l'éclat des pierreries qui enrichissent la relique.

9. *Mai* 1774. M. l'Archevêque de Paris n'a contribué en rien à la conversion de S. M. ; il n'est entré en aucune conférence avec elle, & le Clergé est furieux contre lui du peu de zele & de fermeté qu'il a déployés dans cette occasion. Les Evêques qui sont à Versailles l'ont très mal mené & surtout le Cardinal de Rohan. Mais les plaisans n'ont point laissé cette occasion de jetter du ridicule sur le Prélat. Pour entendre le bon mot, il faut savoir que M. de Beaumont a une maladie qu'on nomme la *Diurie*, qui fait pisser le sang, & qui a fait dire que cet Archevêque *pissoit le sang à Paris & ne faisoit que de l'eau claire à Versailles.*

10 *Mai*. Dès le commencement de la petite verole du Roi un Médecin Anglois, nommé *Sutton*, de la famille de ce nom célebre par une méthode particuliere d'inoculation & par un spécifique contre cette maladie, se trouvant à Paris, s'est présenté pour traiter S. M. ; mais nos Docteurs François l'ont écarté de bien loin. Depuis que S. M. est désespérée on a fait chercher

cet Etranger : M. le Duc d'Orléans, & Madame Adelaïde lui ont offert cent mille écus pour donner son secret & en laisser faire l'analyse avant d'en faire usage pour le Prince. Il a prétendu que c'étoit un secret de sa famille, dont il n'avoit point la clef, & que d'ailleurs il étoit trop tard.

11 *Mai* 1774. *Le Taureau blanc, traduit du Syriaque par M. Mamaki, interprête du Roi d'Angleterre pour les langues orientales.* Tel est le titre de ce pamphlet de M. de Voltaire, annoncé depuis longtems, resté manuscrit, peu répandu en conséquence, & qui acquiert aujourd'hui plus de publicité par l'impression.

Le *Taureau blanc* est *Nabuchodonosor*, dont le changement en bête fait le fond de ce Roman. Son objet est de tourner eu ridicule les événemens extraordinaires dont est remplie l'histoire sainte, en les assimilant à quantité de fables de l'antiquité, dont celles de la Bible paroissent dérivées. Mais cette allégorie n'est nullement soutenue. Il y a plusieurs personnages & maintes historiettes dont on ne sent pas l'allusion. Celle-ci ressemble assez aux Contes des *Mille & Une Nuits*.

12 *Mai*. Le *Dialogue de Pegase & d'un Vieillard* est une Satyre, dans laquelle M. de Voltaire a enchâssé les noms de tous les Ecrivains depuis longtems l'objet de ses sarcasmes,

Il y fait voir aussi celui de M. l'Abbé Terrai, contre lequel il a toujours une dent. On voit qu'il se ressouvient encore de cent mille écus de Rescriptions qu'il avoit dans son porte-feuille, lorsque ce contrôleur général en suspendit le payement.

La piece, du reste, est peu saillante & a besoin du nom de M. de Voltaire pour avoir de la vogue.

14 *Mai* 1774. Madame la Comtesse Dubarri donne une grande vogue à l'almanac de Liege, devenu très recherché depuis sa disgrace. Dans ce livre bleu il est fait mention au mois d'Avril *d'une grande Dame qui jouoit un rôle dans une Cour & qui cessera de le faire.* Elle avoit la modestie de s'attribuer la prédiction; & elle disoit *Je voudrois bien voir passer ce vilain mois d'Avril.*

15 *Mai. Lettre du Roi à M. le Comte de Maurepas,*

Choisy, le 11 Mai 1774.

Dans la juste douleur qui m'accable & que je partage avec tout le Royaume, j'ai de grands devoirs à remplir: je suis Roi & ce nom renferme toutes mes obligations; mais je n'ai que vingt ans, & je n'ai pas toutes les connoissances qui me sont nécessaires: de plus je ne puis voir aucun Ministre, tous ayant vu le Roi dans sa derniere maladie. La certitude que j'ai de votre probité & de votre

connoissance profonde des affaires, m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils. Venez donc le plutôt qu'il vous sera possible & vous me ferez grand plaisir.

16 *Mai* 1774. Le Sr. Goys est un personnage jovial & plein d'esprit, qui a le talent de la pantomimie au suprême degré, qui contrefait surtout l'Anglois & en a contracté la qualité de Mylord Goys. Il étoit fort lié avec le Comte *Jean*, beau-frere de la Comtesse Dubarri. Celui-ci, au moment de la mort du Roi, lui demanda conseil sur ce qu'il devoit faire? „ *Ma* „ *foi, mon cher Comte*", lui dit le facétieux Mylord, après s'être frotté le front, „ *l'é-* „ *crain & des chevaux de poste*. Le Dubarri „ s'indigne d'un tel avis: moi! fuir comme un „ coquin". Le Sr. Goys se frotte encore le front: „ *eh bien*, lui répond-il, *des chevaux* „ *de poste & l'écrain*".

17 *Mai*. Le Roi a fait écrire sur le champ après la mort du Roi une Lettre à M. l'Archevêque de Paris, en date du 10 Mai, pour lui annoncer la mort de Louis XV, & lui recommander de faire faire des prieres publiques pour le repos de son ame.

Le Mandement donné en conséquence le 11 Mai, est très bien fait, plein d'onction, écrit avec noblesse & digne du sujet. On y rapporte les faits principaux qui ont caractérisé l'évenement, tels que la douleur du Roi d'être obligé

de se séparer de sa famille par la nature de sa maladie ; l'embarras de sa langue, qui le détermina à demander les sacremens, & qui augmenta au point de ne pouvoir articuler l'amende honorable que le Grand-Aumônier fit pour lui ; le trait de M. le Dauphin faisant distribuer des aumônes aux pauvres pour les inviter à demander au ciel la conservation des jours de son grand-pere, &c.

20 *Mai* 1774. C'est M. l'Evêque de Senez (l'abbé de Beauvais) qui est chargé de faire l'oraison funebre de Louis XV à St. Denis. Cette commission devient délicate pour cet orateur, après son éloquent & terrible discours du jeudi saint qui a si fort épouvanté le Monarque.

M. de la Luzerne, Evêque de Langres, est chargé de l'oraison funebre du même Monarque à Notre Dame.

22 *Mai*. Il est d'usage que l'Académie Françoise fasse célébrer un Service pour le Roi & fasse prononcer son oraison funebre : c'est l'abbé de Boismont, l'un de ses membres, qui est chargé du discours. Cet orateur a déja fait preuve de son talent en pareil genre à la mort de M. le Dauphin.

23 *Mai*. M. le Comte de Maurepas est un Seigneur de beaucoup d'esprit, qui né en 1701 fut fait Secrétaire d'Etat en 1715 & entra au Conseil avant d'être Majeur. Il étoit homme de

plaisir & de toutes les parties du Roi, mais alors ces parties consistoient plus en fêtes de table qu'en galanterie. C'étoit le goût général de la nation. M. de Maurepas fut disgracié pour avoir chansonné Madame de Pompadour.

26 *Mai* 1774. Il paroît que la dénomination donnée par le vœu général au Roi actuel, est celle de *Louis le Desiré*; satyre la plus forte qu'on puisse faire du Regne précédent, & qui annonçant au jeune Monarque tout ce qu'on en espere, lui trace ses obligations.

27 *Mai*. On a beaucoup de peine à trouver ici des exemplaires du véritable Almanac de Liege, par le soin qu'avoit eu Madame Dubarri d'en faire retirer tous les exemplaires qu'il a été possible de trouver. La phrase est ainsi: *une Dame des plus favorisées jouera son dernier rôle*, &c.

28 *Mai*. On répand dans le public le discours suivant, comme émané du trône & tenu par le Roi dans son Conseil d'Etat du vendredi 20 Mars aux Ministres assemblés.

„ Ma juste douleur cede au devoir indispensable de la Royauté. Je vous ai mandés pour vous instruire de mes intentions. Indépendamment des Conseils où je me propose d'assister réguliérement & où j'appellerai les personnes qui m'en ont paru dignes par leur zele & leurs lumieres, que chacun de vous se tienne prêt aux heures que j'indiquerai à me rendre un compte clair & exact de son Département & à y pren-

dre mes ordres pour la fûreté des opérations qui y font relatives. Comme je ne veux m'occuper que de la gloire de mon Royaume & du bonheur de mes Peuples, ce n'eft qu'en vous conformant à ces principes que votre travail aura mon approbation".

29 *Mai* 1774. On parle d'un ouvrage anglois en fix Dialogues, concernant le *Partage de la Pologne*, où Louis XV eft fort maltraité. On mande de Hollande qu'il y en a une traduction fous preffe, & l'on attend avec impatience cet ouvrage important dans les circonftances.

30 *Mai*. M. Suard a été élu de l'Académie Françoife le 26 de ce mois.

31 *Mai*. Mlle. Arnoux, Chanteufe de l'Opéra, une des Courtifannes la plus renommée pour fes bons mots, dit en parlant de la mort du Roi & de l'exil de Madame Dubarri, en déplorant le fort de fes femblables: *nous voilà orphelines de pere & de mere*!

3 *Juin*. A la mort des Rois il femble que le peuple regarde ce moment comme celui de fe venger de toutes les calamités qu'il a fouffertes; comme c'eft dans ce fens qu'a été faite l'Epitre fuivante de Louis XV, où l'on fuppofe qu'il eft puni en enfer des malheurs de fon regne, elle eft remarquable par fon naïf, fa gaîté, & fon laconifme:

Ci gît le bien-aimé Bourbon,
Monarque d'affez bonne mine,

Et qui paye sur le charbon
Ce qu'il gagnoit sur la farine.

4 *Juin* 1774. On est si disposé à regarder déja M. le Duc de la Vrilliere comme retiré, & même comme mort, qu'on lui a fait l'Epitaphe suivante:

Ci gît dans ce petit tombeau,
Le petit Monsieur Phelippeau,
Qui fut, malgré sa taille ronde,
Compté parmi les grands du monde;
Parce qu'il étoit, ce dit-on,
Petit génie, & grand frippon.

5 *Juin*. M. Collé l'amphigouriste, ainsi nommé à cause des chansons de ce genre dans lequel il excelle, vient d'en faire une sur le nouveau Roi. Quoiqu'en général tout ce qui est éloge soit assez fade, comme à l'occasion de celui-ci il fait une satyre vive de la cour & de nos mœurs, elle est très piquante: elle est sur l'air *des Pendus*.

6 *Juin*. Madame la Duchesse de Chartres & Madame la Princesse de Lamballe avoient fait ces jours passés la partie d'aller chez Madame la Duchesse de Bourbon, qui les devoit recevoir dans sa petite maison de Vanvres. M. le Duc de Chartres a voulu en être. Les Princesses ont refusé de l'admettre, sous le prétexte qu'elles ne vouloient point d'homme. M. le Duc de Chartres a beaucoup insisté, & s'est enfin rendu à leur refus. Il a donné le mot à M. de Fitz-ja-

mes & à M. de Thiers. Il s'est déguisé en ours, le second Seigneur en tigre, & le dernier a joué le rôle du conducteur. Ils se sont ainsi transportés à Vanvres, comme si les Princesses avoient voulu s'amuser à voir l'ours, &c. Elles n'avoient donné aucun ordre à cet égard : cela les a d'abord surpris ; enfin elles ont consenti à les voir. Ces animaux ont commencé par des gentillesses qui leur ont plu : ils ont paru fort apprivoisés, & peu après ils sont devenus plus méchans, & ont fait une peur terrible à leurs Altesses : ils ont bientôt brisé leur chaîne, & sont montés au château. Tout le monde avoit le mot : c'étoit l'heure du dîner. On est venu avertir les Princesses épouvantées, d'arriver, que les animaux féroces mangeoient tout le repas, & après beaucoup de singeries, le mystere s'est éclairci, & l'on a ri en toute liberté.

9 *Juin* 1774. *Chanson de M. Collé sur le nouveau regne* : sur l'air *des Pendus*.

Or écoutez, petits & grands,
L'histoire d'un Roi de vingt ans,
Qui va nous ramener en France
Les bonnes mœurs & l'abondance.
D'après ce plan que deviendront
Et les catins & les fripons?

S'il veut de l'honneur & des mœurs,
Que deviendront nos grands Seigneurs?
S'il aime les honnêtes femmes,
Que feront tant de belles Dames?

S'il bannit les gens déréglés,
Que feront nos riches Abbés?
S'il dédaigne un frivole encens;
Que deviendront les Courtisans?
Que feront les amis du Prince,
Autrement nommés en Province?
Que deviendront les Partisans,
Si ses sujets sont ses enfans?
S'il veut qu'un Prélat soit Chrétien,
Un Magistrat homme de bien,
Combien de Juges mercénaires,
D'Evêques & de Grands-Vicaires
Vont changer de conduite? *Amen.*
Domine, salvum fac Regem.

10 *Juin* 1774. C'est mercredi que les Spectacles doivent recommencer, jour où l'on quitte pour la premiere fois les grandes pleureuses.

11 *Juin.* Extrait d'une Lettre de Nantes du 6 Juin. Ce qui paroît le plus occuper cette ville, c'est l'inoculation, qui s'y est introduite depuis quelque tems, par le ministere d'un *Suttonien*, qui a eu de grands succès, & qui a, comme ailleurs, ses partisans & ses adversaires.

13 *Juin.* *Eloge de Louis* XV, *prononcé dans une Académie le* 15 *Mai* 1774. Tel est le titre de la petite brochure de M. de Voltaire, qui, pour louer, comme pour injurier, aime toujours à dépayser son lecteur, afin de lui donner le plaisir & la liberté de *l'incognito.*

Suivant l'orateur, Louis XV fit imprimer dans

ſa premiere jeuneſſe au Louvre un petit livre, intitulé, *de la Géographie par le cours des fleuves*, qu'il compoſa en partie, & ſans doute en très petite partie, ſur les leçons de M. de Lisle & dont on tira 50 Exemplaires. Ce goût le conduiſit à quelques connoiſſances de l'Aſtronomie & à un peu d'Hiſtoire Naturelle. Son jugement étoit juſte, mais l'apathie qui faiſoit l'eſſence de ſon caractere, & que M. de Voltaire qualifie de *facilité*, le porta toujours à préférer l'opinion des autres à la ſienne. C'eſt ainſi qu'il fit la guerre de 1741 & celle de 1756. Il cite l'époque de 1744, comme la plus flatteuſe du Regne de ce Monarque, comment on lui donna par acclamation le ſurnom de *Bien-aimé*; que le ſilence des Peuples ſemble lui avoir ôté depuis dans des tems orageux, & que l'uſage ſeul lui a conſervé. Il fait ſa cour à la Reine, par tranſition; il blâme la guerre contre ſon auguſte mere *Marie-Thereſe* & la trouve injuſte; ce que Louis XV, qui faiſoit cette guerre, penſoit auſſi. Il convient que douze années de travaux & d'induſtrie n'ont encore pu que réparer en partie les malheurs de la ſeconde guerre. Mais rien n'ébranloit l'ame imperturbable de Louis XV; elle ne ſe démentit pas même lors de ſon aſſaſſinat; elle l'a été jusques dans l'affreuſe maladie qui a enlevé le Roi à la France. Elle le faiſoit paroître dur envers ſes ſujets, & le panégyriſte prétend qu'il ne l'étoit réellement pas, puis-

qu'aucun de ceux qui le fervoient n'a eu fujet de s'en appercevoir. Il lui reproche trop de fusceptibilité dans fa vie privée, de n'avoir pas affez fouvent oublié dans le fein de l'amitié qu'il n'étoit plus Roi. C'eft ainfi qu'en palliant les défauts du Monarque, l'ingénieux Ecrivain les indique, & rend compte de toutes les calamités de ce regne défaftreux. Il n'oublie pas l'époque de la Révolution de 1770, dont il faifit adroitement le côté le plus favorable : il loue la fupreffion de la vénalité de la Magiftrature, & la juftice rendue plus à portée des fujets éloignés de la Capitale.

L'orateur s'interrompt par la nouvelle de la maladie des trois filles du Roi : il convient que la Patrone de Paris a été invoquée en peu de tems pour les jours du premier Dauphin, pour fon époufe, pour fa mere, enfin pour le feu Roi, & toujours inutilement.

De la mort de Louis XV, & de la fatalité. Suivant M. de Voltaire, le Roi avoit rencontré un enterrement à la chaffe : il demanda ce que c'étoit ? On lui dit que c'étoit une jeune fille morte de la petite verole ; il ne fit paroître aucune émotion. Mais dès-lors fon teint changea. Il veut que fon dentifte Bourdet, en lui vifitant la bouche, ait reconnu aux gencives les approches d'une maladie grave & l'ait dit à un Miniftre d'Etat. Perfonne ne favoit ici cette anecdote, & il eft plaifant que le Philofophe de

Ferney nous l'apprenne du fond de sa solitude. Il y a apparence que n'osant compter le fait comme il s'est passé, il a substitué celui-ci au véritable. Quoi qu'il en soit, il part de-là pour prêcher en faveur de la méthode de l'inoculation; il cite l'exemple de quantité de Souverains actuels, & peut-être que la brochure qu'aura lue le jeune Roi, n'a pas peu contribué à déterminer S. M. au parti qu'elle a pris.

15 *Juin* 1774. Les Comédiens Italiens ont affecté de choisir pour donner aujourd'hui une piece qui puisse fournir occasion à l'enthousiasme public de s'exhaler en faveur du nouveau Monarque; ils doivent jouer le *Déserteur*, où l'on crie *Vive le Roi*!

Les Comédiens François ont aussi voulu jouer une piece susceptible d'allusions heureuses, ils ont affiché *Heraclius*; ils se flattent que cet endroit: *Montrons Heraclius au peuple qui l'attend*, &c. sera la plus grande sensation & sera saisi avec avidité.

16 *Juin*. Les poëtes ont donné l'essor à leur imagination: Mrs. Dorat, le Mierre, Du Rozoy, &c. se sont signalés; mais on ne trouve encore rien digne du Monarque.

Un M. Person, dit Chevalier de Berainville, a composé une Medaille allégorique sur le nouveau Regne, il y a joint des vers; il a présenté le tout à M. le Duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, pour qu'il voulût

bien faire agréer cet hommage à S. M. Le Seigneur lui a répondu que le Roi n'aimoit point les Lettres, qu'il prendroit ces vers avec indifférence, les mettroit dans sa poche, & les y laisseroit sans les lire & sans en faire aucun cas.

18 *Juin* 1774. Un Etranger, connu sous le nom de *Chevalier de Lorge*, a fait un portrait en pied de la Reine, qu'il a exposé, pendant quelque tems, aux Tuilleries, & où l'on l'alloit voir à des heures indiquées, sous le titre du *tableau d'un amateur.* Il paroît que les artistes le critiquent beaucoup & n'en sont pas contens.

19 *Juin.* Quoiqu'on ne parle plus gueres de Madame *Dubarri*, un plaisant s'est avisé de mettre en vers *l'Histoire des Ponts*, il a intitulé sa piece; *Les cinq Ponts*, Complainte de Madame Dubarri.

Les *Ponts* ont fait époque dans ma vie,
Dit l'Ange (*) en pleurs dans sa cellule en *Brie*;
Fille d'un moine & de Madame Giroux,
J'ai pris naissance au sein du *Pont aux choux*.
A peine a lui l'aurore de mes charmes
Que le *Pont-neuf* vit mes premieres armes.
Au *Pont au change* à plaisir je fêtois
Le tiers, le quart, soit noble, soit bourgeois.
L'art libertin de rallumer les flammes

(*) Nom qu'elle portoit étant fille.

Au *Pont Royal* me mit le sceptre en main.
Un si haut fait me loge au *Pont aux Dames* (†),
Où j'ai bien peur de finir mon destin.

22 *Juin* 1774. On avoit trouvé à la statue d'*Henri* IV, sur le Pont-neuf, écrit en gros caracteres, le mot *Resurrexit*. On en a depuis attaché un autre tout-à-fait naïf & qui rappellant le fameux propos de ce bon Roi, pere de son peuple, prescrit à son successeur ce qu'il doit faire pour imiter parfaitement ce modele. Voici le distique :

Resurrexit ! J'approuve fort ce mot ;
Mais pour y croire il faut la poule au pot.

23 *Juin*. On raconte que M. l'abbé de Sainte Genevieve se trouvant à dîner dans une maison où il y avoit beaucoup de monde, de jeunes gens l'entreprirent & le turlupinerent sur sa Sainte, dont la puissance paroissoit bien nulle aujourd'hui, dont la châsse avoit été découverte & descendue si inutilement. Il les laissa dire, & quand ils eurent fait tous leurs reproches : „ eh bien ! Messieurs, qu'avez-vous à reprocher au ciel ? répondit-il : est-ce qu'il n'est „ pas mort ? ”

26 *Juin*. *Perrin & Lucette* ; espece de Pastorale qu'ont jouée hier les Italiens, ne doit pas son foible succès au Musicien, qui est le Sr. Cia-

(†) Le Pont aux Dames en Brie.

forelli. La musique en est petite & médiocre, même dans cette espece. Le poëme est très peu de chose aussi : il est même bizarre par le mêlange de mœurs très simples, avec un dénouement magnifique & romanesque. C'est cependant celui-ci qui a été fort applaudi à raison d'une action noble & généreuse, sur laquelle le Parterre s'est enthousiasmé & est sorti de la langueur où il étoit. Il a demandé l'auteur, & le musicien a profité de ce mot générique pour se produire aussi de bonne grace aux yeux des spectateurs.

26 *Juin* 1774. La célébrité du Chevalier d'Eon de Beaumont rend intréressante une Collection de ses Oeuvres qu'il vient de donner au public, sous le titre de *ses Loisirs*. Ils sont immenses, car ils contiennent 13 volume in 8°.

27 *Juin*. Les Comédiens le Kain & Preville viennent d'obtenir un privilege pour une Ecole de déclamation, dont ils seront les Professeurs: le premier pour le tragique, & le second pour le comique. Cette institution, qui pourroit être bonne, à besoin d'être développée & perfectionnée, pour en tirer tout le parti possible.

28 *Juin*. M. de Boynes n'a pas été épargné dans les Vaudevilles, Epigrammes & Bons mots qui courent sur les Ministres. Voici la chanson sur lui.

On rit d'un Ministre Bourgeois (*)
Que chacun abandonne ;
Pour n'avoir dans tous ses emplois
Fait plaisir à personne :
Je crois que c'est injustement
Que si fort on le fronde,
Car il va faire en s'en allant
Plaisir à tout le monde.

29 *Juin* 1774. Outre les Spectacles du Colysée & du Wauxhall de Torré, un autre du même genre attire les amateurs. C'est au lieu où étoit autrefois celui des freres Ruggieri qui donnoient des feux d'artifice. On y voit des courses de chevaux anglois très curieuses. Le Sr. Hyam, la Dlle. Mazon, & un enfant montent ces coursiers, au nombre de huit, dans tous les sens possibles, & font des exercices qui exigent alternativement la plus grande force & la plus grande adresse. Le Sr. Hyam offre cent Louis de pari contre celui qui exécutera quatre de ses plus beaux tours.

30 *Juin*. Copie d'une Lettre de M. le Comte Dubarri, écrite de Lausanne à M. de Saint R****** son ami.

Voilà mon rêve fini, mon cher ami, & après m'être endormi en France je suis tout étonné de me réveiller en Suisse; je me vois

(*) Son nom de famille est Bourgeois.

dans la Capitale du Pays de Vaud & dans une ville où l'industrie qui m'est propre trouvera difficilement à s'exercer. Les mœurs y sont simples ; les femmes y sont sages. Les hommes y sont francs & les filles y sont observées. Les loix y sont séveres. Que voulez-vous que je devienne ? Ce n'est pas là mon élément. Le jeu & la galanterie y sont peu recherchés ; & si l'on vouloit trafiquer des Suissiennes, il faudroit les vendre à la livre. L'art ne contribue pas à les rafiner & leurs goûts sont plus matériels que délicats. Tout ce qui m'environne me paroît étranger. Je vois de la simplicité, de la bonne foi, de la continence, de l'amitié, de la réserve, & toutes les vertus me parlent Suisse & je n'en connois par une seule.

J'étois à Paris à la tête d'une milice brillante &, les filles n'oublieront jamais combien mon crédit a fait fleurir leur empire. La saison étoit favorable pour faire fructifier mes talens & leur reconnoissance devroit m'élever des trophées dans la place du Palais-Royal : j'avois établi dans ma famille le canal des graces & des richesses, c'étoit une source dont le débordement & le limon engraissoient mes Domaines. Par quelle fatalité la jeunesse détruit-elle un cours que la vieillesse fortifioit de plus en plus ! L'on m'a à peine laissé le tems d'emporter une partie du produit de mes travaux, & je me vois réduit à boire & à rêver à la Suisse, sans éprouver les mar-

ques de considération que les ames nobles me prodiguoient à la cour : mon plus grand embarras est de savoir où je pourrai faire agréer mon Ministere. Ma réputation est généralement établie. Mais les Potentats de l'Europe s'observent ou sont observés, ainsi, n'ayant point d'aptitude au service militaire, je crains qu'ils ne me trouvent trop dévorant pour m'employer à celui de leurs chambres. J'apprends avec douleur que mes meilleurs amis que j'ai cent fois reçus chez moi, pour qui j'ai sollicité des graces, à qui j'ai souvent prêté de l'argent, me desavouent hautement aujourd'hui & sont les premiers à me déchirer. Je rougis de leur ingratitude : mais s'ils me méprisent, je leur rends bien le change. J'ai laissé deux ménages à Paris, que je vous prie d'alimenter. Je vous ferai passer des fonds en une pacotille de fromages ou de vulneraires, car l'inaction m'est mortelle. Je m'attendris sur le sort de ma pauvre belle-sœur, qui n'avoit pas fait son noviciat dans des couvents si austeres que celui dans lequel on la tient renfermée. Si l'on ne m'eut pas séparé d'elle, j'en aurois encore tiré parti ; mais c'est une mauvaise tête qui n'a pas voulu me croire ni me prendre pour son dépositaire. Mon frere n'est pas mieux traité, mais c'est un sot, & il sera encore trop heureux de glaner dans un champ qu'il n'a point cultivé. Quand on est dans la disgrace, tout concourt à nous accabler : ma

noblesse sera hardiment contestée & les Barys anglois seront morts pour moi. J'avois projetté de passer en Turquie & de me faire marchand d'Esclaves, mais l'on m'a assuré que le Grand Seigneur me feroit ôter le pouvoir d'essayer ma marchandise. Je ne sais donc plus quel parti prendre: lorsque je serai décidé je vous donnerai de mes nouvelles. J'ai été obligé de changer de nom, & l'on m'appelle ici M. *de Vaudernan*. Ecrivez-moi sous ce nom, au marché au poisson. La vertu & les talens ont des momens brillans, mais ils sont souvent persécutés. Plaignez votre ancien ami, qui dans les tems sereins ou orageux ne cessera d'être, &c.

1 *Juillet* 1774. M. de Salis, jeune officier aux Gardes-Suisses, avoit perdu il y a peu de tems une jeune femme très aimable, morte en couche; il en a été si vivement affecté, qu'on a craint pendant quelques jours qu'il n'attentât à sa vie, & qu'il a été deux jours sans vouloir prendre de nourriture. Il s'est rendu depuis à la raison, ou du moins il a paru s'y rendre; mais le coup mortel étoit frappé, & l'on assure qu'il est péri de douleur: exemple bien rare surtout dans ce siecle pervers, d'un amour conjugal exalté à son plus haut période.

6 *Juillet*. La réception de l'abbé de Lille est enfin arrêtée pour lundi 11 de ce mois: on ne croit pas que celle de M. Suard ait lieu ce jour-là, parce que le Récipiendaire desire avoir le

tems de lire quelque ouvrage de sa composition. On dit que c'est un *Poëme sur les plaisirs de la campagne.*

18 *Juillet* 1774. Le nombre des auteurs dramatiques s'accroît journellement : depuis que les Comédiens ont repris leurs séances, ils ont reçu 40 pieces différentes, dont 20 sont déja admises à la lecture.

8 *Juillet.* On parle beaucoup d'un Mandement de l'Evêque d'Alais, à l'occasion de la mort de Louis XV ; il est très étendu, il contient des choses fortes, des peintures énergiques des événemens du dernier regne, de la révolution arrivée dans la Magistrature, & l'on prétend qu'il a tellement déplu au Gouvernement, qu'il est arrêté & qu'on en empêche la distribution dans la capitale.

10 *Juillet.* A la naissance de M. le Duc de Berry, aujourd'hui Louis XVI, on fit une gravure relative au retour du Parlement, arrivé à la même époque. On la reproduit aujourd'hui & l'on voudroit bien en pouvoir frapper une pareille dans le moment actuel.

10 *Juillet.* On construit au jardin de l'Infante, au bas de la Galerie du Louvre, un petit bâtiment pour faire de nouvelles expériences sur la fusion & l'évaporation du diamant. Ce sont Mrs. Cadet & Lavoisier, Commissaires de l'Académie des Sciences, qui continueront à y présider. On doit se servir du fameux miroir ardent de M. le Régent.

11 *Juillet* 1774. Le vice des *Tribades* devient fort à la mode parmi nos Demoiselles d'Opéra: elles n'en font point mystere & traitent de gentillesse cette peccadille. La Dlle. Arnoux, quoiqu'ayant fait des preuves dans un autre genre, puisqu'elle a plusieurs enfans, sur le retour donne dans ce plaisir; elle avoit une autre fille nommée *Virginie*, dont elle se servoit à cet usage. Celle-ci a changé de condition, & est passée à Mlle. de Raucoux de la Comédie Françoise, qui raffole de son sexe & a renoncé au Marquis de Bievre, pour s'y livrer plus à son aise. Derniérement au Palais Royal, dans la nuit, le Sr. Ventes ayant turlupiné la Dlle. Virginie sur sa rupture avec Mlle. Arnoux, qu'on nomme *Sophie* dans ces parties de débauche, celle-ci témoin des propos a donné au Cavalier un soufflet très bien conditionné, dont il a été obligé de rire, en demandant des excuses à l'aimable tribade.

11 *Juillet*. Une Commission de Médecine, établie sous le feu Roi pendant la vacance de la place de premier Médecin, exerçoit une autorité despotique sur tous les *Arcanistes* du Royaume, c'est-à-dire gens à secret; elle s'étoit aussi attribuée la connoissance des Eaux Minérales. Dans les Provisions de premier Médecin au Sr. Lieutaud, il a remarqué qu'on avoit omis de l'intituler *Inspecteur Général des Eaux Minérales du Royaume*; il est allé trouver le

Roi & lui a demandé s'il étoit moins grand que ſes prédéceſſeurs ? Cette tournure gasconne a excité l'attention de S. M., & le Sr. Lieutaud en a profité pour lui faire connoître que ſon premier Médecin devoit avoir les mêmes prérogatives que les précédens. Il a fallu réformer lesdites Lettres patentes, & y inſérer la ſuſdite qualité que l'on avoit omiſe : ce qui eſt une premiere hoſtilité contre la Commiſſion.

12 *Juillet* 1774. Il paroît que le jeune Salis dont on a parlé, victime de l'amour conjugal, a non-ſeulement ſuccombé à ſa douleur, mais qu'il a hâté ſes jours en s'étranglant avec ſes cheveux fort beaux, & dont il avoit la bouche & la gorge pleines.

14 *Juillet*. Dans l'édifice qu'on conſtruit au Jardin de l'Infante pour les nouvelles expériences que ſe propoſe de faire l'Académie des Sciences, il eſt queſtion d'y faire l'eſſai d'une lentille immenſe remplie d'eau, dont on eſpere que le foyer ſera ſupérieur à tous les miroirs ardens connus, ou du moins égal : c'eſt M. Trudaine de Montigny qui avance les frais de ce bâtiment, dont on préſume qu'il ſera rembourſé par le Roi. On gémit beaucoup à cette occaſion ſur le ſort d'un pareil Protecteur, dont la ſanté eſt en fort mauvais état, au point qu'on doute qu'il puiſſe vivre longtems.

15 *Juillet*. Le Chevalier de Lorge eſt un bâtard de la maiſon de Lorge, qui ſe livre à

la

la peinture & en fait son état ; jusqu'ici il n'avoit point été connu. Son portrait en pied de la Reine (Madame la Dauphine lorsqu'il a été fait) ne laisse pas que de lui attirer des Curieux. On commence même à se réunir contre un jugement trop légerement porté par les Artistes, jaloux apparemment de celui-ci. On trouve de la noblesse dans ce portrait. La Princesse est en Diane : elle revient de la chasse, elle donne des ordres ; elle a une espece de robe à la polonoise. Le coloris en est bon, les chairs en sont vivantes : on n'y trouve que de la maniere & point assez de large dans les draperies. On présume que S. M. ne le prendra qu'après qu'il aura été honoré des suffrages du public.

16 *Juillet* 1774. On s'impatiente de ne pas voir dans le Ministere les changemens dont on se flattoit. Depuis la démission du Duc d'Aiguillon tout est au même état. Voici des especes d'épigrammes ou couplets qui courent en attendant & caractérisent le vœu public, s'ils n'annoncent pas un grand génie dans le satyrique.

Sur le Duc de la Vrilliere.

Ministre sans talent, & sujet sans vertu,
Homme plus avili qu'un mortel ne peut être,
Pour te retirer, dis, réponds donc, qu'attends-tu ?
Je le vois ; qu'on te jette enfin par la fenêtre,

Sur M. Bourgeois de Boynes.

Pour toi, Bourgeois, fameux par cent traits de démence,
Qui fais rire l'Anglois, & fais gémir la France :
Pour te mettre en la place où tu peux être bon,
Il convient que tu sois Ministre à Charenton !

Sur M. l'abbé Terray.

Pour vous Monsieur l'abbé, digne de plus d'éclat,
Entre tous ces Messieurs si chers à la patrie,
Vous fûtes le moins sot & le plus scélérat :
Montfaucon doit payer votre rare génie.

17 *Juillet* 1774. Les Comédiens Italiens annoncent pour aujourd'hui une piece nouvelle, intitulée *la fausse Peur*, comédie en un acte mêlée d'ariettes. On attribue les paroles à l'abbé de Voisenon ; quant à la musique, on la dit du petit d'Arcy, jeune éleve de Gretry, qui a déja fait pour les Italiens la musique d'une piece intitulée le *Bal Masqué*, dont la chûte dut moins s'attribuer à celle-ci qu'aux paroles.

18 *Juillet*. On parle beaucoup de la Croix de St. Louis que le Sr. Bouret d'Erigny, Fermier général, a obtenue de M. le Duc d'Aiguillon. On a fait à cette occasion l'Epigramme suivante :

D'un Ordre Militaire on décore un Traitant :
A quel titre obtient-il ce ruban éclatant ?
Quels sont donc les exploits de sa valeur insigne ?
De la Croix par quel sang versé

Aujourd'hui s'est-il rendu digne?
Eh! comptez-vous pour rien celui qu'il a sucé!

23 *Juillet* 1774. M. le Marquis de Caraman est un amateur du jardinage, qui se pique d'avoir beaucoup de goût en cette partie, & s'est proposé à la Reine pour arranger son jardin du petit Trianon, ou du petit Vienne. Cette Princesse a accepté le Seigneur en question, elle est venu voir l'autre jour son jardin de Paris & en a été extrêmement satisfaite. Le feu Roi qui aimoit la botanie, avoit fait au milieu une collection de plantes & de simples considérable, qui sera transportée au jardin du Roi.

25 *Juillet*. On prétend que M. l'abbé de Beauvais, Evêque de Senez, a fait en Sorbonne une repétition de son oraison funebre du Roi, qu'il doit prononcer après demain à St. Denis, & qu'en admirant l'éloquence forte & pathétique de cet orateur, on avoit voulu qu'il en supprimât certains morceaux comme trop forts, trop injurieux à la mémoire du Monarque; mais qu'il avoit répondu ne pouvoir les ôter; & qu'il aimeroit mieux ne pas prononcer son discours.

28 *Juillet*. La cérémonie de St. Denis a été remplie hier avec toute la pompe usitée: rien n'a été omis, elle a duré depuis midi & demi jusques à 5 heures & demie. Les Princes qu'on avoit déja désignés pour y représenter le deuil s'y sont rendus en effet, savoir, les deux freres du Roi, Monsieur & Monsieur le Comte d'Ar-

tois, & le Prince de Condé : M. le Duc de Bourbon y a rempli les fonctions de Grand-maître. Les révérences ont été faites avec beaucoup de grace de la part de Monsieur, dont on a admiré la bonne mine ; il n'en a pas été de même de M. le Comte d'Artois.

Le discours de M. de Senez a fait une grande sensation par des morceaux très hardis : il a pris pour division les bonnes qualités & les défauts du Roi. On a cru remarquer qu'il improuvoit la destruction des Jésuites & approuvoit la destruction de la Magistrature. On ne peut rendre compte de l'ouvrage, débité à la hâte, fort long & très mal saisi par la plupart des Spectateurs.

Les Prélats qui sont à Paris, au nombre de 60, avoient été avertis qu'ils ne pouvoient s'y trouver qu'au nombre de 40. C'est M. le Cardinal de la Roche-aymon qui a officié, malgré son grand âge : la superbe de ce Prélat aimant le faste & la représentation, a soutenu sa caducité durant cette longue & fatiguante cérémonie.

29 *Juillet* 1774. Le Pere Neuville, ce Jésuite si renommé pour la prédication, vient de mourir à St. Germain en Laye, dans un âge avancé : il s'y étoit retiré sous un habit d'Abbé.

30 *Juillet*. On peut se rappeller une Demoiselle Granville de l'Opéra, entretenue par un M. Jonville, Maître des Requêtes. Elle fit grand

bruit, il y a deux ans, à l'occasion de mauvais traitemens qu'elle avoit éprouvés d'un amant en sous-ordre qu'elle avoit, & que ces impures appellent un *Guerluchon* : elle fut horriblement défigurée & l'on répandit un bulletin plaisant sur son état. Le Sr. Jonville n'a pu se détacher de sa passion, & la Dlle. ne lui est pas restée plus fidele. Au Guerluchon ingrat elle en a substitué un autre, officier aux Gardes. Ce qui a enfin excité la jalousie du Maître des Requêtes. On assure qu'il l'a poussée au point de gagner une maladie vénérienne, pour la donner à la Courtisanne, afin qu'elle la rendit au Guerluchon. Il en est résulté une rupture éclatante. Le Sr. Jonville, ruiné en grande partie pour cette Demoiselle, a voulu ravoir 25000 Livres environ de Lettres de Change qu'il lui avoit faites. Celle-ci n'a voulu les rendre. La contestation a été portée devant M. le Lieutenant général de Police. M. de Sartines n'a osé prendre sur lui d'ordonner la restitution du bien acquis; il a renvoyé le plaignant au Duc de la Vrilliere, très expert en pareil cas. Le Secrétaire d'Etat a eu la même délicatesse, il a soumis l'affaire à la décision du Roi. S. M. a rendu un jugement digne de Salomon. Le Sr. Jonville a été débouté de sa demande en restitution. Le jeune Monarque a décidé qu'il devoit être puni de son intempérance & surtout de sa vengeance criminelle, mais en même tems, pour

la réparation du ſcandale public & pour l'honneur des mœurs outragées par le luxe inſolent de la Dlle. Granville, elle a été condamnée à être raſée & enfermée au couvent de Ste. Pelagie, maiſon de correction pour ſes ſemblables.

31 *Juillet* 1774. Il ſe répandoit depuis quelques jours le bruit que Me. Drou, l'Avocat des Verons, étoit interdit pour trois mois. Cette nouvelle ſe confirme, & l'on aſſure que la peine eſt prononcée par un Arrêt du Conſeil. On veut que ce ſoit pour avoir parlé indécemment des Magiſtrats. Sur quoi l'on obſerve que s'il les a calomniés, il doit être puni ſévérement; s'il a dit vrai, ils ne méritent aucune conſidération, mais, au contraire, d'être eux-mêmes mulctés pour leurs prévarications. Enſorte que le Public impartial eſt plus que jamais convaincu de l'iniquité criante avec laquelle on a conduit toute l'affaire.

31 *Juillet*. L'aſſemblée qui s'eſt rendue à la chapelle du Louvre pour entendre l'oraiſon funebre de Louis XV par M. l'abbé de Boiſmont, étoit très brillante & très nombreuſe. Meſſieurs les Quarante y étoient en auſſi grande quantité qu'ils pouvoient y être: ils avoient repris le crêpe & les pleureuſes. L'orateur a produit une grande ſenſation, qu'on attribue principalement à ſon débit, à ſon talent de Comédien, pouſſé au plus haut degré, talent d'autant plus marqué,

qu'il a un organe très ingrat & que dans les inflexions basses & douloureuses, sa voix se perd absolument. Tout est artifice chez lui, & son ouvrage est un chef-d'œuvre d'adresse qu'on ne pourra bien apprécier qu'à la lecture. Les connoisseurs sont partagés : il en est qui le préferent à celui de l'Evêque de Senez : d'autres trouvent le Prélat infiniment plus éloquent.

31 *Juillet* 1774. L'abbé de Neuville, avant de mourir, a renouvellé une espece de protestation semblable à celle qu'on a déja lue dans sa Lettre insérée dans les Gazettes : il a déclaré qu'il étoit très soumis au Pape & au Roi, mais qu'il devoit à la vérité, de jurer qu'il n'avoit jamais vu ni connu dans la Société dont il avoit l'honneur d'être membre, rien qui méritât les imputations dont on l'avoit chargée. Il n'a point voulu faire de testament, suivant la Regle, qui ne permet point aux Religieux de tester. Ce qui annonce sa résolution & son idée d'être toujours Jésuite. Il a seulement légué ses manuscrits à un autre Ex-Jésuite, qui est venu s'emparer incontinent de ce trésor précieux. Il avoit 82 ans.

31 *Juillet*. On a déjà fait deux grandes repétitions d'*Orphée & Euridice*; Drame héroïque en trois actes du Chevalier Gluck, quant à la musique. L'enthousiasme ne s'est point éteint sur le talent de ce grand Compositeur, on a été généralement transporté, & l'on se flatte que ce

nouvel ouvrage réunira d'autant mieux les suffrages qu'il réunit lui-même la vérité, l'expression du récitatif, à tout l'agrément des accessoires. La troisieme Repétition aura lieu demain, & mardi 2 Août on donnera la premiere Représentation.

1 *Août* 1774. La ville fait aussi célébrer un service pour le feu Roi, & c'est M. l'abbé Rousseau qui a prêché le Carême dernier à Versailles, qui est chargé de l'Oraison funebre.

2 *Août*. *Orphée & Euridice* est un poëme originairement Italien de la composition de M. Calzabigi. Voici son argument, fondé sur les deux vers de Virgile:

Te dulcis conjux, te sollo in littore secusso,
Te veniente die, te discendente canebat.

La fable nous apprend qu'*Euridice* mourut dans les campagnes de Thrace, de la morsure d'un serpent, quelques jours après son mariage avec Orphée.

Pour conserver l'unité de lieu dans ce poëme, on suppose que son tombeau est placé dans une campagne voisine du Lac d'Averne, qui conduit à l'entrée des enfers. Les Dieux touchés du desespoir d'*Orphée*, lui permettent de pénétrer dans les champs Elysées pour en retirer *Euridice*, à condition qu'il ne la regardera point qu'il ne soit de retour sur la terre. *Orphée*, avant de sortir des enfers, pressé par la violence de son amour, oublie la loi qui lui est imposée & donne

donne la mort à *Euridice*, en osant la regarder. Pour adapter cette fable à notre scene, on a été obligé de changer la catastrophe, & d'y ajouter l'épisode de l'Amour qui réunit ces Epoux.

Il résulte de cet exposé une tragédie très simple, à la maniere des Grecs, qui se divise naturellement en trois actes & ne comporte que trois acteurs, *Orphée*, *Euridice* & l'*Amour*.

6 *Août* 1774. Le discours prononcé par l'abbé Rousseau à St. Jean en Greve fait encore plus de bruit que celui de l'Evêque de Senez. Sans être aussi éloquent, il est plein de hardiesses qui ont fort déplu à beaucoup de gens, par l'improbation de l'expulsion des Jésuites & une sortie audacieuse contre l'ancienne Magistrature. On regarde cet éclat général dans toutes les chaires, comme une espece de confédération de la puissance Ecclésiastique pour manifester son vœu dans une aussi belle occasion.

7 *Août*. On dispute aujourd'hui plus sérieusement à M. l'abbé Sabbatier l'honneur d'avoir fait le *Dictionnaire des trois Siecles* : on veut qu'il soit d'un certain abbé Martin, Vicaire de la Paroisse de St. André des Arts, chez lequel le premier alloit tous les matins se styler & s'instruire. Cette assertion est avancée hautement dans une nouvelle Brochure intitulée : *Réflexions sur le Dictionnaire des trois Siecles, adressées à l'auteur même, par M. Du Parc, ci-devant Jésuite.*

8 *Août* 1774. Plusieurs confreres de M. Gresset, c'est-à-dire les Académiciens Encyclopédistes, sont furieux de son dernier discours à la réception de M. Suard, auquel il a répondu comme Directeur. On assure que ce dernier, qui n'étoit point venu à Paris depuis longtems, a été fort scandalisé de cette multitude de mots nouveaux formant la langue de grand nombre de sociétés, connue sous le nom de persiflage: ce qui a allumé sa bile, & a donné lieu à la sortie qu'il a faite contre le siecle. D'ailleurs, on sait qu'il est aujourd'hui dans la plus haute dévotion, & l'on veut que sa tête s'en ressente. En conséquence ces Messieurs traitent de radotage tout ce qu'il a dit, & il faut convenir que son ouvrage, malgré les bonnes choses qu'il y avoit, méritoit un peu ce titre. Ils doivent se réunir pour engager M. Gresset à ne pas le publier.

8 *Août*. La musique d'*Orphée & Euridicé* étoit depuis huit à dix ans imprimée à Paris, mais elle faisoit si peu de sensation que l'imprimeur au bout de ce tems n'en avoit pas débité 12 Exemplaires. Il paroît cependant que tout le monde n'ignoroit pas cette mine d'harmonie: on a été très surpris de retrouver à la représentation que Mrs. Philidor, Gossec, Floquet, &c. y avoient puisé à leur aise & que des morceaux entiers de leurs ouvrages s'y retrouvoient; ce qui les rend un peu confus.

10 *Août*. La grande sensation qu'a faite l'orai-

ſon funebre par M. l'abbé Rouſſeau, a produit différens effets, ſuivant les affections de ceux qui l'ont entendu. Il paroît que le Clergé en a été enchanté, puiſque trois Evêques ont déjà retenu cet orateur pour prononcer ſucceſſivement ce Diſcours dans leurs Dioceſes. Il doit commencer par Meaux; puis il ira à Chartres, dont il eſt chanoine, enfin il ſe tranſportera en Provence, pour y monter dans la chaire de la cathédrale d'Aix.

11 *Août* 1774. *L'oraiſon funebre de Louis XV, par M. l'Evêque de Senez*, eſt imprimée: elle eſt écrite avec beaucoup plus de force, de ſimplicité, de clarté, de nobleſſe, que celle de l'abbé de Boismont; elle contient plus d'hiſtorique & eſt enrichie de plus d'anecdotes; mais on n'y remarque aucun de ces morceaux ſaillans capables d'exciter la fermentation qui regnoit & d'empêcher l'apparition de cette piece d'éloquence. Il ne parle de l'expulſion des Jéſuites & de la diſſolution du Parlement que rapidement & d'une maniere très décente, en manifeſtant cependant ſon opinion ſur l'un & l'autre de ces événemens, qui eſt l'opinion générale du Clergé; & s'il n'a rien changé à ces endroits, comme on l'a dit, ç'auroit été mal à propos qu'on ſe fût tant oppoſé à la publicité de l'ouvrage. D'ailleurs, il s'eſt ſoumis à la cenſure du Syndic Riballier, ſimple Docteur de Sorbonne.

11 *Août*. L'exemple du Roi & des Princes

ses freres a tellement mis en vogue l'inoculation, que les inoculateurs ne peuvent suffire au nombre de ceux qui requierent leur ministere.

12 *Août* 1774. Une prise qu'a eue le Chevalier Gluck avec le Prince de Henin chez Mlle. Arnoux, fait beaucoup de bruit. On raconte que ce compositeur étoit chez elle à lui faire répéter quelques morceaux avec d'autres musiciens, lorsque le Prince arriva. Depuis la Consultation plaisante du Comte de Lauraguais qu'on peut se rappeller, on sait que ce Prince est l'amant de Mlle. Arnoux; il trouva mauvais de voir tant de monde, il témoigna son humeur, & la fit réjaillir jusques sur la musique & sur le musicien. Ce qui piqua vivement l'amour-propre de celui-ci, au point que bouillant de colere il resta sur sa chaise & ne fit aucune attention au Seigneur en question. Celui-ci remarquant l'impertinence dit: „ mais il me semble „ que l'usage en France, lorsque quelqu'un, & „ surtout un homme de considération, entre, „ est qu'on se leve”. Alors Gluck n'y tenant plus, se leve, & venant au Prince: „ l'usage „ en Allemagne, Monsieur, lui répond-il, est „ de ne se lever que pour les gens qu'on esti„ me”. Et pendant que le Prince balbutioit quelqu'injure, le Chevalier se retournant vers Mlle. Arnoux; „ puisque vous n'êtes pas maî„ tresse chez vous, continue-t-il, je vous „ quitte & je n'y reviens plus”.

13 *Août* 1774. L'Académie des Sciences avoit autrefois choisi pour son Ingénieur en instrumens de Mathématiques, le Sr. Langlois, comme l'artiste le plus habile en ce genre. A la mort de celui-ci, elle avoit nommé le Sr. Canivet, son neveu : elle l'a perdu & elle se propose de le remplacer par un concours qui, en excluant la faveur, laisse lieu au seul mérite de se distinguer. En conséquence elle propose un Prix de 2400 Livres, dont S. M. a bien voulu faire les fonds, qui servira comme de dédommagement des frais dans lesquels le vainqueur se sera constitué.

Le sujet du Prix est un quart de cercle de trois pieds de rayon, garni de toutes les pieces qui peuvent servir à le rendre d'un usage sûr & commode & accompagné d'un Mémoire contenant le détail des moyens qui auront été employés pour le construire.

Les Instrumens & Mémoires seront reçus jusqu'au premier Mai 1777, & le Prix sera adjugé à la séance de la St. Martin suivante.

13 *Août*. M. Suard, dans son discours de réception à l'Académie, en vantant les avantages de la Philosophie, la fait influer jusques sur les Souverains de nos jours & lui attribue l'abolition du *Droit d'aubaine*, qui effectivement s'étend beaucoup. On vient de publier plusieurs Lettres patentes qui en font la preuve.

14 *Août*. *Adelaïde de Hongrie*, nouvelle tra-

gédie de M. Dorat, n'eſt autre choſe que ſes *deux Reines*, Drame en proſe non repréſenté & imprimé en 1770. Il l'a mis en vers & en cinq actes, & l'a expoſé ainſi au grand jour du théâtre. L'abſurdité de la fable de cette piece détruit toute l'illuſion que pourroient produire quelques belles ſcenes nées de ſes invraiſemblances romanesques. La premiere ſcene ſeule a été fort applaudie, relativement à quelques vers dont on a ſaiſi l'alluſion aux circonſtances préſentes, entr'autres celui-ci:

Je rends aux Tribunaux leur auguſte exercice.

On ne ſait trop comment le Cenſeur a laiſſé paſſer ces endroits, qui reviennent peu au ſujet, & ſemblent n'avoir été mis-là que comme vers de rapport, propres à donner un véhicule à la tragédie.

15 *Août*. Il paroit que M. Greſſet n'a pas eu égard aux repréſentations que ſes confreres vouloient lui faire pour l'empêcher de publier ſon diſcours, qu'ils appelloient un rabachage. Il eſt imprimé, à peu près tel qu'il l'a prononcé, & il faut convenir qu'il eſt abſolument indigne de ſon auteur.

16 *Août*. On plaiſantoit après la mort du Roi l'abbé de Ste. Genevieve ſur le peu de vertu de la châſſe en cette occaſion; on a cité la réponſe qu'il avoit faite: quelqu'un l'a tournée en épigramme. La voici:

Sur Génèvieve que l'on vante,
Sur sa châsse dont autrefois
La découverte ou la descente
Du ciel, en faveur de nos rois
Suspendoient les fatales loix,
On faisoit mainte raillerie;
A la Sainte on donnoit le tort,
Quand le chef de sa léthargie
N'y peut tenir, se leve & crie:
„ Incrédules! n'est-il pas mort?"

16 *Août* 1774. Le Colysée est plus suivi cette année que les précédentes, au moyen de diverses ressources qu'employent les Directeurs. Hier ils ont fait venir le Sr. Hyam, qui s'appelle *le héros Anglois*, renommé par ses exercices sans pareil, dont voici les principaux, qui s'exécutent effectivement avec beaucoup de dextérité & d'agilité.

D'abord une fille âgée de cinq ans fait à cheval des choses surprenantes pour cet âge.

Ensuite Mlle. Mazon, associée du héros Anglois, court au grand galop sur un cheval, se tenant debout, un pied sur la selle & l'autre pied entre les deux oreilles du cheval; ensuite prend le bout de son pied dans sa main & court dans cette attitude; ce qu'elle prétend n'avoir jamais été fait par aucune femme d'Europe. Elle court encore sur deux chevaux en pleine course, se tenant debout, un pied sur chaque selle: enfin elle monte sur deux chevaux & saute par dessus la barriere.

Le Sr. Hyam court ſur un cheval au grand galop, ſe tenant debout ſur un pied ſur la ſelle, tire un coup de piſtolet & fait pluſieurs ſauts en avant & en arriere. Il ſaute en bas de ſon cheval dans la courſe, tire un coup de piſtolet & ſaute deſſus la ſelle. Il fait pluſieurs ſauts de deſſus la ſelle à terre & de la terre ſur la ſelle en pleine courſe. Il ſaute en pleine courſe par deſſus ſon cheval. Etant en pleine courſe ſur ſon cheval, il amaſſe quelque choſe à terre. Il s'engage de balayer la terre avec la main étant ſur ſon cheval, la longueur d'un quart de lieue. A ſon commandement il fait tomber ſon cheval par terre, comme s'il étoit mort, & étant deſſous, à ſon commandement il le fait relever. Il court ſur deux chevaux en pleine courſe, ſe tenant debout, un pied ſur chaque ſelle, fait pluſieurs ſauts de deſſus les ſelles, tourne le dos du côté de la tête des chevaux, tire un coup de piſtolet, & au même inſtant ſe remet dans ſa premiere poſition. Il ſe laiſſe tomber entre deux chevaux en pleine courſe, & ſaute de terre de deſſus la ſelle. Il monte deux chevaux en pleine courſe, & portant un enfant ſur ſa tête, fait pluſieurs ſauts deſſus la ſelle & tire un coup de piſtolet. Il court ſur deux chevaux en pleine courſe, droit ſur la ſelle, ſans retenir les rênes, allant de même que la Cavalerie, lorſqu'elle va au combat, chargeant, amorçant ſon fuſil pluſieurs fois, & y mettant la bayonnette, & la

remet ensuite dans son foureau. Il court sur deux chevaux en pleine course, avec un pied dans chaque étrier, ayant ses genoux ployés jusqu'à terre, saute des étriers à terre, & de la terre sur la selle. Il court sur deux chevaux en pleine course, saute par dessus un des deux chevaux, & tombe sur la selle de l'autre cheval, & après saute une seconde fois par dessus les deux chevaux. Il court sur deux chevaux en pleine course, tourne le dos du côté de la tête aux deux chevaux & tire un coup de pistolet lorsqu'ils sautent par dessus la barriere. Il court sur deux chevaux en pleine course, une jambe par dessus chaque selle, & en cette attitude saute par dessus la barriere, au même moment, met sa tête sur un cheval, & ses jambes sur l'autre, & fait un autre saut par dessus la barriere. Il court sur deux chevaux en pleine course, & offre de prendre deux chevaux de chasse qu'il n'aura jamais vus, & de les faire sauter par dessus quelle hauteur ils soient capables de sauter, en se tenant debout avec un pied sur chaque selle. Il finit par représenter un tailleur à cheval, qui vient de Londres à Paris pour y apprendre les modes.

Un enfant de huit ans sur un cheval, court sa tête sur la selle, & les jambes en l'air.

Enfin il a un cheval très extraordinaire, qui imite un chien en se tenant droit, étant alors assis sur son derriere ; & y étant, l'exercice se

fait avec tant d'adresse, que le maître se trouve sur son cheval, qui commence à courir.

Tous ces divers exercices, au nombre de 23, ont singuliérement amusé l'assemblée & très bien rempli la séance.

18 *Août* 1774. La Police a forcé le Sr. Dorat, de retrancher du premier acte de sa tragédie différens endroits qui prêtoient à l'allusion & avoient fait beaucoup de sensation, entr'autres ces deux vers prononcés par Pepin à son couronnement:

J'enchaîne la Discorde aux pieds de la Justice,
Et rends aux Tribunaux leur auguste exercice.

On a fait substituer & *laisse aux tribunaux*, &c. Quoi qu'il en soit, la piece, suivant la coutume, est montée aux nues. La cabale de l'auteur y est accourue de beaucoup renforcée. On a vu au milieu du parterre le Sr. Freron, donnant le ton à ses suppôts & s'épuisant à battre des mains. Au surplus, il y a quelques changemens qui rendent la piece moins mauvaise, mais non moins absurde. Tous les gens de lettres impartiaux conseillent au Sr. Dorat de ne plus faire de tragédie, ce genre étant absolument au dessus de ses forces.

18 *Août*. Le parti de M. de la Harpe dans l'Académie Françoise ne pouvant cette année lui faire adjuger le Prix, qui, comme l'observe plaisamment Freron, semble avoir été fondé pour lui, à cause d'autres pieces dont ils ne pou-

voient méconnoître la supériorité, a cabalé pour empêcher du moins qu'il ne fût adjugé, & il est décidé qu'il n'y en aura pas."

19 *Août* 1774. L'Avocat Falconnet, qui n'avoit point fait parler de lui depuis le procès des Verons, répand aujourd'hui un Mémoire fort singulier. Il est pour le Sr. Thaïr Muphta, de Tetouan, au Royaume de Maroc.

20 *Août*. Le fond d'un Mémoire de Me. de Ligny, Avocat, est excellent : on admire surtout son adresse à relever l'indignité de la conduite de M. le Procureur du Roi dans toute son affaire, en paroissant le combler de louanges, en vantant ses merveilleuses qualités & ses vertus ; mais le style est du plus parfait ridicule, on en pourra juger par cet échantillon.

„ On n'entendra ici ni la voix du bruyant „ exorde, ni les accens plaintifs de la touchante „ peroraison : c'est une plume, & non pas un pin- „ ceau dont je veux faire usage. Mes phrases „ ne seront point émaillées du coloris de la rhé- „ torique, que le sage doit regarder comme une „ vieille coquette, toujours parée de fleurs, le „ plus souvent fanées. Ses adorateurs les plus „ chéris qui parviennent à la rajeunir, ne sont „ couronnés que de feuilles : le fruit est réser- „ vé à la noble simplicité. D'ailleurs, il est dif- „ ficile de donner à son encre une teinte de ro- „ se, quand on écrit en marchant sur des é- „ pines."

„ Je ne cherche point à amuser le public, je „ veux l'intéresser dans ma propre cause, & l'in- „ struire par un récit fidele & sans recherches. „ Le fard & les parures de l'éloquence plaisent „ à l'esprit, mais laissent le cœur oisif & la „ cause dans une brillante stérilité. Je com- „ mence".

23 *Août* 1774. Madame la Princesse de Henin est une jeune & jolie femme, qui a eu depuis peu la petite verole: ce qui a effarouché tous ses adorateurs en grand nombre, même le Chevalier de Coigny. M. de Lisle, Capitaine de Dragons, a profité de cette désertion pour pousser sa pointe, & voici comme il a ingénieusement fait sa déclaration sous le voile de l'allégorie suivante:

La Rose & l'Etourneau: fable.

L'aimable fille du printems,
La Rose, à qui tout rend hommage,
Vit au nombre de ses amans
Un Etourneau du voisinage:
Sans regret il avoit quitté
De ses freres la troupe errante,
Pour ranger son ame inconstante
Sous l'empire de la beauté.
Perché sur un buisson d'épine
Où la Rose tenoit sa cour,
Il ne cessoit à la voisine
De jurer un fidele amour:
Mille autres amans, lui dit-elle,

Chaque jour m'en jurent autant;
Mais, si je cessois d'être belle
Aucun d'eux ne feroit constant.
Ah! dit l'oiseau, vous verriez naître
En moi des feux toujours nouveaux;
J'ose en prendre à témoin le maître
Des Roses & des Etourneaux.
Le petit Dieu dans sa volée
Entendit faire ce serment,
Il retient son soufle au moment
Et la nature fut glacée:
La Rose en perdit ses appas;
Son éclat, sa fraîcheur passerent;
Zephirs, Papillons délogerent;
L'Etourneau ne délogea pas:
Calmez, lui dit-il, vos allarmes,
Si mon cœur suffit à vos vœux,
Il vous reste bien plus de charmes
Qu'il n'en faut pour me rendre heureux.
Sans faire une épreuve nouvelle
L'Amour étonné du succès,
A la fleur rendit ses attraits
Et l'oiseau seul fut aimé d'elle.

De la Rose facilement
On devine la ressemblance,
C'est moi qui suis l'oiseau constant,
Mais je n'ai pas sa récompense.

25 *Août* 1774. Le Sr. Torré annonce pour son Wauxhall, des Tournois, qui doivent avoir lieu aujourd'hui en l'honneur de la St. Louis, fête du Roi. On doute que ce spectacle de-

ſigné ſous un titre pompeux, y réponde; il exigeroit un local, des dépenſes, une magnificence, que ne comportent point l'emplacement & la direction du Sieur Torré.

25 *Août* 1774. Le public eſt allé aujourd'hui voir en foule l'expoſition des divers ouvrages qui, en Peinture, en Sculpture, en Architecture, ont paru dignes de concourir pour le Prix reſpectif accordé par chacune de ces Académies. Le ſujet de celui de Peinture eſt *Stratonice*. Tout le monde ſait que Démétrius vouloit épouſer cette Princeſſe, mais qu'inſtruit par un Médecin qu'Antiochus ſon fils malade périſſoit d'amour pour elle, il la lui céda. On ſent combien ces détails prêtent à la compoſition de l'artiſte.

Le ſacrifice d'Iphigénie étoit le ſujet du Prix de Sculpture. La difficulté de rendre ce ſujet ſans copier les grands maîtres qui l'ont traité & ſurtout le fameux trait où Timante ſemble exiger un génie auquel ne peuvent atteindre des Eleves!

Enfin un *projet de bains publics*, avec des données convenues, a exercé les Eleves d'Architecture.

On a trouvé de bonnes choſes dans ces divers ouvrages; la Peinture eſt la partie la plus foible.

27 *Août*. Le Chevalier Gluck ne partira point, comme ſes partiſans le craignoient. La Reine

a enfin déployé sa protection envers lui; elle lui a fait avoir 6000 Livres de pension annuelle, & à chaque Opéra qu'il fera jouer, on lui en donnera autant.

2 *Septembre* 1774. Depuis quelques jours on avoit répandu le bruit que le Sr. Marin n'avoit plus la Gazette de France, qu'il étoit remplacé par l'abbé Aubert. Celui-ci a effectivement parole de M. de Vergennes de remplacer le Sr. Marin, s'il quitte, ou est renvoyé.

3 *Septembre*. Il court dans les rues une Chanson, telles que la Police en permet souvent pour amuser le peuple. Le renvoi de M. le Chancelier a donné lieu d'en faire une sur le même air, qu'on appelle *l'air de l'amitié* & que la populace chante aussi à la sourdine:

Sur la route de Chatou
Le peuple s'achemine
Pour voir la f.... mine
Du Chancelier Maupeou,
Sur la rou.. sur la rou....sur la route de Chatou &c.

On voit que tout le sel de cette plaisanterie grossiere consiste dans l'équivoque, auquel l'air donne lieu, & qui exprime le desir d'une canaille effrénée qui se déchaîne avec fureur contre les Ministres que la disgrace laisse exposés à son indignation.

4 *Septembre*. L'Académie de St. Luc est une sœur cadette de la grande Académie de Peinture, de Sculpture, &c. Ceux qui ne peuvent se

faire recevoir de cette derniere, se repoussent dans l'autre, & s'efforcent en perfectionnant leurs talens d'exciter la jalousie des maîtres qui les ont dédaignés. C'est pour entretenir une émulation utile que la premiere fait de tems en tems des Expositions, dans les années où la grande Académie n'expose pas. Il n'y en avoit pas eu depuis 1762. M. le Marquis de Voyer d'Argenson étoit alors Vice-Protecteur de cette Compagnie. M. de Paulmy, Protecteur en titre, a favorisé l'exposition, qui se fait aujourd'hui à l'hôtel *Jabach*; car le lieu de la scene n'est point fixe. Elle est nombreuse & présente 258 numéros; ce qui fait environ 100 de plus qu'en 1762, puisque la Collection de ce tems-là n'étoit que de 163.

6 *Septembre* 1774. M. de Vennes, qui remplace M. le Clerc en qualité de premier Commis des Finances, ne l'imitera vraisemblablement pas dans son luxe. La philosophie dont il est sectateur, le rendra traitable & modeste. Il est connu pour avoir travaillé à des morceaux de l'Encyclopédie, ce qui donne une grande idée de ses lumieres & de sa sagesse. M. Turgot est aussi renommé pour son attachement à cette Ecole, ainsi que M. de Langevillé, Directeur des Bâtimens. Tous ces choix annoncent que l'on rend justice à cette Secte, qu'on avoit noircie dans l'esprit du feu Roi, en la peignant sous les plus affreuses couleurs.

7 Sep-

7 *Septembre* 1774. M. de Pont-de-Vele, frere du Comte d'Argental, Ministre de Parme en France, vient de mourir. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, auteur de plusieurs ouvrages agréables, mais surtout de quelques Comédies, presque les dernieres qui nous rappellent le vrai genre. Il étoit extrêmement lié avec M. de Maurepas: ils avoient toujours vécu ensemble, ils avoient composé de ces folies de société, où sous les apparences les plus frivoles regne une philosophie aimable, ornée de graces & pleine de gaîté. Ils ne passoient presque pas un jour sans se voir, & l'on peut juger combien cette séparation a dû être douloureuse pour le Ministre.

8 *Septembre*. Le service de Notre Dame a eu lieu hier. Pendant l'oraison funebre le feu a pris à une gloire de l'autel; mais les précautions étoient si bien prises, qu'à l'instant il a été éteint; & l'orateur s'étant arrêté un moment, a continué avec la même présence d'esprit.

Suivant un usage qui n'a lieu que pour les Rois, l'extérieur de l'Eglise étoit précédé d'un peristile en décoration très noble, composé de six colonnes d'ordre corinthien. On y voyoit en bas reliefs la représentation des évenemens les plus glorieux du Regne de Louis XV, & le fond étoit chargé d'inscriptions tirées de l'Ecriture Sainte & relatives, soit à la vie, soit à la

mort du Roi. L'entrée étoit pratiquée de façon qu'elle ressembloit à l'ouverture d'un antre funéraire. Cette architecture est de la composition du Sr. Chalier. On doit laisser le tout en place pendant quelques jours, pour que tout le peuple puisse se repaître successivement de ce lugubre spectacle.

9 *Septembre* 1774. M. de Vergennes vient de prévenir par une Lettre le Sr. Marin, que la Gazette de France alloit desormais être confiée à l'abbé Aubert, connu par des fables & autres petits ouvrages, actuellement chargé des petites affiches, & Professeur d'Eloquence Françoise au College Royal. Il a rédigé aussi pendant quelque tems le Journal de Trevoux, intitulé aujourd'hui *Journal des Beaux Arts.*

10 *Septembre.* Quoi qu'en général on dise peu de bien de l'oraison funebre prononcée par M. de la Luzerne, Evêque de Langres, on en cite pourtant un morceau comme supérieurement fait: celui de la Régence. D'autres vantent encore une énumération oratoire, où l'auteur passant en revue les divers Regnes de la France, veut prouver que celui de Louis XV est le tems où les Peuples ont été les plus heureux.

11 *Septembre.* On parle de l'Ordonnance du Lieutenant de Police, qui renouvellant d'anciens Réglemens défend de tirer des fusées & d'en vendre. Ce premier monument de son

administration sera remarqué par l'Epigramme suivante, qui doit faire anecdote :

Pour son insigne fausseté,
Le Roi du Chancelier vient de faire justice,
Mais du peuple la joie ayant trop éclaté,
Ce Prince aime si fort l'austere vérité
Que même à nos plaisirs il défend l'artifice.

12 *Septembre* 1774. Les Comédiens François repetent actuellement *les Amans Généreux*, nouvelle Comedie en cinq actes de M. Rochon de Chabanne, que cet auteur a composée pendant qu'il étoit à la cour de Dresde, chargé des affaires du Roi. Elle roule sur un trait du Roi de Prusse, qui ne peut que faire honneur à ce Monarque.

15 *Septembre*. M. de Saint-foix, l'auteur de *l'Oracle*, *des Graces* & autres Comédies agréables, des *Essais historiques sur Paris*, & historiographe de l'Ordre du St. Esprit, est dans un état de santé déplorable, qui le fait condamner par la Médecine : on ne croit pas qu'il passe l'automne.

16 *Septembre*. Depuis quelques jours on parle d'un pamphlet, où l'Oraison funebre de Louis XV par M. l'Evêque de Senez est fort maltraitée. Il a pour titre : *au Révérend Pere en Dieu, Messire Jean de Beauvais, créé par le feu Roi Louis XV Evêque de Senez* : il ne contient que 8 pages d'impression. On regarde cette Satyre comme une gaîté de M. de Vol-

toire, auquel il faut toujours quelqu'un qu'il prenne ainsi à tâche pour servir de plastron à ses plaisanteries, souvent très mordantes.

18 *Septembre* 1774. Rien de plus singulier que les changemens continuels qu'éprouve le projet de la construction d'une nouvelle Salle de Comédie Françoise. On croyoit qu'enfin il étoit arrêté irrévocablement. Le Sr. Moreau s'en flattoit & pour mettre le gouvernement dans le cas de ne pouvoir se dédire, il faisoit presser les ouvrages commencés à l'hôtel de Condé avec vigueur. Il prétend qu'il y a déja pour cent mille écus de dépenses faites. Par une circonstance heureuse pour le Sr. Liégeon, le changement de Contrôleur général ranime son espoir & fait de nouveau concourir son projet avec celui de l'Architecte de la ville. Un Sr. de la Croix, Secrétaire de M. Turgot, avoit eu connoissance du projet du Sr. Liégeon, l'avoit goûté, lui avoit même écrit à cette occasion. Il a profité du moment favorable pour mettre sous les yeux de M. Turgot les projets de dépenses des deux Salles, & pour faire voir à ce Ministre combien celle du Sr. Moreau passeroit celle du Sr. Liégeon, au point que les avances déja faites ne pouvoient empêcher de suspendre l'exécution des travaux commencés, puisque le bénéfice seroit encore très considérable. M. Turgot a senti la vérité du premier coup-d'œil de ce parallele, & provisoirement, afin de se donner

le tems d'examiner la chose plus mûrement, il vient de faire arrêter les travaux de l'hôtel de Condé.

20 *Septembre* 1774. On parloit depuis long-tems d'un Mandement de l'Evêque d'Alais, dont on avoit arrêté le débit dans ce pays-ci ; ce qui, suivant la coutume, a irrité les desirs des curieux. Il en a enfin percé quelques exemplaires. Il paroît que la sainte hardiesse du Prélat a occasionné la proscription annoncée. Voici les endroits qui ont pu ne pas plaire au Gouvernement. Dans l'un le Prélat ne dissimule pas le débordement des mœurs du Roi, il dit :

„ La destinée de ce Prince est couverte à nos „ yeux d'un voile impénétrable, mais si les foi- „ blesses & par conséquent les scandales qui se „ sont succédés sur le trône, ont été trop visi- „ bles pour être desavoués, leur réparation n'a- „ t-elle pas été assez authentique pour nous „ donner les espérances les plus consolantes ? „ Que de témoins respectables ce Prince n'a-t- „ il pas appellés pour en faire les dépositaires de „ ses regrets & les hérauts de sa pénitence ! Que „ de voix se font entendre aujourd'hui pour ré- „ péter l'amende honorable qu'a faite à son peu- „ ple cet illustre Pénitent " !

Le tableau suivant a paru trop fort aux Courtisans....

„ Que le Monarque aime Dieu, & il aimera son Peuple & il portera aux pieds du trône

„ des regards bienfaisans, jusqu'au fond de ces „ Provinces dont les tristes habitans manquent „ quelquefois de pain, ou le trempent souvent „ dans leurs larmes..... & l'on cessera bientôt „ de voir le Royaume partagé, pour ainsi di- „ re, en deux classes; dans l'une, les dépouil- „ les de Provinces servir de trophée au luxe & „ au faste de quelques familles, méprisables au- „ tant par leur origine que par leurs mœurs ; „ qui ne voient jamais de superflu dans leur „ opulence; tandis que dans l'autre des milliers „ de familles, tirant à peine le nécessaire d'un „ travail pénible, semblent reprocher à la pro- „ vidence cette humiliante iniquité."

Enfin, les allusions suivantes ont paru trop recherchées, quoique tirées de l'Ecriture, & capables d'occasionner de la fermentation dans un tems où le gouvernement ne paroissoit pas disposé au retour du Parlement.

„ Venez avec confiance & je vous exaucerai. „ J'étendrai ma main pour ôter l'écume & l'é- „ tain qui est en vous; je rétablirai vos Juges „ comme ils étoient auparavant; vos Conseillers „ rentreront dans leurs anciens droits."

Du reste, cet ouvrage est écrit avec une éloquence noble, vigoureuse & patriotique; c'est un des meilleurs, faits sur la mort du Roi.

22 *Septembre* 1774. Le nouvel ouvrage du Sieur Mercier qui fait bruit par la rareté & par l'impudence de ses assertions, a pour titre

Du Théâtre, ou *Nouvel Essai sur l'Art Dramatique*. Les Chapitres 27 *des soi-disant Critiques*, & 29, *des Comédiens*, sont très propres à attirer des ennemis à l'auteur. Dans le total de ce traité il semble regarder le Drame comme le chef-d'œuvre du théâtre par excellence & surtout quand il est bien romanesque, bien noir, bien atroce. Il ne veut pas qu'on fasse rire dans la Comédie. Rien de plus ridicule que cet écrit, par l'air confiant de l'Ecrivain & par son ton fastidique. A cette occasion on le reconnoît pour l'auteur de *l'An Deux Mille Quatre Cent Quarante*.

23 *Septembre* 1774. Il paroît décidé que le Sr. Marin n'a plus la Censure de la Police, qu'on dit accordée au Sr. de Crebillon. Il faut qu'on soit réellement très mécontent de cet homme, puisque pour la place de Gazetier, comme pour celle-ci, on lui a refusé la grace qu'il demandoit de paroître se retirer, donner sa démission, & obtenir une pension en conséquence. On assure qu'il n'a aucun traitement. M. le Noir a dit à Madame la Comtesse de Crussol, qui sollicitoit pour lui: „ Madame, j'admire votre courage, „ votre générosité; vous êtes la seule qui ayez „ la bonté de me parler pour cet homme-là ".

24 *Septembre*. On admire au Sallon de St. Luc le portrait de Mlle. Dubois, exposé depuis peu; il est d'un Sr. de Saint Aubin. Elle est représentée en Melpomene. La vérité de l'ex-

pression, la beauté des étoffes, le précieux du coloris, des chairs vives & animées, tout rend cet ouvrage digne de figurer ailleurs qu'au Sallon de l'Académie de St. Luc. Ce Portrait est daté de 1769. On lit au bas le quatrain suivant :

> Le myrthe, le laurier me parent tour à tour,
> De tous côtés ma victoire est certaine,
> Et je soumets à Melpomene
> Les cœurs échappés à l'Amour.

26 *Septembre* 1774. Un plaisant a fait une accolade des quatre Ministres disgraciés, dans une Epigramme, intitulée *le Vinaigre des quatre voleurs*.

> Ami, connoissez-vous l'enseigne ridicule
> Qu'un peintre de St. Luc fait pour des parfumeurs ?
> Il met en un flacon, en forme de pillule,
> *Boynes*, *Maupeou*, *Terrai*, sous leurs propres couleurs ;
> Il y joint *d'Aiguillon*, & puis il l'intitule :
> *Vinaigre des quatre voleurs.*

27 *Septembre*. Le petit Pamphlet de M. de Voltaire, intitulé *de l'Encyclopédie*, est la plus aimable gaité qui lui ait échappé depuis longtems. Point d'âcreté, point d'humeur, un persiflage léger & du meilleur ton, le vrai style d'un homme de cour. Aussi est-ce-là qu'il place ses interlocuteurs, puisque la scene est à Trianon. Ils sont Louis XV, le Duc de la Valiere, le Duc de Nivernois, Madame de Pompadour,

dour, le Comte de Coigny. Il s'éleve entr'eux une discussion sur la meilleure poudre à tirer : tous conviennent ne pas savoir un mot de la maniere dont elle se fabrique. On regrette *l'Encyclopédie*, que S. M. a fait arrêter, & qui contenoit tous ces détails utiles. Le Roi, pour se justifier, ordonne qu'on aille chercher ce livre abominable. On l'apporte, on y trouve les meilleures choses du monde & sur toutes les matieres. Le dénouement est un regret du Monarque d'avoir méconnu si longtems l'excellence d'un livre dont les Etrangers ont déja fait quatre éditions, qui leur ont valu 1800,000 écus. C'est sur ce foible canneväs que le Philosophe appuye sa morale exquise.

28 *Septembre* 1774. On assure que Me. Linguet se plaignant amérement de n'avoir rien reçu de M. le Duc d'Aiguillon, ni honoraires ni protection, pour le zele avec lequel il l'a défendu si éloquemment dans son procès si célebre, ne recevant pas même de réponse à ses sollicitations, a fait un Mémoire manuscrit, pour mettre les Lecteurs dans son parti : il rapporte des Lettres, qui deviennent piquantes dans les circonstances actuelles. On connoît d'ailleurs l'énergie du style de cet Ecrivain, & sa fougue lorsqu'il est agité de quelque passion violente.

29 *Septembre*. Le Caissier de la Comédie Italienne vient de prendre la fuite, & fait aux Acteurs une banqueroute d'environ 50000 Li-

tres : un Receveur particulier a suivi cet exemple & emporte 10,000 Livres.

30 *Septembre* 1774. On peut se rappeller l'histoire de la Poule au Pot. Elle a occasionné le quatrain suivant :

Enfin la poule au pot sera donc bientôt mise ;
On doit du moins le présumer,
Car depuis deux cens ans qu'on nous l'avoit promise
On n'a cessé de la plumer.

1 *Octobre*. Vers à quelqu'un qui demandoit ce qu'on disoit du Roi à Paris.

Ami, notre jeune Monarque,
En véritable Télémaque,
A pris le Bon Sens pour Mentor ;
Et pour Conseil l'Expérience,
La Probité, la Prévoyance :
L'Economie, est son trésor,
Il a pour Femme la Tendresse,
Tous les Sujets pour ses enfans,
Et la Vérité pour Maîtresse.
Que deviendront les Courtisans ?
S'il est possible, honnêtes gens,

Entre toutes les fadeurs débitées sur le nouveau regne, il faut convenir que celle-ci est sans contredit la meilleure, par la justesse des pensées, la vérité de l'allégorie, & surtout par une chûte heureuse & piquante.

6 *Octobre*. *Les Amans généreux*, cette Comédie que devoient jouer les François, sont

retardés par l'indifpofition d'un acteur. On fait aujourd'hui que le fond de la piece roule fur un trait de la vie du Roi de Pruffe. Il a fallu que l'auteur eut en conféquence l'agrément du Baron de Goltz.

8 *Octobre* 1774. On parle d'un projet pour empêcher les glaces de venir jusqu'à Paris, y caufer le ravage des débacles fi dangereux. M. Turgot, qui le connoît & le préfume très utile, veut le faire effayer en petit cette année fur la Marne, & l'on va travailler à fon exécution.

9 *Octobre.* Le Roi paroît vouloir prendre une infpection particuliere fur la Gazette de France, il a ordonné qu'on lui en envoyât réguliérement les Epreuves.

12 *Octobre.* Le projet dont on a parlé & qui devoit paroître beaucoup plutôt, n'a été retardé que par les formalités dont on l'a voulu revêtir pour lui donner plus d'authenticité. Quoiqu'il ne foit pas d'ufage d'accorder un privilege pour ces fortes de pamphlets, celui-ci en a un qui paffera au fceau demain, & rien n'empêchera pour-lors qu'il ne foit répandu dans le public. On juge par les précautions du gouvernement pour lui donner de la vogue & de la confiance, combien il le favorife déja & le trouve bon. Il a pour titre: *Plan d'impofition économique & d'adminiftration des Finances, préfenté à Monfeigneur Turgot, Miniftre & Contrôleur géné-*

ral des Finances, par M. Richard des Glanieres. Cet auteur montre une Lettre du Ministre, en date du 13 Septembre, qui prouve le vœu de ce dernier. La voici :

„ Lorsque je vous dis, Monsieur, de faire „ imprimer votre projet, c'étoit pour mettre „ le public à portée de le juger. Je suis donc „ bien éloigné de m'opposer à la distribution „ des exemplaires, & vous êtes bien le maître „ de la commencer aussitôt que votre ouvrage „ sera imprimé.

„ Je suis, Monsieur, entiérement à vous „

(*Signé*) TURGOT.

13 *Octobre* 1774. Le projet pour empêcher la Seine de se glacer dans Paris, est de M. de Parcieux & a été lu à l'Académie des Sciences, il y a quelques années. Il consiste en une quantité de pieces de bois attachées ensemble & amarrées de l'un & de l'autre bord avec des chaînes de fer. Ces poutres traverseront toute la largeur de la riviere, y seront flottantes & seront armées de tranchans, qui rompront l'impétuosité des glaçons & les briseront à leur arrivée. M. Turgot a mandé le Prevôt des marchands & la ville pour leur faire part de ce projet, & leur enjoindre de se préparer à en commencer l'exécution sur la Marne, vers l'endroit où elle se jette dans la Seine. Si cette premiere partie du projet réussit, on exécutera la seconde dans la Seine même, vers le Port à l'Anglois,

14 *Octobre* 1774. *Les Amans généreux* ont enfin été joués hier avec un succès mérité. Le fond est historique, à ce qu'assure l'auteur. Il est question d'un officier accusé d'exactions auprès du Roi de Prusse actuel, qui sur les premiers indices cru coupable, avoit été à la veille d'être dégradé, &, la religion du Monarque mieux instruite, fut trouvé digne par ce Souverain des marques de son estime & de sa reconnoissance. C'est sur ce cannevas très simple que M. Rochon a bâti sa fable, bien arrangée, pleine de mouvement, où tout se développe avec aisance & clarté. On y trouve la peinture nouvelle des mœurs allemandes, & par un art très difficile le comique & le pathétique s'y réunissent sans un contraste trop dur. Tous les personnages de la piece sont vertueux, sans qu'il en résulte aucune monotonie insipide. Les caracteres sont extrêmement bien soutenus, & le dénouement un des plus heureux, des plus justes & des plus imprévus qu'il y ait au théâtre. Cette Comédie fait beaucoup d'honneur au Poëte, & lui donne droit de prétendre au premier rang parmi nos jeunes Comiques.

15 *Octobre*. La querelle survenue entre Mlle. Arnoux & Mlle. Raucoux a dégeneré en une guerre ouverte. Le Sr. Bellenger, dessinateur des Menus & amant de la premiere, a pris fait & cause pour elle contre le Marquis de Villette, Chevalier de la seconde, & les propos ont

été si vifs de la part du premier, que celui-ci a voulu en venir aux voies de fait & écraser le poliçon qui osoit lui tenir tête. Cette scene s'étant passée en présence de beaucoup de témoins, Bellenger craignant le ressentiment du Marquis, a porté plainte contre lui au criminel. Cependant des médiateurs se sont interposés entr'eux, & par un arrangement bien ridicule on est convenu que les deux rivaux se présenteroient l'un contre l'autre l'épée à la main, & qu'on les sépareroit: ce qui a été fait. C'est à l'occasion de ce raccommodement burlesque, qu'a été écrite la plaisanterie suivante.

Extrait de la Gazette de Berne, article de Paris, 6 Octobre 1774.

On écrit de Lesbos une nouvelle qui paroît avoir beaucoup de fondement: la Souveraine de cette isle (1), qui est, dit-on, *cu*jointe avec le Prince Lapon, ci-devant Patagon (2) *cu*nnu par ses arriere-exploits, fait *cu*gratuler ce Prince sur ce qu'il vient d'être *cu*pris dans le trai-

---

(1) Mlle. Raucoux.

(2) Le Marquis de Villette. Il est d'une petite taille, & dans une querelle qu'il avoit derniérement contre un homme plus poltron que lui, il disoit qu'il avoit six pieds contre lui; de-là les désignations de *Lapon* & de *Patagon*.

té de *pets* *cu*clu entre les Turcs & Ruſſes en *cu*ſidération des ſervices poſtérieurs qu'il a rendus dans les guerres des Pays-Bas & des voeux *cu*tinuels qu'il a faits pour que les Turcs nous tournaſſent le derriere. Les parties *cu*tractantes ſont *cu*venues dans la conférence de Bucharest de *cu*céder au dit Prince Lapon l'isle de Chio, telle qu'elle ſe *cu*porte avec ſon *cu*tour, pour en jouir, à l'exception des dépendances, pour lui & ſes hoirs en ligne directe, mais masculine. La dite isle *cu*cédée a été érigée en *cu*ſéquence en *Cu*té & Vi*cu*té, aux *cu*ditions *cu*tenues dans la *Cu*vention, dont ſuivent les articles les plus *cu*ſidérables.

Primo. La Souveraineté du Seigneur *Cu*te & Vi*cu*te de Chio *cu*prendra toutes les *Cu*quêtes des Ruſſes dans cette partie de l'Archipel.

Se*cu*do. Il n'y aura dans l'isle que le ſeul culte des *Cu*formiſtes.

Tertio. La garde du Seigneur *Cu*te & Vi*cu*te ſera *cu*poſée d'habitans d'An*cu*la, Florence, Rome & autres villes cir*cu*voiſines, à l'excluſion ſeulement de ceux de la Marche d'Ancone, qui ne pourront jamais ſervir ſous le dit Seigneur *Cu*te & Vi*cu*te.

*Cu*arto. On *cu*ſcrera tous les *Cu*rés de l'isle; on réformera les Confeſſeurs, on ne *cu*ſentira jamais à l'établiſſement d'aucune Confrairie; mais on *cu*ſentira à la *cu*firmation des *Cu*ſtitutions des Jéſuites.

Cuinto. Le dit Seigneur Cute & Vicute sera Général né de l'Arriere-garde des Cufédérés & elle sera tenue d'y cuparoître toutes les fois qu'ils seront cuvoqués & de cucourir en tout au bien cummun.

Sexto. Les revenus du Seigneur Cute & Vicute de Chio seront custitués sur tous les particuliers ayant droit de latrines, fosses d'aisance, vidanges, &c. lesquelles Cutributions seront payées cutant à l'hôtel de son Cutrôle particulier.

Septimo. Enfin le Seigneur Cute & Vicute, au moyen de ladite érection, & Cucession, sera tenu de renoncer à tous les droits sur l'isle Maquerelle; en dédommagement de quoi on lui a cuferé la propriété du *Bourget* & de la *Villette*, avec permission d'en porter le nom & les armes.

On peut juger, au surplus, par cette facétie, qui amuse beaucoup de Sociétés, du délire qui a tourné les têtes pour une aussi platte querelle.

15 *Octobre* 1774. M. le Chevalier Laurès vient d'adresser à M. le Comte de Maurepas une petite piece de vers, intitulée *le Songe*. C'est une allégorie ingénieuse de l'état où étoit la France & de celui où elle se trouve. Il y a beaucoup de poésie & d'harmonie dans cet ouvrage. Les louanges ainsi enveloppées ne sont point fades, d'autant qu'elles ont pour fondement la vérité.

16 *Octobre* 1774. Tous les Financiers ſont furieux contre le projet de M. *Richard des Glanieres.* Les Fermiers généraux ſurtout ne peuvent digérer une petite puérilité qu'il s'eſt permiſe ſur leur compte. On ſait que l'on les appelle par dériſion *les Colonnes de l'Etat.* L'auteur, en ſoutenant cette allégorie, préſente dans ſon ouvrage deux eſtampes : l'une eſt une Colonne minée par les fondemens, percée à jour de toutes parts, dégradée & vacillante ſur ſa baſe : l'autre eſt une Colonne bien droite, ferme, ſolide, n'ayant que l'ouverture néceſſaire ; & il joint une explication à l'une & à l'autre figure, par laquelle la premiere déſigne l'adminiſtration ancienne, dont il énonce les vices principaux ; la ſeconde, la nouvelle adminiſtration, dont il fait voir les qualités eſſentielles.

Au ſurplus, ce projet qui préſente un tableau de huit cens millions de revenus pour le Roi, en diviſant les ſujets de S. M., qu'il porte à 18 Millions, en huit claſſes, depuis 3 Livres, jusqu'à 500 Livres par tête, n'a rien de neuf, & n'eſt que *la Richeſſe de l'Etat de M. Rouſſel, Conſeiller au Parlement*, qui a paru il y a dix ou douze ans & occaſionna tant de fermentation. Celui-ci n'avoit que 8 pages in 4°. & portoit un caractere de ſimplicité plus ſéduiſant. Celui-là a 35 pages in 4°. & contient beaucoup plus de détails & de calculs, qui

annonceroient plus d'érudition s'ils étoient juſtes.

17 *Octobre* 1774. L'affaire de M. Linguet avec M. le Duc d'Aiguillon ne fait pas honneur au premier. Il eſt conſtant qu'il avoit reçu mille Louis de cet illuſtre accuſé pour le défendre, que depuis ſa disgrace il l'a fait aſſigner comme s'il n'en avoit pas été payé, & qu'il a produit un Mémoire énorme de ſes prétentions, montant à plus de ſoixante mille francs. Que M. le Duc d'Aiguillon craignant de reparoître ſur la ſcene, aime mieux payer & qu'il s'eſt déja acquitté en partie.

18 *Octobre*. On aſſure que le projet de M. Richard des Glanieres eſt arrêté, & qu'il ne ſe vend plus que clandeſtinement, ce qui l'a fait rencherir de beaucoup. On s'informe de la perſonne depuis qu'il en eſt queſtion, & après pluſieurs recherches il ſe trouve que c'eſt un homme qui a été dans les emplois, qui en a eu de bons, mais qui a marché en retrogradant & eſt mal à l'aiſe aujourd'hui.. Quand on lui conteſte quelque point de ſon projet, il le défend avec chaleur, mais non avec grande force ou étendue de raiſonnement. Il ne paroît pas foncé comme il devroit l'être ſur une pareille matiere, d'où bien des gens concluent que le projet n'eſt pas de lui, qu'il n'eſt qu'un prête-nom.

20 *Octobre*. Les Comédiens François viennent de perdre un acteur diſtingué en la perſonne

du Sr. *Feulie*. Il faisoit certains rôles de valets gais, pour lesquels il avoit une aisance, une vérité, un masque unique. Il est mort de la petite vérole, pour avoir été traité à la maniere moderne.

22 *Octobre* 1774. On a fait des *Commandemens du Roi à son Garde des Sceaux*. On voit aisément qu'ils sont calqués sur ceux de *Henri IV à son petit-fils*. Cependant ils contiennent quelques anecdotes relatives à ce Chef actuel de la Justice, qui les rendent précieux. Les voici :

Commandemens de Louis XVI, à M. de Miromenil, Garde des Sceaux.

Ton seul Prince tu serviras,
Après les Loix premiérement;

Jamais ne te parjureras
Comme Maupeou vilainement.

Les Sceaux, de ton mieux garderas;
En les appliquant justement.

Le Parlement rétabliras
Pour exister plus longuement.

Charges point ne supprimeras
Qu'en remboursant loyalement.

Toujours la vérité diras,
Sans crainte aucune absolument.

Paillard honteux toujours seras,
Puisque ne peux être autrement.

Mais avec ta femme vivras
Pour bon exemple ſeulement.

Tous ſes travers excuſeras,
Pour qu'on l'excuſe également.

Ainſi glorieux tu ſeras
Dans l'hiſtoire éternellement.

Pour l'intelligence de ceci il faut ſavoir que M. de Miromenil a été obligé de faire enfermer ſa femme pour ſes déréglemens.

24 *Octobre* 1774. Le Mémoire de *Monſieur* au Roi contre le Parlement eſt très-vrai. Il a été remis à S. M. la veille du départ pour Fontainebleau. C'eſt le Sr. Cromot & le Sr. de Fontette, l'un Surintendant des finances, bâtimens, arts & jardins, & l'autre Chancelier, Garde des Sceaux, Chef du Conſeil de ce Prince, qui paſſent pour auteurs de cet ouvrage. Il eſt intitulé: *Mes Idées.*

25 *Octobre.* M. de Bernieres, ancien Contrôleur-général des ponts & chauſſées, connu par diverſes machines qu'il a imaginées, s'eſt propoſé de faire un miroir ardent, tel que celui qu'on impute à Archimede. Il en a fait l'eſſai, il y a quelques jours, dans le Jardin de l'Infante, donnant ſur la riviere, & il paroît que ſes ſoins n'ont point été infructueux. Il doit inceſſamment en réitérer les opérations en préſence de M.M. de l'Académie des Sciences, auxquels il fera voir la machine.

26 *Octobre* 1774. On parle d'une Estampe intitulée: *La France sauvée*, qui a été arrêtée par la Police. On y voyoit Louis XV au tombeau, & le Chancelier en fuite, poursuivi par la Justice, armée de son glaive. Les Peuples, par leurs acclamations, sembloient témoigner leur joie. On conçoit qu'on ne pouvoit tolérer une carricature aussi indécente, quoique portant de grands caracteres de vérité.

27 *Octobre*. *L'Oraison funebre de Louis* XV, prononcée dans l'Eglise de Toulouse, le 7 Septembre dernier, par l'Abbé Vemal, Grand Vicaire de M. l'Archevêque, est sans contredit un très-beau discours. On admire comment, en présence du Parlement même, il a gémi sur les malheurs de la Magistrature, & formé des vœux pour le rétablissement de l'ancienne.

28 *Octobre*. Le Sr. Artaud, auteur de la comédie intitulée: *La Centénaire*, & Bibliothécaire de M. le Duc de Duras, vient d'être chassé de chez ce Seigneur, pour escroqueries & vols qu'il a faits. On a découvert qu'il avoit vendu plusieurs livres de la Bibliotheque.

31 *Octobre*. Le premier cahier du *Journal de Politique & de Littérature* de Me. Linguet, contenant les principaux événemens de toutes les Cours, les nouvelles de la République des Lettres, paroît depuis le 25 de ce mois. On y trouve un long préambule, où cet auteur gonflé de vent, égoïse à son ordinaire & ne parle que

de lui. Il prétend qu'il vouloit garder l'incognito & qu'une méprise singuliere a divulgué son secret, &c. Il ne conte point cette méprise : on peut la mettre au rang de ces suppositions gratuites, de ces mensonges habituels, qu'il se permet en écrivant. Il rassure ses ennemis sur leurs craintes qu'il n'abusât du sceptre de la critique dont il s'empare aujourd'hui, & que, suivant ses expressions, il ne le transformât en poignard; il se compare modestement à Adrien & à Louis XII, & dit à ses prétendus persécuteurs littéraires : *vous voilà sauvés.*

31 *Octobre* 1774. Le pauvre diable de Baculard d'Arnaud reparoît encore sur la scene, par une *Requête à M. le Lieutenant Criminel contre le Cerf Levy, Mérouville & leurs adhérens.* Il y parle au nom de sa femme aussi & du Sr. le ***, son ami. C'est la suite de son affaire à l'occasion des Lettres de change, faites à un Juif pour fonds nécessaires à l'impression d'une nouvelle Edition de ce poëte, que l'usurier devoit fournir, qu'il n'a point donnés, & qu'il a réclamés cependant. C'est aujourd'hui contre son Mémoire que le Sr. d'Arnaud revient, s'y prétendant injurié, calomnié, ainsi que sa femme & son ami.

1 *Novembre.* On a dit que le *Journal des Dames* recommençoit depuis cette année, & que le privilege en avoit été accordé à une certaine Baronne de Prinzen, fort entichée de la

manie de faire des vers, & rempliſſant ce Journal de ſes inſipides productions. Cette Dame ſe trouvoit, il y a peu de tems, dans une petite Société littéraire, où chacun a la liberté de produire ſes ouvrages. Un Sr. Gilbert, poëte dans toute la valeur du terme, qui ne manque pas de talent, & ſurtout eſt doué d'une chaleur ſinguliere, telle qu'il a l'air d'un énergumene en récitant ſes opuſcules, liſoit une piece de poëſie de ſa façon. La Baronne, ſans égard pour l'amour-propre de l'auteur, cauſoit & rioit avec une grande indécence pendant cette lecture, au point que le Sr. Gilbert s'en appercevant & ne pouvant y tenir de rage, met ſon papier ſur la table, & regardant Madame de Prinzen, lui adreſſe le quatrain ſuivant:

Ah! Prinzen, par pitié, daignez du moins m'entendre,
Oui, mes vers ſont d'un froid & d'un lourd ſans égal;
Mais le mal que je fais vous pouvez me le rendre:
Faites-moi quelque jour lire votre Journal.

2 *Novembre* 1774. M. l'abbé Beaudeau, Economiſte, dans les mêmes principes que M. Richard des Glanieres, mais qui a plus de tête, plus de méthode, plus de raiſonnement & plus de ſtyle, vient de lui faire une réponſe, dont ſe prévalent les ennemis du projet, mais qui, au fond, n'en eſt que la confirmation, plus ſage, plus réfléchie & plus développée.

3 *Novembre*. On écrit de Vienne que l'Empe-

reur s'est piqué d'émulation envers le Chevalier Gluck; qu'il ne veut pas que ce musicien distingué quitte sa cour, & que pour l'y attacher il lui fait aussi deux mille écus de pension; mais en même tems, pour ne pas le priver des avantages qu'il retire en France, il lui permet d'y venir tous les ans faire exécuter quelqu'un de ses ouvrages.

5 *Novembre* 1774. Dans l'Estampe satyrique dont on a parlé, on voit en outre Madame Dubarri frappant à la porte d'un couvent, & Louis XVI rayonnant de gloire.

6 *Novembre*. Le nouvel Opéra du Sr. Le Monnier, dont la musique est de Floquet, a pour titre: *Alozan*, ou *les femmes indiscretes*. Il doit avoir lieu le 15 de ce mois.

9 *Novembre*. Il paroît des *Lettres à un ami sur la destruction des Jésuites*. Ce qui rend ces Lettres précieuses, outre qu'elles sont très-bien faites, c'est qu'elles ont été composées par ordre de M. le Duc d'Aiguillon, lorsqu'il étoit Ministre des Affaires Etrangeres. Ce Seigneur voyant toutes les Puissances, & surtout celles de la Maison de Bourbon conjurées contre la Société, a cru devoir se laver de l'attachement pour elle dont on l'accusoit, & il a jugé ne pouvoir mieux prouver son impartialité qu'en chargeant quelqu'un de tirer au clair les griefs de cette Société, & les motifs de la nécessité de sa destruction.

10 *No-*

10 *Novembre* 1774. Mrs. Diderot & Grimm sont revenus de leurs longues courses. Ils sont arrivés chargés des présens de la magnifique Souveraine qui les avoit appellés, & de différens Princes à sa cour desquels ils ont passé.

12 *Novembre*. On a commencé à l'Opéra les répétitions d'*Azolan* en trois actes. Le poëme a paru triste, la musique médiocre, quant à la partie chantante; beaucoup de ballets & d'assez belles choses dans cette partie.

13 *Novembre*. On cite le bon mot suivant de M. de Maurepas au Lit de Justice: ce Ministre s'étant montré dans la grand'chambre, M. d'Aguesseau, le Doyen du Conseil, a paru surpris de sa venue, & lui a déclaré qu'il ne pouvoit avoir aucun rang dans ce cérémonial. Le Ministre l'a rassuré en lui apprenant qu'il venoit seulement *lanterner*. En effet, il s'est placé comme incognito dans une lanterne.

14 *Novembre*. Par un abus né de la corruption des mœurs de la capitale, lorsqu'une femme vouloit se soustraire à l'empire de son mari, une fille à l'autorité de son pere ou de sa mere, elle se faisoit inscrire sur la liste des filles de l'Opéra, & sans avoir aucun talent ni disposition pour le théâtre, elle devenoit libre de vivre dans le désordre, sans que la police pût avoir inspection chez elle à cet égard & la faire retourner sous la puissance de ceux de qui elle dépendoit. S. M. instruite de cet abus, & voulant rétablir, au-

tant qu'il est possible, dans une grande ville, le bon ordre & l'honnêteté des mœurs, vient d'abolir ce réglement détestable.

15 *Novembre* 1774. *L'Henri IV*, de M. du Rozoy, a été joué lundi à la comédie italienne. La fable de ce drame Lyrique roule sur un incognito de ce Prince, genre de plaisir auquel il aimoit à se livrer, mais dont l'auteur n'a pas tiré pour la galanterie tout le parti possible; qui d'ailleurs ne présente rien de neuf, après les situations du *Roi & le Fermier*, & celles de la *Partie de Chasse* de M. Collé. Celui-ci a lieu peu avant la bataille d'Ivry & n'est motivé de la part de S. M. que sur une disposition militaire qu'il veut faire; ensorte que l'amour ne devient qu'épisodique dans la piece, & n'échauffe que des personnages subalternes. La bienfaisance d'*Henri*, son courage, son sang froid dans les actions périlleuses, sont les principales qualités que l'auteur lui fait déployer ici. Il a saisi quantité de traits, sentences & bons mots de la vie de son héros, qu'il accroche de droite & de gauche & qu'il place ainsi. Le dialogue est donc excellent, toutes les fois que M. Du Rosoy fait parler Henri IV d'après lui-même & d'après l'histoire; mais toutes les fois qu'il veut mettre du sien, donner de son esprit à ce Monarque, & lui inspirer des madrigaux, rien de plus froid & de plus ridicule. On ne trouve pas moins extravagant de faire chanter à

Henri IV son plan de bataille. Le seul moment où l'on eut pu donner au Roi ce genre de gaîté, c'étoit à table; car il y a aussi un repas: ce qui devient bien trivial après ceux des deux pieces déjà citées, & dont il ne résulte pas d'ailleurs les allusions ingénieuses, les détails piquans & l'aimable enjouement des autres. A bien discuter cette piece, il n'y a donc eu aucun mérite à la composer, & tout le succès est dans le titre.

La musique, du Sr. Martini, est peu analogue au Drame, & sembleroit n'être pas faite pour s'y adapter en beaucoup d'endroits. Il y a cependant de jolies choses. Le moment de la bataille, qui se donne entre le 2e. & le 3e. acte, & dont on entendoit le bruit dans le lointain, produit de l'effet. C'est une invention heureuse; c'est l'endroit le mieux senti de la part du Musicien, quoiqu'il ne soit pas poussé au point de perfection où il pouvoit aller.

On a semblé généralement assez content du Sr. Clairval, qui jouoit le rôle d'Henri IV. Cet acteur qui n'avoit pas reparu depuis longtems, avoit pensé être enlevé au public par une maladie très-grave, & a été revu avec un nouveau plaisir.

17 *Novembre* 1774. Les comédiens François voyant les Italiens les primer, pour offrir au public *Henri IV*, n'ont point voulu rester en arriere. Ils se sont pressés de se mettre en

état de jouer *la Partie de Chasse* de M. Collé, & ils l'ont exécutée hier. Quoique cette piece, imprimée depuis longtems & jouée partout, fût très-connue, on ne peut rendre l'empressement du public pour la voir à ce théâtre, où pourtant elle n'a pas fait la sensation qu'on attendoit. Beaucoup de monde dans les coulisses, où la foule des spectateurs s'est rendue, ne pouvant se répandre ailleurs : une nuit qui n'a point été exécutée, quelques défauts dans le costume, des acteurs mal servis par leur mémoire, ont contribué au défaut d'illusion. D'ailleurs Brizard n'a pas rendu le rôle d'Henri IV aussi parfaitement qu'on l'eût cru.

18 *Novembre* 1774. *Lettre à un Duc & Pair*. - Dans cette brochure, de plus de 60 pages, on discute d'une maniere claire & précise tout ce qu'ont osé dire les prêtres depuis plus d'un siecle pour établir leur empire au mépris des Loix & des Magistrats qui en sont les organes. L'auteur conduit leurs intrigues jusques aux derniers événemens, dont il prétend qu'ils ont été les auteurs : il n'hésite point à leur imputer tous les maux que notre auguste Monarque vient de réparer. Il rappelle tout ce que leurs partisans ont fait pour empêcher cette glorieuse époque de sa sagesse & de sa bienfaisance. Cette Lettre, fort noblement écrite, part sûrement d'un homme très-instruit. Elle est datée du 30 Septembre dernier.

18 *Novembre* 1774. M. l'abbé de Voisenon, Membre de l'Académie Françoise, est malade dangereusement. Il est sujet à des attaques d'asthme qui, quoique très-violens, se passent promptement, & le laissent ensuite dans l'état de santé le plus parfait. Mais cette fois on craint pour l'hydropisie de poitrine.

19 *Novembre. Mes Réflexions, sur les Idées d'un Inamovible & Compagnie. Octobre 1774.* Tel est le titre d'une réfutation du Mémoire intitulé : *Mes Idées*, que l'auteur feint d'attribuer à Me. Gin, pour pouvoir le refuter plus à son aise & plus gaîment. Quoique la discussion ne soit pas en regle & complette, il tombe sur les endroits les plus saillans de l'ouvrage & tourne le Conseiller parfaitement en ridicule. Il fait voir aussi l'odieux de ces *Idées*. Ce petit pamphlet est assez légérement fait, & sera lu avec d'autant plus de plaisir qu'il est court. Le Clergé n'y est point épargné & y reçoit son coup de patte, relativement au zele qu'il a témoigné pour le soutien des Inamovibles, en voulant les identifier avec la religion, qu'il prétend devoir s'écrouler avec eux. L'Abbé Terrai y figure aussi, & sa phrase dont Messieurs se glorifient, lui attire un épisode où le sarcasme & l'indignation se succedent tour-à-tour. On y joint quelques anecdotes piquantes & propres à réveiller les amateurs.

19 *Novembre. La* premiere *Lettre à un ami*

sur la destruction des Jésuites, datée du 3 Novembre 1773, n'embrasse que leur Systême théologique, & quoique très importante pour justifier l'ouvrage du Saint-Pere, est peu amusante, peu intéressante conséquemment pour la plupart des Lecteurs.

La seconde est un *Commentaire du Bref de Clement XIV.* Elle embrasse conséquemment sous un coup d'œil plus général cette destruction. Elle discute tous les griefs énoncés dans la Bulle, & prouve que la Société a justement mérité sa suppression totale.

Par la nature & les caractères de son régime.

Par son ambition excessive pour tout envahir.

Par une cupidité effrénée pour amasser des richesses.

Par les troubles qu'ont excité dans l'Eglise ses nouveautés en matiere de doctrine.

Par le renversement scandaleux de tous les principes de la Morale.

Par la perte de la Religion dans les Missions.

Par sa révolte persévérante contre toute autorité.

Enfin par ses intrigues, ses cabales dans tous les Etats.

Tous ces points sont développés ensuite avec beaucoup d'étendue & soutenus par une mul-

titude de citations historiques, & d'anecdotes recueillies par l'auteur dans les différens Etats d'où les Jésuites ont été expulsés. Mais son but essentiel est d'éclairer sur une assertion que ses membres dispersés affectent de répandre en France : sçavoir, que n'y ayant plus de Jésuites en ce Royaume, la publication du Bref étoit inutile. L'auteur prétend, au contraire, qu'il est essentiel de donner sur ce Bref des Lettres patentes, qui légalement enrégistrées assurent la pleine & entiere exécution de la Constitution *Dominus*, parce que l'extinction de la Société ne peut être secrette, mais publique ; que la connoissance en doit être *légale*, pour la rendre obligatoire & *regle de conduite* ; qu'elle ne peut être regle, suivant nos Libertés, sans l'avoir rendu notoire, & qu'elle ne peut être notoire sans Lettres patentes. En un mot, qu'il est indispensable d'ôter ainsi aux membres dispersés de l'Ordre, la faculté de corrompre encore par l'enseignement public ou la direction secrette.

20 *Novembre* 1774. Pour entendre l'acrostiche suivant, il faut savoir que le nom de baptême de M. de Maupeou est *René*, & que le 12 Novembre, jour où le Parlement a été remis dans ses fonctions, est celui où l'on célebre la fête de ce Saint.

Reçois pour ton bouquet ce grand évenement ;
Enfin, ce jour solemnel renaît le Parlement.
Non, l'on ne pouvoit pas mieux célébrer ta fête ;
Et pour la completter, il y faudroit ta tête.

On voit par cette petite piece de vers que les esprits ne sont pas encore aussi calmes que le desireroit le Gouvernement. La suivante en est une nouvelle preuve.

Louis vouloit être Titus;
Mais Maupeou vouloit le contraire,
Car il comptoit pour jours perdus,
Tous ceux qu'il passoit sans mal faire,
Mais le coq.... n'en perdoit gueres.

23 *Novembre* 1774. M. Dorat vient de faire imprimer trois Epitres nouvelles. L'une *à Thémis*: elle roule sur le retour du Parlement, & l'auteur finit par voir réalisé l'âge d'or, que l'imagination fabuleuse d'Ovide avoit esquissé. Il y a beaucoup de facilité dans cet ouvrage, une marche, un plan, des détails qui annoncent des connoissances de l'histoire & des diverses législations des Etats de l'Europe, anciens & nouveaux. On ne peut y trouver à redire qu'un caractere d'adulation trop marqué.

Le second ouvrage est un *Dialogue entre Pégase & M. Clément*. L'auteur avertit que son but est de venger M. de Voltaire des attentats de ce critique; c'est le prétexte. Mais M. Dorat a passé aussi sous cette coupelle, & son amour-propre est aussi châtouilleux qu'un autre. Il est fort à craindre que sa facétie ne lui concilie pas le Vieillard de Ferney, & ne réveille l'Aristarque, bien propre à donner de nouvelles mortifications à M. Dorat. Du reste, la fable

de

de cette Diatribe eſt abſolument calquée ſur celle du *Dialogue entre Pégaſe & un Vieillard* de M. de Voltaire, & l'on ne voit pas trop comment eſt amené ce cheval aîlé, dont la brusque incartade eſt mal motivée ; il y a quelque défaut de ſens commun dans le plan & la marche de ce petit poëme.

La troiſieme Epitre eſt adreſſée à M. de Chamfort, après la lecture de ſon *Eloge de la Fontaine*. Elle eſt foible de choſes & de coloris, ne porte ſur rien. On juge que M. Dorat a pris la plume avant d'avoir bien conçu ce qu'il avoit à dire.

23 *Novembre* 1774. L'Académie Royale de Muſique a donné hier la premiere repréſentation d'*Azolan*, ballet héroïque en trois actes, ou *le ſerment indiſcret*. On a remarqué dans le Parterre viſiblement deux partis ; ce qui empêche de fixer encore une opinion certaine ſur cet ouvrage. La pantomime de *Bacchus & d'Ariane* n'a point ſouffert d'indéciſion, & a été généralement applaudie.

24 *Novembre*. Il ſe répand une nouvelle brochure, intitulée: *Les derniers ſoupirs du ſoi-diſant Parlement*. C'eſt une réfutation de l'Arrêté du 19 Octobre, dont on diſſeque chaque phraſe & qu'on décompoſe en 11 articles. Au bas de chacun eſt la réfutation. On ne peut qu'applaudir aux bons principes de l'auteur & à la ſolidité de ſes raiſonnemens, mais on deſi-

M 5

roit qu'il ne les eût pas entrelardés de mauvaises plaisanteries, toujours déplacées dans un ouvrage de discussion sérieuse & plus indécentes vis-à-vis de gens qui ne peuvent plus répondre.

A la suite est une réponse aux *Questions du tripot*, au nombre de 10. Ce sont celles répandues avec l'Arrêté susdit & qui y étoient jointes. Même logique & point de turlupinades, ce qui n'est que mieux.

A la tête du pamphlet, on voit en ordre symétrique une multitude de petites têtes figurant l'assemblée du Tripot. Elles sont autour d'un quarré vuide. Au milieu est celle du Chancelier, & autour cette épigraphe : *Quid nobis superest sinon suspiria Maupeou!*

27 *Novembre* 1774. Une *Lettre de M. l'Archevêque d'Utrecht & de M. M. les Evêques de Harlem & de Deventer, ses Suffragans, à M. l'Archevêque de Toulouse*, fait grand bruit ici dans un certain monde & surtout parmi les Jansenistes. Elle est écrite au sujet du rapport de M. de Brienne contre le Concile d'Utrecht de 1763, fait dans l'Assemblée générale du Clergé de France 1765 & de la Censure qui en a été la suite. Elle est bien écrite & encore mieux raisonnée.

28 *Novembre*. Il paroît qu'on n'a pas été content de la nouvelle expédition de M. de Kerguelen pour les Terres Australes; qu'on l'accuse

de mauvaise foi & de cupidité, & qu'il a été mis au Conseil de guerre, dont ses amis craignent le résultat pour lui.

29 *Novembre* 1774. La *Lettre de M. l'Archevêque d'Utrecht*, *&c.* contient d'abord une plainte de ce Prélat & de ses confreres au sujet de l'entreprise de l'Assemblée du Clergé de France, dont on démontre l'irrégularité & l'injustice. On prouve que les faits historiques énoncés dans le décret sont altérés, ou controuvés: on releve les méprises grossieres sur les Membres du Concile, les faux reproches sur les articles de Doctrine adoptés par le Concile. On fait voir qu'il n'y a ni omissions essentielles, ni réticences affectées, ni nouveautés de langage, encore moins des erreurs. On refute les vaines déclamations, uniquement fondées sur le Décret de Rome contre le dit Concile, Decret manifestement obreptice & subreptice. On y oppose l'applaudissement universel que ces Actes ont reçu dans toutes les parties de l'Eglise Catholique. On retorque l'accusation de l'esprit de parti qui regne tout entier dans la Censure de l'assemblée du Clergé de France. On finit par des réflexions sur le prononcé, où la vérité, la justice, la sincérité sont si cruellement offensées.

Il feroit difficile de trouver un ouvrage de controverse mieux fait que cette Lettre, datée d'Utrecht, le 20 Mars 1774. Elle est écrite avec une modération rare dans les disputes théologi-

ques. On y trouve, qui plus est, une politesse, une urbanité de mœurs & de style, qui doit faire regretter à nos Prélats de recevoir une pareille leçon de Prélats Hollandois, à qui notre langue & notre aménité littéraire devroient être étrangeres. M. l'Archevêque de Toulouse y est spécialement convaincu de l'ignorance la plus crasse ou de la mauvaise foi la plus décidée ; & ce petit écrit sera à jamais l'opprobre du Clergé de France.

30 *Novembre* 1774. Le Parlement est rentré lundi dernier 28 Novembre. Il y a eu ce qu'on appelle *Les harangues* ; c'est-à-dire, un discours du Premier Président qui a roulé sur *l'amour du devoir* ; un du premier Avocat général Seguier, *sur la gloire* ; & enfin une réponse des Avocats, qu'a faite Me. *Target.*

De tous ces discours prononcés devant une assemblée très-brillante & très-nombreuse, celui de M. Seguier a fait le plus de bruit par son affectation à ramener sur la scene le Chancelier Maupeou, dont il a fait le portrait à plusieurs fois, & toujours avec beaucoup de variété, d'énergie, & de vérité. Il paroît que l'endroit le plus frappant & le plus remarqué du public est celui où il a comparé ce Chef suprême de la Magistrature à un rocher, qui frappé des rayons du soleil en impose de loin, par l'éclat, l'immensité de sa masse, par le prestige qu'il occasionne aux yeux, mais qui, dès que l'astre se

retire, n'offre plus qu'un spectacle hideux & effrayant.

1 *Décembre* 1774. L'Opéra d'*Azolan*, que les mauvais plaisans appellent *désolant*, excite une guerre vive entre les partisans de Floquet & ceux de Gluck. Ces derniers intriguent tellement, que l'orchestre fait de son mieux pour faire tomber l'ouvrage du compositeur François, par son exécution gauche & capable de désorienter les chanteurs & même les danseurs. C'est au point que le mardi, jour de la quatrieme représentation, les Directeurs n'ont pas eu cent Louis de rétribution. Le pauvre Floquet a été obligé de faire des bassesses auprès de ces menetriers, pour les solliciter en sa faveur & leur faire oublier les choses dures qu'il leur avoit dites dans ses momens d'humeur. Les défenseurs de ce Musicien, en convenant de la supériorité des talens de l'Allemand, ajoutent qu'il y a de très jolis morceaux dans *Azolan*, & qu'enfin on doit encourager un jeune homme qui n'a que 24 ans, & ne pas le comparer à un compositeur consommé de 60 ans.

2 *Décembre*. M. *Dupré de St. Maur*, Maître des Comptes, & l'un des 40 de l'Académie Françoise, vient de mourir à près de 80 ans. On ne connoissoit de lui qu'une *Traduction de Milton*, encore qu'on lui conteste. Son *Essai sur les Monnoies de France*, n'est point un ti-

ve littéraire, & en général, il passoit pour un homme très-médiocre. Sa femme a beaucoup plus de prétentions au bel esprit. C'est une des virtuoses renommées de cette capitale.

3 *Décembre* 1774. Il paroît un *Précis historique de la vie de Madame la Comtesse Dubarri*. Cet ouvrage, que les colporteurs n'auroient pas osé débiter plutôt, perce ici; mais ne répond pas à l'empressement des curieux. Très-peu de faits, presque tous faux ou défigurés, se trouvent noyés dans un amas de réflexions & de dissertations morales, qui font de cet écrit galant un très-ennuyeux sermon. De pareils Mémoires ne peuvent être bien composés que par quelqu'un de la cour, à portée de connoître toutes les anecdotes de la vie de cette *Courtisanne*, comme la qualifie assez malignement l'auteur, qui a quelquefois, mais rarement, de bonnes plaisanteries. Du reste, un style incorrect, lourd, des phrases d'une longueur à perte d'haleine, fatiguent le lecteur & l'obligent à quitter souvent cette brochure, d'un volume assez mince, puisqu'elle n'a pas 90 pages. On voit à la tête un portrait de Madame Dubarri, aussi défiguré que son histoire.

Suivant quelques passages du livre, tirés de l'Anglois, dont on cite le texte, il y auroit dans cette langue un écrit de la même nature, mais dont le rédacteur ne seroit pas mieux instruit, puisqu'il ne fournit rien de bon à son co-

piste. Il est à espérer qu'un jour on aura la vie de la Comtesse en question, rendue d'une façon plus intéressante & plus détaillée pour le fond & pour la forme.

4 *Décembre* 1774. *Azolan*, malgré la forte cabale contraire, & les mauvaises intentions des acteurs & de l'Orchestre, se soutient & acquiert même des partisans. Il paroît nécessaire d'en faire un plus grand détail.

L'épigraphe du poëme composé par le Sr. Le Monnier, tiré du Conte de M. de Voltaire intitulé *Azolan*, caractérise à merveille en deux vers tout le sujet :

> Tant d'honneurs & tant d'opulence
> N'étoient rien sans un peu d'amour.

En effet, *Azolan* comblé de tous ces biens, à condition de renoncer au dernier, se trouve le plus malheureux des mortels, n'y peut tenir, & se livre à une passion irrésistible. Il en est puni par le Génie qui lui avoit imposé la fatale loi, & l'Amour, auteur de son parjure, le dédommage & le soustrait au supplice du tyran.

Tel est le cadre heureux de ce Ballet héroïque, dont les paroles malheureusement ne répondent pas au sujet, & sont médiocres, presque toujours & souvent détestables.

Le morceau vraiment intéressant de l'Opéra, & qui attire les Spectateurs, est la Pantomime du second Acte. L'Amour, pour faire voir à *Azolan* qu'il n'est pas aussi effrayant qu'on le

lui a dépeint, par une illusion soudaine fait retracer à ses yeux les amours de *Bacchus & d'Ariane.* Ce Poëme pittoresque en quatre Actes, est exécuté principalement par le Sr. Vestris & la Dlle. Guimard. Rien de plus majestueux que le premier, rien de plus séduisant que la seconde, & le développement de cet épisode s'exécute avec une pompe & une précision auxquelles on ne peut rien ajouter.

5 *Décembre* 1774. Entre toutes les plaisanteries qui éclosent journellement sur les événemens du moment, on distingue deux chansons; l'une, du grand faiseur le Sr. Collé, intitulée: *Les Revenans*, sur l'air, *chansons*, *chansons.* Il faut savoir, pour l'intelligence de cette facétie, que M. le Chancelier se servoit de cette expression en parlant du Parlement exilé, & quand il vouloit enrôler quelqu'un dans sa nouvelle milice, il lui disoit: *N'ayez pas peur des Revenans.*

L'autre est sur l'air: *Vous m'entendez bien*, & roule sur la transformation de Messieurs du nouveau Parlement en Grand Conseil, sur les honneurs du mortier, du manteau herminé, de la robe rouge, &c. qui leur tiennent au cœur, & auxquels ils ont peine à renoncer.

7 *Décembre.* La ville de Rouen, pour témoigner à M. le Garde des Sceaux sa vive reconnoissance du rétablissement du Parlement, a arrêté qu'il seroit placé dans le sanctuaire de la

justice l'effigie en marbre de M. de Miromenil, représenté en pied. Les principaux habitans se sont cottisés sur le champ pour contribuer aux frais de ce monument, & par cet empressement ont ôté au plus grand nombre la liberté & le plaisir de se faire.

9 *Décembre* 1774. Les partisans du Sr. Floquet se cottisent pour lui faire faire un voyage d'Italie, dans l'espoir que ce jeune musicien se perfectionnera par la comparaison.

10 *Décembre*. Extrait d'une Lettre d'Amiens du 3 Décembre. Vous voulez un détail circonstancié du projet du Canal qui se construit en Picardie, & des avantages qu'il doit procurer à la Province. Le voici.

La *Somme*, qui prend sa source dans la *Picardie*, & la traverse pour se perdre dans la mer qui baigne ses côtes, se refusoit à la navigation jusques à *Amiens*, par l'épanchement de ses eaux dans les campagnes, dans un cours de 20 lieues. Là commence une navigation difficile jusques à *Abbeville*, où les flots de la mer viennent chercher les bâteaux qui descendent & apportent ceux des Ports de *Saint Valeri* & du *Crotoi*.

On avoit anciennement formé le projet d'une navigation soutenue dans la partie supérieure de la *Somme*, & perfectionnée dans ses parties inférieures, pour réunir les deux extrêmités par un commerce général, communiquant avec la mer.

M. Laurent a perfectionné ce projet. Il a été commencé sous sa direction, & est déja exécuté en partie par la construction d'un Canal sur la rive gauche de la *Somme*, qui se réunit avec elle dans ses parties navigables, & produira une navigation de 34 lieües sur cette riviere & une communication directe avec la mer.

Mais cette navigation particuliere à la *Picardie*, devient, par l'entreprise la plus hardie de l'industrie humaine, un point nouveau de réunion des principaux fleuves du royaume & de tous les canaux qui s'y joignent. La *Somme* placée entre l'*Oise* & l'*Escaut*, communique avec ce premier fleuve par l'ancien canal de *Picardie*, connu sous le nom de *Canal de la Fere*. Sa jonction avee l'*Escaut* ne pouvoit se faire que par un canal de 14 lieues de longueur, au moins, en prenant la *Somme* dans l'endroit où elle est navigable près de *Saint Quentin*, & en perçant ce Canal en ligne droite, pour réunir les deux fleuves au dessous de *Cambrai*. Mais la nature sembloit avoir mis à ce projet des obstacles insurmontables par des chaînes de montagnes ou d'élévations, que l'on ne pouvoit éviter que par un détour de huit à neuf lieues, qui auroit entraîné des travaux immenses, enlevé à l'agriculture beaucoup de terres précieuses, & qui auroit exigé la construction & l'entretien d'un grand nombre d'Ecluses pour former un niveau de communication entre les deux rivie-

res, dont les hauteurs ont 60 pieds de différence.

M. Laurent, après avoir sondé les profondeurs, reconnu la qualité du terrein, mesuré les pentes des deux rivieres, calculé les difficultés, a démontré la possibilité de percer ces élévations en ligne droite, par un Canal souterrein propre à la navigation. Sa longueur doit être de 7,000 toises, sous des masses de plus de 200 pieds dans quelques endroits. L'exécution heureuse de cet ouvrage confirme la sagesse de ses combinaisons, & en assure le succès.

Le Canal entre sous terre près de *Hesdin*, à une lieue au Nord de *Saint Quentin*. Il reçoit l'air & la lumiere par des puits creusés de 100 toises en 100 toises, qui servent en même tems à l'extraction du débris des fouilles. La voûte est taillée en plein ceintre dans les couches pierreuses à travers lesquelles on pénetre. Elles ont toute la solidité nécessaire dans la plus grande partie des terreins où les excavations sont faites. Mais dans ceux où l'on craindroit les éboulemens, la voûte sera soutenue par des arcs de maçonnerie. Sa hauteur est de 20 pieds & sa largeur de 16, indépendamment des banquettes ou trotoirs ménagés au dessus du niveau de l'eau, pour servir de chemin aux *haleurs* ou tireurs de bâteaux.

L'entrée & la sortie de ce Canal souterrein sont décorées de deux portes triomphales, éle-

vées à la gloire du Roi. Déjà l'on a percé plus de 5,000 toises, dont une partie, conduite à sa perfection, est l'objet de la curiosité des voyageurs.

L'utilité de cet ouvrage consiste à former la jonction de l'*Escaut* & des Canaux par lesquels ce fleuve prend sa navigation dans toute la *Flandre*, la *Hollande* & les *Pays-Bas*, avec la *Somme*, l'*Oise*, la *Seine*, la *Loire* & l'*Yonne*, qui communiquent à ce grand nombre de riches Provinces qu'elles parcourent, tous les avantages d'un commerce si général & de leur débouché dans la mer.

13 *Décembre* 1774. Un Conseiller au Parlement de Rouen, ancien confrere de M. de Miromenil, a excité sa verve en une aussi belle occasion & lui a adressé une Epitre en vers, où à travers beaucoup d'incorrections dûes en grande partie, sans doute, à l'infidélité des copistes, on trouve de très-beaux vers, des images fort poëtiques & deux portraits de M. le Comte de Maurepas & le Chancelier, qui contrastent à merveille par leur vérité. Il seroit à souhaiter que cet ouvrage, purgé à l'impression de toutes ses fautes, parut dans son véritable éclat. Il ne peut que faire beaucoup d'honneur au talent du poëte.

14 *Décembre*. On a parlé de la Chanson des *Revenans* de M. Collé. L'abbé de Lattaignant a ranimé sa Muse décrépite à cette occasion, &

a adressé à l'auteur le couplet suivant, très-galant. Il est du même metre que ceux de la chanson en question & sur le même air :

Est-ce Anacréon, est-ce Horace,
Qui chantoit ces vers pleins de grace,
Dans son printems ?
Collé, recevez-en la gloire,
Ou vous nous forcerez à croire
Aux Revenans !

15 *Décembre* 1774. Le Roi est venu hier poser la premiere pierre des Ecoles de Chirurgie. Ce monument est presque fini, & doit faire honneur à son architecte le Sr. Gondouin, quoiqu'il y ait deux grands défauts. Le premier, que le péristile immense & qui annonce un vaste édifice, est suivi d'une cour trop petite & conduit à un corps de logis qui ne répond pas à cette magnificence. Le second, c'est qu'il manque de point de vue. On espere remédier à ce dernier inconvénient, en faisant devant ce bâtiment une place, au moyen de l'Eglise des Cordeliers qu'on abattra en partie.

S. M. s'est rendue à Paris par les nouveaux boulevards. Elle a traversé au milieu des acclamations d'un peuple immense. En s'en allant Elle a passé par devant l'hôtel de la Monnoye, bâtiment d'un autre genre & qui a des beautés plus mâles & plus solides.

17 *Décembre*. On écrit de Genève qu'on y voit un *Journal historique de la Révolution opé-*

rée dans la Constitution de la Monarchie Françoise, par M. de Maupeou, Chancelier de France. Cet ouvrage a plusieurs volumes, & va jusqu'à la réunion des Princes à la cour, en Décembre 1773. Il est en forme de Tablettes, jour par jour, & contient des anecdotes très-piquantes. On ajoute que ce n'est qu'une contrefaction de l'original, imprimé vraisemblablement en Angleterre, dans des tems plus critiques.

18 *Decembre* 1774. On a parlé de *la Poule au pot*, bon mot occasionné par le *Resurrexit* trouvé à la statue d'Henri IV. Il a donné lieu à une Epigramme qui n'est pas fine, mais énergique :

Grace au bon Roi qui regne en France,
Nous allons voir la poule au pot !
Cette poule, c'est la Finance,
Que plumera le bon Turgot.
Pour cuire cette chair maudite,
Il faut la grêve pour marmite,
Et l'abbé Terrai pour fagot.

19 *Décembre.* Les Spectacles ont recommencé à la cour sur le petit théâtre, le jeudi 15, lendemain du deuil quitté. Les Bals commencent chez la Reine aujourd'hui lundi 19, & auront lieu à pareil jour chaque semaine. L'uniforme est pour les Dames un Domino de taffetas blanc, garni de gaze. Les hommes doivent avoir un habit de velours bleu, une veste blanche, brodée en bleu.

20 *Décembre* 1774. On peut se rappeller certains *Dialogues* de l'abbé *Galliani*, *sur le Commerce des grains*, où il plaisantoit très-lestement les Economistes. Deux coryphées de ce parti lui vouloient répondre ; l'abbé *Beaudeau*, dont l'ouvrage fut arrêté à la seconde feuille d'impression, & l'abbé *Morellet*, dont l'ouvrage imprimé fut enfermé à la Bastille. Le Ministere favorisoit alors le premier ouvrage, composé par ses ordres, à ce que prétendent les adversaires de l'Italien, & pour la composition duquel ils veulent qu'il ait reçu cent Louis. Les principes du Gouvernement ayant changé, l'ouvrage de M. l'Abbé Morellet est sorti de la Bastille, & est aujourd'hui en vente.

21 *Décembre*. Mr. le Chevalier de Chatellux, auteur de *la Félicité publique*, de comédies jouées en société, & l'un des coryphées du parti Encyclopédique, briguoit fortement pour avoir la place vacante à l'Académie Françoise par la mort de M. Dupré de St. Maur ; mais ayant sçu que M. de Malesherbes se mettoit sur les rangs, il s'est desisté de ses prétentions, & tous les suffrages doivent se réunir sur ce Magistrat, non moins recommandable par l'éloquence de ses discours que par la fermeté de sa conduite. On attend avec impatience l'expiration des six semaines nécessaires avant de procéder à l'Election.

22 *Décembre*. Extrait d'une Lettre de Fer-

ncy, du 8 Décembre 1774..... M. de Voltaire est un homme si illustre que tout en est intéressant. Je vais donc entrer dans des détails qui paroîtroient minutieux en tout autre cas.. Sa vie ordinaire est de rester dans son lit jusqu'à midi. Il se leve & reçoit du monde jusqu'à deux heures, ou travaille. Il va se promener en carosse jusqu'à quatre, dans ses bois ou à la campagne, avec son Secrétaire, & presque toujours sans autre compagnie. Il ne dîne point, prend du caffé ou du chocolat. Il travaille jusqu'à huit, & se montre alors pour souper, quand sa santé le lui permet. On remarque depuis cet automne qu'elle est bien chancelante, qu'elle varie d'un jour à l'autre; qu'il est si foible à certains jours, qu'il est hors d'état de paroître, & que le lendemain on ne s'en apperçoit plus. Il est d'une gaîté charmante. J'ai visité & compté sa Bibliotheque: elle est de 6,210 volumes. Il y en a beaucoup de médiocres, surtout en fait d'histoire. Il n'y a pas 30 volumes de romans: mais presque tous ces livres sont précieux par les Notes dont M. de Voltaire les a chargés. Il a 150,000 Livres de rentes, dont une grande partie gagnée sur les Vaisseaux. La dépense de sa maison se monte à 40,000 Livres environ: on en met 20,000 Livres pour le gaspillage, les incidens, &c. Restent 90,000 Livres, qu'il amasse ou place. Il fait bâtir beaucoup de maisons, qu'il loue à deux & demi pour cent. Il com-

man-

mande une maison à son maçon, comme un autre commanderoit une paire de souliers à son cordonnier. Il a grande envie que Ferney devienne considérable : il secourt les habitans & leur fait tout le bien possible. En général, c'est lui qui se mêle de toute l'administration extérieure & intérieure de son bien. Madame Denis n'y a rien à voir & ne s'en mêle aucunement. J'ai visité l'église, & le tombeau de ce Philosophe, qui est dans le cimetierre attenant l'église, de pierre de taille & simple.

23 *Décembre* 1774. Extrait d'une autre Lettre de Ferney, du 10 Décembre... Nous avons reçu le procès-verbal du Lit de Justice. On a lu devant M. de Voltaire les Edits; il a tout admiré, & surtout celui concernant le rétablissement du Parlement de Paris, dont les articles lui ont paru très-propres à brider cette Compagnie. Il fait un grand éloge de M. le Comte de Maurepas. Quant à M. Turgot, il est payé pour cela; c'est son ancien ami & partisan. Il en a reçu ces jours-ci une Lettre de 4 pages, qui l'a comblé de joie. Mais ce qui l'a plus affecté encore, c'est une réponse qu'il a reçue de M. de Buffon, auquel il avoit écrit. Je suis bien aise de vous apprendre que ces deux grands hommes se sont réconciliés. On en fait l'honneur à Madame de Florian, mais la gloire en est dûe à M. Guénaut de Montbeliard.

Pour revenir aux détails intérieurs, vous se-

riez surpris comment le Sr. Vaniere, qui de postillon du Philosophe de Ferney est devenu son Secrétaire & son ami, peut suffire seul aux écritures immenses qu'il a.

Une des choses qui font le plus d'honneur à M. de Voltaire, c'est le soin qu'il prend de faire fleurir son village. Il y a établi une manufacture de montres, qu'il protege par son crédit & par son argent. En 1773 il est sorti de ce lieu 4,000 montres, faisant un commerce d'environ 400,000 Livres. Il y a 12 maîtres Horlogers. Il y a entr'autres un M. Delfin, beau-frere du fameux l'Epine, auteur d'une pendule curieuse qu'il a présentée au feu Roi, comme de lui, & qui est réellement l'ouvrage de l'autre.

P. S. M. de Voltaire a reçu ces jours-ci de Suisse un mouchoir, sur lequel est représentée l'histoire des Jésuites.

24 *Décembre* 1774. *L'Henri IV* de M. Du Rosoy, joué devant le Roi la semaine derniere, n'a pas reçu l'approbation de ce Monarque. Il a été scandalisé de la façon peu digne dont l'auteur fait figurer ce Prince en plusieurs endroits, & S. M. a déclaré que si les représentations n'en étoient pas aussi avancées, elle feroit arrêter ce drame lyrique.

Ces jours derniers un provincial dans le parterre, émerveillé de la piece, demandoit quel en étoit l'auteur? Quelqu'un lui répondit; „ c'est

„ Henri IV. — Oui, le héros de la piece :
„ mais l'auteur ? — Henri IV, vous dis-je".
Il ne put en tirer autre chose, & ce bon mot seul indique combien est nul le mérite du poëte.

25 *Décembre* 1774. Les Bals de la Reine ont recommencé le lundi 19. Jusqu'à présent il n'y avoit été admis que des femmes. S. M. ayant eu envie d'y admettre des Demoiselles, on a compulsé les registres pour savoir si cela seroit conforme à l'étiquette ; on en a trouvé des exemples, & en conséquence six Demoiselles ont eu entrée dans l'assemblée.

26 *Décembre. Lettre du Chancelier Maupeou à M. de Miroménil, Garde des Sceaux.* Ce pamphlet manuscrit est daté de Thuy, le 10 Octobre, terre qu'a nouvellement acquise le Chef de la Magistrature, & où il a choisi le domicile principal de son exil. C'est un des ouvrages les plus adroitement faits en sa faveur. On y a parfaitement pris la tournure de son génie & de son style. Il cherche à y prouver que tout ce qui se fait aujourd'hui, n'est que le résultat de ses dispositions éloignées, & que si l'autorité du Roi est consolidée, malgré le retour du Parlement, c'est à lui qu'est dû cet heureux accord. Il se disculpe sur les maux passagers qu'il a été obligé de faire, toujours inévitables dans les révolutions promptes & nécessaires. Il fait un portrait du feu Roi, malheu-

reusement trop ressemblant à celui qu'en tracera l'histoire. Il rend justice aux excellentes qualités du jeune Monarque. Il traite un peu lestement M. le Comte de Maurepas ; & rabaisse tant qu'il peut la gloire de M. de Miromenil, qu'il appelle plaisamment, & avec ce ton de familiarité qui lui est ordinaire, *son Vicaire.* On trouve beaucoup de finesse, de légéreté, de vérité, dans cet ouvrage, où les deux partis sont presqu'également mal traités. On ne doute pas qu'il ne soit imprimé incessamment, vu la multitude de copies & la curiosité générale du Public pour cette facétie intéressante & amusante.

26 *Décembre* 1774. On déplore le sort d'un jeune Peintre en miniature, qui touché des rigueurs de sa maîtresse s'est blessé à ses yeux & en est mort.

26 *Décembre.* M. la Grange de Checieux, Censeur Royal, vient de mourir. C'étoit un homme de Lettres très-obscur, remarquable seulement par sa bisarrerie de mettre en vers *l'Ecossaise* de M. de Voltaire & de la faire jouer aux Italiens.

26 *Décembre.* M. de Malesherbes ne s'est pas mis sur les rangs : c'est par une admiration extraordinaire des hautes qualités de ce Magistrat que l'Académie s'élevant au dessus des regles a arrêté de le recevoir, & de l'inviter à venir prendre place dans son sein.

27 *Décembre* 1774. On a parlé de la Chanson des *Revenans* de M. Collé. On parle d'une *Réponse* beaucoup mieux faite pour la partie technique, où il y a plus de causticité.

27 *Décembre*. M. Quesnay, Docteur en Médecine, mais plus connu par ses écrits sur les matieres d'agriculture & d'administration, le Chef de la Secte des Economistes, celui qu'ils appelloient par excellence le *Maître*, est mort, il y a quelque tems, & laisse une dignité à remplir, à laquelle ces Messieurs n'ont point encore nommé.

28 *Décembre*. On vient de faire un Vaudeville sur l'Air: *Chansons, chansons*, &c. On seroit d'abord tenté de le croire fabriqué par quelque financier enragé contre M. Turgot & qui voudroit donner une opinion défavorable de ses projets pour l'amélioration des revenus de l'Etat & le rétablissement du crédit public, en faisant regarder comme des contes tout ce qu'on dit de consolant à cet égard; mais comme il y a beaucoup de gaieté, au fait cette chanson est plus maligne que méchante.

29 *Décembre*. On a fait depuis peu l'expérience qu'on avoit proposé de commencer sur la Marne pour arrêter les glaces & les empêcher de parvenir jusques dans Paris, mais le seul effort de l'eau a fait briser une des poutres. On se propose de recommencer incessamment. Les Commissaires de l'Académie préposés à l'exa-

men de la machine, ont estimé que cet accident ne provenoit que parce qu'on avoit choisi des bois d'un trop foible échantillon.

30 *Décembre* 1774. On sait que plusieurs quartiers de Paris sont placés au dessus de souterreins formés par des Carrieres qui, malgré les précautions prises pour assurer le sol, menacent d'une ruine plus ou moins reculée tous les édifices bâtis dessus. Une excavation considérable, formée à la Barriere de la rue d'Enfer, par un éboulement subit ne peut que confirmer ces craintes. Heureusement elle s'est formée dans un lieu isolé; une seule maison voisine en a souffert. On est occupé à réparer ce désordre & à prendre les précautions que la prudence & l'art pourront fournir.

31 *Décembre*. Il paroît que M. Turgot, mécontent de la maniere dont Me. Linguet, toujours vif & ardent dans la dispute, a traité les Economistes & leur systême dans sa derniere Lettre à M. l'abbé Roubaud, a saisi ce prétexte pour l'empêcher d'écrire sur ces matieres, en paroissant improuver seulement ses invectives & ses calomnies.

L'AN MDCCLXXV.

1 *Janvier*. 1775. On attribue la parodie de la chanson des *Revenans* à l'aumônier de l'Ar-

chevêque de Paris. Elle n'est point aussi bien faite qu'on l'avoit dit, & n'est remarquable que par une méchanceté, pas toujours bien appliquée.

2 *Janvier* 1775. M. Imbert, jeune auteur distingué par le talent d'une poésie riche, harmonieuse & correcte, vient de s'essayer dans l'art dramatique. On doit jouer après-demain une petite piece de lui, intitulée : *Monsieur Pétau* ou *le Roi de la feve*, comédie en un acte & en vers libres, précédée d'un Prologue.

5 *Janvier*. Me. Joly, Avocat, auteur de la traduction des *Ouvrages de Marc-Aurèle*, vient de mourir.

6 *Janvier*. On a réitéré l'expérience de l'espece d'estacade flottante sur la Marne, déjà tentée une fois sans succès. Cette seconde fois, quoique le même accident arrivé d'abord n'ait pas eu lieu, on a reconnu aisément des inconvéniens encore plus grands à cette machine, imaginée par M. de Parcieux, que tous ceux occasionnés par les glaces ; & le rapport des Commissaires de l'Académie doit faire proscrire absolument une pareille invention.

7 *Janvier*. Voici la chanson dont on a parlé, qu'on croit avoir été faite au souper de quelque financier.

Air : *Chanson, chanson.*

Le digne Ministre de France,
Doué d'esprit, d'intelligence
Et de raison ;

En réformant notre Finance,
Répandra partout l'abondance.
Chanson, chanson.

Turgot, par son économie,
Fera pleuvoir sur la patrie
L'or à foison.
Il est assuré de son thême,
Et nous vivrons par son systême
Chanson, chanson.

Tout va prendre nouvelle forme;
On ne parle que de réforme
De mœurs, de ton:
Ce n'est plus le siecle des Belles;
On va déserter les ruelles.
Chanson, chanson.

Du luxe on va faire défense,
Et l'on va borner la dépense,
Nous promet-on.
Partout où regnoit la licence
Nous verrons regner l'abondance.
Chanson, chanson.

Quand du Sénat de mince allure,
On apprit la déconfiture;
Chacun dit, bon!
Les Revenans vont, sans épice,
Noblement rendre la justice.
Chanson, chanson.

[library stamp]

Vous, qui languissez sans paroître,
Et qui cherchez auprès du maître
Un bon patron,
Nommez seulement qui vous êtes
Et l'on va vous payer vos dettes.
Chanson, chanson.

8 *Janvier* 1775. La Secte des *Economistes*, trouvant les circonstances favorables pour sa propagation sous un Ministre qui fait gloire d'en être membre, vient de recommencer son Journal, sous le titre de *Nouvelles Ephémérides Economiques, ou Bibliotheque raisonnée de l'Histoire, de la Morale & de la Politique*. On annonce que M. l'abbé *Beaudeau* en sera le rédacteur, & que M. de *Saint Leu*, Colonel au service du Roi & de la République de Pologne, se charge de traduire ou analyser les Ecrits en langue étrangere.

On donne pour Essai un petit volume extraordinaire gratuitement. Il ne contient rien de bien neuf, de bien piquant. Il revient même sur des choses rebattues, telles que les *Maximes générales du Gouvernement économique d'un Royaume Agricole, de M. Quesnay*, publiées en 1768. On y lit, au surplus, avec plaisir, *le Discours Economique au Roi de Suede & à son Académie des Sciences, sur le bonheur des Peuples & les Loix fondamentales des Etats, par M. le Comte de Scheffer, Sénateur & Chan.*

celier des Ordres. Cet ouvrage, traduit par M. Baër, Sécrétaire & Aumônier de l'Ambassade Suédoise à Paris, est merveilleusement bien écrit, & porte, quant au fond, un grand intérêt avec lui.

9 *Janvier* 1775. Les Comédiens François ont joué le 6 de ce mois *Monsieur Pétau*, ou *le Roi de la fêve*, sous le titre nouveau de *Gâteau des Rois*. Le prologue, composé des acteurs ne jouant pas dans la Piece & se félicitant de n'y pas jouer, assez gai, assez bien écrit, & contenant d'avance une critique de l'ouvrage plus juste que l'auteur ne la présumoit faire, lui avoit concilié le public. Mais il n'y a pas eu moyen de rester dans ces mêmes sentimens. Qu'on s'imagine un souper de la rue St. Denis, non chez quelque gros marchand, trop civilisé aujourd'hui, mais chez quelque ouvrier renforcé: souper dont on seroit bien fâché d'être, & qu'on trouveroit fort ennuyeux, même en chambre. Qu'on le transporte sur le Théâtre, & l'on aura toute l'idée de la piece, qui, dans ce tems d'indulgence, n'a pourtant pu aller jusques à deux représentations. Quelques louanges pour le Roi, tant bien que mal amenées, soit dans le courant du dialogue, soit dans des couplets, auront fait illusion au poëte & aux comédiens sur la nullité du drame, ainsi qu'à la Police, sur une critique assez indécente de la vieillesse du feu Roi, & l'on est surpris qu'elle ait passé ces endroits.

10 *Janvier* 1775. On parle beaucoup de l'avanture singuliere arrivée à un Bal de la Reine. Deux Seigneurs ont trouvé à terre une Lettre qu'ils ont ouverte. Ils ont lu une déclaration très-amoureuse & très-emportée qu'une Dame faisoit a un Cavalier: elle finissoit par dire que ses sentimens étoient si vrais qu'elle ne craignoit point de les signer de son sang. Et en effet la signature étoit tracée en caracteres de cette liqueur. Ces étourdis ont lu la Lettre tout haut, en se réservant cependant la signature. Toutes les femmes du Bal ont été furieuses, parce qu'un tel soupçon peut tomber sur chacune d'elles.

11 *Janvier*. On a remis hier à l'Opéra l'*Iphigénie* du Chevalier Gluck. Le principal changement consiste dans le dénouement, plus analogue à ce genre de spectacle, par l'intervention même de Diane. Cette décoration est belle, produit un très-bon effet & l'action se termine à merveille, par l'embarquement des Grecs pour l'expédition qu'ils ont projettée.

Dans le second acte, il y a des danses caractérisées, où sont figurés les Jeux divers de la Grece; ce qui donne un appareil plus militaire à la fête, & plus d'expression à cette choréographie.

En général, l'*Iphigénie*, applaudie avec transport à quelques endroits sublimes, n'a pas produit cet excès d'enthousiasme continu, que

les Spectateurs avoient témoigné la premiere fois.

12 *Janvier* 1775. Le *Sr. de Belloy*, rechappé d'un premier état de langueur où il étoit tombé, il y a quelques années, se trouve aujourd'hui plus gravement attaqué : il est réduit à un point de pthysie qui ne lui permet pas d'aller loin.

13 *Janvier*. L'avanture du Bal de Versailles, arrivée lundi 2 Janvier, fait toujours beaucoup de bruit, sans qu'on puisse la tirer au clair. On assure que M. d'*Houbtot*, officier aux Gardes, le fils de la célebre Madame d'*Houbtot*, la *Minerve* de M. de *St. Lambert*, & tenant bureau de bel esprit, est l'auteur de l'indiscrétion, & est rayé de la liste des Seigneurs admis aux Bals de S. M.

14 *Janvier*. Hier la Reine est venue à l'Opéra, comme on l'avoit annoncé. S. M. n'y étoit que dans une espece d'incognito, puisqu'il n'y a point eu tout l'appareil qu'auroit exigé sa présence en grande loge. Elle s'est mise dans la loge des bâtimens, en face du théâtre, aux secondes. On lui a cependant rendu les honneurs indispensables, c'est-à-dire, que M. le Maréchal Duc de Brissac, comme Gouverneur de Paris, & M. le Maréchal Duc de Biron, comme Commandant la garde du Spectacle, se sont trouvés à la portiere du carosse de S. M. ainsi que les Directeurs. Ceux-ci

avoient des flambeaux, & ont précédé & éclairé la Reine jusqu'à sa loge. S. M. étoit accompagnée de *Madame*, de *Monsieur* & de M. le Comte d'*Artois*. En arrivant, S. M. a été reçue avec les plus vives & les plus sinceres acclamations de joie de la part du public. S. M. y a répondu par trois réverences. *Madame* l'a imitée: les deux Princesses se sont ouvertes; alors *Monsieur* est venu au milieu d'elles, a fait les trois siennes, & M. le Comte d'Artois ayant successivement pris sa place, a rempli le même cérémonial. On ne peut peindre à l'imagination la beauté d'un pareil coup d'œil. L'Opéra s'est exécuté avec la plus grande perfection. A la Scene 3e. du second Acte, il y a un chœur où le Sr. *Le Gros*, faisant le rôle d'*Achille*, dit: *chantez*, *célébrez votre Reine*, &c. Par une présence d'esprit qui lui fait honneur, il a envisagé S. M. en ce moment, & a dit: *chantons*, *célébrons notre Reine*, *&c.* Tous les yeux à l'instant se sont fixés sur S. M. & le Chœur fini on a repeté *Bis.* La Reine, émue de sensibilité à la vue de pareils transports, que *Monsieur* & M. le Comte d'Artois excitoient encore par leurs applaudissemens, n'a pu contenir sa reconnoissance, & l'on a vu des larmes de joie couler de ses yeux. Quand S. M. est sortie, l'allégresse du peuple n'a pas moins éclaté, & la foule a suivi la Princesse autant

qu'elle a pu avec les acclamations ordinaires de *vive la Reine*, &c.

15 *Janvier* 1775. Il paroît une *Epître en vers à M. Turgot*, où l'on décrit d'avance le bien que doit opérer ce Ministre. Les talens y sont exaltés au plus haut dégré. Il y a de très-beaux vers, & les louanges, quoique fortes, n'y paroissent point basses & serviles. L'ouvrage sembleroit d'un Vieillard. Il part de la plume de quelque partisan de la secte des Economistes.

17 *Janvier*. Les prêtres & les dévots cabalent sans relâche contre M. de Maurepas, contre M. de Miromenil, contre M. Turgot, qu'ils accusent d'irréligion. Le dernier surtout est le plus exposé à leur rage, sur les liaisons connues avec les coryphées du Matérialisme & de l'Athéisme. C'est ce qui a donné lieu à la facétie suivante.

Dialogue entre le Roi & M. de Maurepas.

LE ROI.

Mon Contrôleur Turgot, dites-moi, quel homme est-ce?

LE COMTE DE MAUREPAS.

Sire, il a l'esprit juste & le cœur citoyen;
Il respecte les loix, les mœurs.....

LE ROI.

C'est fort bien fait,
Mais jamais il n'entend la Messe!

LE COMTE DE MAUREPAS.

Sire, je n'en sais rien. On tient tant de discours!
L'Abbé Terrai, dit-on, l'entendoit tous les jours!

17 *Janvier* 1775. Extrait d'une Lettre de Ferney, du 6 Janvier 1775.... Rien de plus vrai que la réconciliation de M. de Voltaire avec M. de Buffon. C'est ce dernier qui a fait les avances par un billet qu'il remit le 22 Octobre à Madame de Florian, qui passoit par Montbar. J'ai lu cet écrit, où il fait une espece de réparation à M. de Voltaire de tout ce qu'il a pu écrire contre lui. Cette Dame l'envoya sur le champ à ce grand poëte, qui en a été, on ne peut pas plus, content, & qui a répondu au Philosophe son confrere par une Lettre très-touchante & très-honnête. Celui-ci a riposté par une autre, qui a cimenté la réunion de ces deux grands hommes. M. de Voltaire, enchanté, a fait présent à Madame de Florian d'une montre d'or à répétition, d'environ 60 Louis, pour la remercier de cette heureuse négociation. Le vrai est que c'est M. Guénaud, ami de M. de Buffon, qui a seul opéré ce rapatriement. Ce M. Guénaud est un très-habile homme, qui a beaucoup travaillé à l'Histoire Naturelle. Celle des Oiseaux, à l'exception du Discours, est entiérement de lui. Il a donné aussi beaucoup d'articles pour l'Encyclopédie, entre autres celui d'*Etendue*, &c.

Terney, dont vous me demandez des nouvelles, est un très-beau château, très solidement bâti. Il a des jardins & des terrasses magnifiques. Il n'y a pas de jour où M. de *Voltaire* ne mette *des enfans en nourrice*. C'est son terme, pour dire qu'il plante des arbres: il y préside lui-même. Il a une quantité prodigieuse de tableaux, de statues, de choses rares, qui doivent valoir un argent immense.

Le village est composé d'environ 80 maisons, toutes très-bien bâties. La plus vilaine en dehors vaut mieux & est plus belle que la plus superbe de nos villages des entours de Paris. Il y a environ 800 habitans, trois ou quatre maisons de bons bourgeois: les autres sont des horlogers, menuisiers, artisans de toute espece. Sur ces 80 maisons, il y en a au moins 60 à M. de Voltaire. Il est certainement le créateur & le pere de ce pays-là, il y fait des biens immenses.

17 *Janvier* 1775. M. le Prince de Tingri, Capitaine des Gardes, Seigneur austere, ami du feu Roi, avoit été indigné, lors de la représentation du *Gâteau des Rois*, des allusions injurieuses & sensibles que l'auteur s'étoit permises contre la mémoire de Louis XV, pour mieux faire contraster les louanges prodiguées au nouveau Roi. Il en a instruit Mesdames, & ces Princesses s'étant plaintes au Roi, S. M. a ordonné que l'auteur des couplets, l'actrice qui

les avoit chantés, & le censeur de la police fussent punis. En conséquence le Sr. Imbert est au Fort-l'Evêque pour trois mois; Mlle. Luzzi, comme la moins coupable, n'y a été que quelques heures, pour la forme; le Censeur (M. Crébillon) s'étant justifié, & ayant fait voir que l'auteur n'avoit tenu compte de ses radiations, n'a été suspendu que pour huit jours, au lieu de trois mois que portoit l'ordre de S. M.

On trouve que cette punition est mal-adroite, en ce qu'elle donne de la consistance à de mauvais couplets, qui devoient tomber d'eux-mêmes avec la piece, & que la circonstance va rendre précieux. Les amateurs les recherchent comme faisant anecdote, & vont les conserver dans leur porte-feuille.

18 *Janvier* 1775. *Lettre de M. Terrai, Ex-Contrôleur général, à M. Turgot, Ministre des Finances, pour servir de Supplément à la Correspondance entre le Sr. Sorhouet & M. de Maupeou.* Ce pamphlet est un tableau vrai & terrible de toutes les exactions, vexations, extorsions de ce Ministre, dont l'ame atroce est peinte avec les couleurs qui lui sont propres. On y fait intervenir un Sr. Destouches, son ame damnée, qu'on suppose l'Inventeur de nouvelles formules pour varier les impôts & les porter à leur comble. On voit que l'Ecrivain en effet a calqué son ouvrage sur *la Correspondance*, qu'il imite assez bien, mais dont le ton de plaisante-

rie, bon en quelques endroits, n'est pas soutenable, lorsqu'il s'agit de vouer à l'exécration publique l'auteur de tant d'horreurs & de calamités.

19 *Janvier* 1775. M. le Président de Malesherbes, déjà sûr des suffrages, a été élû membre de l'Académie le jeudi 12 de ce mois. On attend avec impatience le jour de sa réception, qui sera très-brillante. C'est M. l'Abbé de Radonvilliers, élu Directeur par le sort, qui est chargé de lui répondre, & la façon de penser bien différente de cet Ecclésiastique ne sera pas une des circonstances les moins piquantes de la cérémonie.

M. de Malesherbes a écrit à M. de Voltaire, pour avoir son suffrage. Celui-ci lui a répondu. Ces deux Lettres sont, dit-on, un chef-d'œuvre d'adresse pour s'épier, s'observer, ne pas se compromettre. La conduite connue du poëte dans les circonstances où l'Orateur Magistrat s'est couvert de gloire, étoit trop opposée pour que son suffrage soit bien sincere.

21 *Janvier*. Le Sr. *Taconet*, auteur de plus de 60 pieces, tant jouées aux Foires St. Germain & St. Laurent, qu'aux Boulevards, en Province, non représentées, imprimées ou manuscrites, vient de mourir au milieu de sa carriere, n'ayant pas 45 ans. Il avoit en outre le talent de jouer, & étoit l'ame du théâtre de Nicolet.

Tous les Boulevards sont en deuil de la perte de ce farceur inépuisable.

23 *Janvier 1775.* C'est lundi prochain qu'*Albert premier*, piece en trois actes & en vers, doit être joué à la comédie françoise. Il n'y a pas d'apparence que la Reine y vienne, puisque la piece, si elle réussit, doit être jouée à Versailles.

25 *Janvier.* Le Sr. Le Kain forme toujours un grand vuide à la Comédie Françoise pour les tragédies. Il a ce qu'on appelle une *Cauchoise*. C'est ainsi qu'on qualifie une maladie honteuse que cet acteur, très-crasseux, a gagné d'une fille venant du pays de Caux, qu'il trouva dans la rue un jour qu'il revenoit de jouer. Cette même maladie s'appelle à la Comédie Italienne une *Italienne*, du Sr. Julien, autre acteur de ce théâtre, qui en a infecté beaucoup de femmes.

26 *Janvier.* Le discours de Me. Martin de Marivaux, Avocat, prononcé à la rentrée du Châtelet, lorsqu'il y a plaidé la premiere cause, a fait tant de bruit que ses ennemis ont voulu le noircir auprès du Gouvernement, comme ayant *insulté à la mémoire du feu Roi.* Ses envieux, d'un autre côté, lui ont reproché son zele, comme déplacé, comme trop austere, puisqu'il avoit fait lui-même acte d'Avocat, pendant ce qu'il appelle *le sommeil des Loix.* Cet orateur, non moins vif que Me. Linguet, a cru devoir

se défendre de pareilles imputations. Il répand un *Supplément à son discours de rentrée du Châtelet*, où il explique sa conduite & défie ses détracteurs sur ces deux points. Il y rend de solemnelles actions de graces à M. de *Ste. Foy*, Ministre Plénipotentiaire de France à *Deux-Ponts*, dont les bienfaits l'ont soutenu dans sa détresse, & qui le traitoit moins comme son Sécrétaire que comme son ami. Ce petit écrit, aussi chaudement écrit que le premier, n'est pas moins intéressant, & doit donner une sorte de célébrité à ce jeune orateur, qui brûle de s'élancer dans la carriére.

28 *Janvier* 1775. Depuis que M. Du Belloy est dans l'état de langueur & de dépérissement dont on a parlé, son *Siege de Calais* a été joué devant le Roi. Sa tragédie ne pouvoit manquer de plaire à S. M. Sur ce qu'Elle s'est informée de l'auteur, on lui a représenté le regret qu'il avoit de ne pouvoir recueillir par lui-même les éloges de son maître: on a pris occasion de-là pour peindre sa situation misérable & mal à l'aise. Le Roi a en conséquence chargé le Duc de Duras de lui envoyer cinquante Louis, comme un témoignage de la satisfaction de S. M.

28 *Janvier*. Toute la cour a été en l'air pour le bal de la Reine, lundi dernier. S. M. ayant désiré qu'on y vînt en habit du costhume, suivi dans *la Partie de Chasse de Henri IV*, les Seigneurs se sont empressés de s'y mettre;

Monsieur, M. le Comte d'*Artois*, M. le Duc de *Chartres*, ils se sont trouvés 37 en pareils habillemens. Les femmes étoient en pareil nombre, habillées ainsi que *Marie de Médicis*. Comme cet appareil a fait beaucoup de bruit, & qu'on assuroit que désormais les courtisans seroient vêtus de cette maniere pour paroître devant leurs Majestés, le Roi a déclaré qu'il ne le souffriroit point; que cette mascarade étoit bonne pour le tems du carnaval, mais qu'au carême il vouloit que chacun se mît à l'ordinaire, & qu'il l'annonçoit hautement, pour rassurer le commerce allarmé d'une telle innovation.

28 *Janvier* 1775. Molé, tombé subitement malade, a empêché qu'*Albert premier* ne fût joué aujourd'hui.

28 *Janvier*. Tout le Conseil a été pour la cassation du jugement rendu en faveur du Comte de la Blache contre le Sr. de Beaumarchais, sauf M. Bastard, dont ce plaisant dit *qu'il est accoutumé à siffler les pieces avant que la toile soit levée*, pour exprimer la prévention & la partialité de ce Magistrat. Du reste, le Conseil a supprimé les expressions injurieuses des Mémoires réciproques des parties; & quant au dernier Mémoire de Beaumarchais, le Roi s'en est réservé le jugement. On le représente comme un libelle, parce qu'il n'est muni de la signature d'aucun Avocat aux Conseils; qu'il n'a pas été signifié à la partie; qu'au fond, il traite de

beaucoup de choses étrangeres à la question, & que l'auteur s'y permet des sorties très-peu respectueuses, très-indécentes contre le nouveau Tribunal qui l'a jugé.

30 *Janvier* 1775. M. Imbert est sorti de sa prison, & M. de Crébillon est relevé de sa suspension dans les fonctions de Censeur.

31 *Janvier*. Les Italiens donneront demain la premiere représentation de *la Fausse Magie*, comédie en deux actes & en vers, mêlée d'ariettes, dont les paroles sont de M. de Marmontel, la musique est du Sr Grétri : comme le poëte est un des coryphées de la Secte Encyclopédique, tous les Bureaux divers de Littérature auxquels il préside se sont empressés d'aller aujourd'hui à la répétition, qui a été très-brillante. On a trouvé l'ouvrage délicieux, quant à la musique ; on dit que c'est la meilleure qu'ait fait le compositeur, jusqu'à présent.

1 *Février*. Les Comédiens François ont la permission de représenter le *Barbier de Séville* du Sr. de Beaumarchais. Ils en ont commencé les répétitions. Cette comedie sera jouée vraisemblablement dans le carnaval. L'auteur l'a étendue de quatre actes en cinq.

2 *Février*. Le Sr. *Jacques Drotz*, jeune homme de 22 ans, du comté de Neufchâtel en Suisse, attire les curieux depuis quelques jours par plusieurs figures automates, dont une

principalement fait le désespoir de nos artistes. C'est une figure d'enfant de deux ans, assis sur un tabouret devant un pupitre & écrivant sur un papier. Cet enfant trempe sa plume, secoue l'encre, & écrit tout ce que le Spectateur lui dicte. Il place convenablement les lettres initiales ou majuscules, laisse l'intervalle d'usage entre les mots, passe d'une ligne à l'autre, avec le même ordre, & les yeux fixés sur son ouvrage durant qu'il écrit. Quand il a fini, il les porte sur un exemplaire à côté de lui, comme s'il regardoit ce qu'il auroit à copier.

Le fameux *Vaucanson* a assisté à ce spectacle; il a été étonné de l'exécution précise & rapide de cette machine, sans aucune communication apparente avec son auteur. Il n'a pu encore en pénétrer le mécanisme. L'étranger a offert de le lui développer; mais l'académicien s'y refuse, & se propose, sans doute, de résoudre par lui-même le problême.

3 *Février* 1775. *La Fausse Magie*, jouée mercredi par les Italiens, n'offre rien de merveilleux, quant au poëme. L'intrigue roule sur un vieillard crédule, qui ajoutant foi aux songes & aux devins se trouve la dupe de ses terreurs. On profite du blanc seing, que lui fait donner une prétendue Bohémienne, pour lui faire approuver le contrat de mariage de sa pupile, qu'il vouloit épouser, au lieu de la marier avec un jeune homme qu'elle aime. Tout le monde favorisant cette

union, concourt à la supercherie, & le tuteur est la fable générale. Rien de saillant dans le total de la piece, peu de gaieté & un dénouement trivial, comme on le voit, ne lui auroient pas procuré un grand succès, sans la musique où il y a des choses agréables & savantes. Le spectacle des enchantemens de la sorciere releve la fin & la rend plus piquante que le reste.

3 *Février* 1775. Les discussions entre les subalternes du Palais ne sont pas encore appaisées : c'est ce qui a donné lieu à la facétie suivante, toujours bonne seulement comme piece historique. Il faut savoir pour son intelligence que la *Bazoche* est un petit tribunal érigé en l'honneur des Clercs de Procureurs, où ils siegent & jugent certaines causes. Cette institution remonte à l'ancien tems & se ressent du génie romanesque d'alors, car il y a ce qu'on appelle *le Roi de la Bazoche*; il a son Chancelier, &c, il a une sorte de discipline sur sa troupe.

ORDONNANCE DE LA BAZOCHE.

Air : *Monsieur le Prevôt des Marchands.*

Nous Chancelier, Garde des Sceaux,
Ordonnons à tous les suppôts
Du Royaume de la *Bazoche*,
De faire en nos mains le serment
De vivre *Clercs* comme de roche,
Et fideles au Parlement.

A tous Clercs il est défendu
D'entrer chez les *Avocats du* :
Parce qu'étant d'expérience,
Que tel Maître, tel Compagnon ;
Ils apprendroient sous cette engeance
A devenir maîtres fripons.

Déclarons ne faire aucun cas
De ces trois Classes d'Avocats,
Que *Quatre mendians* on nomme,
Les *Vingt-huit* & les *Promoteurs*,
L'Avocat devant être un homme,
Bon, pur, fidele & plein d'honneur.

Permettons de faire imprimer,
De publier & d'afficher
Partout la présente Ordonnance :
Enjoignons à notre Greffier
D'en remettre, par déférence,
Un exemplaire au Bâtonnier.

4 *Février* 1775. *Haute-Messe, célébrée par l'Abbé Perchel, Conseiller-Clerc du ci-devant soi-disant Conseil Supérieur de Rouen.* Tel est le titre d'un Pamphlet, qu'on s'imagine aisément devoir être une folie méchante & non moins platte.

5 *Février.* Il paroît une nouvelle Brochure arrivée de Normandie sur les circonstances présentes. Elle a pour titre : *Oraison funebre de très-hauts & très-puissans Seigneurs, en leur vivant, les Gens tenant les Conseils Supérieurs de France, prononcée dans la grande salle de l'hôtel de ville de Caen, le lundi* 28 *Novembre*,

*1774, à l'occasion de l'enrégistrement de l'Edit portant le rétablissement des Parlemens. Par M. D***, Avocat en la même ville.*

Cette oraison funebre, qui sembleroit sur l'énoncé du titre être une facétie, est au contraire un ouvrage très-grave. Il est en forme de discours. L'Auteur a pris pour texte ces paroles de l'*In exitu: Os habent & non loquentur...... Manus habent & non palpabunt..... Non clamabant in gutture suo......* Il est divisé en deux parties. Dans la premiere, l'Orateur veut faire voir que l'exil des Parlemens n'a fait qu'ajouter à leur grandeur, en même tems qu'il les a rendus plus chers à la Nation. Dans la deuxieme il veut établir que l'heureux événement qui les restitue aux Loix & à l'Etat, est le plus sûr présage du regne auguste du jeune Monarque qui fixe tous les vœux de la France.

Trop d'adulation envers les Parlemens, que l'auteur assimile mal-à-propos au Sénat de l'ancienne Rome, gâte cet ouvrage, bien écrit d'ailleurs, & où l'on rencontre une sorte d'éloquence, mais dont le sujet n'étoit jamais susceptible d'être traité que comme une plaisanterie.

5 *Février* 1775. Le *Mémoire pour Me. Gerbier, ancien Avocat au Parlement*, précédé de cette Epigraphe: *Quod genus hoc hominum* ? est fort recherché & fait un bruit du diable. Il en a suspendu le débit, & il cherche même à en

retirer la petite quantité d'exemplaires qu'il en a distribuée. On ne sait encore au juste sur quoi porte cette prudence tardive, car il en restera nécessairement dans le public. On verra, par la comparaison, quels endroits auront déplu.

7 *Février* 1775. Il paroît que Me. Gerbier, en retirant le plus qu'il a pu des exemplaires de sa premiere Edition, a voulu supprimer quantité de passages trop forts contre son adversaire. Il dit à la fin du second Mémoire, que le respect dû au Prince auguste à qui sa justification doit être offerte, exige de lui la plus grande modération. Cependant toutes les suppressions faites dans la nouvelle Edition se trouvent dans la susdite premiere, mise sous les yeux du Prince, comme le dit l'Auteur du Libelle, le 6 Janvier, distribuée à tous les gens en place jusqu'au 16, & vendue publiquement au moins depuis le 16 jusqu'au 21.

C'est à celle-ci que Me. Linguet déclare qu'il répond dans ses *Observations sur un Imprimé ayant pour titre: Mémoire pour Me. Gerbier, ancien Avocat, avec cette Epigraphe: Quod genus hoc hominum?* On voit que ce fécond & bouillant adversaire n'a pas perdu de tems pour repliquer.

7 *Février*. Me. *Linguet*, dans sa nouvelle apologie, ou plutôt dans sa contre-diatribe, reproche à Me. *Gerbier* d'avoir fait de sa Défense un Libelle, c'est-à-dire une diffamation

calomnieuſe, publiée ſans néceſſité & ſans les formes introduites par la juſtice en pareil cas. Il attaque enſuite ſon adverſaire ſur ſa propre juſtification, & des ſept griefs en choiſit quatre pour les développer & répondre au défi que lui porte ſon ennemi. Ces quatre ſont, l'affaire du Marquis de *Brunoy*, dont Me. *Linguet* parle, parce qu'elle eſt publique; celle des freres *Michelin*, parce qu'il y a joué un rôle; celle du Comte de *Guines*, parce que Me. *Gerbier* l'y compromet: enfin ſes perſécutions envers lui, parce qu'elles lui ſont perſonnelles. Il faut convenir qu'on ne peut lire les Factums réciproques de ces deux adverſaires ſans les mépriſer ſouverainement, tant ils ont bien l'art de s'inculper réciproquement, & manquent de celui de convaincre ſur leur juſtification. Quant à la chaleur, à l'abondance, à l'énergie, Me. *Linguet* l'emporte conſtamment ſur Me. *Gerbier*, & ſait infiniment mieux attacher le Lecteur.

6 Février 1775. La nouvelle diatribe de Me. *Linguet* a pour titre: *Supplément aux Réflexions pour Me. Linguet, Avocat de la Comteſſe de Bethune.* C'eſt un écrit forcené, où cet Avocat oubliant abſolument toute pudeur, ſe déchaîne avec une fureur ſans égale, non-ſeulement contre ſes ennemis particuliers ou les repréſentans de l'Ordre qui ont jugé ſa radiation, mais encore contre l'Ordre entier, dont il récuſe d'avance le jugement, s'il ne lui eſt favora-

ble. Dans le compte qu'il rend des divers Comités où il a été d'abord jugé, il rapporte une Lettre de lui au Bâtonnier & une réponse de ce dernier, par laquelle Me. *Lambon* lui expose ses griefs. Il cite ensuite ceux qui lui ont été opposés dans l'assemblée du 26 Janvier, & motifs de sa radiation, qu'il trouve absolument différens & distincts des premiers. Il y joint un discours qu'il se proposoit de prononcer, & qu'on n'a pas voulu entendre, comme inutile au fond de l'affaire. Il discute ensuite les derniers griefs énoncés au nombre de huit. Il y répond tantôt avec ironie, tantôt avec rage, & toujours avec très-peu de logique. Il fait un paragraphe à part, intitulé: *Preuve que le but de toutes ces manœuvres est seulement de m'empêcher de plaider la cause de la Comtesse de Bethune.* Et l'on voit que son objet est de s'identifier ainsi avec sa cliente, & de faire croire qu'il n'est, à parler vrai, qu'un plastron sur lequel on porte les coups dirigés contre cette femme de qualité. Il termine par des *Idées, qui méritent d'être méditées*, dont le résultat seroit, suivant lui, la nécessité d'ôter à l'Ordre des Avocats la Police sur ses Membres, ou de la subordonner au Parlement, comme ayant exclusivement l'exercice de l'autorité. En général, ce Mémoire n'est qu'une déclamation, où l'Auteur paroît avoir totalement perdu la tête, où son imagination déréglée prodigue

ſans choix les figures les plus gigantesques, dont l'éloquence n'eſt que bouffiſſure, impudence, extravagance, abſurdité.

7 *Février* 1775. On annonce la réception de M. le Préſident *de Malesherbes* à l'Académie Françoiſe pour le jeudi 16 de ce mois, & c'eſt déjà un empreſſement prodigieux pour ſe ménager des billets, afin d'entrer à cette aſſemblée mémorable.

7 *Février*. *Albert Premier* a été joué avant-hier. Toute la Secte des *Economiſtes* s'y étoit rendue pour ſoutenir la piece, dont elle compte l'auteur parmi ſes partiſans. Ce Drame a paru très-médiocre, ſans invention, ſans action, ſans événemens, ſans reſſort. C'eſt le trait de bienfaiſance tout pur de l'Empereur, mis en ſcene. Dans le premier Acte, la veuve d'un Militaire, réduite à un état d'indigence, ainſi que ſa fille, comptant ſur les bontés d'un Seigneur, qui s'eſt chargé d'expoſer leur miſere à l'Empereur, apprend que toutes les démarches de leur Protecteur ont été infructueuſes. C'eſt un ſcélérat débauché, qui voudroit abuſer de la ſituation de la jeune perſonne, pour la ſéduire & la forcer à ſe livrer à ſa paſſion criminelle, qu'elle ne connoît point. Il excite ſous-main un créancier impitoyable à les tourmenter, & pour mieux avancer la perſécution, il achette la créance & ſe met à ſa place. Enſorte que cette mere reſpectable n'a de reſſource pour

se soustraire à l'emprisonnement dont elle est menacée, que de faire vendre le reste de ses effets, & même ses hardes, ainsi que celles de sa fille.

Dans le second Acte, cette jeune personne est rencontrée dans la nuit par l'Empereur déguisé. Il l'interroge; il apprend les motifs de sa douleur & de sa sortie nocturne; il la rassure, la console, lui donne sa bourse, lui dit que l'Empereur est plus humain qu'on ne l'a dépeint; qu'elle ait à se trouver à l'audience de S. M. le lendemain; qu'il a l'honneur d'en être connu, d'en approcher; qu'il plaidera la cause de sa mere, & que sûrement ce ne sera pas en vain. Il lui donne un diamant pour signe de reconnoissance, lorsqu'elle se présentera à lui.

Le quatrieme Acte est un tableau mesquin & croqué de l'audience de S. M. Impériale. La jeune personne & la mere s'y trouvent : l'Empereur se découvre pour être l'Etranger qui les a secourus; & le Seigneur, leur soutien prétendu, est démasqué comme un vil scélérat, il est chassé de la Cour. Cette famille est comblée des bienfaits du Monarque, qui approuve le mariage de la jeune personne avec son Amant.

Tout cela est accompagné, enrichi, chargé de grands traits de générosité; de la part de la mere, qui refuse les secours d'un Etranger, quand sa fille lui apprend ce qui s'est passé; de la part d'un artisan chez lequel elles se sont refugiées,

& qui les alimente aux dépens de sa propre subsistance; de la part de la mère encore, qui, dénuée des ressources qu'elle espéroit, déclare à sa fille qu'il faut renoncer à ses espérances d'épouser le jeune Officier qui l'aime, ne point abuser de sa passion pour lui faire faire une sottise où elle pourroit l'entraîner; de la part de celui-ci, décidé à subir avec elles tous les revers du sort, & à soulager leur infortune avec son foible patrimoine.

Telle est l'esquisse d'*Albert Premier*, assez mal accueilli hier; mais l'Auteur, accoutumé aux premiers dégoûts du public, n'en est point effrayé.

7 *Février* 1775. Compliment du Prieur des Bénédictins de l'Abbaye de *St. Mélaine* à Rennes, à M. de la Chalotais, rappellé à ses fonctions.

„ Monsieur: Poursuivi par l'envie, attaqué par la calomnie, vous avez lassé vos ennemis par votre constance, vous les avez vaincus par votre vertu. Le feu Roi qui, même en cédant aux efforts de la cabale, admiroit vos talens, respectoit vos vertus, regrettoit vos services, auroit enfin écouté la voix de la justice & le cri de son cœur. Une mort prématurée ne lui a pas permis d'effacer une tache qui ternissoit sa gloire. Notre jeune Monarque paye la dette de son prédécesseur. Il ne vous justifie pas, votre apologie étant écrite dans tous les cœurs,

mais

mais il venge la surprise faite à la religion de son ayeul; & en vous rendant aux vœux de la Nation, il annonce à l'Europe entiere qui s'est tant intéressée à vos malheurs, que son regne sera le fléau de l'injustice, le triomphe de l'innocence & l'époque de la félicité publique".

Le même Orateur, à M. de Caradeuc.

„ Monsieur: Formé à l'école de l'adversité, vous avez reçu de votre illustre pere de grands exemples & de grandes leçons. Rendu à nos vœux & rappellé à vos fonctions, vous éclairez vos ennemis par votre sagesse, comme vous les avez déconcertés par votre fermeté; & votre générosité leur apprendra que l'héroïsme, le triomphe de la vertu, c'est d'oublier les injures & de les venger par des bienfaits".

On juge par la tournure de ces complimens qu'ils n'ont point été imprimés. C'est ce qui les a empêchés de se répandre avec la même facilité que les autres, depuis surtout que celui de M. le Chapellier, Bâtonnier des Avocats de Rennes, adressé à Mrs. les Procureurs généraux, lors de leur retour, a paru trop violent à M. le Duc de Penthievre, qui conserve une vénération profonde pour la mémoire de Louis XV.

7 Février 1775. Hier, *Albert Premier* a paru reprendre quelque vigueur, au moyen du secours de M. de Trudaine, qui a envoyé tous les *Ponts & Chaussées* pour le soutenir. Pour

entendre ce quolibet, il faut savoir que cet Intendant des Finances a eu anciennement Madame *le Blanc*, la femme du poëte, pour maîtresse; qu'il conserve encore une tendre affection pour elle, & qu'ayant le Département des Ponts & Chaussées, il a fait distribuer une multitude de billets aux jeunes gens de cette école, avec des instructions sur la maniere d'applaudir & de demander l'auteur à la fin.

D'ailleurs, toute la cabale des *Economistes* a été aussi sur pied pour prôner ce drame dans les sociétés, à raison de quelques maximes de la Secte, de quelques apophtegmes que l'Ecrivain a mis dans la bouche de l'Empereur. En général, toute cette morale sur la félicité des peuples, sur le bonheur des Souverains, est si usée, si rebattue dans leurs ouvrages, qu'elle ne peut plus faire d'effet qu'elle ne soit présentée avec beaucoup d'art, & c'est ce qui manque à M. le Blanc. Il a cru que des éloges, tant bien que mal amenés, de l'Empereur, de l'Impératrice Reine, du Roi, de la Reine, &c. devoient tout faire passer. Il s'est trompé, car pour faire aller cette nouveauté, les Comédiens sont déjà obligés de la placer en second & de la faire précéder de quelque Tragédie ou autre grande piece.

8 *Février* 1775. *Théorie du paradoxe.* Tel est le titre d'un ouvrage fort couru, de M. l'Abbé Morellet. Ce Docteur Economiste a

principalement en vue de tourner en ridicule dans ce pamphlet Me. Linguet, un des grands adversaires de la Secte, & l'on ne peut s'empêcher de convenir qu'il y réussit complettement. Il est à présumer que cet orateur sera plus sensible à une pareille facétie qu'à l'Arrêt du Parlement qui ordonne sa radiation.

8 *Février* 1775. On écrit de Rennes qu'on y avoit joué une seule fois un drame, intitulé *Le couronnement d'un Roi*; drame dans lequel on avoit cru trouver des allusions injurieuses à la mémoire de Louis XV; ce qui avoit obligé M. le Duc de Penthievre de s'opposer à la seconde représentation de la piece.

8 *Février*. Un Amateur, nommé M. le Chevalier de Berainville, a fait un dessin, dont la composition est relative au retour du Parlement, & l'a présenté à M. d'Aligre, Premier Président de cette Compagnie, qui l'a accueilli avec beaucoup d'honnêteté, mais n'a pas mis dans cette reception tout l'enthousiasme qu'exigeoit la circonstance.

9 *Février*. M. le Prince de Soubise a fait voir à la Reine le méchanicien nouveau qui étonne tout Paris. Cet artiste instruit deux jours d'avance de l'honneur qu'il devoit avoir, a disposé si bien son automate qui dessine, qu'il l'a mis en état de faire le portrait du Roi & de la Reine; ce qui a émerveillé tous les Spectateurs, qui n'etoient point dans le secret.

10 *Février* 1775. Il vient d'arriver de Ferney un petit volume de productions de M. de Voltaire, où l'on trouve du nouveau : 1°. une Epitre dédicatoire à M. d'Alembert, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, Membre de l'Académie des Sciences, &c. par l'Editeur de la tragédie de *Dom Pedre.*

2°. Discours historique & critique sur la tragédie de *Dom Pedre.*

3°. *Dom Pedre*, tragédie en cinq Actes.

4°. *Eloge de la raison*, prononcé dans une Académie de Province, par M. de *Chambon.* 1774.

11 *Février.* M. de *Voltaire* usant des divers travestissemens dont il se fait un jeu depuis longtems, suppose que la Tragédie de *Dom Pedre* est d'un jeune Auteur de ses amis, qui rend en la personne de M. *d'Alembert*, hommage à toute l'Académie dont il est Secrétaire. Il passe rapidement en revue le plus grand nombre des Membres de cette Compagnie, & leur présente à tous une dose d'encens, quelquefois un peu forte pour des têtes moins philosophiques. Il a saisi cette occasion pour rendre hommage à M. *de Buffon*, qu'il place le premier dans cette espece de Panthéon Littéraire dressé à la hâte. C'est une confirmation de la réunion déjà connue de ces deux grands hommes. Le panégyriste n'oublie pas dans sa nomenclature M. de *Malesherbes*, le nouveau Récipiendaire, qu'il

voudroit bien faire revenir des impressions défavorables qu'a ce Magistrat à son sujet pour son adulation basse envers le Chancelier. Il loue même d'avance les Candidats qu'il prévoit devoir siéger incessamment dans le fauteuil, tels que M. le Chevalier de *Châtellux*, M. le Marquis de *Condorcet*, M. *de la Harpe*, &c.

Dans le discours préliminaire de la Tragédie, l'auteur s'excuse d'avoir traité un sujet déjà mis au Théâtre par le grand maître, M. *Du Belloy*. Mais la modestie de cet Ecrivain, qui n'a pas jugé à propos de faire imprimer son *Pierre le Cruel*, autorise le jeune homme à paroître sur la scene. On sent tout ce qu'a d'amer ce persiflage pour un poëte dont la piece a été si cruellement sifflée. Le surplus est un bavardage historique, un mélange de philosophie & de déclamation, dont l'assortiment disparate déplaît & fatigue.

Quant à la Tragédie, elle est assez simple dans sa marche; ce qui est un grand mérite, mais foible de caracteres & de coloris. On sent parfaitement la main octogénaire qui a composé cet ouvrage.

L'Eloge de la Raison est un Roman allégorique extrêmement ingénieux. On sait que son auteur a toujours singuliérement réussi dans ce genre. Il fait voyager cette Intelligence, avec la *Vérité*, sa fille, & par des allusions soutenues trace à grands traits le tableau des extravagan-

ces des siecles barbares. Il s'étend un peu plus sur le notre. Il fait parcourir aux Déesses les différens Royaumes qui partagent l'Europe. Elles commencent par l'Italie: elles sont très étonnées de se trouver bien accueillies & fêtées à Rome. Après avoir loué dans l'Epitre dédicatoire de sa tragédie les gens de Lettres dont il recherche le suffrage, il encense ici les divers Souverains dont il ménage les faveurs. Il les trouve tous occupés a faire le bien, à pratiquer la justice & à rendre les peuples heureux. Il termine par la France, où la *Raison* juge qu'elle doit fixer principalement son empire. Puisse un si beau songe se réaliser!

12 *Février* 1775. L'ouverture de la foire St. Germain a donné l'idée surannée d'une méchanceté sur les Laïs du siecle, qu'on passe en revue comme animaux rares. On sent combien cette plaisanterie pourroit être vive & piquante entre les mains d'un homme d'esprit qui auroit du sel & de la gaieté.

12 *Février*. M. l'Archiduc a été hier à la Comédie Italienne. On a mis sur l'affiche: *On donnera aujourd'hui*, par ordre, *La fausse magie*, &c.

12 *Février*. La piece jouée à Rennes au commencement du mois, a pour titre, *Le Couronnement d'un Roi*. C'est un acte en prose, mêlé de musique & de chant. C'est une allégorie des plus fines. Tous les Vices qui entourent

le trône y sont personnifiés. On y voit le *Luxe*, le *Despotisme*, la *Volupté*, la *Flatterie*. On y reconnoît en bien & en mal différens Ministres passés & présens, qui rendent la scene plus intéressante. Il y a beaucoup de spectacle, & ce divertissement pourroit s'arranger en Opéra de la plus grande pompe. On l'attribue à un Avocat de Rennes. Il en a passé ici, furtivement, quelques exemplaires imprimés; car M. le Duc de Penthievre est trop circonspect pour laisser librement débiter sous ses yeux une satyre aussi forte du regne précédent.

13 *Février*. L'Archiduc *Maximilien* a été hier à la Comédie Françoise, où l'on a donné, par ordre, *le Misantrope*.

16 *Fevrier*. M. de Châteaubrun vient de mourir. On peut apprécier son âge par sa premiere tragédie de *Mahomet Second*, représentée en 1714 avec peu de succès. Quarante ans après, c'est-à-dire en 1754, il donna la seconde intitulée: *Les Troyennes*, qui eut plus de faveur, ainsi que *Philoctete*, joué l'année suivante. Ces deux pieces, jointes à la protection de la maison d'Orléans, lui valurent l'entrée à l'Académie Françoise. Mais sa réputation prodigieusement montée tout-à-coup, s'est évanouïe de même. Sa quatrieme tragédie d'*Astianax* n'eut aucun succès, & il meurt aujourd'hui presqu'ignoré. Ses ouvrages, dans la simplicité, dans le bon genre de l'antique, pouvoient exci-

ter une grande sensation dans le moment, mais devoient déplaire bientôt à un goût qui se dépravoit de plus en plus. Il s'étoit retiré depuis quelques années à Picpus, où il a terminé sa carriere.

19 *Février* 1775. *Supplément au Rapport fait le*. 13 *Septembre* 1765, *dans l'assemblée du Clergé, par M. de Brienne, Archevêque de Toulouse, contre M. de Beautteville, Evêque d'Alais*. Tel est le titre d'une brochure de 120 pages, qui porte la date du 15 Juin 1774, & qui ne paroît que depuis peu, parce que les Actes du Clergé n'ont paru que de l'année derniere. On sait aujourd'hui que cet Ecrit, ainsi que la *Lettre prétendue de l'Archevêque d'Utrecht*, dont il a été rendu compte, sont faits aux Blancs-Manteaux par de savans Bénédictins, & que M. le Duc d'Aiguillon & l'Archevêque de Lyon sont les promoteurs de cet ouvrage, en haine ou jalousie de M. de Brienne, qui est encore plus maltraité dans cette derniere brochure, où même les auteurs se permettent des grossiéretés bien contraires à leur ancienne modération. Elle est très recherchée, à cause de ce Prélat, qui est actuellement dans son Diocese, où il se fait adorer par le bien qu'il y fait & les secours qu'il y donne aux malheureux paysans affligés de la perte de leurs bestiaux qu'enleve la maladie épizootique répandue sur eux.

21 *Février*. Me. Linguet ne pouvant en ce

moment donner l'essor à sa plume inépuisable, & cependant toujours curieux d'entretenir la fermentation élevée à son occasion dans le public, jusqu'à ce qu'une occasion plus favorable lui permette de la reprendre, revient sur le passé, & a fait imprimer son *plaidoyer* prononcé par lui-même en la Grand'Chambre les 7 & 11 Janvier dernier.

Il dit dans une Note préliminaire, que des raisons particulieres l'ont déterminé à supprimer l'espece d'Avertissement qui étoit contenu dans les 20 premieres pages de cet Imprimé, qui ne commence que par la 23; que c'étoit un objet absolument separé de son plaidoyer; qu'on n'a pas cru devoir le confondre. Il est plus probable que quelque nouvel écart de ce fougueux Orateur aura été cause de la suppression annoncée.

Dans son début il demande comme Cicéron, où est son crime, où sont ses accusateurs, où sont leurs preuves? Il cherche à capter ses juges par une peinture injurieuse, odieuse, avilissante du Tribunal intermédiaire, par l'éloge pompeux des Magistrats qui reprennent leurs places. Il s'excuse d'avoir comparu devant le dernier, sur la nécessité de défendre l'innocence.

Dans la premiere partie il rend compte des préliminaires du Jugement rendu contre lui le 11 Février 1774.

La seconde est divisée en deux paragraphes.

1°. Irrégularité du jugement du 11 Février 1774;
2°. Injustice de ce Jugement.

Il discute, dans la troisieme, la Délibération prise contre lui le 22 Décembre 1774, par une assemblée de 22 Avocats.

Ce plaidoyer, travaillé plus à loisir & plus limé que les derniers écrits de Me. Linguet, contient une foule de beautés oratoires, de grands mouvemens de l'éloquence. Il est plein de vigueur & de noblesse; le style en est pur & châtié, sans rien perdre de sa chaleur & de sa force. Mais on ne peut dissimuler que la partie du raisonnement est tout-à-fait défectueuse; que la façon de prouver consiste uniquement à nier les imputations qui lui seroient défavorables, à avancer sur son seul témoignage, & avec beaucoup d'impudence, les faits qu'il produit pour sa justification.

22 *Février* 1775. *Le Couronnement d'un Roi, Essai allégorique en un acte & en prose, suivi d'un Vaudeville, par un Avocat au Parlement de Bretagne*, (M. Goyer) avec cette Epigraphe: *Redeunt Saturnia Regna.* Et au bas: *Au Temple de Mémoire.*

Tel est le titre de l'ouvrage déja annoncé, mais qui mérite un plus long détail; & par son importance, & par la sensation qu'il a faite, & par la rareté dont il est.

L'Avertissement est en deux vers que voici:

Ai-je tort de céder au zele qui m'entraîne?
Henri Quatre & Titus ont paru sur la scene!

C'est le samedi 28 Janvier 1775, que ce Drame Lyrique a été représenté sur le théâtre de Rennes.

Les Acteurs sont *le Roi*, *la Reine*, *Henri le Grand*, *Princes du Sang*, *Ministres*, *Magistrats connus*, *Suite de la Reine*, *Personnages allégoriques & pantomimes*, *le Peuple*.

Le théâtre, à l'ouverture, représente une salle magnifiquement décorée. On y voit une couronne placée sur une table couverte d'un tapis de velours bleu-céleste, parsemé de fleur-de-lis d'or.

Les personnages de la Scene premiere sont *le Roi*, *la Flatterie*, *Fantôme sans nom*, *Fausse Gloire*, *Volupté*, *Despotisme*, *Personnages pantomimes & allégoriques*.

Le Roi fixant la Couronne, remarque qu'elle n'est accordée encore qu'à sa naissance; qu'il ne l'a point méritée. Il entend des cris de *Vive le Roi*; & ces acclamations ne font qu'exciter davantage sa sensibilité sur l'importance de ses devoirs, sur l'excellence de son peuple & sur le changement qu'il doit craindre s'il ne remplit l'espoir qu'on conçoit déjà de son regne. Il témoigne sa reconnoissance à ses sujets, son desir de les rendre heureux, & prévoit d'avance que la bonté doit être éclairée & guidée par la justice.

Le Luxe, premier personnage allégorique, représenté sous un Colosse richement vêtu, attire les regards du Roi : il est placé à côté d'un trône d'or, relevé par tout ce qu'il y a de plus éclatant, mais dont les degrés sont formés d'un groupe de malheureux, couverts de haillons, qui lancent vers le trône des regards où se peint le désespoir. Il montre le trône au Monarque & semble l'inviter à y monter. S. M. est éblouïe d'un tel éclat ; elle approche, & voit le spectacle effroyable caché sous tant d'opulence. Le Fantôme lui présente des *Edits bursaux*. Le Prince les déchire & gémit sur les impôts dont son peuple est déjà accablé, qu'il voudroit supprimer.

La Flatterie, second Acteur, se présente sous la forme d'un personnage qui dans l'attitude la plus humble montre au Prince la place qu'on lui destine dans l'Olympe.

Le jeune Prince se moque d'abord du pygmée, de sa basse adulation ; puis il s'indigne, prend le flatteur, lui fait faire une pirouette : il se trouve derriere ce fantôme, un malheureux, le placet à la main, que le courtisan avoit écarté & caché jusques-là.

Le Fantôme sans nom, troisieme personnage, affublé de vêtemens noirs, tient de la main droite un glaive, & de l'autre distribue à un groupe d'aveugles de petites balances de bois, dans lesquelles se trouve un morceau de pain. Aux

pieds du Fantôme sont jettées les vraies Balances de la Justice, à côté du Code. Il s'avance pour présenter le glaive au Roi, & marche sur le Code qui est à ses pieds. Le Roi releve le Code, & frémit de voir les Loix ainsi foulées. Il frappe sur le poignet du Fantôme & lui fait tomber le glaive des mains, pour remettre ce dépôt sacré en des mains plus fideles. Il regarde le groupe d'aveugles, il leur distribue le pain & brise les balances ; en déclarant qu'il ne veut point se servir d'aveugles ; mais qu'il les plaint & les nourrit.

La Fausse Gloire, quatrieme personnage, sous la forme de la Victoire, tient dans une main une couronne de laurier, montre des sceptres & des couronnes enchaînés à ses pieds. Le Monarque est peu touché de cet éclat mensonger : il s'annonce pour ne vouloir combattre qu'en défendant la patrie, & en se dévouant pour elle, mais il renonce à l'ambition injuste des conquérans.

La Volupté, cinquieme personnage, paroît sous les traits les plus séduisans, conduite par un vieil esclave couronné de myrthes. Elle tient dans ses mains des chaînes couvertes de fleurs. Le jeune Prince, d'abord ému de tant d'attraits, a cependant quelque doute sur son conducteur dont il soupçonne les fonctions ténébreuses ; il se rassure en remarquant les charmes ingénus de la Déesse ; il reçoit la guir-

ſande qu'elle lui offre, puis la rejette en voyant que ce ſont des chaînes ; il les jette au col de l'Esclave de la volupté, qui eſt à genoux, & l'enchaîne, en ordonnant qu'il ſoit éloigné de ſes yeux.

Le Deſpotiſme eſt le ſixieme & dernier perſonnage. C'eſt un homme cuiraſſé de bronze, le casque en tête, un ſceptre de fer à la main. Il montre au Roi un trône de fer, fort élevé, mais ſi étroit vers ſa baſe, qu'à peine peut-il ſe ſoutenir. Les pieds de ce Trône ſont de bois, un groupe de malheureux les ronge pour le renverſer. Le Roi, en touchant ce trône le fait chanceler; il jette les yeux ſur le groupe & frémit d'un tel ſpectacle. Le Fantôme ſe retire de lui-même, & reconnoît l'averſion que le Prince a pour lui.

La ſcene finit par un coup de tonnerre. Les trônes ſe briſent & les perſonnages disparoiſſent.

A cette décoration ſuccede l'entrée du Temple de Mémoire. A la porte ſe voit *le Tems*, armé de ſa faulx; on l'en ſuppoſe le portier.

La ſeconde ſcene ſe paſſe entre le Roi & Henri le Grand. Ce dernier félicite les François d'avoir un Roi, & ſon ſucceſſeur, d'avoir déjà dompté tous les monſtres dont il avoit trouvé ſon trône inveſti. Son petit-fils rapporte ſon courage à ſon deſir de reſſembler à un pareil modele, dont il ſe ſent bien éloigné.

Henri lui prédit qu'il surpassera son ayeul : il découvre dans le jeune Monarque un cœur aussi bon que le sien, & moins foible ; ce qui amene un éloge de la Reine. Henri termine ce dialogue par présenter au Roi la couronne qui étoit sur la table. Il l'accepte, en lui demandant ses conseils : il le prie de l'aider à trouver un Sully. Henri lui déclare qu'il connoîtra bientôt ceux qui doivent approcher du trône. Le Temple de Mémoire s'ouvre ; Henri y retourne : il se referme. La décoration change par un nouveau coup de tonnerre. Le théâtre représente un Palais. Dans le fond doit être un trône, avec tous les ornemens de la Royauté.

Scene troisieme : *Le Roi*, *Princes du Sang*. Le Roi les invite à s'approcher, à servir de rempart à son trône contre le mensonge & l'adulation. Il ordonne au Duc de Penthievre & à la Princesse de Lamballe d'aller en Bretagne, pour consoler la Province & réparer ses malheurs.

Scene derniere. *Le Roi*, *la Reine*, *Princes du Sang*, *Suite de la Reine*, *Ministres* & *Magistrats connus*. *Le Peuple*.

Le Roi se félicite d'avoir pour Ministres des amis de son peuple. Il fait approcher les Magistrats. A l'un, qu'il regarde comme le généreux défenseur des Loix, il confie les premieres fonctions de la Magistrature ; il lui or-

donne de rendre un nouvel éclat à cet Ordre de l'Etat qu'on vouloit avilir.

A l'autre, accablé sous les ans & les infirmités, S. M. donne une palme, qu'un homme du peuple lui présente, comme un monument de son triomphe.

Il invite tout ce cortege à le suivre & à se mêler à celui de la Reine, composé des Vertus.

Le Roi donne la main à la Reine. Ils montent ensemble sur le Trône. La Reine dit au Roi, que le bonheur du peuple est son seul ouvrage, & que celui de son auguste Epoux la regarde & sera le sien.

Le peuple crie, *Vive le Roi!* Le Roi crie, *Vive mon peuple!*

Vaudeville qui termine, sur l'air de celui qui finit le Déserteur.

Le premier Magistrat, au Peuple.

Oublions jusqu'à la trace
D'un malheur peu fait pour nous,
Eprouvés par la disgrace,
Notre sort en est plus doux.

Le Peuple.

Oublions jusqu'à la trace &c.

Un Huissier, en robe.

Louis, par sa bienfaisance,
Nous offre un second Henri,
Et dans son Conseil, la France
Retrouve plus d'un Sulli.

Sous

Sous lui regne la justice;
Le Sénat nous est rendu.
De par le Roi, que le vice
Fasse place à la vertu.

Le Peuple.

Oublions, &c.

Un Berger.

De notre Roi, ma Bergere,
Sais-tu ce qu'on dit ici?

La Bergere.

Dans lui nous avons un pere,
J'ai pensé dire, un ami!

Ensemble.

Nous reverrons au village
Les jeux, les ris, les amours.
Lise } c'est après l'orage
Colin }
Qu'on sent le prix des beaux jours.

Le Peuple.

Oublions, &c.

Un Breton.

Chalotais, par sa présence,
Va finir tous nos malheurs:
Il paroît, & l'innocence
N'a plus de persécuteur.
Pour les amis de la gloire

Eſt-il un inſtant plus doux?
Quel heureux jour! ſa victoire
Eſt un triomphe pour tous.

Le ſecond Magiſtrat.

Oublions jusqu'à la trace, &c.

Le Peuple.

Oublions, &c.

Un autre Breton.

Que Penthievre & la Princeſſe
Jouiſſent de leurs ſuccès:
Citoyens, notre allégreſſe
Eſt le fruit de leurs bienfaits.
Mais, trop heureux que nous ſommes,
Nous comblons auſſi leurs vœux!
Amis, le bonheur des hommes,
Doit faire celui des Dieux.

Le Peuple.

Oublions juſqu'à la trace
D'un malheur peu fait pour nous,
Eprouvés par la disgrace,
Notre ſort en eſt plus doux!
Vive le Roi! Vive le Roi!
Vive à jamais, vive le Roi!

Ce qui a fait ſupprimer cet ouvrage, c'eſt l'exclamation d'Henri IV, ouvrant la ſcene, & s'écriant: *Vive Dieu, les François ont donc un Roi.*

Du reste, M. l'Abbé *Terrai* est parfaitement désigné sous le personnage allégorique intitulé le *Luxe*. On reconnoît dans la *Flatterie*, à ne pas s'y méprendre, M. de *Maupeou*. Le *Despotisme* désigne sensiblement M. le Duc d'*Aiguillon*. Le vieil esclave qui amene *la Volupté*, peint à merveille le Duc de *Richelieu*. Enfin le *Phantôme sans nom* est le *Nouveau Tribunal*, à ne pouvoir s'y méprendre. C'est ce qui rend le spectacle, très-beau en lui-même, encore plus piquant.

23 *Février* 1775. *Le Barbier de Seville*, tant annoncé, n'a pas répondu à l'attente du public, dont la foule a pensé produire des événemens sinistres par le peu d'ordre qui regne aujourd'hui, soit pour la distribution des billets, soit pour l'entrée du spectacle. Cette piece, que l'auteur prolixe a allongée en cinq actes, au lieu de la réduire à trois, n'est, quant à l'intrigue, qu'un tissu mal ourdi de tours usés au théâtre pour attraper les maris ou les tuteurs jaloux. Les caracteres, sans aucune énergie, point assez prononcés, sont quelquefois contradictoires. Les actes, extrêmement longs, sont chargés de scenes oisives que l'auteur a imaginées pour produire de la gaieté & qui n'y jettent que de l'ennui. Le comique de situation est ainsi totalement manqué, & celui du dialogue n'est qu'un remplissage de trivialités, de turlupinades, de calembourgs, de jeux de mots

bas & même obscenes : en un mot, c'est une parade fatiguante, une farce insipide, indigne du théâtre François. Le premier acte seul, assez bien disposé, a reçu de vrais applaudissemens, & les méritoit. Dans tous les autres, le dégoût n'a fait que croître & parvenir à son comble. L'auteur a soutenu cette chûte avec son impudence ordinaire. Il espere bien s'en relever & monter aux nues, dimanche, où elle doit être jouée pour la seconde fois.

24 *Février* 1775. Le Sr. Du Belloy étant toujours dans un état de langueur qui exige beaucoup de secours pécuniaires, & cet Auteur n'étant pas riche, les Comédiens, par une générosité louable, se disposent à donner demain le *Siege de Calais*, & d'en faire tourner les honoraires à son profit.

25 *Février*. Le Sr. de Beaumarchais ne se tient pas pour battu Il a fait afficher son *Barbier de Seville*, pour demain 26, en quatre actes seulement. Il prétend que c'est par complaisance pour les Comédiens, enchantés de cette comédie & la trouvant trop courte, qu'il l'a allongée.

26 *Février*. M. le Marquis de Villette & Mlle. Raucoux, par la ressemblance de leurs goûts, s'étoient rapprochés & vivoient ensemble depuis quelque tems, composant un genre mixte de leurs plaisirs. Le premier, par inconstance, ou par mécontentement, ou par une

pente invincible à son ancien péché, a écrit une Lettre de rupture à l'autre. Celle-ci lui a envoyé en réponse un petit ballai, avec ces deux vers de Voltaire, si connus sur l'amour :

Qui que tu sois, voici ton maître ;
Il le fut, il l'est, ou doit l'être !

Ce qui fait aujourd'hui l'anecdote des coulisses, & couvre de ridicule le Marquis susdit.

27 *Février* 1775. Des caisses d'orangers jettées au rebut par vetusté, à *Meudon*, ont passé au propriétaire du four bannal du village, qui a cru pouvoir s'en servir pour faire chauffer son four. Beaucoup de paysans sont morts dans des douleurs excessives. A force de recherches & d'examen, les médecins appellés, pour examiner le fait, ont reconnu que ces malheureux étoient empoisonnés. On a remonté à la source, & il a été constaté que le verd-de-gris entrant dans la composition de la peinture des caisses en question, calciné par le feu, avoit laissé un sédiment, dont les fournées de pain avoient été imprégnées, un peu plus, un peu moins ; ce qui occasionna les ravages déplorables qui avoient excité l'attention de la Faculté. Pareil malheur arrivé, il y a vingt ans, à Montrouge, est une nouvelle preuve du danger d'un pareil emploi.

28. *Février*. M. le Chevalier de Berainville, amateur des arts, & distingué par ses sentimens patriotiques, a imaginé & exécuté lui-même

le dessin d'un Médaillon allégorique, pour célébrer le retour du Parlement, dont on a déjà fait l'annonce. La ville de Paris y est désignée sous l'emblême d'un Vaisseau, faisant les armes de cette Capitale. Après avoir été longtems battu de la tempête, il arrive au port de la Félicité. On voit sur le rivage une multitude de peuple qui, par ses danses, témoigne sa joie. Le ciel est éclairé par un Soleil de justice, qui semble fixer son cours sur ces lieux dans les douze signes du zodiaque qui l'y entourent, figurant les douze Parlemens de France. En haut est le Roi, avec les attributs de Jupiter: à sa gauche est la Sagesse, représentée par une Pallas qui l'inspire. On voit à sa droite une autre femme, désignant la Justice, à laquelle il remet son glaive. Au bas on lit; *ad reditum Senatûs*, 12 Novembre 1774. Au haut: ex *Justitiâ Felicitas*, & sur l'Exergue: *Ex felicitate Gloria*. Le tout est terminé par des vers, qu'il faut moins considérer comme un morceau de poésie, que comme une explication de l'estampe. Les voici:

Le retour du Parlement.

Lutece, sur les flots d'une mer orageuse,
Aborde enfin au port de la Félicité:
Par des jeux innocens, une troupe joyeuse
Annonce de ces lieux la pure volupté;
Le Soleil de justice, en sa nouvelle Aurore,
Fixe sur ce climat ses douze stations,
Et découvre au François, près du Dieu qu'il adore,
La sagesse & la loi guidant ses actions.

1 *Mars* 1775. *Le Barbier de Seville*, au moyen de la ressource usitée des auteurs, a été aux nues les dimanche & mardi-gras. *Les Battoirs*, comme les appelle le Sr. Caron lui-même dans sa piece, l'ont parfaitement bien servi. Il y désigne sous cette qualification burlesque, cette valétaille des spectacles, qui gagne ainsi ses billets de parterre par des applaudissemens mendiés & des battemens de mains perpétuels. Il a réduit sa piece en 4 actes, ce qui la rend moins longue, moins ennuyeuse, & ce qui a fait dire qu'il se mettoit en quatre pour plaire au public. On a dit encore mieux qu'il auroit plutôt dû mettre ses quatre Actes en pieces, jeu de mots qui en indiquant le respect qu'il auroit dû avoir pour la décision du public, désigne le principal défaut de son ouvrage, où il n'y a ni suite ni cohérence entre les différens actes.

2 *Mars*. Le premier Médaillon, présenté au Roi, à Marly, le 29 Juillet dernier, représente la France venant pleurer au pied du trône la perte de son Roi Bien-aimé. Louis XVI court au devant d'elle, lui tendant les bras pour la consoler. M. le Comte de Maurepas, désigné sous la figure de Minerve, est derriere le Monarque & l'inspire. Une Gloire, qui environne & fait briller la Couronne, annonce les suites heureuses des conseils du Ministre. La félicité du regne futur est exprimée sous l'emblême d'u-

ne Corne d'abondance, qui semble s'épancher du trône sans interruption. Les Arts approchent à l'envi de leur Souverain & lui consacrent leurs travaux. La Peinture est occupée à le peindre. La Poésie, dans son enthousiasme, implore Apollon pour le chanter. La Géographie mesure sur le Globe l'étendue de son heureux empire. L'Immortalité, d'un vol rapide, vient le couronner. Au bas de l'Estampe allégorique est: *Ludovicus XVI suscipit Imperium* 1774. Et sur l'Exergue : *sufficit omnibus.*

Dans le second médaillon, en l'honneur de la Reine, cette jeune Majesté est figurée par l'Aurore, annonce d'un jour pur & serein, emblême du regne futur de son auguste Epoux. Le Tems, appuyé sur une urne, en fait couler un fleuve d'or. Au milieu flotte la France, représentée par un Globe fleur-de-lisé, sur lequel l'Aurore répand des roses.

Son Altesse Royale, *Madame*, à la tête des Graces, ses sœurs, Madame la Comtesse d'Artois & Madame Clotilde, présente à la Reine une couronne de fleurs. Cette Souveraine, les regardant avec tendresse, leur montre le Soleil qui va la suivre, comme le principe de la gloire qu'elle partage.

Madame Elisabeth, sous la figure de l'Ingénuité, fait remarquer ce fleuve d'or à Madame la Comtesse d'Artois, qui la tient par la main & lui montre le Soleil, précédé de l'Aurore,

vraies

vraies sources de l'abondance.] On lit, au bas: *Ma. ANTa. spes Francorum*, 1774. Et sur l'Exergue: *Ex binis una salus.*

Il y a trop d'esprit, trop d'emphase & trop d'adulation dans ces monumens, dont les premieres qualités doivent être la vérité & la simplicité. L'auteur a joint aux médaillons deux pieces de vers trop longues, trop fades, & souvent trop peu poëtiques.

2 *Mars* 1775. M. Du Rosoy, par ses protecteurs, a fait lever les obstacles qui s'opposoient à sa nouvelle piece d'*Henri IV*, dont le titre est le *Siege de Paris*. On a vaincu la repugnance du Roi, & ce nouveau Drame Lyrique est à l'Etude. La musique est aussi du Sr. Martini. Les comédiens en ont la plus grande espérance.

3 *Mars*. On sait combien Madame Clotilde, dont le mariage est déclaré avec le Prince de Piemont, est épaisse & volumineuse: on sait encore combien elle à d'excellentes qualités, & même d'esprit, cachés sous cette enveloppe grossiere; c'est ce qui a donné lieu au quatrain suivant, où cette Princesse est encore désignée sous le titre de *Madame*, qu'elle portoit avant la mort du Roi.

Le bon Savoyard, qui réclame
Le prix de son double présent,
En échange reçoit Madame;
C'est le payer bien grassement!

4 *Mars* 1775. Un Curé de Gascogne, qui plus févere que les gens de fa robe, malgré le tempéramment fougueux dont il étoit tourmenté, avoit gardé la plus exacte continence, a été atteint d'une maladie terrible; dont il paroît n'avoir été guéri que par une indulgence nécessaire pour la nature. Revenu à lui, il en a décrit les fymptômes extraordinaires dans un Mémoire qu'il a adreffé à M. de Buffon. Ce manufcrit, remarquable par les détails & par une imagination prodigieufe, eft regardé comme très-authentique pour le récit. Mille témoins peuvent dépofer de ces faits récens arrivés fous leurs yeux, & l'Académicien compte faire ufage de cet écrit fingulier, pour prouver l'abfurdité du vœu de la chafteté & fes dangers.

5 *Mars*. On a fait beaucoup de critiques du projet de finances du Sr. Richard. Il les comprend toutes dans une *Replique générale pour le préfent & l'avenir, aux Obfervations faites & à faire fur fon plan d'impofition économique*. Il faut avouer qu'il n'eft pas heureux à la répartie, & que la plupart de fes réponfes à des objections très-fenfées font pitoyables.

6 *Mars*. Extrait d'une Lettre de Ferney, du 25 Février...... Ne foyez pas furpris fi M. de Voltaire n'écrit point en faveur de fon ami, le Maréchal de Richelieu: il commence à fe laffer d'être ainfi le Dom Quichotte des gens de la cour, qui ne font que des ingrats enfuite. Vous

vous rappellez tout ce qu'il a dit, écrit & fait pour le Comte de Morangiès. Savez-vous comment il en a été récompensé? Peut-être 15 jours après le jugement, cet accusé lui a écrit un petit bout de lettre, où il lui demandoit excuse de ne lui avoir pas plutôt annoncé le gain de son procès, en rejettant cet oubli sur la multitude de ses affaires, & en remerciant très-légérement M. de Voltaire de la part qu'il y avoit prise. La sensibilité du Philosophe a été fortement émue d'une pareille froideur.

7 *Mars* 1775. *Théorie du Libelle, ou l'art de calomnier avec fruit. Dialogue philosophique pour servir de Supplément à la Théorie du Paradoxe.* Tel est le titre de la Réponse de Me. Linguet à l'abbé Morellet. Il y introduit ce dernier avec un certain M. P. . . . ., qu'il suppose avoir été chargé de travailler à faire des Extraits des ouvrages du premier pour le deshonorer & le tourner en ridicule. Il se trouve, au contraire, que M. P. . . . ., en les lisant, a été enchanté & n'a pu se résoudre à trahir sa conscience. Il finit en témoignant son indignation au Docteur économiste, & il le congédie.

7 *Mars*. M. le Contrôleur général a chargé, par ordre du Roi, M. M. d'Alembert, l'abbé Bossut & le Marquis de Condorcet, tous trois membres de l'Académie des Sciences, de s'occuper de recherches théoriques & expérimentales, relatives aux canaux de navigation pour

l'avantage du Commerce ; & ces Meſſieurs prétendent, en ſe chargeant de ce travail, avoir mis pour condition qu'ils ne recevroient point d'appointemens ; ce qui ne s'accorde pas avec les 6,000 Livres qu'on leur attribuoit dans le public.

8 *Mars* 1775. Le Sr. Du Belloy vient de mourir enfin, & laiſſe une nouvelle place vacante à l'Académie. Cet auteur, dont le *Siege de Calais* doit faire à jamais époque au théâtre, a joui d'une réputation prématurée que la poſtérité ne lui conſervera pas. Tout ſon mérite eſt d'avoir donné l'exemple de mettre ſur la ſcene des ſujets pris dans notre hiſtoire, quoiqu'il n'ait pas même, à le bien prendre, cet honneur auſſi entiérement qu'il l'a prétendu. Mais la barbarie de ſon ſtyle eſt un obſtacle invincible pour que ſa piece puiſſe jamais être lue, ainſi que toutes les autres qu'il a compoſées depuis. On aſſure que le Sr. Beaujon, s'érigeant depuis quelque tems en Mecene des Gens de Lettres, inſtruit de la détreſſe de celui-ci, lui ayant offert des ſecours, en a reçu une Epitre où il lui demande pour toute grace de vouloir bien faire faire ſon buſte, pour être placé à la Comédie Françoiſe entre ceux de Corneille & de Racine, lorſque la nouvelle Salle ſera finie. On doit croire qu'il étoit abſolument en délire quand il a écrit cette lette.

9 *Mars*. *Mémoire adreſſé au Roi par les*

Proteſtans de Guyenne, le 3 du mois dernier, *pour ſupplier S. M. de leur accorder la liberté de conſcience.* Tel eſt le titre d'un imprimé, où ces ſujets infortunés employent tous les moyens que l'humanité leur ſuggere pour toucher notre auguſte Monarque, afin d'obtenir cette grace, que la nature ſollicite pour eux & que la politique ſuggere, pour contenir dans le ſein du royaume des ſujets fideles, & en rappeller ceux que l'erreur des tems a ſi cruellement proscrits. Ils apportent des certificats des lieux où ils habitent, par lesquels la Nobleſſe du pays rend juſtice à leurs vertus patriotiques, & les regarde comme dignes des bontés du Roi. Ils ont envoyé copie de ce Mémoire à tous les Princes, & les ſupplient de leur accorder leur protection auprès de S. M.

10 *Mars* 1775. Il y a eu hier une courſe de chevaux exécutée à la plaine des Sablons, par divers Seigneurs de la Cour, où la Reine & la famille Royale ont aſſiſté.

10. *Mars*. On parle beaucoup de la complaiſance de M. le Duc d'Orléans pour Madame de Monteſſon. Il la pouſſe au point de jouer la comédie chez elle à Paris; ce qu'on critique fort: il rempliſſoit derniérement un rôle dans le *Déſerteur*.

11 *Mars*. La courſe de chevaux, exécutée avant-hier à la plaine des Sablons, conſiſtoit en un certain eſpace de terrein à parcourir plus ou

moins promptement. Pluſieurs Seigneurs de ſa cour avoient fourni des courſiers, ſur leſquels ils avoient aſſis des paris conſidérables. Ils étoient montés par des palfreniers accoutumés à ces ſortes d'exercices. Outre la famille Royale, on comptoit du nombre des Princes du Sang, M. le Duc de Chartres & M. le Duc de Bourbon. Il y avoit une eſtrade élevée pour placer S. M. & ſa cour. Le cheval de M. le Duc de Lauzun a eu l'avantage.

11 *Mars* 1775. Malgré tous les ſoins pris dans le Béarn, dans la Baſſe Navarre & autres Provinces adjacentes, pour arrêter la contagion de la maladie des bêtes à cornes, les plus habiles gens de l'école vétérinaire y ont échoué. Elle n'a fini que par la dévaſtation générale des beſtiaux. On y eſt dans le plus grand embarras pour travailler la terre & faire le labourage.

12 *Mars. La Théorie du Libelle* n'étoit pas faite pour réjouir les Economiſtes. Ils ſe ſont fortement remués à l'occaſion de cet ouvrage, & ont profité du crédit où ils ſont actuellement pour le faire arrêter. Malgré le peu de tems qu'il a été mis en vente, on aſſure qu'il s'en eſt débité plus de 4,000 exemplaires: tant le Pariſien a une merveilleuſe avidité pour la méchanceté!

13 *Mars.* On doit donner, pour la capitation des acteurs, l'Opéra d'*Orphée & Euridice*, du Chevalier *Gluck*.

13 *Mars* 1775. On reçoit d'Allemagne de petites feuilles imprimées, ayant pour titre : *Correspondance littéraire secrete*. Elles sont par Numéros. Il paroît qu'il s'en distribue ainsi une chaque semaine. On peut juger de-là combien les Etrangers sont avides de tout ce qui vient de Paris, car elles sont datées de cette Capitale, & ne portent pas, à beaucoup près, avec elles, l'intérêt & le piquant dont elles seroient susceptibles. On voit que l'auteur n'apporte ni diligence ni choix dans la collection de ses matériaux; que ses jugemens sont fort hasardés, ses anecdotes peu sûres & son style peu noble, traînant & diffus. On juge que c'est une invention de cette année, qui pourra se perfectionner entre les mains d'un Correspondant de goût & répandu.

14 *Mars*. M. Gresset vient d'obtenir des Lettres de Noblesse. En voici le préambule.

. . . . „ Les avantages que les Sciences, „ les Belles Lettres & les Arts procurent à notre Royaume, nous invitent à ne négliger aucun des moyens qui peuvent contribuer à „ leur maintien & à leurs progrès. Les titres „ d'honneur répandus avec discernement sur „ ceux qui les cultivent, nous paroissent l'encouragement le plus flatteur que nous puissions „ leur donner. Parmi ceux de nos sujets qui „ se sont livrés à l'étude des Belles-Lettres, „ notre cher & bien amé, *Jean-Baptiste-Louis*

„ *Greffet*, s'y eſt diſtingué par des ouvrages qui
„ lui ont acquis une célébrité, d'autant mieux
„ méritée, que la religion & la décence, tou-
„ jours reſpectées dans ſes écrits, n'y ont ja-
„ mais reçu la moindre atteinte. Sa réputation
„ a depuis longtems engagé l'Académie Fran-
„ çoiſe à le recevoir au nombre de ſes membres,
„ & nous l'avons vu, avec ſatisfaction, nous
„ offrir, en qualité de Directeur, les homma-
„ ges de cette Académie, la premiere fois que
„ nous avons bien voulu l'admettre à nous les
„ préſenter, à l'occaſion de notre avénement à
„ la Couronne. Nous ſavons d'ailleurs qu'il eſt
„ iſſu d'une famille honnête, de notre ville d'A-
„ miens; que ſon ayeul & ſon pere y ont rem-
„ pli différentes Charges municipales, & qu'ils
„ y ont toujours, ainſi que le Sr. Greſſet lui-
„ même, vécu de maniere honorable, qui, en
„ rapprochant de la Nobleſſe, eſt un dégré pour
„ y monter......".

14 *Mars* 1775. Les Comédiens François ſe propoſoient de faire l'anniverſaire de Moliere, en donnant le 17 du mois dernier une repréſentation de *la Centénaire*: mais des conſidérations particulieres qui influent beaucoup ſur les délibérations du tripot & en arrêtent les meilleurs effets, ont empêché que la cérémonie n'ait eu lieu.

15 *Mars*. Les Comédiens François avoient affiché pour aujourd'hui, *Tancrede*, *par ordre*;

cette tragédie a été donnée pour M. le Comte d'Artois, qui est venu à ce Spectacle, in fiocchi.

16 *Mars* 1775. L'Acte dont le Sr. *Le Gros* a refait la musique avec le Sr. *Desormieri*, est absolument réprouvé du public. Il faut se rappeller qu'il est intitulé: *Hylas & Eglé*; qu'il est tiré d'un Ballet de M. *Le Franc de Pompignan*, intitulé: *Le triomphe de l'harmonie*. Cette musique est maigre, froide & sans caractere. Une Dlle. *Mollet*, Eleve du Sr. *Le Gros*, y joue pour la premiere fois avec une sorte de talent. Elle a la voix agréable, quoique foible, & sa figure mutine a de l'expression & peut convenir à certains rôles qui n'exigeront pas une sorte de noblesse.

17 *Mars*. Quoique le cheval du Duc de Lauzun, triomphant à la derniere course de chevaux, soit mort des suites de sa victoire, les amateurs & concurrens ne sont point découragés: il doit y avoir incessamment de nouveaux paris.

18 *Mars*. Le Sr. Le Kain, quitte de sa Cauchoise, c'est-à-dire de la maladie honteuse qui l'avoit fait s'absenter de la scene, a reparu, il y a quelque tems, dans la tragédie de *Gaston & Bayard*. Il a paru plus admirable que jamais, & est décidé le plus grand acteur qui ait encore existé.

19 *Mars*. On commence à débiter, très-fur-

tivenient, une brochure dont le titre eſt piquant. Il porte, *Remarques hiſtoriques & Anecdotes ſur le Château de la Baſtille.* On y a joint un plan. On préſume qu'elle a été compoſée par quelqu'un des malheureux priſonniers, détenus ſur la fin du regne de Louis XV, relativement aux troubles excités dans l'Etat par la révolution derniere.

20 *Mars* 1775. Les comédiens Italiens donnent aujourd'hui la premiere repréſentation d'une piece nouvelle, intitulée : *les Femmes vengées*, en proſe & en un acte, mêlée d'ariettes. Les paroles ſont du grand faiſeur Sédaine, la muſique du Sr. Philidor.

21 *Mars.* Le Coliſée, ce monument monſtrueux de la folie pariſienne, eſt l'objet, depuis ſa naiſſance, de diverſes conteſtations entre les propriétaires & les créanciers, & même entre les créanciers ſeuls qui ne ſont pas d'accord. Ceux-ci ſont au nombre de 260. Une partie voudroit qu'on détruiſît cet Edifice : l'autre voudroit le conſerver. La premiere ſoutient que le produit ſera toujours au deſſous de la dépenſe : la ſeconde aſſure qu'il y a eu du bénéfice, même en 1771 & 1772, tems auquel les cabaliſtes vouloient faire manquer tout ; qu'en 1773, malgré le trouble & les diſſenſions fomentés dans la Compagnie, ce bénéfice a été de plus de 33,000 Livres, par les ſoins du Directeur ; & qu'en 1774, malgré les deux mois perdus

par les circonstances de la mort de Louis XV, il a monté à plus de 42,000 Livres, & qu'il y en aura un plus considérable chaque année, par la diminution graduelle qu'il fait de la dépense. C'est une contestation à décider par M. Le Noir, comme Lieutenant général de Police, établi juge en cette partie, & c'est l'objet d'une requête énorme de Me. Oudet, Avocat, au nom des Syndics des créanciers du Colisée, unis par le traité du 26 Décembre 1773, à présent au nombre de 227, contre les soi-disant propriétaires, le 28 Juin 1769, des terreins réunis aux Champs Elysées par le Roi, dès le 14 Juillet 1767, & dont le Roi a cédé une partie au Colisée, le 26 Juin 1769, & contre ceux des prétendus créanciers qui n'ont point signé le traité du 26 Décembre 1773.

22 *Mars* 1775. M. Thomas avoit prononcé, le jour de la séance publique de l'Académie Françoise à la Fête de Saint Louis, un *Eloge de Marc-Aurèle*, qui avoit été extrêmement applaudi, autant à cause de son mérite intrinseque que de la satyre sensible qu'il contenoit du regne d'alors. M. le Chancelier, instruit par M. Séguier, fort lié avec lui dans ce tems-là, de la sensation qu'avoit produite l'ouvrage, s'opposa constamment à l'impression. Il comprit trop combien les maximes philosophiques, les grandes vérités, les principes d'équité répandus dans cet Eloge, contrarieroient les principes

despotiques qu'il alloit établir, & mettre en pratique dans la révolution qu'il méditoit. Rien ne s'opposant plus à la publicité de l'Eloge en question, il paroît, & répond à la haute opinion qu'on en avoit conçue: c'est, sans contredit, le meilleur ouvrage de l'Académicien.

23 *Mars* 1775. La brochure intitulée : *Remarques historiques & Anecdotes sur le Château de la Bastille*, suivant l'Avertissement, a été composée comme pour servir d'instruction très utile, dans le tems où elle devoit paroître, aux citoyens patriotes que leur zele pourroit y conduire. Le plan & les détails qui concernent le régime, la police, les assauts que les prisonniers ont à souffrir dans ce château; les questions, les surprises, les violences auxquelles ils sont exposés, sont extrêmement exacts & curieux. La partie des anecdotes n'est pas aussi intéressante, & contient peu de choses nouvelles ou ignorées. Il est à présumer que l'auteur a beaucoup puisé dans *l'Inquisition Françoise* ou *Histoire de la Bastille* de M. de Renneville, ouvrage en deux volumes, imprimés en 1715, & qui n'est pas commun.

23 *Mars*. Les Comédiens François, très-mécontens du Livre de M. Mercier, dont on a parlé, non-seulement sont peu disposés à jouer son Drame lu, jugé & reçu le 8 Août 1773, après neuf mois de sollicitations, mais lui ont refusé la lecture d'un autre, pour lequel il étoit

inſcrit dès le 22 Décembre 1773, & qu'il exigeoit définitivement par une Lettre du 4 Mars, avec invitation par la même Lettre, de l'inſcrire pour une troiſieme piece. Voici la réponſe des hiſtrions.

Monſieur,

Votre Lettre, datée du 4 Mars, & adreſſée à M. M. les Comediens François ordinaires du Roi, a été lue hier à leur aſſemblée. Voici l'avis qui a réuni le plus grand nombre de voix, & qu'elle m'a chargé de vous communiquer.

Qu'il court dans le monde un libelle intitulé, *de l'Art Dramatique*; que ce libelle attaque directement la comédie Françoiſe; que M. Mercier n'a point déſavoué cet ouvrage injurieux, & que la Comédie ne *peut avoir rien de commun* avec un auteur qui a cherché à la couvrir de ridicule & d'infamie; qu'elle mériteroit les odieuſes imputations de M. Mercier, ſi elle avoit la foibleſſe de *joindre jamais ſes intérêts à ceux de cet* Auteur, & qu'enfin *elle ne peut ſe charger d'aucun de ſes ouvrages, ni les recevoir, ni même les entendre*, qu'il ne ſoit juſtifié du libelle que tout le monde lui attribue, qu'il ſe vante lui-même d'avoir fait, & que le déſaveu ne ſoit auſſi notoire que l'injure a été publique."

Cette Lettre, datée du 7 Mars, & expédiée comme conforme à l'original, par le Sr. de la Porte, Secrétaire de la Comédie Françoiſe, bleſ-

ſe, comme de raiſon, M. Mercier ; & il en va réſulter un procès intéreſſant pour tous les auteurs Dramatiques & pour la Littérature entiere.

24 *Mars* 1775. Dans la plupart de nos villes de Commerce il s'eſt établi une feuille hebdomadaire, connue ſous le nom de *Petites Affiches*. Son but principal eſt de favoriſer la circulation des affaires & des achats par une publicité plus rapide & plus étendue. Mais la diſette des matériaux, ou le deſir de rendre cette feuille plus intéreſſante, engage ſouvent les Rédacteurs à y inſérer des Nouvelles Littéraires. C'eſt ainſi que tout récemment dans les petites affiches de Rheims, on y a mis un quatrain, attribué à M. de Guibert, & adreſſé par lui à M. de Voltaire, ancien quatrain que tout le monde connoît, où l'auteur compare le Seigneur de Ferney à Dieu, qu'on boit & qu'on mange dans l'Euchariſtie ſans le voir, parce qu'il avoit été parfaitement bien reçu au château, & en étoit cependant parti ſans pouvoir admirer face à face M. de Voltaire. M. l'Archevêque de Rheims n'a pas trouvé cette plaiſanterie bonne ; il en a porté ſes plaintes au Roi, comme d'une impiété, & l'on dit la feuille ſupprimée & l'Auteur puni.

24 *Mars*. Il paroît un Mémoire à conſulter & Conſultation pour le Sr. Mercier, contre la troupe des comédiens François ordinaires du

Roi. Il est très-bien fait, très-bien écrit, & la Consultation, en date du 20 Mars, autorise le plaignant à se pourvoir par devers les Magistrats. Elle est signée de Me. Henrion de Pansey, Avocat célebre, & auteur de l'*Eloge de Mathieu Molé*, prononcé à la premiere assemblée de l'Ordre dans la Bibliotheque des Avocats, lors de la rentrée du Parlement: Eloge dont M. le Chancelier n'avoit jamais voulu permettre l'impression.

24 *Mars* 1775. La piece des *femmes vengées*, n'est autre chose que le Conte des *Remois* de *la Fontaine*. Le premier jour, cette piece fort graveleuse amusa beaucoup les hommes, tandis que les femmes ne savoient quelle contenance faire. Il a fallu supprimer quelque chose pour la seconde représentation, mais le fond étant lui-même très-délicat à traiter, il n'est pas possible de le changer. Au surplus, M. Sédaine n'a fait que suivre presque le cannevas d'une semblable facétie donnée chez Nicolet. Quant à la musique, à quelques Ariettes près, on ne la trouve pas digne du sujet.

24 *Mars*. M. le Comte d'Artois est venu hier *in fiocchi* à la Comédie Italienne. On a donné *l'Amoureux de quinze ans* & le *Turban enchanté*. La maladie des principales actrices a empêché que la premiere piece ne fût jouée comme elle le mérite, & comme la circonstance l'exigeoit encore plus.

25 *Mars* 1775. La plaisanterie qui court les cercles, sous le titre *d'Animaux rares de la foire*, porte principalement sur les Dlles. *Arnoux*, *de Raucoux*, *Mimi*, *Dubois*, *du Thé*, *Beauvoisins*, *d'Ervieux*, &c. La méchanceté de la premiere, l'impudicité de la seconde, la bêtise de la quatrieme sont assez bien caractérisées. Du reste, on y trouve des filles peu connues & qui ne méritoient pas d'être tirées de la foule.

25 *Mars*. M. *Le Breton*, Maître de la Musique du Roi, qui avoit la survivance du Sr. Rebel pour la place d'Administrateur général de l'Académie Royale de Musique, est en place aujourd'hui par la retraite du Sr. Rebel, à qui l'on donne 3,000 Livres d'augmentation de pension.

Cette place d'*Administrateur général*, établie comme celle de Dictateur dans la République, & qui sembloit ne devoir avoir lieu que pour les tems difficiles de l'Académie Royale, devient, comme on le voit, habituelle: tant le pouvoir aime à s'étendre & à se perpétuer!

25 *Mars*. Il paroît depuis plusieurs semaines trois volumes de près de 400 pages chacun, ayant pour titre: *Journal historique de la révolution opérée dans la Constitution de la Monarchie Françoise, par M. de Maupeou, Chancelier de France.* Ce Journal Chronologique commence à l'époque de l'Edit envoyé au Parlement le 27 Novembre 1770, & se termine

au

au retour des Princes à la Cour en 1772. On voit, comme dans le *Journal de l'Etoile*, sous Henri IV, jour par jour, tout ce qui s'est passé dans ces tems désastreux. Il complette la curieuse histoire de cette étrange révolution, relate tous les écrits qui ont paru dans le cours de ces deux ans & en donne l'idée & le précis. Il faut croire que le fidele rédacteur de ce Journal en donnera la Suite, jusqu'au moment où un nouvel ordre de choses a réintégré la Magistrature dans toutes ses fonctions, & rendu à l'Etat ses Magistrats, objet des vœux de la Nation.

26 *Mars* 1775. Tout considéré, la piece des *Femmes vengées* est la plus jolie qui ait été donnée au Théâtre Italien depuis longtems. Quoique le Sr. Sédaine ne soit pas ordinairement gai, entraîné par son sujet, il n'a pu s'empêcher de le devenir, car, indépendamment du comique de dialogue, il y en a un continu de situation, bien préférable, dont une partie est même dûe à l'auteur, qui dans tout le reste a beaucoup d'obligation à La Fontaine. Par une innovation très-heureuse, il a imaginé de laisser tous les Acteurs en scene, en ajoutant deux Cabinets, où d'une part sont les maris, & de l'autre les femmes, à mesure qu'elles s'absentent du théâtre. Par-là, le spectateur jouit du trouble, de l'embarras, de la conversation des premiers, & ce que les situations des autres au-

roient d'allarmant par leur absence, qui en est la suite, est sauvé au moyen de ce qu'on les revoit le moment d'après. La confidence où l'on est que les diverses déclarations du Peintre, & la feinte défaite des Belles, n'est qu'un jeu pour faire enrager les maris témoins, adoucit de beaucoup ce que la scene d'ailleurs présente de trop libre & de trop révoltant. Enfin, il en résulte un mouvement, une variété qui soutiennent sans relâche la curiosité & rendent la comédie piquante d'un bout à l'autre. Une autre amélioration que le poëte a faite au Conte, ç'a été d'enchérir sur le premier aveu, en mettant le second dans la bouche de la femme, comme si elle étoit folle du peintre. Le dénouement est aussi plus théâtral, par le retour des femmes, qui trouvent leurs époux aux genoux de leur rivale. Il y a des couplets charmans dans le courant de la piece & à la fin. Il est fâcheux que la musique ne réponde pas au poëme autant qu'il le mériteroit ; ce seroit un véritable chef-d'œuvre. C'est un Opéra-comique du meilleur genre, & tel qu'il en faudroit plus souvent à ce théâtre.

27 *Mars* 1775. On a fait en Bretagne une Romance allégorique, intitulée : *Thémis redressée.* Elle est sur l'air : *Lison dormoit dans un Boceage.* Elle est rélative à la situation où se trouvoit depuis longtems la Justice dans cette

Province, & peint à merveille l'anarchie des Loix. A quelques endroits près, concernant le Duc d'Aiguillon, & qui par-là caractérisent spécialement le lieu, le sens des paroles pourroit s'adapter à toute la France. Il y a des couplets heureux.

27 *Mars* 1775. On va travailler incessamment à disposer les combles des Invalides pour y recevoir les Plans en relief de nos villes de guerre, & dégager ainsi la Galerie du Louvre, destinée à un meilleur usage. On sait que c'est pour y exposer les Tableaux du Roi & autres curiosités précieuses, qui se gâtent faute d'ordre, d'air & de propreté. D'ailleurs, ce sera un Sallon perpétuel pour former les Eleves de la Peinture & autres jeunes Artistes, par l'étude des grands modeles.

27 *Mars* 1775. On ne sait pourquoi la brochure *des deux Regnes* est toujours rare & chere. C'est un Poëme en six Chants, dont on dit les vers médiocres. Le fond roule sur les événemens des regnes de Louis XV & de Louis XVI. Ce qui pouvoit fournir matiere au génie d'un poëte & exciter sa verve.

27 *Mars*. M. le Comte de Buffon est toujours désolé d'une petite humiliation que lui a donnée, involontairement sans doute, l'Archiduc, pendant son séjour ici. Ce Prince étant allé au jardin du Roi, pour en voir les curiosités,

avoit été reçu par cet Académicien ; qui en sa qualité d'Intendant du jardin & du cabinet, en devoit faire les honneurs. Celui-ci avoit profité de la circonstance pour lui présenter une Edition de ses Oeuvres. L'Archiduc, après l'avoir parcouru un instant, la lui a remise, en lui disant : *je ne veux pas vous en priver.*

27 *Mars* 1775. On va consigner ici l'Epitre du Conseiller au Parlement de Rouen, telle qu'elle est manuscrite.

Epitre, à M. le Garde des Sceaux, par un Conseiller du Parlement de Rouen.

Sage Miromenil, que le pouvoir suprême,
Voulut combler d'honneur pour l'honorer lui-même ;
Ah! que ton sort est doux, puisqu'il est mérité!
Tout l'Etat applaudit à ta prospérité.
Dans son ambition, en vain nourri de brigues,
Un lâche s'aggrandit par de viles intrigues ;
Cette sécrette voix qui tonne au fond du cœur,
L'accable sous sa honte & flétrit sa grandeur.
Ton bonheur est plus pur : dans ta noble carriere
Ton œil peut sans effroi retourner en arriere :
Au sentier de l'honneur tous tes pas imprimés
Nous rappellent par-tout des abus réprimés,
L'orphelin défendu, la veuve protégée,
Et du vice puissant l'innocence vengée.
Reçois donc de ma main cet encens qui t'est dû :
Quel autre a plus de droit d'admirer ta vertu ?
Jadis, le compagnon, le témoin de ton zele,
Je te voyois de près, lorsque ta main fidele

Soutenoit la balance & le glaive des Loix;
Ou lorsque déployant ta séduisante voix,
Maître en l'art de parler, par ta flatteuse adresse,
Aux esprits égarés tu rendois la sagesse,
Je crois te voir encor par des discours vainqueurs
Enchanter notre oreille & subjuguer nos cœurs.
Ce tems dura trop peu! bientôt d'affreux orages
Ont sur un ciel serein déployé leurs nuages.
Mais que dis-je? Ces jours sont ceux de ta grandeur.
Oui, sans doute, à ta gloire il manquoit le malheur.
Par le choc des revers un cœur noble s'enflamme.
Cet homme & foible & vain, sans ressort & sans ame,
Peut-être eût été grand, sensible & généreux,
Mais il eut le malheur d'être toujours heureux!

D'autres pourront te peindre avec plus d'éloquence,
Présidant un Sénat regretté par la France,
Lui soufflant ton génie, & de ce vaste Corps
Vers le bonheur public dirigeant les ressorts;
Mais moi je te peindrai grand, même en ta retraite,
Tranquille, heureux, goûtant dans une paix parfaite
Les délices des arts, les douceurs du repos;
Et loin des dignités, du bruit & des complots,
Habitant fortuné du château de tes peres
Errant un livre en main dans tes bois solitaires.
Mais l'Etat te réclame, & du sein de ces bois
On t'appelle aujourd'hui près du trône des Loix.
Notre destin par toi voulut enfin s'absoudre:
Aux grandeurs condamné, daigne donc t'y résoudre.
Immole ton repos à nos pressans besoins:
La France t'attendoit. Que tes généreux soins

Lui rendent & sa force & sa splendeur auguste.
Ce corps, majestueux, si sain & si robuste,
Peut languir accablé par des coups rigoureux:
Tu parois, il s'éleve, & bientôt vigoureux,
Que ne devra-t-il pas au médecin habile
Qui tend une main prompte à sa grandeur débile!
Je ne te promets point la faveur de ton Roi,
De l'or, des dignités. Que seroient-ils pour toi?
Nos cœurs: voilà ton prix. Malheureux un Ministre
S'il s'annonce à l'Etat comme un astre sinistre.
Qu'il verse, comme toi, ses rayons bienfaisans;
D'infâmes ennemis, d'avides courtisans
Pourront tromper son maître & monter à sa place;
Mais les regrets publics vengeroient sa disgrace.
On emporte en quittant, dans son cœur satisfait,
Nos vœux, sa propre estime & le bien qu'on a fait.

Enfin arrive un jour qu'appellé par son Maître,
Après sa longue éclipse on le voit reparoître;
Alors servant l'Etat sans lui rien demander,
Lui désignant les chefs sans vouloir commander,
Il appelle aux honneurs la vertu, la prudence,
Et voit son Roi s'armer de son expérience;
Tout bénit son rétour. Tel un fleuve fécond
Quelquefois englouti dans un gouffre profond,
Se perd, & pour un tems disparoît sous la terre:
Mais bientôt s'échappant du cachot qui l'enserre,
Il se montre, & grossi par de nouvelles eaux,
Il porte aux champs des sucs & des bienfaits nouveaux.
D'un Ministre chéri, telle est l'heureuse image.

Tel n'est point ton destin, toi l'horreur de ton âge,
Qui comme un songe vain regardes la vertu,
Ministre corrupteur autant que corrompu!
Des valets, des flatteurs, d'odieuses richesses,
De l'impure Phriné les venales caresses,
Voilà donc pour quels biens, foulant aux pieds l'honneur,
Sans pudeur sur le front, sans pitié dans le cœur,
Tu ris des vains soupirs des peuples qui gémissent,
Tu marches aux clameurs des voix qui te maudissent:
Le remords s'assoupit dans la prospérité!

Mais attends qu'un revers loin des cours t'ait jetté;
Aux remords, à la rage, à l'infamie en proie,
Fuyant sous les éclats de la publique joie,
Dans un asyle honteux tu chercheras la paix;
L'or ne la donne point. Courbé sous tes forfaits,
De vertueux vassaux enviant les miseres,
Tu seras en horreur à leurs yeux; & les peres,
En te montrant de loin, diront à leurs enfans,
Le voilà, ce cruel, qui dévoroit nos champs!

29 *Mars* 1775. On a comparé les sept Maréchaux de France nouveaux aux sept péchés capitaux, & voici comme on les désigne relativement au caractere de chacun : le Duc d'*Harcourt*, la Paresse: le Duc de *Noailles*, l'Avarice: le Comte de *Nicolaï*, la Gourmandise: le Duc de *Fitz-James*, l'Envie : le Comte de *Noailles*, l'Orgueil: le Comte *du Muy*, la Colere: M. le Duc *de Duras*, la Luxure.

29. *Mars*. 1775. Malgré l'esprit de pacification tant recommandé par le Monarque, exercé même par les Magistrats, les suppôts du Parlement ne l'ont point adopté. Déjà les Procureurs rentrés ont molesté les *Avocats du*, pour la taxe de leurs frais; ils les tourmentent encore plus essentiellement au fond, en refusant d'instrumenter dans les procès où ils se trouvent contradictoirement avec eux, & obligeant ainsi les parties à les révoquer.

29 *Mars*. Il paroît depuis quelque tems une nouvelle brochure, intitulée : *La Ligue découverte, ou la Nation vengée*; Lettre d'un Quakre dirigée contre M. de Voltaire, à qui l'on reproche son silence sur les affaires du tems. Il est d'autant plus extraordinaire en effet que cet Auteur est toujours fort empressé à saisir l'à propos. Mais il a si hautement affiché sa façon de penser, qu'il est aujourd'hui fort embarrassé pour se rétracter. Quoi qu'il en soit, on tourmente à cet égard le vieux Philosophe de Ferney & la matiere prêteroit infiniment à un meilleur plaisant. Celui-ci est lourd, sans sel, & sa brochure ne signifie rien, à quelques anecdotes près, très clair-semées. Mauvais style d'ailleurs & satyre dégoûtante, dont l'Ecrivain est anonyme, & fait prudemment.

29 *Mars* 1775. M. le Comte d'Artois se propose vraisemblablement de venir beaucoup à

l'Opéra. Il a regardé la loge de la ville comme la plus commode pour lui. En conſéquence il faut que le corps de ville en cherche une autre. Il a ordonné d'y mettre des jalouſies, & de la diſpoſer de façon à faire ſoupçonner qu'il n'y viendra pas ſimplement pour voir le ſpectacle.

30 *Mars*. On parloit d'un bâtiment que la ville avoit fait ériger dans la plaine des Sablons en l'honneur de la Reine pour que S. M. pût y voir plus à l'aiſe les courſes de chevaux & autres ſpectacles de ce genre. Il eſt venu depuis un ordre du Roi pour le défaire.

30 *Mars*. La diviſion eſt toujours grande à Bordeaux, au point que ſi les honoraires n'avoient pas repris le ſervice, il ne pourroit ſe faire, à cauſe de la retraite des Magiſtrats hués.

30 *Mars* 1775. M. le Contrôleur général perſiſtant toujours dans ſon ſyſtême ſur la liberté du Commerce des grains, ne s'émeut point de la cherté qui s'éleve de toutes parts. Il aſſure qu'elle ne ſera pas plus forte qu'elle ne l'étoit du tems du monopole; mais que cette calamité n'aura qu'un tems, & que les accapareurs punis de leur cupidité, perdront pour toujours le deſir de garder leur bled.

30 *Mars*. Outre les ſept péchés capitaux dont on a fait la plaiſanterie ſur les nouveaux Maréchaux de France, on dit un quolibet qui n'eſt pas ſans ſel. On prétend qu'ayant cherché à les

comparer aux sept planettes, on n'a point trouvé de *Mars*.

30 *Mars*. Un Anglois chargé à Londres de la confiance de plusieurs Négocians, en étoit parti depuis peu & avoit enlevé près de trois millions d'effets, plus de 20 mille guinées, &c. Il s'étoit refugié à Paris, & comptoit partir incessamment pour l'Italie avec un pareil butin ; mais heureusement ceux dont il avoit ainsi trahi la confiance, ont eu assez d'activité pour prévenir notre Gouvernement, & pour obtenir un ordre de le fouiller & de lui faire restituer tout ce qu'il avoit emporté.

30 *Mars*. Un certain M. le H[illegible] & un Abbé Saty, intriguans, faiseurs d'expériences & auteurs de prétendues découvertes, avoient fait entendre à M. Turgot qu'ils avoient trouvé le secret de faire du salpêtre avec l'eau de la mer. Comme on est embarrassé de trouver suffisamment de cette matiere premiere pour la fabriquation de la poudre, & qu'ils se faisoient forts d'en fournir la quantité qu'on voudroit, à beaucoup meilleur marché, le Ministre avoit adopté leur proposition, & étoit à la veille de casser le Bail des poudres qui se fournissent par entreprise. Mais l'affaire portée au Conseil, le Ministre de la guerre, avec lequel M. le Contrôleur général ne s'étoit pas concilié vraisemblablement, & que cette innovation regardoit & in-

téressoit, n'a pas trouvé les expériences pour constater le succès de la nouvelle fabrication suffisamment bonnes. Il a représenté combien, en cas de guerre, il seroit dangereux de faire usage d'une poudre qui pouvoit causer les revers les plus funestes. Cette objection a entraîné les membres du Conseil, & le Ministre des Finances a eu du dessous.

30 *Mars* 1775. *Vers du Philosophe de Sans Souci au Duc de Choiseul.*

Tu es vengé, Choiseul, & tu vois ta patrie,
Par tes deux successeurs indignement flétrie;
Ton front ceint de lauriers rit des vaines clameurs,
Que lancent contre toi de vils persécuteurs.
Impurs amas de fiel, qui ne doivent la vie
Qu'au soufle empoisonné de l'infernale envie,
Ils ne peuvent du sein de leur obscurité,
Soutenir les rayons qu'offre la vérité.
On leur dit, armez-vous, combattez ce grand homme.
Mais souviens-toi, Choiseul, qu'on vit jadis à Rome
Hic Pater Patriæ, qui fut persécuté.
Le monstre audacieux, contre toi déchaîné,
N'a pour tout aliment de sa rage intrépide,
Que la haute faveur du Mentor qui le guide;
Cet Anti-Bélisaire, accablé sous les ans,
Ne peut encor longtems dénigrer tes talens,
Et cette Hydre abattue, on verra l'imposture
Retourner se cacher dans sa demeure obscure.
Et tes foibles rivaux, dans la fange plongés,
Rentrer dans le néant d'où ils furent tirés.

Mépriſe d'A***** & ſon ame de boue !
Il eſt aſſez puni d'entendre qui te loue ;
Ce ſeroit t'avilir que répondre à ſes cris.
Un Heros généreux abandonne au mépris,
De pareils combattans deſcendus dans l'arene.
Montecuculli ſeul fut digne de Turenne.
Tu es digne de moi, toi ſeul es mon égal,
Je t'admire en ſecret, mais je ſuis ton rival ;
Tandis qu'à mes côtés j'enchaînois la victoire,
Toi par d'autres ſentiers tu marchois à la gloire ;
Politique profond, nouveau Légiſlateur,
Tu fis faire à ſon Roi une paix en vainqueur.
Eh ! que n'eus-tu pas fait, pour l'honneur de France,
Si Louis profitant de ton intelligence,
T'eût laiſſé de l'Etat conduire le timon,
Et qu'il eût par ſes Pairs fait juger d'A***** ;
La France des Anglois auroit été vengée,
La Pologne jamais n'eut été partagée,
Et moi, en t'admirant, j'aurois eu regret,
Que Choiſeul n'ait pas été né mon ſujet.

Fin du Septieme Volume.

00102512

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016